Comptes rendus

Objekttyp: BookReview

Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Band (Jahr): 64 (2000)

Heft 255-256

PDF erstellt am: 12.07.2024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

DAHMEN Wolfgang / HOLTUS Günter / KRAMER Johannes / MET-ZELTIN Michael / SCHWEICKARD Wolfgang / WINKELMANN Otto (Hrsg.), Konvergenz und Divergenz in den romanischen Sprachen. Romanistisches Kolloquium VIII, Tübingen, Gunter Narr (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 396), 1995, 400 pages.

La linguistique comparée des langues romanes bénéficie, en dehors des Congrès de la Société de Linguistique Romane, des travaux réunissant, au sein des colloques de romanistique régulièrement organisés outre-Rhin autour d'une thématique, des spécialistes allemands confirmés pour la plupart, et les actes en sont tout aussi régulièrement publiés dans des délais raisonnables. Le présent volume réunit dix-huit contributions autour du thème de la convergence et de la divergence entre les langues romanes que la romanistique allemande, héritière d'une longue tradition, serait particulièrement apte à traiter, comme le soulignent les éditeurs à la fin de la présentation: suffisamment proche des pays de langues romanes pour ne pas perdre de vue les détails de ces langues, elle en est suffisamment distante pour les mettre en perspective et en accuser les contours et les contrastes. Le thème retenu est large et permet de multiples approches qui n'ont parfois qu'un rapport lointain au sujet, et l'ensemble donne un peu l'impression d'un kaléidoscope, répondant parfois à des objectifs non clairement définis au départ et que les éditeurs ne précisent guère, en regroupant les essais en quatre sections. On observera aussi que n'entrent généralement dans le domaine de la comparaison que le français, fortement représenté, et les langues romanes méridionales, le roumain et le romanche, pour ne parler que d'eux, étant pratiquement absents de l'entreprise, tout comme les langues de la Romania

Sous le titre «Implications théoriques et méthodiques», la première partie regroupe trois contributions, de Wulf Oesterreicher, Wolfgang Schweickard et Peter Stein. Dans la lignée de ses travaux sur la linguistique variationnelle, et en particulier de son ouvrage de base écrit en collaboration avec Peter Koch (Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch, Tübingen, Niemeyer, 1990. Romanistiche Arbeitshefte, 31. Cf. aussi le résumé chez Dahmen [223-224]), Wulf Oesterreicher propose, pour la comparaison, l'introduction d'une quatrième dimension communicative – amorcée par H. Söll – oscillant entre les deux pôles de l'oralité et de la scripturalité conceptuelles, superordonnée par rapport aux autres dimensions variationnelles diasystématiques, diatopique, diastratique et diaphasique. Et d'esquisser un programme de recherche estimant le poids respectif des dimensions

variationnelles en italien, espagnol et français, évaluées dans un schéma d'ensemble, et en particulier les échanges possibles entre les variétés standard et les autres variétés.

Wolfgang Schweickard expose systématiquement, quant à lui, les objectifs - ce que recouvre le terme «téléologie», transfuge peu utile du vocabulaire philosophique - et les méthodes de la comparaison en linguistique, dans une solide mise au point de «cadrage» épistémologique: il y définit les buts recherchés en la matière - caractérisation, classification généalogique/typologique, linguistique appliquée à la didactique des langues et à la traduction -, et une typologie des critères de comparaison, devant faire appel à un tertium comparationis approprié(1), et à un nombre d'éléments distinctifs variable en fonction des objectifs requis. Les problèmes de comparaison des langues ont été abordés depuis dans une plus large perspective par Gilbert Lazard, demandant que soient clairement définis, à la base de toute comparaison linguistique, des prémisses intuitives nécessaires («Comment comparer l'incomparable?» Typologie des langues et universaux linguistiques., Actes du colloque organisé les 27 et 28 novembre 1998 par l'Université Paris X-Nanterre et l'IUF et l'ENS Fontenay-Saint-Cloud, Anna Sörés et Christiane Marchello-Nizia éds., Numéro Spécial de LINX, Paris X-Nanterre, 1999, 15-30, en particulier, 18 sqq.). Quant aux bases empiriques de la comparaison, qu'elles s'appuient sur la grammaire ou la traduction, elles ont, dans chacun de ces domaines, leurs limites et leurs avantages, que Wolfgang Schweickard analyse en détail.

Peter Stein souligne l'importance du facteur quantitatif dans la comparaison linguistique, largement négligé jusqu'alors en morphosyntaxe et en syntaxe. Il en illustre l'application dans ce domaine en présentant les résultats d'une analyse statistique de l'emploi des temps du passé et des constructions infinitives dans les langues romanes, sur la base de traductions de Tite-Live allant du 16e au 20e siècle. Ce n'est là encore qu'une esquisse, engrangeant des résultats prometteurs (déclin significatif de l'emploi du passé simple au profit du présent, permanence relative de l'imparfait, et exploitation de fonctions variées de l'infinitif): Peter Stein a depuis perfectionné et affiné son enquête dans une riche monographie exploitant systématiquement les données quantitatives de ce vaste corpus de traductions (cf. ici RLiR 64, 470).

La seconde partie regroupe un ensemble de contributions traitant de domaines particuliers de la grammaire, du lexique et de la sémantique, sous la plume de Gerhard Ernst, Günter Holtus, Peter Koch, Carlo Milan, Jürgen Schmidt-Radefeldt et Christoph Schwarze.

⁽¹⁾ Exigence épistémologique qu'énonçait clairement Max Pfister dans son étude sur «L'impersonnel dans les langues romanes (français et italien) et en allemand»: «Une étude comparative entre deux ou plusieurs langues me paraît acceptable si on se réduit à une comparaison bien délimitée en partant d'un tertium comparationis précis» (Romanistisque - Germanistique: une confrontation, Actes du Colloque de Strasbourg organisé par le Centre de Philologie Romane les 23-24 mars 1984, Strasbourg, Association des Publications près les Universités de Strasbourg, 1987, 62).

Trois exposés au moins touchent la morphologie, où sont décelés des facteurs de convergence et de divergence:

- Soit dans la formation des mots:
- l'analyse d'un corpus d'environ 150 nomina qualitatis dérivés d'adjectifs en français et de leurs correspondants en espagnol et en italien, permet à Gerhard Ernst de dresser un tableau contrasté de ce type de formations convergentes (ex. fr. prudence = ital. prudenza = esp. prudencia) et divergentes (fr. lenteur = ital. lentezza = esp. lentitud): la convergence morphologique en la matière vient d'emprunts concordants isolés du latin, du maintien parallèle de types de dérivation qui en sont hérités, de l'acceptation de suffixes ou types de formation d'une autre langue romane, ou d'emprunts particuliers, la divergence venant, elle, des changements de sens, souvent figurés, affectant les substantifs ainsi formés.
- dans la formation des adjectifs de relation dénominaux du latin aux langues romanes modernes, traitée par Jen Lüdtke, qui observe deux courants opposés: une tendance à la divergence, la relative unité de contenu de ce type de formation se dissolvant, dans les langues romanes, en une multiplicité morphologique et une démotivation continue; un mouvement de convergence, avec la constitution de langues techniques, depuis le 18e siècle en particulier, ayant recours au type de dérivation du latin.
- Soit dans le domaine des emprunts, nombreux dans les langues romanes, venant de l'anglo-américain: en spécialiste du phénomène, Jürgen Schmidt-Radefeldt étudie comment les anglicismes sont adaptés graphiquement, oralement et morphologiquement par le français, l'espagnol et le portugais. Il établit un modèle très élaboré d'intégration en trois phases, schématisé p. 201 (intrusion xénoglosse conflit phonologique, orthographique et morphologique avec le système de la langue d'accueil intégration formelle et sémantique ou tolérance comme xénoglosse), qui demanderait d'être testé et contrôlé à travers les systèmes particuliers de chaque langue romane.

Trois exposés concernent la syntaxe du verbe:

- Une enquête fouillée de Günter Holtus, montrant d'abord que la diffusion des formes surcomposées est beaucoup plus large qu'on ne le pense généralement: elle est bien répandue dans la Galloromania, où se développe une large palette de formes, dont les fonctions respectives ne peuvent être définies qu'à travers le système temporel de chaque langue, ce que fait par exemple Jean-Pierre Beaujot pour le français, dans un article non cité, où il examine finement la place du passé surcomposé et son statut socio-culturel dans le système verbal du français, en le caractérisant comme un passé antérieur du discours («Quand passé surcomposé et passé antérieur sont de parfaits synonymes...», *Synonymies*, Bulletin du Centre d'Analyse du discours, 4, 1980, 81-122, en particulier, 84 et 102-103).
- La structure actancielle du verbe, circonscrite en l'occurrence à la métataxe au sens de Tesnière, i. e. la permutation de cette structure en français, italien et espagnol dans des verbes de sens identique, étudiée par Peter Koch: il s'en dégage deux grands types de métataxe, l'un dans l'expression de l'impersonnel et de l'agent indéterminé, où le français, avec *il* et *on*, s'oppose à la construction verbe-sujet et au pseudo-réflexif de l'italien et de l'espagnol, regroupés dans la Galloromania continua; l'autre où l'expresssion des verbes d'existence en français et en espagnol

s'oppose à celle de l'italien, au sein de la Romania occidentale. On lira avec intérêt, depuis, l'important ouvrage collectif consacré à la transitivité et à la diathèse dans les langues romanes publié par Hans Geisler et Daniel Jacob: *Transitivität und Diathese in romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer, 1998, Linguistische Arbeiten, 392.

– L'expression de la modalité, examinée par Carlo Milan, à l'épreuve de la traduction en italien du verbe allemand sollen, dont la polysémie prononcée, explicitée à travers une grille d'analyse distinguant l'obligation de la volition, pose d'épineux problèmes: exposé marginal, sans doute, au regard du thème central, mais pouvant servir de pierre de touche à une comparaison interromane.

C'est encore une autre langue, l'arabe classique, qui sert de révélateur à Christoph Schwarze pour apprécier, dans un exposé franchement sémantique, la part de la régularité dans le développement de la polysémie dans des mots romans de sens fondamentalement identiques: pour Christoph Schwarze, les éléments pragmatiques, conceptuels et sémantiques, sont dans ce domaine des facteurs de convergence, même dans des langues très différentes, au regard des éléments morphologiques, morphosyntaxiques et syntaxiques.

La troisième partie regroupe des exposés portant sur des langues et des branches particulières de la linguistique.

- Dans le premier cas sont examinées les convergences et les divergences de langues génétiquement apparentées et/ou culturellement en contact:
- Wolfgang Dahmen traite ainsi des rapports entre français parlé québécois et français parlé de France sur les emplois de *on/nous/nous autres*, la chute du pronom sujet atone, l'emploi de l'article défini derrière certaines prépositions, et différentes formes de la phrase interrogative, sélectionnés à partir du très précieux *Échantillon de textes libres* du français canadien de la région de Sherbrooke par Normand Beauchemin, Pierre Martel et Michel Théoret (Sherbrooke, 1973-1981, Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke, Document de travail 8, 9, 10, 12, 16, 17); les spécificités propres au Canada sont en partie des développements propres au français canadien, en partie des archaïsmes.
- Un problème épineux, classique en créolistique où il est souvent difficile de reconstituer l'évolution historique conduisant des langues originelles aux créoles actuels est celui de la genèse du créole papiamentu: s'agit-il d'une langue créole à base de portugais recouverte par l'espagnol ou d'une langue créole à base espagnole influencée par le portugais, et sa grammaire aurait-elle comme base une structure linguistique africaine? Selon Johannes Kramer, la plus grande partie du lexique papiamentu reflète un amalgame ibéro-roman, greffé sur une grammaire à l'économie réduite, dont on ne peut plus distinguer clairement les composantes espagnoles et portugaises, et qui remonterait à une langue de communication élémentaire développée au Portugal au 15e siècle, employée plus tard aussi par les Néerlandais en relation avec les esclaves noirs.
- Au centre d'une tension entre internationalisation et régionalisation se situe le quotidien catalan *La Vanguardia*, dont la politique éditoriale est analysée par Franz Lebsanft: le principe en est de favoriser la distance linguistique au regard du catalan pour prévenir une régionalisation présumée et de repousser le recours aux emprunts au français et à l'anglais pour endiguer une internationalisation de l'espagnol.

– Une étude de phaséologismes, par l'un des maîtres de la linguistique contrastive, illustre le volet proprement disciplinaire de cette partie: s'agissant des phraséologismes onymiques du type «filer à l'anglaise», en français, espagnol et allemand, Gerd Wotjak propose de distinguer, pour leur traitement, les plans de l'expression, de la macrostructure syntagmatique et de la signification phraséologique, qu'il applique à une sélection puisée dans les champs notionnels «travailler», «manger», «prendre congé», «simuler»; il y distingue les différents éléments de convergence et de divergence, et esquisse in fine un vaste éventail de desiderata pour les recherches futures, depuis la prise en compte des variantes diatopiques et diastratiques des phraséologismes jusqu'à celle des mentalités et des cultures en jeu.

La quatrième partie, enfin, sous le titre «Anwendungsbezogene Aspekte», touche, comme s'intégrant au cadre dessiné par Wolfgang Schweickard, au rôle éminent de la traduction dans la comparaison des langues romanes, illustré de façon stimulante par les travaux de Mario Wandruszka, qui l'utilise comme un révélateur, en particulier dans l'ouvrage désormais classique *Sprachen vergleichbar und unvergleichlich*, Munich, Piper, 1969.

Dans l'article inaugural, ouvert lui-même par une large discussion sur les enjeux de la traduction, Jörn Albrecht souligne combien la communauté organique des langues romanes, génétiquement héritée du latin, dans le domaine phonétique, phonologique, morphosyntaxique et lexical, facilite le travail de traduction, malgré les excroissance typiques du français, auquel peuvent avoir recours, comme à une sorte de «produit semi-fini», les traducteurs espagnols et italiens d'ouvrages allemands.

Dans le domaine de la traduction toujours, la suffixation est l'objet d'une attention particulière:

- l'allemand sert de *tertium comparationis* à Christian Schmitt, en prélude à une grammaire contrastive, pour tester la traduction de ses suffixes ig, -lich et -e(r)n en français et en espagnol, exempte en ce cas d'interférences: si la convergence est notable pour la traduction du suffixe -e(r)n, rendu par des constructions du type préposition + substantif, les divergences s'observent pour rendre l'allemand -lich, et elles sont maximales pour les équivalents français et espagnols de la suffixation en -ig.
- moins original et plus limité est l'exposé de Rudolf Windisch sur les formations diminutives espagnoles et leurs traductions en français à partir du roman La columa de Camilo José Cela et sa traduction française. Les conclusions sont attendues: on connaît de longue date l'affection de l'espagnol pour la suffixation diminutive, qui peut être à tiroir, au regard du français, qui ne dispose plus aujourd'hui que d'un petit nombre de suffixes de ce type en leur préférant petit en bonne voie d'être un «préfixoïde diminutif» (On consultera depuis, avec profit, l'ouvrage de Corinne Delhay: "Il était un petit X"; pour une approche nouvelle de la catégorisation de la catégorie dite diminutive, Paris, Larousse, 1997. Collection "Sciences du langage"). Rudolf Windisch ouvre bien la perspective in fine, en soulignant la divergence du français par rapport aux langues romanes méridionales en particulier, mais elle reste étroite: dans son ouvrage Sprachtypus und Geschichte. Untersuchungen zum typologischen Wandel des Französischen, Tübingen, Gunter Narr, 1986, qu'on s'étonne de ne point voir mentionné ici (il est cependant rappelé par Jörn Albrecht [292, n. 10), Gabriele Eckert a consacré un chapitre éclairant à cette suffixation; elle inscrit le phénomène dans le drift d'évolution typologique du français à la lumière de la

«typologie intégrale» de Coseriu, parmi d'autres processus convergents qui l'écartent du principe d'ensemble des langues romanes (l'analycité plus poussée du français l'amenant à exprimer les fonctions internes par des déterminations externes, contrairement à ce principe).

Reste, dans le domaine de la traduction, l'apport de la traduction automatique, sous la forme de la contribution de Folker Caroli, détaillant le traitement des constructions à verbes supports de l'allemand au français (du type Beschluss fassen / prendre une décision), dans le programme de traduction automatique EUROTRA du Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique (LADL): à partir d'une phrase de la langue-source, élaboration par étapes – structure morphologique, configurationnelle, relationnelle – d'une forme canonique transférée dans une forme canonique de la langue-cible. Mentionnons, à titre d'information, que le LADL, un des laboratoires du réseau REFLEX – ensemble de laboratoires européens construisant des données selon les mêmes normes (pour le français, l'allemand, l'espagnol, le grec, l'italien, le portugais), dispose à présent d'un site sur la Toile électronique (http://ladl.jussieu.fr) offrant une base de données linguistiques (ensemble de dictionnaires élaborés selon la complexité de leurs items d'entrée: lexique, lexique-grammaire de phrases élémentaires du français) et élaborant des algorithmes pour la reconnaissance des mots dans les dictionnaires.

Occupant une place singulière à mi-chemin entre la typologie universalisée et l'étude singulière des langues, la linguistique comparée des langues romanes apparaît, une fois encore, à travers ce riche faisceau de contributions, comme un lieu privilégié d'élaboration typologique et de confrontations expérimentales.

Des confirmations et des perspectives se dégagent de l'ensemble:

- sur le plan aréal, cohérence relative d'un ensemble galloroman et d'un ensemble méridional;
- sur le plan typologique, confirmation de la place excentrique du français dans l'ensemble des langues romanes, accusée par plusieurs articles, dans son analycité plus poussée que celles-ci, en particulier les langues romanes méridionales (emploi du sujet actant *on*; expression analytique de la diminution);
- sur le plan diachronique et généalogique, la base latine reste un facteur de cohérence, au-delà des évolutions diachroniques, à travers les systèmes et les identités de structure pouvant servir d'apport à la traduction, et elle sert encore de ciment dans les créations lexicales et la remarquable faculté d'assimilation des langues romanes pour absorber une masse importante d'anglicismes;
- sur le plan méthodologique, des lignes de force ont été dessinées, le rôle révélateur des traductions illustré par plusieurs exposés, dont Peter Stein a montré récemment tout ce qu'elles pouvaient apporter à l'étude de l'évolution de l'emploi des temps.

Des perspectives sont ouvertes: plusieurs contributions constituent les premières étapes d'une recherche, ou se concluent sur des desiderata, en particulier pour l'approfondissement des études de linguistique variationnelle dans plusieurs langues romanes, ou livrent les premiers résultats d'un programme engagé depuis, ou accompli, comme l'a fait encore Peter Stein avec l'apport de la linguistique quantitative.

C'est dire que la linguistique comparée des langues romanes, discipline fondamentale de la linguistique romane, ancienne par son héritage et toujours renouvelée dans ses perspectives et sa méthodologie, a encore de beaux jours devant elle.

Claude BURIDANT

Linguistica Testuale Comparativa. In memoriam Maria-Elisabeth Conte. Atti del Convegno interannuale della Società di Linguistica Italiana, Copenaghen 5-7 febbraio 1998, a cura di Gunver SKYTTE e Francesco SABATINI, con la collaborazione di Marina Chini e Erling Strudsholm, Copenhague: Museum Tusculanum Press (= Études Romanes, 42), 1999, 388 pages.

Jusqu'à une époque récente, la linguistique textuelle ne comptait pas parmi les domaines de prédilection de l'analyse contrastive, c'est donc d'ores et déjà sous ce point de vue qu'il faut saluer la publication du nouveau volume des Études Romanes. D'emblée, on peut féliciter aussi les éditeurs de la rapidité avec laquelle ils ont procédé à la publication des contributions présentées à un colloque international, organisé à Copenhague en février 1999 et auquel participaient des linguistes autrichiens, danois, espagnols, français, italiens et suisses. Les vingt articles du volume sont consacrés à une riche gamme de phénomènes comprenant tant la méthodologie générale que des analyses de détail, la perspective synchronique que, quoique plus rarement, la vision diachronique, l'analyse des langues standard ainsi que de leurs variantes. Vu le lieu de la réunion, on comprendra que ce soient surtout les langues germaniques et le danois en particulier qui aient été à l'honneur, mais on lira également certains articles consacrés à des problèmes non contrastifs. On peut regrouper la totalité des contributions en sept catégories différentes:

I. Typologie des textes (2 articles). Ardemment discutée depuis les débuts du développement de la linguistique textuelle⁽¹⁾, la catégorisation des textes constitue un problème théorique épineux, qui est rediscuté, dans une perspective cognitive, par la contribution de P. Coirier [11-36]. Après avoir fourni un résumé de recherches notamment de provenance anglophone, l'auteur traite surtout, à un niveau général, le reflet des structures et des activités psycho-cognitives des locuteurs dans deux types spécifiques, les textes narratifs et argumentatifs. L'article de Fr. Sabatini [141-172] est voué au même sujet. Après une discussion générale du problème, l'auteur formule une hypothèse typologique reposant essentiellement sur une approche communicative: selon lui les stratégies linguistiques de l'émetteur d'un énoncé sont gui-dées par son intention de diriger l'activité de décodage du destinataire et, partant de là, on peut établir une classification des textes en trois catégories de base, selon le degré de rigidité avec lequel cette activité est prise en charge par le producteur du texte. S'ensuit une exemplification par rapport à deux phénomènes concrets, les particularités actancielles du verbe et l'emploi des conjonctions à fonction textuelle.

⁽¹⁾ Cf. déjà le volume collectif de E. Gülich/W. Raible (edd.): Textsorten. Differenzierungskriterien aus linguistischer Sicht, Frankfurt (Main) 1972.

II. Connecteurs, reformulateurs et substituts syntagmatiques et textuels (3 articles). Les unités fonctionnelles connues sous le nom de connecteurs ou encore de reformulateurs sont un des éléments fondamentaux contribuant à la cohésion textuelle. Deux articles leur sont consacrés. Cette section s'ouvre sur un article de H. Nølke [37-56] qui, en comparant le danois altså à son équivalent potentiel français donc, propose une approche méthodique qui n'est pas nouvelle, mais dont l'auteur fournit une élaboration et, par la suite, une discussion épistémologique intéressante, à savoir la traduction et la retraduction subséquente d'un texte (en l'occurrence, français > danois > français). Se fondant sur l'analyse d'un texte littéraire largement dialogué, C. Bazzanella [99-110] établit les équivalents italiens (ebbene, allora, dunque, etc.) de l'anglais well, en mettant l'accent sur la description, certes encore sélective, des équivalences polyfonctionnelles dépassant le concept de la simple correspondance lexicale entre deux langues données. Enfin, un phénomène similaire est abordé, dans une perspective contrastive espagnole-italienne, par P. Guil [89-98], qui décrit, de façon quelque peu impressionniste, l'emploi des substituts dits «allusifs» tels qu'en espagnol v tal ou no sé que.

III. Éléments lexicaux (1 article). Une des notions importantes de l'évolution sociopolitique et économique actuelle, à l'échelle mondiale, est celle de la «globalisation». D'un point de vue onomasiologique, A. Petralli [191-212] analyse l'emploi des mots qui s'y rapportent (en français globalisation, internationalisation, mondialisation, etc.) dans le langage de dix journaux, en allemand, anglais, espagnol, français et italien. Sur la base d'une interprétation statistique, l'auteur s'intéresse plus spécialement aux éléments métalinguistiques employés dans le contexte des divers termes en question ainsi qu'aux répercussions linguistiques des formes et des effets de la globalisation.

IV. Analyse syntaxique (1 article). L'optique de B. Lihn Jensen, qui donne une description contrastive des différences de construction entre danois et italien, en ce qui concerne le type de phrase <sujet + prédicat + conjonction copulative + prédicat> [305-322], est plutôt syntaxique que textuelle. Après un relevé sommaire des régularités de ces constructions en danois, est élaborée notamment une classification de certaines structures ambiguës du danois et de leurs équivalents en italien.

V. Phénomènes syntaxico-textuels généraux (7 articles). La dislocation à droite en italien, confrontée aux structures similaires en français, est l'objet d'A. Ferrari [111-140], dont le but primordial est l'analyse fonctionnelle interne, visant les valeurs d'information pragmatiques et textuelles du phénomène de la topicalisation en italien. Pour finir, elle esquisse quelques particularités contrastives. G. Held [173-189] observe de près un élément du langage journalistique, le titre et ses structures, fonctions et modalités, et ceci dans une visée contrastive interprétant des exemples allemands, français et italiens. Après quelques remarques succinctes sur l'analyse linguistique du phénomène, l'auteur s'intéresse de près à un type particulier, appelé «titre d'allusion», qui comporte donc une citation modifiée (du type je pense donc je mange [181]), dont la portée d'intertextualité est étudiée par rapport aux sources, formes et fonctions de l'allusion. Le discours publicitaire, dans une vision contrastive danoise-italienne, est l'objet de P. Polito [249-262]. Sur la base d'une description des processus divergents de textualisation, dans les deux langues, qui met en relief les éléments de métaphorisation et de construction de sens, elle propose un modèle des traits fonctionnels et idéologiques de la publicité. Les comédiens sont à la mode chez les chercheurs en linguistique textuelle, du moins à Copenhague, en particulier chez G. Skytte [295-303] qui présente un projet de recherche contrastive portant sur le processus de textualisation chez des locuteurs danois et italiens, basés sur un sketch joué de R. Atkinson («Mister Bean») dont on a demandé aux sujets-témoins de donner un résumé. Dans la même lignée, I. Korzen [323-341] exploite lui aussi les résumés de témoins danois et italiens des aventures du comique anglais, pour examiner les différences inter- et intralinguistiques de structuration anaphorique, opposant dans des tableaux statistiques l'italien et le danois, tant à l'écrit qu'à l'oral, et traitant avant tout du rôle du verbe dans la structuration du texte. Avec de rares exemples anglais, espagnols, français et italiens, la contribution de G. Bersani Berselli [361-372] donne un survol des éléments constitutifs de la construction du «référent textuel», traitant de la fonction de syntagmes nominaux spécifiques en tant que représentant de ce référent, des phénomènes d'ambiguïté et de désambiguïsation textuelle, avant d'en venir à la fonction spécifiante et, par là, désambiguïsante, que peut exercer le syntagme verbal. H. Jansen/E. Strudsholm [373-388] étudient la fonction textuelle des périphrases verbales notamment aspectuelles, appelées «périphrases de phase», en danois et en italien. Après l'explication de quelques concepts de base (caractérisation sommaire des périphrases, explication du concept de «phase» et de sa relation avec le concept de la narrativité), les deux auteurs examinent de près l'emploi des périphrases dans un texte concret.

VI. Problèmes didactiques (2 articles). M. Chini [262-279] présente les résultats d'une recherche empirique portant sur les stratégies de textualisation auprès de deux groupes de personnes, les unes italiennes, les autres allemandes, apprenant l'italien, ayant pour point de départ commun un film de Ch. Chaplin, dont les informateurs ont dû formuler un résumé du contenu. C'est notamment l'analyse de la cohésion textuelle ainsi que de l'usage fait des connecteurs et des éléments de subordination syntaxique, qui permet à l'auteur une description tant quantitative que fonctionnelle mettant en valeur les points communs et les divergences entre les deux groupes de locuteurs. La même méthode est représentée par la contribution de M. G. Lo Duca [281-293], qui discute les problèmes méthodologiques d'un projet de recherche sur les textes narratifs dans le cadre de l'apprentissage de l'italien en tant que langue étrangère.

VII. Analyse textuelle immanente (4 articles). Malgré la perspective générale du livre, on y trouvera toutefois un nombre réduit de contributions non contrastives. Ainsi E. Manzotti [57-88] se consacre aux expressions disjonctives de l'italien qui présentent la structure <0 + adverbe/locution adverbiale> (o invece, o anche, etc.), dont il examine, après un résumé sommaire des recherches antérieures, la valeur sémantique et les particularités d'emploi (chute de l'article, fonction de anche, etc.), avant d'approfondir les règles d'usage de l'expression o altrimenti. À mi-chemin entre l'analyse textuelle et la stylistique littéraire se situe l'article de M. Dardano [213-229] qui esquisse, de façon exemplaire, les différentes stratégies de formation de texte dans des ouvrages littéraires de trois auteurs italiens contemporains, A. Tabucchi, A. Baricco, D. Del Giudice. C'est également une approche pragmatique du phénomène de l'analyse du discours que visent M. Metzeltin/A. Kratschmer [231-248] qui, à titre d'exemple, ont choisi un texte de Voltaire, La Philosophie de l'Histoire. Sans s'essayer à un quelconque résumé des recherches dans ce domaine (la reproduction des articles discorso de Battaglia et discours du TLF ne peut certainement

pas le remplacer de manière convaincante), les deux auteurs donnent notamment un inventaire commenté et interprété de citations qui est censé rendre compte du concept voltairien de l'histoire et de sa thématisation dans cette œuvre. C. Rossari, spécialiste bien reconnue des connecteurs, examine, elle aussi dans une perspective immanente, deux locutions particulières, au contraire et par contre⁽²⁾ [343-359]. Sa description, qui porte avant tout sur les différences d'emploi textuelles et sémantiques de ces deux connecteurs, fait ressortir que au contraire est sujet à plus de restrictions que son synonyme par contre, et permet à l'auteur une classification de l'usage, qui distingue six catégories contextuelles différentes.

À peu d'exceptions près, les articles du présent volume se situent à un haut niveau de réflexion théorique. Il faut souligner également le fait que le livre comporte non seulement des analyses de détail, mais aussi un certain nombre de contributions intéressantes par leur portée méthodologique générale. Surtout pour les italianisants, il constitue par là un apport tout à fait valable aux domaines de la linguistique textuelle et contrastive.

Joachim LENGERT

GEISLER Hans / ACOB Daniel (edd.), Transitivität und Diathese in romanischen Sprachen, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (Linguistische Arbeiten, 392), 1998, 173 pages.

Les dix articles du présent volume, qui, à une exception près, remontent aux contributions présentées à la section homologue consacrée au sujet, lors du «Romanistentag» des linguistes romanisants allemands, qui a eu lieu à Münster en 1995, analysent, dans une perspective tant sémantico-pragmatique que syntaxique, divers aspects du phénomène de la transitivité verbale ainsi que de la diathèse en français (trois articles, dont un consacré à des langues créoles), en italien (deux articles, dont un qui traite du problème en référence aux dialectes) et en espagnol (deux articles). Deux contributions comparent plusieurs langues romanes, une seule relève de la linguistique générale. Pour la plupart, la perspective est synchronique, mais on trouvera aussi trois articles qui ont une visée diachronique.

Résumons brièvement les articles. Le premier est celui de L. Melis [5-19] qui, s'appuyant sur le modèle syntaxique structural d'inspiration tesniérienne, esquisse tout d'abord une classification formelle des diverses constructions verbales, pour décrire, par la suite, dans le cadre d'une catégorisation de quatre types divergents, la variabilité constructionnelle des verbes, avant d'aborder les problèmes particuliers soulevés par les périphrases du type être + p.p. et les tours réfléchis. Son but est d'établir une notation "uniforme et systématique" [16] des constructions verbales, dont la portée méthodologique est discutée à la fin. Suit la contribution de M. Selig

⁽²⁾ Soit dit en passant, en s'abstenant de tenir compte des recherches antérieures, p. ex. N. Danjou-Flaux: "Au contraire, par contre, en revanche: une évaluation de la synonymie", in: Bulletin du Centre d'Analyse du discours, 4 (1980), pp. 123-148, et id.: "Adversativité et cohérence du discours", in: Modèles Linguistiques, 8, 2 (1986), pp. 95-114.

[21-42], qui examine le phénomène des verbes pseudo-réfléchis en italien médiéval. Son point de départ est la question de savoir si l'évolution du latin aux langues romanes présente une réinterprétation totale de la catégorie des verbes réfléchis ou seulement une réinterprétation partielle des données multiples du système. Après une discussion succincte du phénomène de la réflexivité et des constructions réfléchies, l'auteur présente deux catégories de pseudo-réflexivité en italien, soit lexicale (provoquée par la sémantique du verbe), soit grammaticale (provoquée par le contexte syntaxique), dont elle étudie de façon exemplaire les régularités sémantiques et syntaxiques, ce qui lui permet, pour terminer, de réfuter l'hypothèse d'une réinterprétation totale en faveur de celle d'une restructuration partielle du système. R. Schmidt-Riese [43-60] traite de l'espagnol se, développant par là certains aspects de sa thèse de doctorat parue depuis(1). Il présente d'abord les particularités sémantico-syntaxiques des constructions pseudo-réfléchies lexicales et grammaticales, divisées pour leur part en pseudo-réflexivité motivée et non motivée par la structure actancielle du verbe. Avec des données provenant d'un corpus du XVIe s., il discute ensuite plus particulièrement quatre cas exemplaires, morirse, comerse, llamarse et acordarse. La perspective de F. Fici Giusti [61-72] dépasse le cadre des langues romanes, l'auteur procédant à une analyse contrastive qui met en valeur les propriétés syntaxiques et fonctionnelles du pronom italien si, comparé à l'allemand(2) et à certaines langues slaves. Dans les différentes catégories fonctionnelles où il peut s'employer, si marque toujours une position actancielle vide, selon l'auteur, et est absent dans le groupe nominal, pour n'apparaître, sous diverses conditions, que comme élément flexionnel ou dans le groupe verbal. L'article de M. Cennamo [73-87] est consacré à la représentation du passif et de l'impersonnel dans les patois italiens. L'auteur passe en revue les différences syntaxiques et sémantiques (position pré-/postverbale des diverses variantes de se, régularités combinatoires en relation avec différentes catégories de verbes, caractéristiques sémantiques du sujet, emploi d'un objet pronominal, choix de l'auxiliaire, etc.) et leurs répercussions fonctionnelles. Suit la contribution de I. Neumann-Holzschuh [89-103], fondée elle aussi sur une monographie récente de l'auteur(3), qui traite du phénomène de la transitivité en tant qu'indicateur de changement linguistique par rapport à deux cas particuliers de l'espagnol, à savoir la position, à l'intérieur de la phrase, des constituantes syntaxiques fondamentales et le marquage de l'objet direct. S'appuyant sur le concept théorique de la transitivité développé par Hopper/Thompson 1980⁽⁴⁾, l'auteur démontre que ce sont notamment des énoncés hautement transitifs qui donnent lieu d'un côté à une régression, en espagnol médiéval tardif, de l'ordre verbe - sujet - complément

⁽¹⁾ Reflexive Oberflächen im Spanischen: se in standardfernen Texten des 16. Jahrhunderts, Tübingen 1998.

⁽²⁾ Petite remarque de détail en relation avec un des dangers de la linguistique générale, à savoir la généralisation de résultats obtenus sur la base d'informations limitées: si l'auteur parle, à la p. 68, de la "non-grammaticalità di *hier schläft sich gut", cela paraît douteux, car du moins selon la compétence de l'auteur du présent compte rendu, cette construction est tout à fait valable.

⁽³⁾ Die Satzgliedanordnung im Spanischen. Eine diachrone Analyse, Tübingen 1997 (= Beihefte zur ZRPh, 284).

⁽⁴⁾ Hopper, Paul J./Thompson, Sandra A.: "Transitivity in Grammar and Discourse", in: *Language*, 56, 1 (1980), pp. 251-259.

d'objet en faveur de la position initiale du sujet et que, de l'autre côté, l'extension du marquage prépositionnel de l'objet direct se produit dans des syntagmes caractérisés eux aussi par un haut degré de transitivité, phénomène qui serait donc, selon Neumann-Holzschuh, un des facteurs explicatifs - mais pas l'unique - de ce changement grammatical survenu à la fin du moyen âge. La contribution de D. Jacob, basée également sur la thèse d'habilitation de l'auteur, étudie [105-126] la naissance et le développement des périphrases romanes formées avec HABERE, pour exprimer le parfait. En partant de l'affinité, en latin, entre constructions avec HABERE et l'emploi du sujet au datif («dativus auctoris»), l'auteur résume tout d'abord les théories proposées pour expliquer ce type de périphrases dans les langues indoeuropéennes, pour aborder enfin la situation en latin, où il distingue trois catégories contextuelles (verbes d'état, verbes de perception, verbes de devoir) dont les particularités sémantico-syntaxiques forment la base de l'évolution ultérieure, dans les langues romanes. La perspective de J. Wüest [127-140] est également celle de la linguistique contrastive, sur la base du dépouillement d'un corpus de quatre textes et de leur traduction, il passe en revue les possibilités multiples d'expression du passif, en français et en allemand, dont il résume les résultats (préférences de l'allemand pour le passif et les périphrases passives, tandis que le français préférerait des constructions avec participe passé, l'emploi du pronom on et des constructions réfléchies) dans des tableaux statistiques⁽⁵⁾. S. Kriegel [141-154] approfondit un aspect de sa thèse⁽⁶⁾ en se consacrant au phénomène de la suppression de l'agent dans les créoles mauriciens et seychellois. Elle distingue trois stratégies différentes: la suppression du sujet formel, la position de l'objet en position initiale et enfin l'emploi d'une périphrase formée avec gany (< gagner). À la fin du volume est placée la contribution de Th. Krefeld [155-173], qui, après avoir formulé tout d'abord une critique du concept de transitivité de Hopper/Thompson, examine de près, sous l'aspect de la sémantique des prototypes, le cas particulier des verbes de perception, en français et en italien. En distinguant deux catégories fondamentales (verbes de perception générale et spécifique, appelés verbes d'aperception), il systématise les régularités sémantiques et actancielles de diverses sous-classes de cette deuxième catégorie.

Le volume se distingue non seulement par un haut degré d'homogénéité du sujet, mais encore par une relative unité méthodologique – la plupart des contributions se situent dans le cadre théorique de la syntaxe structurale et de l'hypothèse graduelle de la transitivité formulée par Hopper/Thompson –; il contient des analyses intéressantes et stimulantes tant par leur contenu que, dans un certain nombre de cas, du point de vue méthodologique général. On ne peut que lui souhaiter de trouver, bien que la majorité des articles soit écrite en langue allemande, l'accueil qu'il mérite auprès de ceux qui s'intéressent aux phénomènes de la transitivité et de la diathèse verbales, dans les langues romanes.

Joachim LENGERT

⁽⁵⁾ L'auteur s'en sert aussi pour mettre de nouveau en garde contre les avatars de la comparaison de traductions de textes en tant que procédé heuristique de la linguistique contrastive, notamment en référence critique au travail de A. Karasch: Passiv und passivische Diathese im Französischen und Deutschen, Frankfurt/Bern 1982.

⁽⁶⁾ Diathesen im Mauritius- und Seychellenkreol, Tübingen 1996.

Dai Siciliani ai Siculo-toscani. Lingua, metro e stile per la definizione del canone. Atti del Convegno (Lecce, 21-23 aprile 1998), a cura di R. COLLUCCIA e R. GUALDO. Galatina, Congedo editore (Pubblicazioni del Dipartimento di Filologia, Linguistica e letteratura dell'Università di Lecce, 14), 1999, 242 pages + 23 planches.

Le corpus de l'ancienne poésie sicilienne fait depuis plusieurs années l'objet d'une recherche intense, avec en perspective une nouvelle édition du corpus destinée à remplacer celle que B. Panvini avait donnée au début des années '60⁽¹⁾, avec les modifications et compléments rendus nécessaires par des années d'étude. Le présent recueil est une contribution appréciable à ce débat.

Plusieurs articles sont consacrés à l'établissement du corpus: «La tradizione manoscritta e la formazione del canone» de R. Antonelli [7-28] constitue une bonne introduction au problème, attirant l'attention sur les problèmes méthodologiques posés par un corpus pour lequel les données historico-culturelles sont très lacunaires, liées à la mobilité de la cour des Hohenstauffen, aux conflits avec les cités d'Italie centrale et septentrionale: l'inconsistance des indications objectives sur laquelle reviendra plus particulièrement Brunetti nous renvoie inéluctablement à la tradition manuscrite où le ms. du Vatican 3793 (V) joue le premier rôle, avec cependant une attention plus orientée sur la tradition citadine que sur celle de la Magna Curia. Cette situation impose la plus grande prudence lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions des observations que l'on peut réunir, point sur lequel s'entendent l'ensemble des auteurs. Antonelli laisse le soin à R. Gualdo de s'occuper du Chigi dans «I sonetti anonimi del Chigiano: questioni di collocazione e di cronologia» [121-53]. Ce ms. du XIVe est consacré aux stilnovistes, et plus spécialement centré sur l'esthétique dantesque, avec une section constituant un petit florilège des poètes siciliens considérés comme des précurseurs de quelque prestige. S'appuyant sur les investigations de G. Borriero⁽²⁾, l'auteur examine plus spécialement 16 des 23 sonnets retenus, dont le texte est donné en appendice(3), identifiant certains auteurs d'après d'autres sources ignorées ou négligées par Panvini dont il complète la recension [124]. Il conteste la mise à l'écart de Vo' mi richiamare a tutta gente [139-41], très proche d'un autre sonnet du Vatican retenu par Panvini. L'étude de la structure du Chigi intègre la prise en compte de l'ordonnancement du recueil de Bartolini dont une table met en valeur les relations, parallèlement au n° 2448 de l'Université de Bologne [149-51]. Dans ses «Parole conclusive» [229-31], A. Vàrvaro évoque le problème des inédits, dont le texte de la fin du XIIe siècle récemment publié par Stussi⁽⁴⁾ constitue un bon exemple avec une structure métrique inédite et des rimes "siciliennes" avant la lettre.

⁽¹⁾ Le rime della scuola siciliana, Firenze: Olschki, 2 vol., 1962-64; rappelons qu'il s'agit d'une refonte d'une première édition parue en 1957-58.

⁽²⁾ G. Borriero, «Nuovi accertamenti sulla struttura fascicolare del canzoniere Vaticano Chigiano L. VIII. 305», in *Critica del Testo*, I/2 (1998): 723-50.

⁽³⁾ Le texte du second sonnet (Ch 181) présente une lacune non signalée (v. 6 ou 7) [145].

^{(4) «}Versi d'amore in volgare tra la fine del secolo XII e l'inizio del XIII», Cultura Neolatina, LIX (1999): 1-2: 1-42.

Dans un article tout particulièrement riche, «Storia editoriale e formazione del canone» [39-59], R. Coluccia revient aux sources du canon actuel, à savoir la collection réunie par Panvini, avec pour axe central la sphère culturelle que constituait la cour de Frédéric II et le chansonnier V qui en est le meilleur représentant, collection qui est à la base du répertoire métrique de R. Antonelli⁽⁵⁾ et de ses précieux éclaircissements, et autour duquel s'articulent l'ensemble des réflexions actuelles. De ce recueil en effet dépend la partition actuelle entre "fédériciens" et "siculo-toscans" dont l'édition de Zaccagnini-Parducci avait permis en 1915 de circonscrire déjà plus ou moins bien les contours, et sur lesquels l'article de S. Lubello, «Schede sui Siculotoscani: i rimatori fiorentini» [217-28] permet d'apporter quelques précisions d'ordre ecdotique, plus quelques remarques sur des formes rares (spaura, smagarsi, ortica, seraglio, partimento au sens de 'congedo' et drudo) dont les deux derniers méritaient d'être mis en relation avec la langue des troubadours, et l'examen de quelques problèmes d'attribution. Pour en revenir à Coluccia, on trouvera notamment dans son article un examen du problème des attributions contradictoires [43-46], celui de la délimitation des corpora [46-53], des remarques sur la situation particulièrement complexe des anonymes, dans V principalement [53-55].

L'article de M. Spampinato Beretta, «Tra "Siciliani" e "Siculo-toscani": casi-limite di incerta collocazione» [107-19] revient sur le problème du partage de l'école sicilienne en examinant quelques chansons anonymes où se lisent des influences à la fois sicilienne et guittonienne, sans toutefois pouvoir conclure de façon catégorique. Spampinato relève au passage la forme *publicao* présente dans le texte "sicilien" *Amor non saccio* qui trahit l'origine gênoise de son auteur [109].

Dans «La poesia dei Siciliani e la lezione dei Memoriali bolognesi» [29-38], S. Orlando s'intéresse à d'autres sources en explorant les espaces vierges laissés par les recueils d'actes notariés de Bologne, espaces qui ont donné l'opportunité à quelque amateur de copier telle ou telle chanson, versions dont Panvini n'avait pas tenu compte dans son édition. Orlando attire notamment l'attention sur le sonnet Tempo vene che sale a chi discende, attribué à Re Enzo, qui a connu une tradition manuscrite tourmentée perturbant l'ordre des vers de l'ottava, ce qui suggère à l'auteur une transcription primitive sous forme de carmen figuratum de forme circulaire. Cependant, l'absence de reconstitution rend l'hypothèse énigmatique et invérifiable. L'utilisation du parallélisme et de l'anaphore (hors v. 1: tempo vene de/da dans les Memoriali, (e) tempo (è) da dans Panvini) suggère plutôt la technique des "vers interchangeables" (6).

⁽⁵⁾ Repertorio metrico della scuola poetica siciliana, Palermo: Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani, 1984.

⁽⁶⁾ Cf. G. Pozzi, *Poesia per gioco*, Bologna, 1984, pp. 156-57. Ceci étant, la transcription repose sur une mauvaise interprétation de l'ordre des vers, car la lacune ne porte probablement pas sur les vers 8-14, mais sur les vers 7 et 9-14. Voici les mots-rimes de la transcription p. 33, à partir du v. 5: *offemde - provedere - timere*; manque en effet un vers en *-ende* dans un schéma à rimes alternées, soit entre les deux vers en *-ere*. L'analyse p. 35 est également fautive, mais d'une autre façon, avec l'ordre «1, 2, 7, 8, -, 5, 4, 6...» (les numéros renvoient ici à l'ordre du texte établi par Panvini) qui suggère cette fois une lacune du cinquième vers, ce qui est du reste contradictoire avec l'usage des

Dans «Il libro di Giacomino e i canzonieri individuabili: diffuzione delle forme e tradizione della Scuola poetica siciliana» [61-92], G. Brunetti qui eut le bonheur de retrouver un fragment de Giacomino Pugliese à la base d'un important volume relatif au thème même du colloque⁽⁷⁾ réaffirme l'importance de l'étude de la structure des collections, et plus spécialement de V, dont les "traces" tant internes qu'externes sont en définitive les seules pistes que nous pouvons remonter. B. estime qu'il convient de voir dans l'allusion à un libro di Giacomino dans Donna, di voi mi lamento, une référence à l'œuvre du poète plutôt qu'à un recueil d'auteur. Revenant à l'ensemble de la tradition manuscrite, avec les relations complexes qu'entretiennent les chansonniers, illustrées par quelques études de cas, l'auteur estime qu'une tradition multiforme a pu précéder la constitution des anthologies conservées.

Dans «Percorso di un vettore tematico» [155-66], F. Beggiato propose à partir de l'interprétation d'un passage de Guido delle Colonne, *mettemi 'n tempestate / ogno penseri, ché mai non si stanca*, une exploration de l'intertexte. Le parcours esquissé va de Raimbaut d'Aurenga à Dante Alighieri⁽⁸⁾.

La métrique occupe une place importante dans le recueil, ce dont on ne peut que se réjouir, tant cet aspect peut contribuer à la résolution de problèmes tant éditoriaux que littéraires (histoire, attribution, imitation). L'article de P. G. Beltrami, «Osservazioni sulla metrica dei Siciliani e dei Siculo-toscani» [187-216] constitue une belle étude d'ensemble. B. met l'accent sur la spécificité du corpus sicilien par rapport aux autres lyriques romanes du moyen âge, en particulier avec 26 % de textes mêlant *endecasillabi* et *settenari* (contre moins de 2 % chez les troubadours), situation qui aurait influé selon lui sur la structuration de l'*endecasillabo*, alternant formes *a maiori* et formes *a minori*. L'auteur aborde le problème capital de la langue remis à nouveau en cause par Sanga en 1992⁽⁹⁾ dont il conteste les positions à la suite des critiques que Brugnolo et Antonelli ont exprimées lors d'une journée d'études à l'université de Bologne⁽¹⁰⁾ [188 sq.]. B. aborde également le problème complexe de la musique dans le corpus sicilien [194-206], avec un appendice sur le mot *sonetto* et un autre où il liste de façon méthodique les schémas rimiques du sonnet présents dans le répertoire d'Antonelli, avec quelques observations utiles.

caractères romains pour le chiffre 5 qui suggère que ce vers est bien à sa place, alors qu'il figure en sixième position dans cette analyse. Le texte ayant été transcrit sur deux colonnes, il eût été essentiel d'en indiquer la disposition précise au lieu de l'indication malheureusement ininterprétable p. 34: «su quella di sinistra i versi dispari; su quella di destra i versi pari».

⁽⁷⁾ Il frammento inedito "Resplendiente stella de albur" di Giacomino Pugliese e la poesia italiana delle origini, Tübingen: Niemeyer, 2000 (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 304).

⁽⁸⁾ L'auteur nous signale qu'il faut lire *che mai non si stanca*, non *non resta*, p. 156, l. 15.

⁽⁹⁾ G. Sanga, La rima trivocalica. La rima nell'antica poesia italiana e la lingua della scuola poetica siciliana, 1992.

⁽¹⁰⁾ Lingua, rima, codici. Per una nuova edizione della poesia della scuola siciliana, atti della Giornata di Studio, Bologna, 24 giugno 1997, a c. di A. Fassò e L. Formisano, in Quaderni di Filologia romanza della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Bologna, 12/13 (1999).

Dans «I decenari con rima interna e la metrica dei Siciliani» [167-86], C. Di Girolamo et A. Fratta reviennent sur la polémique que la thèse de M. Seretta(11), affirmant l'existence, relativement fréquente, de la césure épique dans le corpus "sicilien", avait suscitée, refoulée par les sévères critiques de M. Casella(12) et malgré les observations de G. Bertoni(13) qui estimait à juste raison que, sans tomber dans les excès de cette approche, le problème de la césure épique dans le corpus considéré méritait des investigations plus approfondies. Les auteurs attirent l'attention sur les conséquences des positions actuelles, particulièrement bien illustrées par le traité de Menichetti(14), qui amènent à reconnaître la possibilité de rimes hétérotones, de formes en -or avec des formes en -ore p. ex., qui ne seraient acceptables qu'après la récupération toscane du corpus et la réinterprétation linguistique et textuelle que celle-ci (toscanisation) aurait induite, généralisant l'apocope dans des contextes phonologiques précis. De fait, il y aurait d'assez nombreux cas où l'atone surnuméraire ne serait pas réductible, comme au v. 42 de l'anonyme Madonna mia, non chero [173], que je remets ici dans son contexte d'après Panvini (vol. I, p. 524), bel exemple de l'occultation habituelle du problème par les éditeurs:

> sì coralmente *tenea* mie impromesse, che mei' 'namoramento non valesse se si dolesse – di ciò che mi vedea

40 sicoralemente tenera 41 più non v.

Cet exemple montre que le problème de ce type de césure ne peut être traité de façon isolée, car l'hypermétrie dans la tradition manuscrite est loin de ne concerner que les césures. L'apparat montre ici que, si le phénomène est effectivement présent en dehors du cas spécifique des rimes internes (césure du v. 41 et peut-être 40), il se trouve également au sein des hémistiches (v. 40), comme le montre aussi tel ou tel autre vers cité par les auteurs, tel *Bene ameragio; ma ben(e) saver(e) voria* de Tommaso di Sasso, où le modèle de la langue des troubadours pourrait être invoqué, ce qui va dans le sens de l'hypothèse «estremistica» d'un siculo-occitan évoqué avec une extrême prudence par les auteurs comme «teoricamente possibile ma alquanto costosa e non documentabile, e che be pocchi sarebbero disposti a sottoscrivere» [183]. Le travail de Di Girolamo et Fratta constitue donc une invitation à revoir de façon systématique – comme y invitait déjà Bertoni – un problème qui n'est pas dissociable de la tradition manuscrite, ce qui nous renvoie encore une fois au problème de la langue source et du travail d'appropriation ou de domestication linguistique auquel les copistes ont pu se trouver confrontés.

La contribution de F. Brugnolo, «Ancora sulla genesi del sonetto» [93-106] s'inscrit en marge de l'ensemble. Elle constitue en effet une excellente introduction au travail de W. Pötters, alors en cours de publication, *Nascita del sonetto. Metrica e matematica al tempo di Federico II* (Ravenna: Longo, 1998), mais aussi un plaidoyer

⁽¹¹⁾ Endecasillabi crescenti nella poesia italiana delle origini e nel Canzoniere del Petrarca, Milano, 1938.

^{(12) «}Endecasillabi di dodici sillabe?», Studi Danteschi, XXIX (1989): 79-109.

⁽¹³⁾ Dans une postille à un compte rendu d'un autre ouvrage (d'U. Sesini) dans le *Giornale Storico della Letteratura Italiana*, CXIII (1939): 144-45 [cité p. 180].

⁽¹⁴⁾ A. Menichetti, *Metrica italiana. Fondamenti metrici, prosodia, rima*, Padova: Antenore, 1993.

pour la thèse qu'y défend l'auteur et dont un article préliminaire avait donné la primeur en 1983, sans susciter de réaction positive. B. s'interroge sur les raisons de ce silence, et pose le problème de façon claire: pourquoi le sonnet se présente dès l'origine comme une forme fixe et immuable, dans laquelle sont définis de façon assez rigide non seulement les constituants morphologiques, mais aussi leur nombre et leurs relations réciproques? De fait, P. ne traite que de l'aspect du nombre, sans apporter de réponse à la question à notre avis fondamentale du partitionnement du sonnet, se basant sur les 14 vers et les 11 syllabes utilisés, selon le comput italien⁽¹⁵⁾. B. n'en soulève pas moins un problème de taille dans la genèse du sonnet, avec l'adoption exclusive de l'*endecasillabo* dans le cadre d'une poésie qui préfère d'autres mètres ainsi que la polymétrie [97-98], sans parler de la structure interne qui constitue à elle seule une innovation singulière, au-delà de l'aspect général qui renvoie à la structure de la *canzone* [97, n. 12; 109].

Le volume est pourvu d'un index des noms propres de poètes, personnages anciens ou critiques cités.

Dominique BILLY

Le moyen français. Le traitement du texte (édition, apparat critique, glossaire, traitement électronique). Actes du IX^e colloque international sur le moyen français (29-31 mai 1997), éd. par Claude BURIDANT, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg (Centre de Linguistique et de Philologie Romane de l'Université Marc Bloch), 2000, X + 276 pages.

La série des Actes des colloques sur le moyen français vient de s'enrichir d'un nouveau volume, au moment où, à l'INaLF, un nouveau Directeur – aussi éphémère qu'expéditif et doté de surcroît, ce qui ne gâte rien, d'une compétence lexicographique évanescente – vient de porter un coup peut-être fatal au DMF, mis vaillamment sur pied par R. Martin, qui fut, avec son Maître P. Imbs, l'initiateur de cette série, tant à Nancy qu'à Metz. R. Martin avait d'ailleurs co-organisé à Nancy, en 1994, le VIII^e colloque dont les Actes ont été publiés en 1997 par B. Combettes et S. Monsonégo sans que l'abondance de la matière m'ait permis d'en rendre compte⁽¹⁾. Le flambeau a été repris, à Strasbourg, par Cl. Buridant, dans le cadre du CELIPHI, qui s'efforce de maintenir la tradition du prestigieux Centre de Philologie Romane, si brillant du temps de G. Straka.

Précisément, Cl. Buridant présente [I-VI], parfois à grand renfort de bibliographie, les communications. Il y ajoute [VI-X] quelques éléments qui devaient nourrir

⁽¹⁵⁾ Nous nous permettons de renvoyer à la recension que nous donnons de l'ouvrage, suivie d'une réponse de l'auteur dans *Critica del Testo*, II/3 (1999): 1021-28 et 1029-40.

⁽¹⁾ Donnons au moins les références bibliographique de l'ouvrage. Le moyen français. Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIII^e Colloque international sur le moyen français, publiés par B. Combettes et S. Monsonégo, Paris, Didier Erudition (INaLF), 1997, 630 pages.

son exposé liminaire à une Table Ronde et qui sont des remarques critiques sur quelques mots. À vrai dire, tout n'y est pas vraiment neuf, même si des cas bien clairs sont discutés et résolus. Je voudrais revenir ici sur une des principales nouveautés [VII]; elle concerne justement le texte des Cent nouvelles Nouvelles. Dans la XXVIe nouvelle, Katherine s'est déguisée en Conrard pour juger de la fidélité de son ami, Gérard. Le soir, alors qu'ils sont couchés dans la même chambre, mais sans que Gérard ait pris conscience du déguisement, Conrard ne fait que parler de celle qu'il aime. «Et creez que de par Gerard jamais n'estoit nouvelle que de dormir, si Conrard ne l'eust assailly de proches, qui commença une piteuse, longue et doloreuse plaincte après sa dame, que je passe pour abreger». Au glossaire de son édition, F. P. Sweetser va au plus simple: «proches (de) ... de près». Buridant épingle R. Dubuis qui a proposé deux interprétations. Dans sa traduction des Cent Nouvelles, il a rendu assaillir de proches par «mettre l'épée dans les reins»; c'est ce qu'on appellerait une belle infidélité. Devenu lexicographe, il a écrit dans le Lexique des Cent Nouvelles (Matériaux pour le DMF) s.v. proches (de): «Le contexte ne permet pas de proposer de cette loc. (dont c'est la seule occurrence) un sens précis. 'Rapidement' ou 'De près, avec insistance'». Bien que prudente (lexicographie oblige!), c'est de la lexicographie littéraire, qui reste aveuglée par le français moderne. Aucune de ces traductions n'a d'ailleurs la moindre vraisemblance. Buridant ouvre lui le TL, mais il l'interprète superficiellement à mon gré. En effet, TL a un article proche s.(f. ?), «Schimpf» [«honte, outrage»], avec un seul exemple, tiré d'un texte religieux lorrain d'env. 1200, où le mot traduit le lat. probra. Outre l'écart géographique, chronologique et stylistique, qui à chaque fois n'est pas mince, l'interprétation par «reproches» de B. ne paraît nullement fondée; en lexicographie philologique, une hirondelle lexicale incertaine fait rarement un printemps philologique, mais que celui qui n'a jamais péché en la matière jette la première pierre! TL au reste, à la fin de cet article proche, donne un renvoi pertinent à oprobre et, depuis, nous savons, grâce à J. R. Smeets (R 116, 26), que le lorrain Jehan Malkaraume en emploie, à la fin du 13e s., dans sa traduction de la Bible, une forme obproche au sens de «honte». Rien ne permet d'associer ces formes lorraines, attestées au 13e siècle dans le registre religieux, au proches des Cent Nouvelles, qui date des années 1460. Selon moi, il suffit de lire prochés pour que tout s'éclaire; nous sommes alors en présence d'une forme picarde de procés. Certes, les Cent Nouvelles n'ont ailleurs que la forme procés mais la forme en -ch- est assez banale au Moyen Âge. Dans son lexique, Dubuis attribue à procés le sens de «débat, discussion» et SchelerFroissartChron lui donne celui de «discours»; on ne peut pas exclure qu'il s'agisse d'un sens régional, ce qui expliquerait la graphie régionale du mot. On comprendra donc: «si Conrard ne l'avait pas assailli de discours». Ajoutons aussi que le cas de acseicher [VII] a été élucidé par HaustGl 398.

Les communications sont de bonne qualité; l'éditeur du Recueil eût pu se permettre de rectifier certaines tournures, stylistiquement malheureuses, écloses sous la plume de collègues étrangers, c'est du moins ainsi que G. Straka comprenait son rôle. Une série de communications, qui émanent d'éditeurs chevronnés, prolongent une de leurs récentes éditions, souvent excellente: G. Roussineau, *Réflexions sur les éditions de textes en Moyen français* [5-24], parle de *Perceforest* (v. ici en dernier lieu RLiR 63, 621); - M. Colombo-Timelli, du *Conte d'Erec* [65-80] (v. ici RLiR 64, 605); - G. Di Stefano de *La plus ancienne traduction française du* Decameron [81-100] (v. ici RLiR 64, 272); - R. Salminen de *La langue de l'*Heptaméron *de Marguerite de*

Navarre d'après les variantes de la nouvelle 21 [267-274] (v. ici RLiR 62, 574); - avec R. Van Deyck, La place de l'ordinateur dans la conduite éditoriale [123-132], nous remontons le temps d'un bon quart de siècle, en illustrant l'adage nihil novi sub sole. Inversement, nous avons deux cas d'éditions électroniques à venir avec M. Jeay / G. Rockwell, Éloge de l'hypertexte. Problèmes d'un corpus hétérogène [101-114], en l'occurrence celui des poèmes (ou des extraits de poèmes) énumératifs et P. Kunstmann, Édition électronique: le cas des Miracles de Nostre Dame par personnages [115-122]. Deux communications se sont penchées sur les problèmes épineux de la séparation des unités lexicales lors de la transcription d'un ms., celles de N. Andrieux-Reix, Éditions de textes médiévaux: transcription, lisibilité, transgression [55-63] et de S. Monsonégo / M. Hénin, Le traitement des groupements variables de morphèmes. Aspects lexicaux [149-164]; la complexité des problèmes est telle, comme dans le cas de la ponctuation, et l'intérêt si spécialisé qu'il vaudrait mieux en la matière envisager des éditions sur support informatique à destination des érudits concernés par ce problème. Un raffinement trop sophistiqué dans la transcription des graphies risque fort d'obscurcir la lecture des textes pour le vulgum pecus, en qui je me reconnais.

L. Schøsler / P. Van Reenen, Corpus et stemma en ancien et en moyen français. Bilan, résultats et perspectives des recherches à l'Université libre d'Amsterdam et dans les institutions collaboratrices [25-54], constitue un important bilan des travaux qui se rattachent à la féconde entreprise de notre ami A. Dees; - F. Martineau, Les compléments infinitifs de l'ancien français au français moderne: concurrence entre les prépositions à, de et l'absence de préposition [165-183], concerne les verbes commencer et continuer; cesser, refuser, souhaiter et tâcher; désirer et aboutit à quelques précisions intéressantes; - T. Van Hemelryck, Marmoria, Totille et les autres. L'identification des figures dans les textes médiévaux; apports de la base de données Fi-Ex pour les XIVe et XVe siècles [133-148], présente un projet de recensement des figures de héros ou d'héroïnes empruntées à l'histoire ou à la légende et qui servent à illustrer une comparaison; - Cl. Thiry, De la césure féminine comme adjuvant à la localisation des textes poétiques en moyen français [185-207], fournit les résultats très instructifs d'une étude de vaste ampleur sur les césures féminines, épiques ou lyriques, qui a des conséquences pour l'établissement des textes en résolvant maints problèmes de scansion (des exemples sont donnés pour Deschamps) et qui peut aussi servir à situer un texte dans un milieu littéraire; chemin faisant, il indique que la pastourelle Regnault et Jehanneton porte la marque du cercle poétique de René d'Anjou, ce qui ne me surprend pas (cf. TraLiPhi 38, 13).

Enfin trois communications sont consacrées à Jean de Vignay. D. Trotter, Jean de Vignay, traducteur et écrivain à part entière? [209-221], réussit, grâce à une méthode originale, à distinguer le style de Jean de Vignay traducteur de celui de Jean de Vignay auteur; - C. Pignatelli, Jean de Vignay et Jean d'Antioche, traducteurs des Otia Imperialia de Gervais de Tilbury: style, syntaxe, vocabulaire [223-252], caractérise la méthode de chacun des deux traducteurs; - D. Gerner, Analyse de quelques glossaires d'éditions de Jean de Vignay [253-265], en comparant les glossaires de quatre éditions (Li livre Flave Vegece, éd. L. Löfstedt; Les Enseignements, éd. Chr. Knowles; Les Merveilles de la Terre d'Outremer, éd. D. Trotter; La traduction des Otia Imperialia, éd. D. Gerner), caractérise finement le style du traducteur.

Gilles ROQUES

Multilingualism in Later Medieval Britain, éd. par D. A. TROTTER, D. S. Brewer, Cambridge, 2000, X + 237 pages.

Longtemps considéré comme une langue avortée et déformée, l'anglo-normand n'avait retenu l'attention des spécialistes du Moyen Âge que parce qu'il nous a transmis certains des chefs-d'œuvre de la littérature française, à commencer par le ms. d'Oxford de la Chanson de Roland. Mais on le voyait sombrer en un indéchiffrable salmigondis dès le milieu du 13e siècle. Pourtant d'excellents chercheurs anglais, Tanquerey ou Pope par exemple, avaient tenté de nous en expliquer les méandres. L'AND lui-même, dans son premier fascicule, confirmait la vision traditionnelle en insistant surtout sur les textes littéraires des 12e et 13e siècles. Il a fallu toute l'opiniâtreté d'un W. Rothwell pour nous obliger à modifier cette opinion reçue. Et récemment, les travaux d'A. M. Kristol et de D. A. Trotter, pour citer des auteurs familiers à nos lecteurs, ont largement conforté une vision beaucoup moins méprisante de l'anglo-normand tardif. Justement, c'est le dernier nommé qui a organisé à Aberystwyth, au Pays de Galles, un colloque consacré au multilinguisme dans la Grande-Bretagne au Moyen Âge tardif. Il en ressort que l'anglo-normand est un terrain privilégié pour les études sur le multilinguisme, mais le franco-italien pourrait aussi être étudié sous cet angle. Naturellement ce sont des études pour linguistes spécialisés et ceux qui restent sensibles avant tout aux qualités littéraires auront du mal à se passionner pour ces travaux; mais ils feraient bien de se demander si un Chrétien de Troyes, une Marie de France, un Jehan Bodel, un Froissart, une Christine de Pizan, un Martin Le Franc, un André de La Vigne, pour ne citer que quelques noms qui me viennent à l'esprit, n'auraient pas été aussi des virtuoses d'une certaine variation linguistique. C'est dire que les problèmes posés par ce colloque, pourraient avoir des prolongements, outre les enseignements qu'ils nous donnent sur la façon dont s'agencent entre elles les langues qui entrent en contact.

Les communications offrent une grande variété d'approche. L. B. Smith, The Welsh and English languages in late-medieval Wales [7-21]; - B. Crespo García, Historical background of multilingualism and its impact on English [25-35]; - A. M. Kristol, L'intellectuel «anglo-normand» face à la pluralité de langues: le témoignage implicite du ms. Oxford, Magdalen Lat. 188 [37-52], se livre à un examen attentif d'un texte trilingue, français - latin - anglais, riche d'enseignements quand, comme l'auteur, on sait lui poser des questions sans vouloir a priori obtenir les réponses traditionnelles; - M. Richter, Collecting miracles along the Anglo-Welsh border in the early fourteenth century [53-61]; - P. Brand, The languages of the law in the later medieval England [63-76]; - H. Schendl, Linguistics aspects of code-switching in medieval English texts [77-92]; - L. Iglesias-Rábade, French phrasal power in late Middle English: some evidence concerning the verb nime(n) / take(n) [93-130], montre, dans un article fort richement documenté, que beaucoup des syntagmes phraséologiques anglais ont leur source dans le français; - T. Hunt, Code-switching in medical texts [131-147], puise dans les recettes médicales anglo-normandes, dont il est un éditeur acharné, une belle moisson d'exemples soigneusement classés; - L. Wright, Bills, accounts, inventories: everyday trilingual activities in the business world of later medieval England [149-156]; - F. Möhren, Onefold lexicography for manifold problem? [157-168], refait l'article garoil du DEAF, qui avait été manqué, faute d'avoir pris en considération les formes latines, qui abondent en normand et en anglo-normand. De nombreux exemples illustrent en outre la nécessité de tenir compte pour l'étude des formes médiévales de l'environnement culturel européen et de ne pas se limiter à une philologie étroitement nationale; - E. Weiner, Medieval multilingualism and the revision of the OED [169-174], promet que la révision de l'OED prévue pour 2010 tiendra compte de cet aspect; - L. Jefferson, The language and vocabulary of the fourtheenthand early fifteenth-century records of the Goldsmiths'Company [175-211], donne un choix significatif de termes puisés dans les registres de la compagnie des orfèvres de Londres; - W. Rothwell, Aspects of lexical and morphosyntactical mixing in the languages of medieval England [213-232], dans une contribution magistrale dresse une typologie fortement argumentée des cas de multilinguisme qu'il a relevés dans le York Memorandum Book.

Une fois fermé ce recueil, nous mesurons alors que la grande lacune du domaine français, c'est bien le très faible nombre de textes documentaires (testaments, péages, comptes, etc.) des 14e et 15e siècles qui ont été publiés. Il faudrait s'y employer si nous ne voulons pas que le français soit marginalisé dans cette recherche prometteuse sur le multilinguisme médiéval.

Gilles ROQUES

BLECUA José Manuel / CLAVERÍA Gloria / SÁNCHEZ Carlos / TOR-RUELLA Joan (eds.), *Filología e informática. Nuevas tecnologías en los estudios filológicos*, Barcelona, Milenio/Universitat Autònoma de Barcelona, 1999, 493 pp.

Con los avances de la informática, se puede decir que los estudios lingüísticos pasarán, en un futuro más o menos próximo, de ser una ciencia subjetiva y fluctuante a una ciencia exacta, aunque siempre serán precisas la inteligencia y la sensibilidad del hombre. Este libro, que se ocupa de la aplicación de soportes informáticos a las investigaciones de los distintos campos de la lingüística hispánica, deberían leerlo muchos romanistas para conocer así las múltiples posibilidades que se abren ante ellos. La obra aquí anunciada es fruto de los esfuerzos desplegados por el Seminario de Filología e Informática del Departamento de Filología Española de la Universitat Autònoma de Barcelona, centro que trabaja bajo la coordinación del prof. José Manuel Blecua y está formado por un grupo entusiasta de lingüistas afincados en Barcelona y Gerona. Llevan ya en su haber, entre otras tareas como concordancias y ediciones electrónicas, la informatización muy avanzada del diccionario etimológico de Corominas-Pascual y de la edición e informatización de los cancioneros catalanes medievales. En ambos proyectos trabajan desde los años 1992 y 1993.

El libro aquí señalado, redactado por especialistas de la mencionada universidad y por otros de diversas procedencias, está dividido en dos grandes apartados: Herramientas y Aplicaciones, que a su vez se hallan repartidos en nuevas secciones: formación de un corpus, métodos estadísticos, filología del siglo XXI, lexicografía, traducción y terminología, dialectología (dialectometría y análisis cuantitativo de los campos léxicos), diacronía y fonética. El acceso a estos trabajos puede ser al principio más o menos arduo, pero todos los autores se han esforzado por presentar los hechos de una manera asequible y lo han conseguido. No voy a relacionar los veinte

artículos de que consta el libro, todos precedidos de una introducción de los editores. Me han interesado particularmente los que tratan de la aplicación de los soportes informáticos en la investigación filológica tradicional. La contribución de Charles B. Faulhaber [183-188] sobre la enseñanza del catalán antiguo mediante la educación a distancia a alumnos de tres universidades norteamericanas (Berkeley, Santa Barbara e Irvine) muestra con viveza los escollos con que tropieza el uso de la tecnología en la enseñanza, pero también todas las grandes perspectivas. Gloria Clavería [259-280] hace ver cómo se elabora electrónicamente la documentación en el diccionario etimológico y la construcción de bancos de datos diacrónicos. María Morrás [189-210] incita con buenos argumentos a tender un puente entre el campo de la filología "artesanal" y el de la informática textual, sin caer en los excesos de los teóricos del hipertexto. El editor digital José Antonio Millán [143-164] habla, por experiencia, de las carencias en el campo de la filología española comparada con lo que ocurre en el dominio del inglés y el camino que habrá que recorrer todavía. Insisto, todos los trabajos son buenos incentivos.

Para terminar copiaré los títulos de las contribuciones de este libro, con el fin de dar así una idea de la variedad y abundancia de puntos de vista en la utilización en la investigación filologica de los soportes informáticos.

Tras un perspicaz prólogo de José Manuel Blecua, que traza la historia de la creación y consolidación del Seminario de Filología e Informática, siguen estos artículos:

Gerardo Arrarte, «Normas y estándares para la codificación de textos y para la ingeniería lingüística»; Joan Torruella y Joaquim Llisterri, «Diseño de corpus textuales y orales»; Mónica Bécue, «Análisis estadístico de textos»; Horacio Rodríguez, «Técnicas estadísticas en el tratamiento del lenguaje natural»; José Antonio Millán, «Estaciones filológicas»; Manuela Sassi «Concordancias para filólogos: en pos de la simplicidad»; Charles B. Faulhaber, «La enseñanza del catalán antiguo: Educación a distancia y bibliotecas digitales, cara y cruz de una misma moneda»; María Morrás, «Informática y crítica textual: Realidades y deseos»; Manuel Alvar Ezquerra, «La redacción lexicográfica asistida por ordenador: Dificultades y deseos»; Mari Paz Battaner, «Estructura del vocabulario a través de las definiciones lexicográficas: Las entradas re- del DRAE 1992»; Gloria Clavería, «La documentación en el diccionario etimológico»; M. Teresa Cabré, «Informática y terminología»; Juan Carlos Sager, «Reflexiones sobre los equivalentes terminológicos en traducción»; Ignacio Moreno-Torres, «Técnicas informáticas para la traducción»; Pilar García Mouton, «Dialectometría»; Francisco Moreno Fernández, «Análisis cuantitativo de campos léxicos»; José Ramón Morala, «Las bases de datos en la investigación diacrónica y dialectal»; Carlos Sánchez Lancis, «Sintaxis histórica, informática y periodización del español»; J. Listerri, L. Aguilar, J.M. Garrido, M. J. Machuca, R. Marín, C. de la Mota y A. Ríos, «Fonética y tecnologías del habla»; Dolors Poch y Bernard Harmegnies, «Informática y enseñanza de lenguas a las puertas del tercer milenio».

Los estudios filológicos con la ayuda del ordenador están afortunadamente alcanzando un florecimiento en España. No sólo este seminario, sino otros centros, muestran con sus realizaciones que las nuevas tecnologías empiezan a no ser ya tan recientes.

Germà COLÓN

Romania una et diversa. Philologische Studien für Theodor BERCHEM, herausgegeben von Martine GUILLE und Reinhard KIESLER, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 2 vol., XXIX + 967 pages.

Ces deux beaux volumes, offerts à un romaniste qui a délaissé la tour d'ivoire du Professeur pour choisir de servir la collectivité dans les responsabilités administratives, couvrent un éventail d'une largeur rarement atteinte; on peut dire que toute la palette de la romanistique est ici présente sous ses deux espèces principales, la langue et la littérature. De même, parmi les auteurs on remarque une variété très grande tant au plan de leur nationalité qu'à celui de leur prestige; les vieilles gloires y côtoient les étoiles montantes. On comprendra que je n'entreprenne pas de fixer ici la liste des unes et des autres. Disons aussi que la forte représentation de collègues de Würzburg montre que le jubilaire a su s'y faire apprécier. On retrouve là un œcuménisme qu'aurait goûté un ami de plus de trente ans de Theo Berchem, ce cher Arveiller, qui ne manquait jamais d'évoquer dans nos entretiens, celui qui avait sacrifié les joies de Falquet de Romans à l'aridité des fonctions officielles, mais auquel il n'en voulait pas pour autant.

Les auteurs des contributions ont tenu souvent à présenter un article qui leur tenait à cœur, ce qui rend difficile un résumé succinct. De plus, ces Mélanges constituent une somme de travaux universitaires d'un niveau élevé (ce qui est bien le moins) mais aussi, et c'est plus rare, un kaléidoscope grâce auquel l'on a plaisir à jouer des infinies surprises que réservent encore les études romanes à ceux qui les cultivent pour en jouir. Le genre des Mélanges a eu bien des détracteurs, qui s'étaient même regroupés dans une ligue, ligue qui dut de son côté souffrir des défections, car les choses humaines ne sont faites que d'exceptions; mais sous cette forme ils constituent un élément indispensable de la vie de notre science.

Gilles ROQUES

ŽARKO MULJAČIĆ, *Das Dalmatische*. Studien zu einer untergegangenen Sprache, Wien, Böhlau (Quellen und Beiträge zur kroatischen Kulturgeschichte, 10), 2000, 434 pages.

E. von Erdmann-Pandžić, qui dirige l'Institut für Slavistik d'Erlangen-Nuremberg, a eu la bonne idée de réunir un certain nombre des articles marquants sur le dalmate de notre collaborateur, Ž. Muljačić, auxquels on doit tant de travaux remarquables – dont les précieuses bibliographies publiées ici même (v. en dernier lieu RLiR 62, 183), qui, faute de place, n'ont pu être reprises dans ce volume. Au total, ce sont 34 articles, publiés entre 1958 et 1997, qu'offre ce livre d'aspect élégant, où ils ont été recomposés. On aura plaisir à relire des études très érudites et aussi de belles synthèses, comme la contribution publiée dans le Lexicon der Romanistischen Linguistik II, 2. Ces travaux sont importants pour qui veut étudier le contact des langues, ici les parlers dalmates, italiens et slaves. On souhaite aussi qu'ils incitent de jeunes chercheurs à ne pas négliger ces confetti de la Romania, qui font partie de notre patrimoine culturel.

Gilles ROQUES

Estudis Romànics, Revista fundada per Aramon i Serra, a cura d'ANTONI M. BADIA I MARGARIT, Volum XXII, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 2000, 397 pàgines.

Nous avons le plaisir de souligner le nouveau départ de la Revue *Estudis Romànics*, jadis fondée et dirigée par R. Aramon i Serra, auquel un hommage mérité est rendu [213-215]; c'est un ancien Président de notre Société, savant éminent et propagandiste infatigable de la Romanité en milieu catalan, notre ami A. M. Badia, qui la dirige, entouré d'une équipe où s'associent savants expérimentés et jeunes talents prometteurs. Le catalan a son mot à dire dans le concert des langues romanes; c'est comme le sarde, une langue qui ne correspond pas à un État, mais à la différence du sarde – langue attachante s'il en est et qui mérite d'être défendue par notre communauté scientifique –, elle sait se faire entendre culturellement et politiquement dans le monde, aidée qu'elle est aussi, il faut le dire, par sa proximité culturelle avec le français, l'occitan et l'espagnol, langues au milieu desquelles elle a vocation à servir de relais.

Ce numéro XXII contient de brillantes contributions d'une belle diversité: A. M. Badia, «Romania», «Romanitas», «Romanistica» [7-22] part d'un panorama historique des études romanes pour montrer que, renouvelée, la linguistique romane est plus que jamais nécessaire à notre compréhension du monde contemporain; -G. Kremnitz, Langue et Nation - une relation périlleuse. Quelques réflexions [23-28], incite à étudier et l'évolution sémantique et historique dans chaque langue de mots tels que nation, nationalisme, peuple, patrie, patriotisme; pour le français, la bibliographie des articles correspondants du TLF montre qu'on ne partirait pas absolument de zéro; - C. Pensado, Sobre la historia del ensordecimiento final [29-57], examine soigneusement les graphies médiévales en français, occitan, catalan et castillan et s'efforce de trouver des raisons aux traitements partiellement divergents dans ces diverses langues; - J.-P. Chambon, Pour la chronologie des toponymes (gallo)romans d'origine délexicale. Étude d'un type tardo-antique aquitain: Fornols [59-82], réussit avec une grande maîtrise à rendre plausible sa datation de ce type dont l'aire coïncide avec le territoire de l'ancienne Aquitaine Première; - F. Toso, L'onomastica d'origine ligure a Gibilterra [83-100], apporte une moisson d'éléments et fait souhaiter une enquête sur le yanito, le parler ligure de Gibraltar; - V. Orazi, «Die verfolgte Frau»: per l'analisi semiologica di un motivo folclorico e delle sue derivazioni medievali (con speciale attenzione all'ambito catalano) [101-138], regroupe les textes qui illustrent le motif de la jeune fille persécutée, tel qu'on le trouve dans la Manekine; - G. Tavani, Eterotopie ed eteronomie nella letttura dei canzonieri galego-portoghesi [139-153], développe surtout les cas d'eterotopie (emploi, dans une discussion sur un point appartenant à un registre déterminé, d'une donnée externe peu probante); -R. M. Mérida Jiménez, Mujeres y literaturas de los medioevos ibericos: voces, ecos y distorsiones [155-176]; - A. Fratta, Per una rilettura di Jus lo front di Jordi de Sant Jordi [177-195], avec édition commentée du poème (estramp en rima negativa), où l'on insiste sur l'influence exercée par Dante sur ce poète catalan du 15e s.; - T. Martinez Romero, De poesia i lógica corellana: comentaris a La mort per amor [197-212], aboutit à mieux cerner la personnalité intellectuelle du poète valencien, Joan Roís de Corella.

La section des comptes rendus [217-313] donne un choix très représentatif d'ouvrages importants, examinés de façon critique. J'y signale en particulier qu'on y trou-

vera un compte rendu très utile de l'important recueil de J. Veny et L. Pons, *Atlas lingüístic del domini català. Etnotextos del català oriental*, dont nous n'avons pas pu encore rendre compte. La rubrique des nécrologies, dominée par celle de Coromines, reflète bien la richesse et la diversité du monde culturel catalan.

Estudis romànics mérite une place de choix dans toute bibliothèque consacrée aux études romanes.

Gilles ROQUES

Travaux de Linguistique et de Philologie, recueil publié par Georges KLEIBER et Gilles ROQUES, Strasbourg-Nancy, Klincksieck, vol. 38, 2000, 287 pages.

La parution du t. 38 des TraLiPhi témoigne encore une fois de la qualité de ce recueil désormais indispensable pour quiconque s'intéresse sérieusement à la linguistique du français. Sept études de longueur inégale mais de valeur incontestable font preuve de la vitalité de la recherche en lexicologie, en français médieval, en occitan, en historique de la grammaire, en linguistique descriptive, en philologie. Le volume s'ouvre [7-25] sur une belle étude de Gilles ROQUES («Gresillon et les dénominations du 'grillon' en français médiéval»): à l'aide à la fois de la géographie linguistique et de ses connaissances remarquables de toute la littérature en ancien français, l'auteur montre que le gresillon est un cas (peut-être exemplaire?) d'un mot régional (de l'Ouest) qui aurait été relevé par l'auteur de Floire et Blancheflor, et qui serait passé par la suite dans la langue littéraire générale. (Fait intéressant: les premières attestations sont dans les glossaires agn., qui font partie, comme le signale Roques, du domaine des Plantagenêt. C'est encore une preuve de la perméabilité des divisions entre l'agn. et le français.) À remarquer en passant, à côté de l'importance des glossaires médiévaux, l'extrême négligence des glossaires modernes, soit ceux qui accompagnent la très grande majorité des éditions du Roman de Renart, où figure le mot sans qu'il y ait l'ombre d'une explication de la part des éditeurs. Du petit gresillon, on passe (Gabriella PARUSSA [27-50]) au sujet plus vaste des transpositions de Marie de France au XVe, et à une étude («De l'ancien au moyen français, ou comment transcrire les 'Fables' de Marie de France au XVe siècle?») de trois approches assez différentes adoptées par trois remanieurs: des textes dont on souhaiterait (avec l'auteur elle-même) que des éditions soient disponibles. Vient par la suite une étude importante de l'interrogation en français moderne par Stéphanie FONVIELLE et Marc HUG («Phrases interrogatives partielles. Une enquête d'usage linguistique» [51-82]), basée sur une enquête menée parmi des étudiants à Strasbourg, et des militaires (du contingent, et de carrière) à Draguignan, et visant à établir l'usage réel des formes interrogatives. L'on retiendra surtout une conclusion simple mais néanmoins surprenante: «la forme à l'inversion simple est moins éloignée de la pratique quotidienne qu'on ne l'aurait pensé» [76]. L'article suivant, de Jean-Pierre CHAMBON et de Philippe OLIVIER, nous offre [83-153] une esquisse de «L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay»: si le titre est déjà fort modeste vu l'ampleur du travail, le sous-titre l'est encore plus: «notes pour une synthèse provisoire». Or, il s'agit d'une reprise magistrale de l'histoire de l'auvergnat lui-même (fermement réintégré dans l'occitan), ainsi que d'un réexamen de grands problèmes de l'origine des langues romanes, des rapports entre langue vernaculaire et latin à l'époque où eut lieu «la lente ascension du vernaculaire vers la scripturalité» [105], soit du IXe au XIe siècle (observations très intéressantes sur la diglossie, sur le «latin farci» (l'Occitanie rejoint les textes plurilingues de l'Anglo-Normandie!), sur le rôle documentaire de la scripta latina rustica...) qu'on lira et relira avec profit. Cette étude est d'une importance capitale et il serait dommage qu'elle ne retienne l'attention que des spécialistes de l'auvergnat car il y a tout le long de ce travail, vraiment remarquable, des commentaires, des observations, des éléments bibliographiques (on ajoutera peut-être R. Wright à la liste déjà importante des auctoritates à consulter), susceptibles d'intéresser tous les romanistes. Les auteurs expriment le souhait que ces pages soient «instigatrices de nouvelles recherches» [84] et allant dans le même sens, nous insistons sur la liste des actes administratifs [119-125] qui permettrait déjà aux chercheurs de se lancer dans l'étude de documents souvent inconnus ou difficiles à repérer dans les fonds d'archives. Or, l'article d'OLIVIER et de CHAMBON est justement suivi par une édition du «Registre des audiences et des sentences de la justice de Dienne (Cantal)» [155-251] signée par OLIVIER (encore), J.-Cl. RIVIERE et J. VEZOLE. Celle-ci montre d'abord tout l'intérêt linguistique d'un tel texte, étant accompagnée par des commentaires suivis et bien organisés sur les différents aspects du document (par ex.: glossaire alphabétique, mais aussi classement onomasiologique du vocabulaire, avec notes lexicologiques, références aux dictionnaires d'usage, etc.), bref, édition modèle d'un texte non-littéraire. L'occitan, on le sait, n'offre pas que les troubadours si souvent publiés et republiés, et l'on a ici affaire à un témoignage très important qui du point de vue de l'histoire de la langue pendant une période quand même significative pour l'avenir de l'occitan, apporte une moisson de renseignements précieux. L'étude de Pierre SWIGGERS, «Terminologie et description grammaticales dans les Elemens ou Institutions de la langue Françoise de Jean Bosquet (1586)» présente [253-273] une description du «métalangage grammatical» utilisé par cet auteur et ajoute des éléments importants à nos connaissances d'une période déterminante (peut-être autant que le XVIIe?) pour l'évolution d'une conception de la grammaire. En fin de volume, Stefanie CERRITO, «Il manoscritto XIII.C.38 della Biblioteca Nazionale di Napoli nell'edizione Constans del Roman de Troie di Benoît de Sainte-Maure» [275-286], fournit une étude intéressante d'un ms. napolitain du Roman de Troie, jadis décrit de façon peu exacte dans les catalogues, mais récupéré par Godefroy (entre autres). L'auteur souligne l'usage qu'en fait Constans, qui a exploité ce ms. pour un nombre important de variantes dans son édition (TroieC). D'où il est évident que l'on utilisera avec prudence le travail de Constans.

David TROTTER

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Peter STEIN, Untersuchungen zur Verbalsyntax der Liviusübersetzungen in die romanischen Sprachen. Ein Versuch zur Anwendung quantitativer Methoden in der historisch-vergleichenden Syntax, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 287), 1997, 604 pages.

La grammaire historique comparée des langues romanes, un des fers de lance de la linguistique romane, n'a jusqu'ici que très peu fait appel aux ressources de la linguistique quantitative, en matière de syntaxe notamment, au regard des développements qu'elle a connus dans les domaines de la phonologie et de la morphologie, davantage explorés méthodiquement. La syntaxe resterait ainsi un parent pauvre de cette discipline, en dépit de l'énorme masse de données accumulées dont on peut regretter qu'elles ne soient pas ordonnées dans une perspective évolutive. Cette relative stagnation de la syntaxe s'expliquerait par la prédilection de la grammaire historique pour les éléments les plus aisément saisissables de la langue que sont les monèmes et les morphèmes, et contrastivement par la difficulté de son objet, qu'il soit abordé dans une perspective sémasiologique (quelles fonctions peut remplir telle ou telle forme?), ou onomasiologique (quelles formes peuvent être employées pour exprimer une fonction?), pour être replacé en contexte: joue alors la concurrence d'emplois entre formes et constructions dépendant de facteurs contextuels / stylistiques, qui peut conduire à des choix préférentiels finissant par s'imposer dans la syntaxe libre, pour devenir la norme d'usage, au sens de Coseriu, génératrice de changements pouvant affecter le système. Ce sont ces régularités préférentielles, actualisées au niveau de la parole, qui peuvent être désormais étudiées par les méthodes quantitatives et statistiques, comme le propose Peter Stein: il s'engage ainsi dans une voie relativement neuve de la grammaire historique comparée, sur les pistes théoriques ouvertes par Klaus Heger et d'autres, ayant souligné l'importance de la fréquence d'emploi des différentes formes et constructions dans l'évolution des structures syntaxiques d'une langue, et dans la lignée de monographies ayant dégagé ce facteur dans des faits de syntaxe limités (cf. entre autres Jack Autery Dabbs, «The pattern je le veux voir in 17th-century French», Language, 24, 1948, 267-279). La présente étude s'appuie ainsi sur le concept central de token-syntax: c'est dans le cadre de cette syntaxe qu'est dégagée la fréquence significative des types caractéristiques d'une langue à ses différents stades d'évolution. Après avoir donné un panorama des études statistiques menées dans ce domaine, Peter Stein définit sa méthode d'investigation comme purement descriptive, allant au-delà du pur classement et inventaire, pour mettre en relief les lignes de force d'évolution pouvant toucher le système, au regard de manifestations sporadiques, et contribuant à affiner la linguistique comparée des langues romanes. Encore faut-il faire la part du facteur stylistique, conçu comme un écart quantitatif par rapport à la norme, répondant à une intention expressive d'un auteur (diastratique) ou d'un genre (diaphasique), ou reflétant des faits syntaxiques dominants qui tendent à la régularité.

Cette approche conditionne le choix du corpus: sont ainsi considérés comme textes probants pour l'analyse, mettant en jeu les facteurs proprement syntaxiques et stylistiques, des textes suffisamment homogènes pour permettre une comparaison synchronique intralinguale aussi bien qu'une comparaison synchronique interlinguale. C'est selon ce critère qu'a été retenu un ensemble de traductions multilingues d'un texte latin conçu comme pierre de touche, reflétant, dans leur variété synchronique et leur diversité diachronique, les tendances fortes de la syntaxe: le vaste corpus des traductions romanes de la première Décade du *Ab urbe condita* de Tite-Live, circonscrit aux 14 premiers chapitres, qui offre des possibilités de comparaison remarquables en synchronie comme en diachronie, déjà exploitées partiellement par Curt Wittlin dans son recueil de traductions parallèles en six langues romanes (*Titus Livius, Ab urbe condita*, I, 1-13, Tübingen, Niemeyer, 1970. Niemeyer romanische Paralleltexte, 2). Sont ici sélectionnées un fort ensemble d'une quarantaine de traductions, dont quelques remaniements: 14 traductions françaises, 11 italiennes,

7 espagnoles, 1 catalane, 3 portugaises, 5 roumaines, échelonnées dans le temps depuis le Moyen Âge (traduction française de Pierre Bersuire, ca. 1356, base de la traduction espagnole de López de Ayala de 1396-1401 et de l'anonyme catalane avant 1438) jusqu'à l'époque moderne, en dehors des traductions espagnoles et roumaines, limitées aux 19e et 20e siècles. L'appel aux traductions est en la matière judicieux: la traduction apparaît souvent comme un véritable révélateur, au sens photographique du terme, des tendances profondes d'une langue, dont elle constitue un des moyens d'investigation privilégiés, comme nous l'avons expérimenté nous-même dans notre Thèse à propos de la traduction de l'Histoire des rois de France (Les problèmes de traduction du latin au français au XIIIe siècle à partir de l'histoire de France en français de Charlemagne à Philippe-Auguste, Thèse dactylographiée, Université de Lille III, 1978), et comme l'a remarqué le regretté Yves Lefèvre à propos des traductions médiévales de l'Elucidarium, dans une précieuse réflexion dont nous avons fait notre profit, rappelée par Peter Stein [28 1. 46], et qui justifie parfaitement son entreprise. Après y avoir rappelé que «les traductions offrent un champ de recherche privilégié à qui veut déterminer et apprécier à leur juste valeur les moyens d'expression qu'une langue met à la disposition de ceux qui l'utilisent», Yves Lefèvre y souligne en effet tout l'intérêt qu'offre l'étude comparée de traductions d'un même texte: «Si l'étude d'une traduction nous donne une juste idée de la langue d'un traducteur, celle de plusieurs traductions contemporaines doit nous permettre de déterminer un certain état de la langue à un moment donné. L'étude comparative et historique des traductions sur une longue période fera constater et évaluer les progrès et les acquisitions de la langue, bref elle en fera observer exactement l'évolution.» («La traduction du latin par un clerc français au XIIIe siècle», Atti dell'VIII Congresso Internazionale di Studi Romanzi, Firenze 3-8 aprile 1956, Firenze, 1959, II, 220). C'est dans cette perspective que s'inscrivent tout un ensemble de recherches menées depuis plusieurs années à l'université de Leuven sous la responsabilité de Willy van Hoecke, appuyées sur l'examen méthodique des traductions en ancien français et en français contemporain du De inventione de Cicéron et de la Rhetorica ad Herennium qui lui est attribué: après un aperçu au titre évocateur (Michèle Goyens et Willy van Hoecke: «La traduction comme témoin de l'évolution linguistique», Actos do XIX Congreso Internacional de Lingüistica e Filoloxía Románicas (Universidade de Santiago de Compostela, 1989) V, Gramática Histórica e historia da Lingua, 1993, Ramón Lorenzo éd., Coruña, Fundación «Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa», 13-29), études et monographies ont su exploiter méthodiquement les ressources offertes par ce corpus, dans des domaines variés de la syntaxe. Soit l'émergence des actualisateurs (Michèle Goyens: Émergence et évolution du syntagme nominal en français, Peter Lang, 1994, Sciences pour la communication, 43. À compléter depuis par Anne Carlier et Michèle Goyens: «De l'ancien français au français moderne: régression du degré zéro de la détermination et restructuration du système des articles», Théorie linguistique et applications informatiques, Actes du 16e Colloque européen sur la grammaire et le lexique comparés (24-27 septembre 1997), Jean René Klein, Béatrice Lamiroy, Jean-Marie Pierret éds., Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 24, 3-4, volume I, Louvain-la-Neuve, 1998, 77-112), ou l'évolution des possessifs (Willy van Hoecke: «Traduction et changement linguistique: une étude empirique de l'évolution des possessifs du latin au français moderne», Bien dire et bien apprendre, 13, 1996, 39-58). Remarquons que c'est également sur un corpus de traductions à partir de textes romans contemporains que Mario Wandruzska a développé, sur un autre terrain, un ensemble de réflexions stimulantes sur les tendances des langues romanes: *Sprachen vergleichbar und unvergleichlich*, Munich, Pieper, 1966. L'étude de Peter Stein n'est donc pas isolée, par son appel à la traduction comme révélateur, mais elle se signale par son ampleur, dans le paysage de la linguistique comparée des langues romanes, en exploitant pour la première fois un aussi large ensemble de traductions où le français est massivement représenté, et qui fait l'objet d'un chapitre de présentation donnant les précisions utiles sur les circonstances de leur composition, et d'un appendice synoptique présentant le texte-source et sa quarantaine de transpositions en phrases parallèles.

Ce corpus, à l'intérieur duquel est circonscrit un sous-ensemble restreint de 11 textes limité à des traductions françaises, espagnoles et italiennes, sert de support à l'objet d'investigation du travail, la syntaxe du verbe, considéré comme élément central, superordonné de la syntaxe, par son poids sémantique, structural et valenciel dans la phrase. Ce choix ne pouvait faire l'économie des problèmes souvent délicats touchant l'identification des formes verbales offrant, dans le corpus restreint, une base de 12.000 occurrences (tokens) réparties en types, problèmes récurrents auxquels sont confrontés tous les linguistes traitant de ce phénomène (cf. Johannes Muller-Lancé, Absolute Konstruktionen vom Altlatein bis zum Neufranzösischen, Gunter Narr, Tübingen, 1994, Script Oralia, 64, et notre compte rendu dans la Revue de Linguistique Romane, 59, 1995, 530-537): distinction entre formes nominales du verbe et adjectifs et substantifs verbaux; définition et délimitation des verbes auxiliaires et des périphrases verbales modales, temporelles et passives; distinction entre actants et circonstants: autant de questions faisant l'objet de mises au point méthodologiques pour établir des critères clairs de repérage et de classification.

C'est cette population de verbes, au sens statistique du terme, qui fait l'objet de collectes quantitatives soumises au test du X², permettant de mieux apprécier la signification des écarts. Ces collectes sont consignées dans des tableaux récapitulatifs et commentées et illustrées dans des analyses d'extraits exemplaires strictement adaptées et subordonnées à leur objectif. Sont ainsi examinés systématiquement les paramètres mis en jeu par les formes verbales dans les traductions de référence:

- fréquence des verbes selon leur tokens, leurs types, leurs formes (finies vs. non finies), leurs fonctions syntaxiques dans la phrase (principale, subordonnée objet, adverbiale ou adjective); concurrence entre formes finies et formes non finies du verbe dans les fonctions subordonnées, l'analyse détaillée d'une phrase-étalon de Tite-Live permettant d'apprécier la palette des traductions.
 - les verbes selon leurs fonctions dans les subordonnées complétives, où jouent:
- la concurrence entre infinitif et subordonnée objet, dans certaines conditions, mais aussi:
- l'influence des verbes régisseurs, en fonction de leur nombre et de leur type les *verba dicendi* étant les plus nombreux chez Tite-Live, comme introducteurs du récit, et la proposition infinitive (*Accusativus cum infinitivo*) y étant privilégiée;
- le statut du sujet, identique à celui de la principale, ou latent dans les constructions à infinitif, non sans que soit examiné le rapport entre constructions directes et prépositionnelles (\hat{a}/de , a/di, etc.).
- les périphrases verbales, dont le statut est à nouveau précisé (cf. la précieuse note 44, p. 169): de fréquence relativement faible, elles peuvent être modales, pour

répondre à de multiples modalités ou aspects explicites ou implicites du latin, temporelles avec *aller* et *venir*, ou passives, répondant dans l'ensemble à un essai embryonnaire et partiellement abouti de reconstruction du système verbal du latin.

- les constructions verbales en fonction de sujet, de fréquence mineure:
- dans les *verba dicendi* à sujet réflexif ou passif, plus largement répandues dans les langues romanes autres que le français, disposant du pronom indéterminé *on*;
- dans les constructions impersonnelles du type *il advient*, limitées à l'expression de l'événementiel du récit ou en équivalence des adverbes *saepe*, *forte*.
 - avec la copule être du type il est certain que / è manifesto che...
- dans la construction c'est que et constructions apparentées, particulièrement propre au français, qui touche l'ordre des mots et les possibilités de postposition du sujet;
 - dans l'infinitif substantivé, rare, restreint au roumain.
- les fonctions de type adverbial, relativement indépendantes du verbe principal, réalisées sous forme d'adverbes de lieu, de temps, de modalité, ou de verbes aux constructions variées dans l'expression du but, de la cause (où peut intervenir le participe présent), du temps (dont l'ablatif absolu du latin), le phénomène nouveau étant l'émergence des formes nominales en fonction circonstancielle, dont en particulier l'infinitif.
- les fonctions de type adjectival, où relative et participe passé se partagent le terrain.

Est donc exposé méthodiquement un vaste panorama des constructions transposant les syntagmes verbaux du latin, qui autorise une conclusion synthétique portant sur les paramètres dégagés: tendances diachroniques, caractéristiques et différences des langues romanes en jeu, emploi fonctionnel des formes en présence, influence du modèle latin.

En diachronie s'observe une nette tendance à l'accroissement, même irrégulière dans le temps et variable selon les langues, des formes non finies du verbe. Sur le plan contrastif, le français se distingue par sa plus haute fréquence d'infinitifs dans tous les domaines, jusqu'aux constructions périphériques; et la tendance à la parataxe, accentuée en français moderne, au regard de l'italien, qui se signale par l'emploi des formes verbales finies et la persistance des constructions latinisantes; l'espagnol, au développement plus lent, accorde une place importante aux constructions circonstancielles, recourant à l'infinitif dans la version moderne; le roumain se singularise par la faible part des constructions nominales en comparaison des constructions des autres langues, excepté l'infinitif substantivé, cette position reflétant son appartenance à l'aire linguistique balkanique. Globalement, les formes nominales gagnent du terrain dans l'expression des circonstants, avec l'infinitif qui s'impose de plus en plus dans des constructions inconnues du latin. À sa manière, enfin, la monographie de Peter Stein est une contribution à l'histoire de la traduction, la question fondamentale se posant de savoir dans quelle mesure les différentes traductions sont influencées directement par le texte-source ou si elles suivent des courants de relatinisation. L'étude, en ce sens, confirme les grandes lignes d'une histoire de la traduction du latin dans les langues romanes, histoire qui reste à faire, mais dont on perçoit les linéaments à travers tout un ensemble d'articles et de monographies, pour le français et l'italien du moins: après une période où les traductions dénouent la forte hiérarchisation du latin, où l'on passe du plan vertical, hypotaxique, fortement hiérarchisé, au plan horizontal, parataxique, linéarisé, dont témoignent nombre de traductions du 13° siècle, comme nous l'avons souligné (Cf. la conclusion de notre Thèse, op. cit., II. La traduction de Pierre Bersuire et de ses continuateurs reste encore très parataxique, comme dans la phrase illustrative en F1'15), s'observe au 16° siècle un fort courant de relatinisation qui touche les traductions françaises, et plus encore les traductions italiennes, imitant les constructions latines au-delà du modèle, dont témoigne en particulier la promotion de la proposition infinitive (*Accusativus cum infinitivo*).

Encadré par un fort appareil méthodologique, appuyé sur un vaste corpus homogène, référant à une riche bibliographie, rayonnant dans ses applications, le présent travail ouvre, par l'ampleur de ses enquêtes, une voie relativement neuve en grammaire historique des langues romanes, également pour l'étude d'autres parties du discours. Il peut encore être affiné, et Peter Stein lui-même s'y emploie, dans une communication sur «Les premières traductions en français de Tite-Live (14e-16e siècles) comme témoins de l'évolution du moyen français vers le français (pré-)moderne», au colloque du Millenium organisé par l'Université McGill de Montréal en octobre 2000, sur le thème «Traduction, Dérimation, Compilation, Phraséologie», illustrant, une fois encore, le rôle de la traduction comme révélateur des tendances profondes d'une langue. C'est là une des directions - la traduction intralinguale - où peut se développer ce type d'étude, et nous y contribuons, pour notre part, au même colloque, entre autres, l'autre direction étant la traduction interlinguale à partir du texte-source, illustrée ici. On ne peut que souhaiter que cette seconde voie soit empruntée par d'autres chercheurs, mais il est vrai que l'on a affaire, dans cette monographie, à un corpus privilégié, en dépit de ses disparités (sur-représentation des traductions françaises et italiennes au regard des autres traductions). On pourrait songer à d'autres corpus au moins aussi vastes: on connaît l'immense succès de la Legenda aurea de Jacques de Voragine, retracé en partie par le recueil Legenda aurea: sept siècles de diffusion, Actes du colloque international sur la Legenda aurea: texte latin et branches vernaculaires, Brenda Dunn-Lardeau éd., Montréal, Bellarmin - Paris, Vrin, 1986, Cahiers d'Études Médiévales, Cahier Spécial 2); la complexité de la tradition manuscrite du texte-source (quelque 1.000 manuscrits répertoriés par Barbara Fleith, qui opère un premier classement dans l'article inaugural de ce volume et en donne une version élaborée dans Studien zur Überlieferungsgeschichte der lateinischen Legenda aurea, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1991. Subsidia hagiographica, 72), comme celle des traductions vernaculaires dans les manuscrits et imprimés, pour le français comme pour les autres langues romanes (éclairée cependant, dans le premier cas, par l'ouvrage récent de Brenda Dunn-Lardeau pour ce qui concerne la postérité de la traduction de Jean de Vignay chez Jean Batallier, v. ici RLiR 62, 565), rendraient, pour l'instant, la tâche plus ardue... mais un autre chantier pourrait s'engager, sur le modèle élaboré par Peter Stein, confortant, avec l'appui de relevés statistiques, la grammaire historique comparée des langues romanes.

Claude BURIDANT

Joachim LENGERT, Romanische Phraseologie und Parömiologie. Eine teil-kommentierte Bibliographie (Von den Anfängen bis 1997), Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2000, deux volumes, XXXIX + 1-1112 et XXIV + 1113-2132 pages.

Les proverbes et les locutions ont été l'objet d'études nombreuses dans le dernier quart du siècle qui s'achève. En particulier les linguistes et les littéraires ont abondamment travaillé ce champ, qui était plutôt l'apanage des folkloristes. Ceux-ci ont constitué des bibliographies, souvent relayées par des sites Internet. J. Lengert a pensé qu'il était nécessaire que les travaux des Romanistes et des Linguistes bénéficient des mêmes traitements. Il a donc voulu publier une bibliographie exhaustive des études, première étape avant la confection d'outils plus modernes.

Une sobre introduction décrit les buts poursuivis [XV-XVI]. Le champ exploré a été délimité d'une façon très large, en incluant, outre les unités phraséologiques, les comparaisons, les collocations, les phraséologismes grammaticaux; le travail fourni suscite l'admiration par la richesse des matériaux et la précision des informations données.

Après les études portant sur plusieurs langues et des inventaires de proverbes comparés [1-74], le classement est organisé par langues. On a ainsi le français [75-736], l'italien [737-1112], le catalan [1113-1177], le portugais [1178-1325], le provençal [1326-1382], le rhéto-roman [1383-1407], le roumain [1408-1515], le sarde [1516-1522], l'espagnol [1523-2006]. À l'intérieur de chaque subdivision linguistique une grille fait se succéder les études théoriques, les collections de proverbes, les inventaires des proverbes dans la littérature, les diverses variétés de phraséologismes, les proverbes et les locutions dans l'ancienne langue puis dans les régions. On devine que la répartition des études à l'intérieur de cette grille n'a pas manqué de poser des problèmes.

J'ai choisi de tester la fiabilité de cet outil de travail à partir des données galloromanes. Voici les commentaires que sa consultation m'inspire.

Les erreurs matérielles sont très rares: 42 Schmidt-Radefeldt n'est pas à son ordre alphabétique; - 1039, D'Alcripe appartient au 16° et non au 17° s.; - 2558 et 3989, les comptes rendus de Sandqvist et de Skårup concernent le 3990; - 2687 lire sans doute situationnels; - 3667, la rec. ds ZRPh 112, 512 manque; - 3703, lire Payen, Jean-Charles; - 3953, lire asseveration au lieu d'asservation; - 3920 confond Wace et Gace Brulé; - 3921, modifier la date de la Belle Helaine de Constantinople en mil.14° s.; - 3928, faire passer la Danse macabre ds le mfr.; - 3932, modifier la date des Miracles de Nostre Dame [par personnages] en 14° s.; - 3938, dans les Rec. lire RLiR au lieu de RLaR; - 3943, modifier la date de Tristan de Nanteuil en mil. 14° s.; - 4100 et 17145 lire Nezirović au lieu de Nezirovič; - pagar(e) di doppioni se trouve avec une référence différente en 7085 et 7207; - 10371 est la version traduite en portugais d'un ouvrage paru en italien en 1991; - 11659-660 concernent Auxerre, indûment rangé en provençal; - 11682 lire pot au lieu de por ; - 13119 ce Gubbio est-il vraiment sarde? - P. 2007a donner à cet abbé Guillaume son prénom, qui est Paul, et le placer p. 2061b.

L'énumération mécanique des comptes rendus pour maints ouvrages est un peu luxueuse; ainsi 2272, 2757, 3215 répètent la liste des 10 comptes rendus des Mélanges d'étymologie cynégétique de Tilander; - dans les éditions, il y a du superflu à énumérer pour les Proverbes de Salomon de Sanson de Nantuil des éditions fragmentaires (3832) ou inaccessibles (3833), des travaux devenus obsolètes et hors du sujet (3835; 3836). Dans le cas de 4408, c'est le titre de l'article «Notes sur l'ancienne expression un saintier d'argent», qui vaut au mot saintier «tige de métal à laquelle s'attachent les signets qui marquent les pages» sa présence ici.

Le souci de donner aussi les locutions conjonctives n'implique pas de répertorier les études qui commentent le mode qui suit après que (2498-2514) ou jusqu'à ce que (3100-3105); inversement on s'attendrait trouver les thèses suédoises de L. Lindvall, Sempres, lues, viste et leurs synonymes, de G. Löfgren, Étude sur les prépositions françaises od, atout, avec. On pouvait faire un sort aux particules séparées en ancien français cf. l'article de C. Buridant ds Romanistique-Germanistique, 1987.

Des renvois auraient permis de retrouver des articles traitant de mêmes sujets, ici dispersés: 3220 cf. 4400; 4018 cf. 4159; 4029 cf. 7082; 4057 sqq. cf. 355, 370 et 3960 (d'ailleurs ce 3960 est la même chose que le 4117); 4119 sqq. cf. 7036-37; 4136 cf. 3592, à compléter par les *Nouvelles études* ... du même S. Andersson; peut-être 7119 et 7191; - d'insérer des locutions comme après 3982 faire à Dieu barbe de paille citée en 374.

On peut apporter quelques compléments: 2240-41 des mêmes auteurs, Calbris et Martins-Baltar ajouter Le corps dans la langue, Niemeyer, 1997; - après 2654 ajouter ceint sur le cul (et sanglé jusqu'au col) cf. O. Jodogne ds MélWartburg 1968, t. 1, pp. 438-440; - 3117 ajouter chaud lapin ds MélBaldinger 588; - 3207-08 Montjoie Saint-Denis ajouter au moins A. Lombard-Jourdan, «Montjoie et saint Denis!», 1989; - 3217 sur ne pas se moucher du coude v. TraLiPhi 31, 390; - 3632 à pp. 152-154 ajouter et 206; - 3851 sqq. pour les proverbes ds les chansons de geste ajouter B. Guidot, Recherches sur la chanson de geste au 13e s. (cycle de Guillaume d'Orange), t. 1, pp. 510-527 et J. Subrenat, Étude sur Gaydon, pp. 168-171; - 3886 ajouter S. Panunzio, Baudouin de Condé, pp. 123-127; - 3887 sqq., on s'étonne de ne pas trouver mentionnés les index des éditions de M. Roques dans les CFMA (Chrétien de Troyes, Roman de Renart, Jean Maillart) ou dans les Textes Litt. Fr. (Estoire de Griseldis), qui se terminent par une rubrique proverbes et expressions; - pour pendre en aines 3971, v. la note d'A. J. Holden au v. 3048 de son éd. d'Ipomedon et M. Nezirović, Le vocabulaire dans... Thèbes, 63; - pour s'ame est passee outre le dan 3973-74 v. les notes d'A. Henry ds BodelNicH 1332 et de R. Berger ds ChansArtB 14, 66; - 4005 ajouter C. Seebass-Linggi, Lecture d'Erec, 1996, pp. 224-25; - 4015 sur ploier le corjon v. R 18, 629; - 4023 ajouter RLiR 58, 415-16; - 4044 v. R. O'Gorman ds MélKeller 475-488; - ajouter, après 4260, George Chastelain, Le Temple de Bocace, éd. S. Bliggenstorfer, p. 238; - 4275 l'édition des Nouvelles Récréations par K. Kasprzyk contient une table des proverbes, pp. 336-341, et un relevé des expressions et métaphores, pp. 343-355; - ajouter, après 4285, Gace de la Buigne, Roman des Deduis, éd. Å. Blomqvist, pp. 525-29; - ajouter, après 4288, Le Grand parangon des nouvelles nouvelles, éd. K. Kasprzyk, pp. 347-357; - ajouter ensuite C. Oulmont, Étude sur la langue de Pierre Gringore, pp. 137-141; - ajouter, après 4321, M. Cressot, Le vocabulaire des Quinze Joyes de Mariage, pp. 102-04; - ajouter, après 4363, l'édition de M.-M. Ival du Beufves de Hantonne (en prose), pp. 322-23; - ajouter, après 4366, l'édition de N. Laborderie de Florent et Octavien, pp. 771-79; - ajouter ensuite l'édition de R. Stuip de l'Histoire des Seigneurs de Gavre, pp. XLII-XLIII; ajouter, après 4369, l'édition de R. Deschaux de Michault Taillevent, pp. 431-33; ajouter, après 4378, Renaut de Montauban, éd. P. Verelst, qui contient une liste des parémies pp. 1045-1051; - ajouter, après 4382, l'édition de M. Schnerb-Lièvre du Songe du Vergier, qui contient une liste des proverbes, adages et expressions populaires, t. 2, pp. 406-408; - ajouter, après 4382, Turnèbe, les Contens, éd. N. B. Spector, pp. XLVIII-LI et 185-88; - après 4648, on pouvait ajouter P. Rézeau, Le parler rural de Vouvant, qui contient passim des rubriques locutions; - après 4819, on pouvait ajouter G. Aub-Büscher, Le parler rural de Ranrupt, qui contient passim des rubriques locutions; - ajouter, après 4879, R. Mikus-Perréal et M. Perréal, «Le parler du pays de Gex autrefois» in The Georgetown Journal of Languages and Linguistics, 1 (1990), pp. 179-208, en particulier 197-201; - ajouter, après 5482, R. Chaudenson, Lexique du parler créole de la Réunion, t. 1, pp. 310-328; - ajouter, après 9265, F. Ettori, Anthologie des expressions corses; - ajouter, après 13094, E. Blasco Ferrer, Storia linguistica della Sardegna, qui part des formes de 50 proverbes

Plus généralement les dictionnaires linguistiques (FEW, DEAF, TL, TLF, etc.), mais aussi les dictionnaires généraux, techniques, patois, argotiques fournissent à la pelle des locutions. Il en va de même des notes et des glossaires des éditions critiques (et de leurs comptes rendus). L'immensité du domaine fera reculer le plus téméraire des lexicographes. Il n'y aura jamais un dictionnaire des locutions et expressions, construit sur les bases de cette bibliographie. À l'inverse on peut imaginer une banque de données construite à partir de cet ouvrage. Mais elle devra partir des mots. Le présent ouvrage se limite à fournir un index des érudits, auteurs des ouvrages ou articles cités. Un simple index des mots apparaissant dans les locutions ou proverbes relevés dans les titres cités, sans doute très souhaitable, aurait largement alourdi le volume du livre. Face à l'étendue des matériaux à brasser, la fragmentation par langues, par domaines (proverbes, locutions, syntagmes, tours adverbiaux, comparaisons, valeur minimale) et par angles d'approches (folklore, lexicographie, syntaxe, pragmatique, linguistique générale ou comparée, littérature) a encore de beaux jours devant elle. Plus que de fusions, nous avons besoin de passerelles. L'un des mérites de cet ouvrage est d'en être une, qui fait aussi mesurer l'ampleur des gouffres insondables qu'elle devra faire franchir. On s'accordera avec J. Lengert pour souhaiter qu'à l'avenir les nouvelles technologies puissent apporter leur concours dans le travail ingrat de la documentation.

Gilles ROQUES

John HAJEK, *Universals of Sounds Change in Nasalization*, Oxford (UK) - Boston (USA), Blackwell, Publications of the Philological Society, 31, 1997, 254 pages.

L'évolution historique de la nasalisation distinctive vocalique dans les langues du monde a fait l'objet, dans les années 1970, de nombreuses recherches parmi les linguistes qui s'intéressaient aux universaux phonologiques. Les contraintes formelles de la phonologie générative semblaient de moins en moins adéquates pour résoudre les problèmes posés par les changements phonétiques, et l'intérêt s'est porté plutôt vers l'établissement de restrictions «universelles», fondées sur l'observation d'un grand nombre de langues. La nasalisation distinctive se prête particulièrement à cette étude, car c'est un processus très répandu, qu'on croit généralement assez simple: nasalisation de la voyelle puis disparition de la consonne nasale: ex. cantare > chanter.

Les formalisations dont disposent maintenant les phonologues ont beaucoup changé au cours des vingt dernières années. John Hajek, «lecturer» en italien et chercheur en linguistique à l'Université de Melbourne, a approfondi les travaux des «uni-

versalistes» (Chen, Foley, Lightner, Ruhlen, Schourup, Hombert et autres). Il a reformulé des faits qui faisaient problème, la méthodologie étant encore floue à ce sujet: p. ex. à propos du lieu d'articulation de la consonne nasalisante. L'avancée continue de la recherche en phonétique expérimentale permet d'établir des schémas d'évolution plus sûrs.

Cet ouvrage, version revue et complétée d'une thèse de D. Phil. d'Oxford, est fondée sur d'abondantes données, tirées de langues diverses, avec considération particulière pour les dialectes romans du nord de l'Italie. Hajek évalue l'exactitude des propositions «universalistes» et les possibilités qui s'offrent à la formalisation phonologique pour décrire les changements phonétiques. Il examine dans quelle mesure interviennent les facteurs prosodiques et se fonde sur la phonologie autosegmentale, une des phonologies postgénératives (non linéaires), qu'il juge très efficace pour expliquer p. ex. les allongements compensatoires ou les problèmes de structure syllabique.

Dans le chapitre 1 [4-31], l'auteur examine les bases théoriques des modèles de changement phonétique et montre l'intérêt d'une extension des investigations à la phonologie lexicale. Le chapitre 2 [32-53] indique la méthode suivie et justifie le choix d'exemples. Le chapitre 3 [54-82] présente les apports respectifs de la diachronie et de la synchronie pour expliquer le passage de la nasalisation à la disparition de la consonne nasalisante. Les chapitres 4 à 7 évaluent l'importance respective des facteurs susceptibles de conduire à la nasalisation vocalique distinctive: durée et qualité vocalique, présence/absence de l'accent [83-115], aperture des voyelles [116-136], structure syllabique et rôle de l'entourage [137-160], lieu d'articulation [161-179]. Après avoir établi la nature et la distribution des changements dans chaque cas observé, H. cherche des explications phonétiques et constate certaines interactions entre différents facteurs qui ont pu favoriser le développement du processus. Dans le chapitre 8 [180-202], il montre que la réduction de la consonne nasalisante est graduelle, avec des étapes intermédiaires, sans doute liées aux structures syllabiques. Il fait état de contre-exemples dans les dialectes du centre et du sud de l'Italie (ex. lana > [lã:] «laine») et tente de les concilier avec les données dialectales du nord. La conclusion [203-214] résume ses propositions pour dégager des tendances universelles, élargit le champ d'investigation (ex. rapports avec la grammaire) et esquisse d'autres pistes de recherche.

La bibliographie est très fournie: près de 600 titres. Une carte permet de localiser les dialectes italiens choisis comme exemples. Les tableaux synthétiques sont généralement clairs (dans le schéma p. 116, il manque le chiffre 1 devant b). On apprécie les listes qui terminent l'ouvrage: figures, tables, abréviations, auteurs cités, langues, dialectes et variétés de langues qui ont fourni des exemples. Nous en comptons 86 (dont le breton, le franco-provençal, l'occitan, le portugais et six variétés d'espagnol), ce qui est considérable. On peut pourtant regretter que les voyelles nasales du français canadien, dont le système, plus complexe que celui du français standardisé, a été bien étudié (Gendron, Charbonneau, Léon, etc.), ne fassent ici l'objet que de brèves références.

Cet ouvrage compact a été, pour nous, assez difficile à lire, surtout à cause de la densité des exposés, de la condensation des données, de l'abondance des sigles et des abréviations qui caractérisent les formalisations actuelles. Il faut se reporter aux notes, qui éclairent un peu la terminologie mais qui sont difficiles à consulter car elles sont regroupées à la fin [215-226].

Nous avons apprécié la discussion de certaines assertions «universalistes», p. ex. à propos de la chronologie des nasalisations en ancien français. Ainsi Chen fait tenir en six lignes [117] les minutieux développements de Straka (in *RLiR* 19, 1955, 245-274) concernant la chronologie des nasalisations en ancien français. Hajek estime avec raison que le beau schéma de Chen, «apparently uniform», masque de nombreuses difficultés. Se fondant sur des expérimentations phonétiques, il critique aussi, à juste titre, l'hypothèse selon laquelle les voyelles «low» (ex. [a]) seraient par nature «more nasal» que les voyelles «mid and high» à cause d'une corrélation inverse entre le degré d'ouverture du voile et l'aperture, phénomène qui serait, paraît-il, «universel». L'interaction entre la nasalité et l'aperture est sans doute beaucoup plus compliquée qu'on ne l'a cru jusqu'à présent.

Ajoutons qu'une fois établie la nasalité distinctive dans une langue, certaines fluctuations peuvent rappeler des variantes de timbres anciennement attestées. En français contemporain, on relève des timbres intermédiaires entre *an/on*, *in/un*, *in/an*: p. ex. *c'est bien* prononcé presque comme *c'est bian* paraît «plus jeune, plus branché, plus désinvolte» (Fónagy et Boulakia 1989). Les aspects sociolinguistiques et phonostylistiques ne sont pas pris en compte dans la thèse de Hajek, et on peut le comprendre, étant donné l'ampleur de la tâche.

Nous ne pouvons que nous réjouir de constater un retour aux méthodes de Georges Straka, qui s'appuyait à la fois sur la dialectologie, sur la phonétique historique et sur l'expérimentation, approches que nous estimons complémentaires de l'approche phonologique. Nous voici loin des polémiques stériles. Les observations diachroniques, quand leur méthodologie permet de procéder ensuite à des comparaisons, expliquent certains processus phonologiques de la dérivation synchronique. Cet ouvrage illustre bien la nécessité de faire interagir diverses sous-disciplines linguistiques pour rendre compte, de façon satisfaisante, de phénomènes qui ne sont simples qu'en apparence.

Fernand CARTON

CORNELIA FEYRER, Modalität im Kontrast: Ein Beitrag zur übersetzungsorientierten Modalpartikelforschung anhand des Deutschen und des Französischen, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1998, 311 pages.

Mis à part le cas spécial d'un article de Georg von der Gabelentz, republié et commenté en 1977, la bibliographie du présent ouvrage comprend environ 400 titres dont aucun n'a paru avant 1969, date de la publication de la thèse de Harald Weydt (Abtönungspartikel. Bad Homburg, Gehlen 1969). C'est en effet ce travail qui a ouvert le chemin à la recherche abondante dans le domaine de ce type d'«invariables difficiles», pour reprendre le titre du «Dictionnaire allemand-français des particules connecteurs, interjections et autres 'mots de la communication'» (Nancy 1995 sqq.) élaboré par le Groupe de Lexicographie Germanique de l'université de Nancy II.

Weydt a le mérite d'avoir mis en exergue la valeur communicative des particules modales, condamnées pendant longtemps par les grammairiens et les professeurs de langues comme pures et simples chevilles à éviter et considérées traditionnellement comme une particularité de certaines langues telles que l'allemand et l'ancien grec. Leur réhabilitation a contribué à la constitution de trois approches linguistiques parfois convergentes mais pour la plupart du temps indépendantes les unes des autres: a) les analyses consacrées aux fonctions des particules dans une seule langue; b) les études contrastives (on ajoutera à la bibliographie de Feyrer l'ouvrage de Stefania Masi: Deutsche Modalpartikeln und ihre Entsprechungen im Italienischen. Äquivalente für doch, ja, denn, schon und wohl. Frankfurt am Main: Peter Lang 1996); c) les recherches, encore rares, qui adoptent un point de vue résolument traductologique.

L'ouvrage de Cornelia Feyrer, s'insérant explicitement dans ce dernier groupe, ne peut pas encore s'appuyer sur une tradition bien établie. C'est pour cette raison que l'auteur discute soigneusement dans la partie introductive les fondements méthodologiques (faisant une large place au concept de modalité) de même que les bases textuelles de son analyse.

Le livre est centré sur l'étude de la particule modale allemande doch et de ses possibles correspondances françaises. Dans un premier temps, Feyrer commente les exemples donnés par Gerhard Helbig dans son Lexikon deutscher Partikeln. Malgré le nombre considérable d'emplois cités, la liste de Helbig s'avère bien loin d'être exhaustive. Feyrer juge donc nécessaire de procéder à une classification plus complète. Elle part de l'hypothèse qu'au niveau sémantique la particule modale doch est dotée d'un potentiel adversatif dont l'intensité peut, cependant, varier considérablement. Étant donné que l'intensité a d'importantes répercussions sur la manière de traduire doch elle plaide, exemples à l'appui, pour une meilleure prise en considération de la gradation d'adversativité. L'intérêt de l'analyse réside naturellement dans le fait que la particule allemande doit souvent être rendue par des procédés syntaxiques ou par l'intonation et non par un élément lexical français. Comparez p. ex.: Diesen Plan haben wir doch neulich schon besprochen - On n'a pas déjà discuté de ce projet ? (changement du type de phrase: affirmative > interrogative, p. 132); Das ist doch die Höhe - ça, c'est vraiment le comble (mise en relief, p. 150); Du bist doch kein Kind mehr! - Mais tu n'es plus un petit enfant, quand même! ('encadrement modal', p. 151); Wann haben Sie doch das letzte Mal eine Kolik gehabt? - C'était quand déjà, votre dernière colique? (dislocation, p. 154). Dans les chapitres principaux intitulés 'doch en déclarative et exclamative' et 'doch en interrogative' Feyrer commente les occurrences tirées de son propre corpus qui se compose de textes littéraires allemands du XXe siècle et des traductions françaises correspondantes. Ce matériel documentaire permet à l'auteur d'établir une gamme impressionnante de «recettes» qui pourront servir de source d'inspiration aux futurs traducteurs.

Les résultats sont présentés dans le résumé sous forme de tableaux systématiques [263-276] qui vont réjouir les traducteurs à cause de la grande variété de solutions proposées mais qui auront sans aucun doute de quoi décourager les lexicologues – et les apprenants francophones de l'allemand.

Wolfgang PÖCKL

DOMAINE ROUMAIN

Alexandru NICULESCU, *Individualitatea limbii române între limbile romanice. 3. Noi contribuții*, Clusium, 1999, 349 pages.

Suite aux deux premiers volumes de *Individualitatea limbii române între limbile romanice*, dont le premier, *Contribuții gramaticale*, de 1965, et le deuxième, *Contribuții sociolingvistice*, de 1978, le présent recueil d'études apporte une contribution essentielle à l'étude de l'histoire et de la structure de cette langue romane orientale qu'est le roumain.

L'intérêt de cet ouvrage, plaidoyer pour la romanité spécifique du roumain, est de dépasser le cadre strict des structures linguistiques par la prise en considération des données sociolinguistiques, historiques et socioculturelles.

En continuant et même en modifiant la perspective de ses recherches poursuivies entre 1960 et 1980, le professeur Alexandru Niculescu renferme dans ce volume des études profondément originales et intéressantes (élaborées et publiées de 1960 à 1998), qui décrivent la place du roumain parmi les langues romanes.

Ce faisant, il exploite la conception de Matteo Bartoli (1945), pour lequel: «il romeno è, in certo modo, il più latino e il meno latino fra i linguaggi neolatini» et celle du romaniste roumain Sextil Pușcariu (1937), postulant que le roumain est «autrement roman» que les parlers romans d'Italie, de France ou d'Espagne.

Les hypothèses fondamentales défendues dans cet ouvrage, telles que l'auteur lui-même les souligne dans son *Avant-propos*, sont les suivantes:

- (1) La contribution de l'élément slave à la romanité du roumain. Les longs rapports historiques avec le slave commun, surtout avec le slave méridional, ont eu lieu dans la période de constitution du roumain (du VIIe au VIIIe siècle); plus tard, des contacts avec les langues slaves avoisinantes ont déterminé l'individualité romane sui generis du roumain. C'est que, selon Alexandru Niculescu, il y aurait «des évolutions communes slavo-romanes en roumain», l'élément slave pénétrant jusqu'aux plus profondes structures formelles et mentales.
- (2) Le triple rapport latinité-romanité ne saurait être compris sans l'examen de la formation du roumain au Nord et au Sud du Danube, dans un territoire au-delà de ce qu'on a nommé la Dacia Romana. Ainsi, la romanisation primaire, latine, impériale se continua-t-elle par une roumanisation vers l'Est, vers le Sud-Est, vers le Nord, due aux migrations pastorales roumaines. L'auteur envisage ainsi le concept de continuité daco-romane dans une perspective plus large, qu'il nomme continuité mobile. Dépassant la formule de Dacia Romana Antiqua, mise en circulation par Carlo Tagliavini, l'auteur plaide pour une Romania Antiqua enrichie par une Romania Nova.

Le roumain a ainsi étendu l'aire de la romanité en «romanisant» des territoires que les soldats de l'Empire Romain n'ont jamais connus.

(3) Une approche analytique nouvelle est toujours nécessaire pour expliquer les éléments latins savants du roumain.

L'auteur considère que les contacts indirects avec la culture latine se sont produits avant le XVIIIe siècle, fait qui expliquerait la pénétration en roumain des mots autumnus, rubeus et l'origine de creştin, păşune, par exemple.

(4) L'un des acquis originaux de ce livre vise l'évolution du latin vers le roumain dans la perspective socioculturelle.

L'auteur plaide pour l'idée que l'histoire d'une langue n'est rien d'autre que l'histoire socioculturelle de la communauté qui emploie cette même langue.

(5) L'auteur se fait une dette morale d'évoquer certains de ses maîtres. On lira avec émotion et intérêt les portraits de Sextil Puşcariu, Iorgu Iordan, Alexandru Rosetti, Leo Spitzer et Alf Lombard.

Le plaidoyer chaleureux pour la *romanité du roumain* constitue la première section du livre, celle qui intéressera le romaniste par sa perspective historique englobant les résultats des recherches entreprises par des historiens, des linguistes, des anthropologues, des sociologues et des ethnologues.

La conquête de la *Dacia Felix* au II^e siècle (101-102, 105-106), la spécificité du latin parlé dans les régions carpato-danubo-balkaniques, la fin de l'occupation romaine en 271, l'arrivée des Goths et des Slaves (aux VI^e-VII^e siècles), l'invasion des Avares et des Magyars (aux XI^e-XII^e siècles), le rôle de Byzance et de l'orthodoxie, les rapports avec l'Orient gréco-slavo-byzantin, la «continuité mobile» dans un espace constitué par la *Romania antiqua* et la *Romania nova*, tous ces éléments mettent leur sceau sur la romanité du roumain.

Alexandru Niculescu défend l'hypothèse que «le roumain s'est constitué en romanité sans l'aide fondamentale de la latinité» (75), donc dans un espace culturel extérieur au continuum latin. Le latin qui est à la base du roumain n'a bénéficié que dans une petite mesure du soutien de l'école, de la culture, de l'administration romaines; également, il n'a pas été encouragé, complété, corrigé et continué par le latin ecclésiastique du christianisme catholique.

L'époque dite *latine* prend fin vers les IIIe-IVe siècles. Pourtant «la vie latine», «la vie romane» continue au Nord du Danube; en témoignent les cimetières chrétiens, les vestiges latins de Transylvanie et même des données économiques concernant l'activité des mines des Carpates de l'Ouest (les «Monts Apuseni») qui, aux IVe et Ve siècles travaillaient encore pour l'Empire Romain. Les travaux des philologues roumains Al. Philippide et H. Mihăescu ont montré que les rapports avec Rome se sont maintenus (par la Dalmatie, par la Via Apollonia) jusqu'aux VIe-VIIe siècles.

L'époque romane commence vers le Ve siècle, lorsque, par l'effondrement de l'Empire romain d'Occident, la Dacie entre dans la sphère gréco-latine de l'Empire romain d'Orient. Byzance devient ainsi, selon les dires de N. Iorga, un substitut de Rome et la continuité est sauvegardée. La romanité orientale (du Nord et du Sud du Danube) se développe dans un milieu gréco-byzantin.

Le rôle du superstrat slave est fondamental dans la constitution du roumain. L'arrivée des Slaves, dès les VI°-VII° siècles, détermine la fermeture de la romanité orientale dans les limites de la Péninsule Balkanique. Comme on le sait, le roumain doit à la contribution slave l'existence d'une flexion nominale synthétique (les noms féminins casă, vulpe dont le génitif-datif est case, vulpi), le datif adnominal (nepot babei), la distinction pronominale possessive (său/lui), le développement du cas vocatif (qui connaît aussi le pluriel), la syntaxe et la sémantique adversatives (l'élément conjonction-adverbe iar) ainsi que des caractéristiques phonétiques et phonologiques, étudiées d'une manière pertinente par Emil Petrovici (rappelons la yodisation de e initial).

Alexandru Niculescu souligne que certains de ces traits apparaissent déjà en latin classique avant de disparaître en latin vulgaire («Nihil in daco-romanico quod non est in latino!», écrivait-il déjà en 1965), comme ils apparaissaient aussi dans les langues non latines avoisinantes, dont surtout le slave. Et l'auteur de soutenir que le contact avec le slave a déterminé la conservation, dans le roman en train de devenir roumain, des éléments et des structures du latin archaïque, que les autres langues romanes, continuatrices du latin vulgaire, ont dû abandonner. Le roumain a eu la force «de faire de l'assimilation des éléments non latins une modalité du renforcement de sa structure latine» [84]. Comme on le sait, les Slaves ont appris le roman, le transformant ainsi en roumain! Des éléments appartenant au substrat thraco-dace et illyrien, des lexèmes gréco-byzantins, magyars, turcs, des termes religieux grécoslavons ainsi que des éléments dus aux langues slaves des régions frontalières (ukrainien, polonais, serbe, slovaque) ont été soumis intégralement à la structure grammaticale et phonétique latino-romane. La même opération d'intégration-assimilation se produira pour les éléments modernes de la langue littéraire et du parler oral. Le roumain - soutient l'auteur - apparaît comme une langue romane souple et perméable. La romanisation sera suivie par une roumanisation.

Un trait fondamental de la romanité roumaine est assuré par ce que Alexandru Niculescu appelle la «continuité mobile» du roumain, concept qu'il élabore minutieusement, et qui pose l'existence d'une *Romania antiqua* et d'une *Romania nova*. À ce sujet, le lecteur lira avec profit l'étude consacrée à cette théorie [41-58]; les recherches classiques et actuelles des historiens, philologues, lexicographes, dialectologues y sont utilisées avec rigueur, finesse et esprit critique.

Si la Transylvanie est le «réservoir» ethnique de la Romania antiqua (l'auteur cite les résultats des recherches entreprises par V. Frățilă en 1982 sur le lexique latin conservé dans certains dialectes de Transylvanie, où il est question des termes comme: a înturna < lat. intornare, lume «lumière» dans lumea ochilor «prunelle», oară (pl. oare) «volaille» < lat. ovaria, paos «vin offert à la mémoire des morts» < lat. pausum, vipt «nourriture» < (lat. victus), l'espace linguistique de la région du Sud du pays (la «Mounténie») et celui de la Moldavie (l'Est du pays) représentent la Romania nova. Cet espace aurait été peuplé par une population «roumanophone» descendue des Carpates, des Sous-Carpates et, aussi, en provenance du Sud du Danube, des zones balkaniques. Les parlers de cette région se trouvèrent souvent en rapport avec les dialectes sud-danubiens. L'argument linguistique invoqué par l'auteur porte sur les aires de diffusion des mots varză «chou» et rinichi «reins», employés en Mounténie (Valachie) et qui se retrouvent aussi en aroumain (veardză, arniclu) mais s'opposent à curechi, rărunchi des aires transylvaines (p. 53).

Le roumain n'a pas eu un seul foyer d'origine.

Les éléments latins du bulgare, témoignant d'une «Romania submersa», plaident pour les rapports établis entre la zone sud-danubienne conquise et «couverte» d'une langue slave et les territoires nord-danubiens.

Une circulation directe et ininterrompue réussit à lier les régions appartenant à la Romania antiqua à celles de la Romania nova, sauvegardant ainsi leur existence. Des communautés rurales se déplacèrent de Transylvanie et des Carpates vers les plaines environnantes et du Sud du Danube vers le Nord, des Balkans vers le Danube et ensuite vers le Nord. «L'histoire du roumain est l'histoire des communications entre les communautés roumaines. La Romania antiqua générait une Roma-

nia nova, laquelle, à son tour, faisait résister et survivre d'autres zones anciennes tenant de la Romania antiqua. Un échange continu et salutaire, passant d'une zone à l'autre, par un circuit intérieur de la romanité roumaine», écrit l'auteur [56].

Un point de vue original esquissé dans ce livre porte sur les évolutions communes slavo-romanes en roumain.

Dans le passage du latin carpato-danubo-balkanique au roumain, il y aurait – selon l'auteur – des transformations, surtout phonétiques, qui ne sauraient s'expliquer uniquement par le latin.

Il en est ainsi des groupes latins /ST + I + voyelle/ et /SC + I + voyelle/ devenus š (ŌSTIUM, ŪSTIUM > roum. uṣă; PASTIO, -ONE > roum. păşune), du groupe latin /ST + I/ devenu en roumain /št/ (CASTIGARE > roum. câştiga, par rapport à: it. castigare, gastigare; anc. fr. chastier, fr. mod. châtier; esp., pg. castigar; INVESTIRE > roum. învești.

Un seul cas se dérobe à ces transformations «régulières»: CHRISTIANUS > roum. *creştin*, les autres langues romanes semblent avoir emprunté ce mot au latin littéraire.

Dans tous les cas où il s'agit des groupes du type /SC + E non accentué/, le roumain diffère des autres idiomes romans (lesquels conservent -sk- ou opèrent l'assimilation \check{s} ou s) par une transformation consonantique particulière: $/SCE - > \check{s}t - /.$ Et l'auteur d'examiner les exemples suivants:

COGNOSCERE > roum. cunoaște, it. conoscere, log. konoskere, eng. koñuoser, frioul. koñoši, fr. connaître, esp. conocer, pg. conhecer.

PASCERE > roum. paşte, log. páskere, frioul. pasi, fr. paître, prov. paiser, cat. peixer, esp. pacer, pg. pascer.

PASCHA(E) > roum. paşte, it. pasqua, log. paska, engad. pasqua, frioul. paske, fr. pâque, prov. pasca, cat. esp. pasqua, pg. pascoa.

Alexandru Niculescu en vient à émettre l'hypothèse d'un «filtre» slave ayant opéré dans le passage des groupes latins /SCI-/, /SCE-/ au roumain /šti-/, /šte-/. La légitimité du groupe /št/ (et même žd) trouve son point de départ dans la palatalisation du slave commun /*ti/, /*kti/, /*ske/.

Ainsi l'auteur rejoint-il certaines explications de O. Densusianu concernant une différenciation des époques de transformation du latin en roumain: si ŌSTIUM / ŪSTIUM, PASTIO auraient pu entrer en roumain dès les débuts de la romanisation, CHRISTIANUS serait entré plus tard.

Une chronologie relative des transformations phonétiques latino-slaves en roumain inviterait le chercheur à interroger des facteurs socioculturels et historiques. Pourquoi – se demande l'auteur – ne devrait-on pas séparer dans le temps, comme ils le sont par leur phonétisme, PASTIO, -ONE > păşune et PASCERE > paşte?

Le traitement identique de PASCHAE > Paşte et de CHRISTIANUS > creştin ne serait-il pas la preuve d'une pénétration plus tardive de ces deux mots qui représentent des concepts chrétiens? La christianisation des Bulgares en 864 pourrait fournir des données pour une meilleure datation de pareils termes. N'est-il pas étrange que deux mots plus abstraits, mais synonymes, SCIO, -IRE et COGNOSCERE / CONNOSCERE se retrouvent dans le même changement phonétique «tardif», dû à un «filtre» slave? – se demande l'auteur [93].

Le système phonétique roumain connaît – dans les mots d'origine latine – la «yodisation» de la voyelle $e(/\underline{i}el, \underline{i}este/)$ ou l'apparition d'une semi-voyelle fricative labiale après les consonnes occlusives (/puork, kuot), tout comme il admet une consonne fricative laryngale $h/\chi/(har, hram)$, entrée en langue avec les mots d'origine slave. Le roumain est, de surcroît, une langue romane dotée d'une riche structure consonantique. À l'instar des langues slaves, le roumain a la possibilité de construire des groupes consonantiques formés de deux ou trois affriquées: excelent /-kse-/, scenă /-se-/, coșciug/-se-/.

Alexandru Niculescu démontre que certains mots slaves ont dû subir des transformations latines. Ainsi un certain bilinguisme slavo-latin (ou slavo-roman) et, naturellement, latino-slave (romano-slave) n'est-il pas impossible.

Pour cerner la spécificité du roumain, l'auteur ne néglige aucune piste, aucun secteur de la langue. Les analyses phonétiques, grammaticales et lexico-sémantiques confirment les faits historiques, socioculturels et psycho-sociologiques.

Le lexique latin du roumain est le secteur qui reflète le mieux la romanisation à court terme (de 165 ans), l'avant- et l'après-romanisation et, surtout, l'attachement à un empire, le remplacement de l'autorité de Rome par celle de Byzance, la ruralisation socioculturelle des communautés linguistiques acharnées à conserver leur langue et leur identité latines par ce que l'auteur appelle une «language - loyalty», la réintégration culturelle tardive dans l'Europe latino-romane. L'étude sur l'évolution des mots latins dominus et imperator en roumain est significative à ce sujet.

Le rôle de l'isolement et des îlots linguistiques dans l'histoire du roumain est examiné sous l'éclairage du même concept de «language - loyalty»: il s'agit non seulement des rapports slavo-romans, mais aussi de la séparation des communautés roumaines et hongroises de Transylvanie ou de l'influence roumaine sur les «ciangăi» (= csángo), les Magyars de Moldavie.

Le phénomène de «l'occidentalisation romane du roumain», élaboré par Alexandru Niculescu dans ses études antérieures, et qui représente l'ouverture, aux XVIIIe et XIXe siècles, de la zone culturelle gréco-orthodoxe vers l'espace culturel de la latinité occidentale, trouve aussi sa place dans cette pertinente et complexe démonstration consacrée à la romanité roumaine.

La section qui traite des *structures linguistiques roumaines* renferme des études qui envisagent la chronologie comparée du phonétisme latin oriental, les pronoms clitiques adnominaux à fonction possessive, le pronom de politesse *dînsul*, les structures indéfinies-partitives, la structure et l'évolution de la comparaison en perspective romane, l'ordre des mots.

Dans toutes ces descriptions, l'approche diachronique éclaire le fonctionnement synchronique.

Nous signalons, à titre d'exemple, l'intérêt de l'étude sur les pronoms clitiques adnominaux à valeur possessive, dans laquelle l'auteur analyse la structure nominale du type: sufletu-mi, de doru-ți mă topesc, în patria-i nouă, în noua-i patrie. Signalé déjà par Alf Lombard (1974), ce type de structure avec un pronom enclitique au datif -mi, -ți, -i, -ne, -vă, -le, désignant le possesseur, aurait son origine dans le néogrec. Il se retrouve aussi dans d'autres langues de la Péninsule Balkanique: le serbocroate, l'aroumain.

Dans la section portant sur *la culture et la langue*, l'auteur analyse les éléments latins du roumain du XVI^e siècle, le langage de la Réforme, le triple rapport *révolution* ~ *lexique* ~ *culture* reflété dans l'activité insurrectionnelle roumaine des XVIII^e et XIX^e siècles, les attractions germaniques dans la langue et la culture roumaines, la notion d'«enfant illégitime» en roumain, les traces linguistiques du christianisme roumain.

Signalons l'intérêt de l'étude sur l'évolution du mot latin *pŏpŭlus* en daco-roumain dans la perspective de l'occidentalisation romane du roumain [201 à 204], ainsi que les remarques sur la spécificité des lexies liées au concept d'insurrection: rebelie, zaveră, răzvrătire, revoluție; lumină, a lumina, luminat à sens culturel; frăție, frate, frățietate; drept, dreptate; slobod, slobozenie; liber, libertate.

Le public spécialisé lira avec profit les considérations sur l'existence, dans la romanité roumaine, de deux verbes de sens «prier»: ORARE et ROGARE, qui ont coexisté, à des niveaux régionaux et socioculturels différents, jusqu'au XVIIIe siècle. L'auteur défend l'hypothèse que le nom urâciune, de Codicele Voronețean et le verbe ură, employé par Dosoftei, sont des cultismes, venus d'un latin ecclésiastique panroman. Concurrencé en roumain «du Nord» par ROGARE, plus fréquent et moins polysémique, ORARE se retira. Il ne subsiste que dans le dialecte aroumain, où il se voit pourtant doublé d'un terme d'origine néo-grecque (părăcălsesc). L'examen de la situation des langues romanes occidentales conduit l'auteur à l'hypothèse que l'attraction de ROGARE et de son dérivé ROGATIO, - ONEM dans le champ sémantique religieux eut lieu en pleine époque de formation des langues romanes (VIIIe-IXe siècles), donc avant la séparation des dialectes aroumain et daco-roumain. Et l'auteur de conclure que ROGARE, ROGATIO sont devenus - à côté de ORARE, ORATIO - des termes religieux en roumain «du Nord» en tant qu'innovation introduite par l'église chrétienne dans les régions danubiennes «du Nord» de la Péninsule Balkanique, qui se trouvaient dans d'autres diocèses ecclésiastiques (p. 253). Dans la région sud-danubienne on employait encore ORARE, mais, ultérieurement, on introduisit des termes néo-grecs (părăcălsesc, părăcălsire, părăcălie), tandis que, au Nord, ROGARE était de plus en plus fréquemment utilisé en daco-roumain.

Fruit d'un long et mûr travail de romaniste, ce recueil d'études témoigne d'une conception globale et intégratrice du phénomène linguistique et langagier. L'historique et le socioculturel éclairent les faits phonétiques, grammaticaux, lexicaux et sémantiques dans une admirable synthèse où l'esprit de géométrie et celui de finesse se rejoignent pour se compléter réciproquement.

Ce chaleureux plaidoyer pour la romanité du roumain s'enrichit et s'ennoblit par le tableau des évocations des grands romanistes, maîtres du professeur Alexandru Niculescu, dont les contributions à l'étude de la romanité du roumain représentent un legs précieux de la science du langage.

L'esprit fiévreux qui traverse les pages de ce livre apparaît jusque dans les considérations sur l'exil (scientifique) roumain.

En assurant la coordination éditoriale du volume, Nicolae Mocanu, de l'Institut de Linguistique et d'Histoire Littéraire «Sextil Puşcariu» de l'Académie Roumaine, a fait œuvre de dévotion scientifique et nationale.

Mariana TUŢESCU

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

ESPAGNOL

Manuel SECO, Olimpia ANDRÉS, Gabino RAMOS, *Diccionario del español actual*, Madrid, Aguilar, 1999, 2 vols, 4638 pp.

Manuel Seco tuvo hacia 1970 la idea de realizar una obra lexicográfica para el español que fuese diferente de las que había hasta entonces, las cuales no respondían a las exigencias de una metodología rigurosa. Durante 30 años él mismo, como principal responsable, y sus dos colaboradores, Olimpia Andrés y Gabino Ramos, prepararon de manera "artesana", con papeletas, el nuevo diccionario. Sin ninguna ayuda oficial y trabajando sólo por las tardes, ya que por las mañanas había que ganarse el sustento, la empresa tiene visos de heroica. Hasta la hora de empezar a componer, en 1994, no se pudo recurrir a la ayuda del ordenador. Ha sido un trabajo que sin exageración podemos llamarlo hazaña y que requería una voluntad férrea y un entusiasmo sin límites. El resultado, los dos imponentes tomos del *Diccionario del Español Actual* (= *DEA*) de más de cuatro mil seiscientas páginas, ha compensado tantos sacrificios.

La publicación de este diccionario marca un hito importante en la historia de la lexicografía española. Es una obra novedosa en todos los sentidos, pues rompe de una vez con la esclavitud a la que el respeto reverencial hacia la Academia Española ha sometido desde siempre a todos los autores de diccionarios. También se quiebra con él la copia, esa fea y demasiado corriente técnica de la "transfusión" a un diccionario de los materiales de otro anterior. Aquí estamos ante un trabajo de nueva planta.

En el DEA han sido los escritores quienes han tenido la palabra. Es, pues una obra descriptiva. Los autores se han limitado a observar y registrar la lengua escrita en España desde 1950 hasta el momento actual y, ante un material ingente, a definir los vocablos. El corpus está formado por el vaciado de novelas, obras teatrales, publicaciones científicas, textos de enseñanza, prospectos, páginas amarillas, hojas volanderas, periódicos (sobre todo periódicos), etc. En realidad, podemos afirmar que ha aparecido un nuevo diccionario de Autoridades, pues las palabras vienen avaladas por textos. Al decir eso, me refiero a que el diccionario académico llamado de Autoridades, de principios del siglo XVIII, se basó en pasajes de autores, que citaba como "autoridades" para acreditar la autenticidad de la palabra usada. Claro que Seco y colaboradores han trabajado según una moderna metodología científica y con la experiencia acumulada en los estudios y en la práctica lexicográficos. No en balde el autor principal ha publicado monografías sobre aspectos teóricos de la lexicografía, sobre el entorno y sobre la definición(1).

Todos los lexemas del repertorio están, pues, "autorizados", respaldados por algún escrito, y no hay selección o criba: se recoge la lengua viva de España (no la

⁽¹⁾ Véase M. Seco, «Problemas formales de la definición lexicográfica», Estudios ofrecidos a Emilio Alarcos Llorach, Oviedo, 1978, pp. 217-239; «El "contorno" en la definición lexicográfica», Homenaje a Samuel Gili Gaya (in memoriam), Barcelona, 1979, pp. 183-191 y su libro Estudios de lexicografía española, Madrid, Paraninfo, 1987.

ESPAGNOL 489

de América, lo que hubiera hecho el trabajo inacabable), tal como la refleja el uso escrito, sin tabús ante palabras mal sonantes, ante extranjerismos, neologismos o incluso disparates (para estos se ha recurrido al calificativo de *semicultos*). Los autores, cuando lo creen oportuno, tras el lema o entrada indican la índole del término considerado: *poco usado, coloquial, regional*⁽²⁾, *hoy raro, literario*, etc., y siempre la voz estudiada o el sintagma van acompañados de una cita, la mayoría de las veces de dos⁽³⁾. Si algún escritor arcaizante o "castizo" decide servirse de una antigualla, ésta vendrá acogida en el lexicón. Pongamos unos casos de voces picantes y caducas, como *sicalipsis / sicalíptico* o *tafanario*, y comprobaremos que están registradas, aunque ahora casi nadie las use y quizá muchos las desconozcan, la primera con textos de escritores como Fernández Almagro o García Pavón y otros sacados de artículos periodísticos; *tafanario*, con un texto de V. Zamora Vicente. Que un periódico deportivo escriba sobre el *taekwondo*, pues el *DEA* registrará la voz, como cualquier otro extranjerismo, e incluso indicará la pronunciación corriente en España.

Tenemos además la ventaja de que los ejemplos que acompañan las voces y construcciones existen realmente y no están inventados por los propios lexicógrafos, tal como lamentablemente ocurre en casi todos los diccionarios españoles, y no sólo españoles.

Mención aparte merece la labor de definir las palabras. Aquí las definiciones no están copiadas de otros léxicos (léase: del diccionario académico), son nuevas de trinca y por lo general resultan muy atinadas. Además se separa lo que es característico de la voz considerada de su contorno [que viene entre corchetes] y se proporciona información sintáctica. Veamos, por ejemplo, como se define la voz adentrar en su primera acepción transitiva:

Adentrar. Hacer pasar [a alguien o algo (cd)] a la parte más interior [de un lugar $(compl \ EN \ o, más \ raro, POR \ o \ HACIA)$]. Frec. el cd es refl. Frec fig.

Aparte la extrañeza que en un principio puedan causar las abreviaturas, esa definición nos proporciona una valiosa información sintagmática mediante los paréntesis y corchetes. La metalengua definitoria responde al principio de la sinonimia, de modo que el término definido *adentrar* puede substituirse por por la perífrasis «hacer pasar a la parte más interior» y el entorno entre corchetes nos permite forjar frases como «nos adentramos en el mundo del autor», «se adentraron por una senda estrecha». El diccionario se convierte así no sólo en una obra descodificadora, sino también codificadora.

⁽²⁾ No comprendo cómo, al lado de tantas voces con el marchamo de regionales (aluche, gobanilla, etc.), no lo lleva, e. gr., un término como azarbe, que sólo es de la región murciana y más concretamente de Orihuela. Claro que el término ya está en 1726 en el primer diccionario de la Academia, pero allí lo hizo entrar un académico que era murciano.

⁽³⁾ Cuando una voz no tiene cita escrita que la autorice se construye una frase ad hoc, la cual va precedida de un asterisco, pero estos casos son muy excepcionales. Véase tundir² o tupí².

Afortunadamente el *DEA* ha prescindido de la etimología, decisión que no toman los otros diccionarios, pues desean complacer al usuario que quiere saber de dónde viene tal palabra. Pero lo que se hace es copiar. Antes se copiaban las etimologías de la Academia, que suelen estar equivocadas muy a menudo; ahora todos, incluso la Academia, copian de Corominas. Y cuando a este sabio se le ocurría un dislate, sea mozarábigo, sorotáptico (no encuentro este curioso neologismo en el *DEA*) o de supuesta procedencia catalana, el tal dislate pasa a las columnas de los diccionarios para perpetuarse. Ha estado acertado el *DEA* con su decisión. Ahora bien, de ahí se deriva un arduo problema. Normalmente se agrupaban bajo una sola entrada todos los sentidos que tienen la misma procedencia. Por ejemplo, bajo *estilo* se colocaban tanto los términos que respondían al sentido originario de 'punzón' como al del 'modo personal de escribir'. Aquí no, tenemos dos entradas diferentes. Para *planta* tenemos tres. No sé siempre si la decisión resulta evidente, y supongo que esta cuestión de semántica habrá creado muchos quebraderos de cabeza.

Estas anotaciones no buscan más que señalar la aparición de una obra excepcional, que tendría que estar en la mesa de trabajo de todos los hispanistas, de cualquier español que se considere culto y de la mayor parte de los romanistas.

Germán COLÓN

PORTUGAIS

Eberhard GÄRTNER, Grammatik der portugiesischen Sprache, Tübingen, Max Niemeyer Verlag 1998, 718 pages.

Devem ter havido boas razões para a Editora Niemeyer ter editado mais uma Gramática de Português depois de ter publicado já outra Gramática de M. T. Hundertmark-Martins em 1982, complementar em alguns aspectos. Visto que os destinatários são praticamente idênticos para as duas Gramáticas, i. é. romanistas, tradutores, intérpretes, etc., visto que Santos-Martins apresentou a sua Grámática sobre o Português corrente actual numa perspectiva de uso prático-didactico e incluíndo um olhar contrastivo em respeito ao alemão, a razão principal desta nova publicação deverá ser outra. A grande diferença entre as gramáticas é a seguinte: Gärtner realizou uma grande Gramática de Referência, baseando-se numa estrutura sistemática e cientificamente elaborada, abrangendo integralmente o Português, i. é. foi editada uma Gramática, a qual pode ser usufruída pelos Estudos Portugueses alemães. Deste modo, o Português incorpora-se na cadeia das importantes Gramáticas de línguas românicas já existentes tal como a *Grammatik der italienischen Sprache* (1988) de Christoph Schwarze e outras do francês (Weinrich) e espanhol (Cartagena/Gauger).

Gärtner, tendo em mira uma perspectiva global do sistema gramatical, parte de «einer relativen Einheit der portugiesischen Sprache» [4], da unidade relativa da Língua Portuguesa, incluindo as variantes da Europa, do Brasil e dos 5 Estados africanos de expressão portuguesa: naturalmente não são negadas as diferenças fonemáticas (pronúncia), ortográficas e lexicais, no uso da língua em todos os níveis diassistemáticos - elas não estão aqui reflectidas. Estas premissas de Gärtner (que o recensente também considera adequadas e justas) não só são de grande importância

PORTUGAIS 491

para a política linguística, mas também se encontram na linha de pensamento de muitos linguistas europeus (e até à dos brasileiros). Por um outro lado, o utilizador da Gramática talvez lamente que o autor não tenha tratado mais minuciosa e sistematicamente as diferenças de sintaxe entre as variantes do Português europeu e brasileiro, com excepção do fenómeno da colocação das formas átonas do pronome oblíquo [95-106] e do sistema das formas de tratamento [250-254] num capítulo extra (e outros fenómenos só esporádicamente tratados no decorrer do texto).

O quadro téorico desta Gramática de Referência é caracterizado por uma combinação bem equilibrada entre uma gramática mais tradicional e uma gramática de valências (aliando-se com mais conceitos gramaticógrafos inovadores), i.é. ela é concebida como um «Grammatikkonzept, das der Mehrebenenstruktur der Sprache ebenso gerecht wird, wie der zentralen Rolle des Prädikats beim Zustandekommen sprachlicher Äußerungen, und das auch kommunikativ-pragmatischen Faktoren einen gebührenden Platz in der Beschreibung einräumt» [4]. Com este modo de descrição, o autor tem aproximado a gramaticografia do Português da Germanística, incluindo o conceito de ensino de Alemão e do Português como línguas estrangeiras sem que se trate de uma Gramática didáctica. A grande quantidade de excelentes exemplos acampanhados pelas suas versões traduzidas contribui sem dúvida para melhorar a competência dos falantes alemães na língua estrangeira, sendo ao mesmo tempo uma forma extraordinariamente adequada para diminuir o rigor da sistematização gramatical.

A Gramática da Língua Portuguesa de Gärtner divide-se numa parte teórica [3-16], na qual se determina o nível de conteúdo e de expressão; no nível de expressão, o valor de oração e a valência, o papel das partes da oração e da estrutura dos grupos de palavras. Nas partes principais desta Gramática são tratados os seguintes temas: A. Actos de linguagem simples [17-334], B. Actos de linguagem complexos [335-582] e C. Variações de Actos de linguagem simples e complexos [583-690]. A noção «enunciação» não tem aqui o sentido pragmático do francês «énonciation», mas sim o da «estrutura de expressão».

Os actos de linguagem simples são o Predicado (formado pelo verbo com as suas formas características estruturais, de categoria e funcionais, com o Predicado como centro estrutural da frase com as suas estruturas morfo-sintácticas), as partes da oração dependentes da valência (ou seja o Sujeito, os Objetos, os empregos adverbiais e complementos) e as partes independentes de valência (ou seja adjuntos adverbais, complementos e indicações suplementares), e por fim os grupos de palavras (o grupo nominal, preposicional, adjectival e adverbial).

Sob o título «Actos de linguagem complexos» são representadas 1. as «semantische Beziehungen in komplexen Äußerungen und Möglichkeiten ihrer syntaktischen Realisierung», i. é. as diversas relações entre constelações (relações conjuncionais, temporais, condicionais, causais e modais - referindo-se às acções, etc.) - pontos de vista da facticidade das descrições das constelações, da identidade referencial e da caracterização de indivíduos por constelações, 2. depois a descrição sintáctica de actos de linguagem complexos, ou seja que exercem as funções de ligar e interligar orações e os diversos períodos e os seus equivalentes (orações conjuncionais, construções com infinitivo [p. ex. o infinitivo pessoal], construções com gerúndio, construções com particípio e diversos grupos gramático-estruturais dependentes e independentes da valência).

Na terceira parte C. Variações de Actos de linguagem simples e complexos, a Gramática fornece baseando-se nas orações dimensões comunicativas (deste modo pragmáticas): para Gärtner a ordem básico-topológica é a cadeia neutralmente comunicativa, inclinando-se para regularidades puramente sintácticas, segundo as quais o Predicado vem seguido de todos os constituintes da oração, não havendo outro constituinte nominal que ocupe a posição inicial na oração (p. ex. Entregarem os carteiros as cartas às pessoas. Levar o João a Maria de carro ao cinema. Não soube o potentado baiano das vacilações de Levenson.). Também construções com gerúndio e naturalmente todas as orações atemáticas (as quais possam ter a seguinte ordem básico-topológica: Predicado - Sujeito - Objeto direito; P - S - O_p; P - S - O_d - O_i, tais orações com -valência zero como Está a chover). Sob «Transformações» são tratadas de forma muito convincente as noções de tópico 'tema' / rema' (perspectiva de informação na situação de comunicação), as várias construções enfáticas, as orações passivas (Vorgangs- und Zustandspassiv), antes de o autor se dedicar às orações interrogativas, orações de resposta, de desejo e da interjeição.

Se bem que Gärtner não se refere à teoria dos actos de fala, podem-se encontrar termos como «uso não-performativo» [429-432) e categorias pragmáticas tais como «conselho», «contradição» - e as perguntas retóricas não estão tratadas. O modelo poderia ser completado se fossem integradas as funções de orações declarativas ou interrogativas como imperativas, se as interrogativas de confirmação fossem consideradas como interrogativas de decisão (p. ex. *João vai ao cinema, não é?*).

No entanto, todas estas observações não diminuem o grande valor desta Gramática, pois é coerente em todos os pontos de vista, abrange todas as regularidades funcionais (também as onomasiológicas) do Português, abrindo perfis e relances enriquecendo os conhecimentos sobre as particularidades das variantes lusófonas do Brasil e da Àfrica. A Gramática termina incluindo uma bibliografia de literatura linguística e gramaticográfica especial (devia ser complementado com o *Dicionário sintáctico de verbos portugueses* de Winfried Busse, Coimbra: Almedina 1994). O índice dos autores citados e das fontes bibliográficas estende-se por autores como Camões, Vieira até aos do século XX, do Código da Estrada (Lisboa), *Como funciona* (São Paulo) até às Leis de Trabalho (Rio de Janeiro) e à imprensa diária e semanal do mundo lusófono. Um registo temático facilita o acesso imediato a cada um dos fenómenos gramaticais. *Summa Summarum*: na Alemanha hoje em dia não se pode imaginar o «jardim» gramatical português sem essa Gramática de um GÄRTNER.

Jürgen SCHMIDT-RADEFELDT

Augusto Soares DA SILVA, *A Semântica de* deixar. *Uma Contribuição para a Abordagem Cognitiva em Semântica Lexical*, Lisboa (Fundação Calouste Gulbenkian / Fundação para a Ciência e a Tecnologia), 1999, XXIV + 727 pages.

Le présent ouvrage est une thèse de doctorat (d'État) dirigée par Dirk Geeraerts (Louvain) et soutenue à l'Université catholique de Braga en 1997. Avec ses plus de 700 pages, elle se propose de décrire de façon exhaustive le sémantisme du verbe

PORTUGAIS 493

deixar («laisser»), en premier lieu dans une perspective synchronique, mais non sans négliger l'évolution diachronique qui a mené du latin laxare au portugais deixar, avec ses deux noyaux sémantiques actuels: (1) «suspender (activa ou passivamente) a interacção com o que se caracteriza como estático» et (2) «não se opor (activa ou passivamente) ao que se apresenta como dinâmico». Le cadre théorique adopté est celui de la sémantique cognitive; pas besoin de rappeler que le directeur de recherche de l'auteur passe pour l'un des représentants les plus connus de ce courant de recherche en Europe. Ajoutons toutefois que la théorie sémantique sousjacente est proche de ce que Kleiber (1990)⁽¹⁾ a appelé la «version étendue» de la sémantique du prototype.

À la différence d'autres travaux s'inscrivant dans cette veine, l'auteur a opté pour l'analyse d'un corpus authentique dont les 5.000 occurrences du verbe à l'étude s'échelonnent du latin classique jusqu'aux années 1990, la partie portugaise totalisant environ 2.900 attestations contextualisées.

L'étude se subdivise en six chapitres suivis de «Conclusões», d'une abondante bibliographie et de la présentation du corpus utilisé. Le premier chapitre [9-76] est consacré à la présentation de la sémantique cognitive; l'auteur y passe en revue les travaux fondateurs de cette branche linguistique, de Rosch à Geeraerts, en passant par Langacker et Lakoff, entre autres. Les deux chapitres suivants, intitulés «O complexo semasiológico de deixar. Parte I: estrutura fundamental» [77-251] et «O complexo semasiológico de deixar. Parte II: casos específicos» [253-348] respectivement, constituent - avec au total plus de 250 pages - la partie centrale de l'étude et offrent une analyse minutieuse de la polysémie du verbe deixar (et des rapports qui lient ses différents emplois les uns aux autres). N'oublions pas que les dictionnaires du portugais lui reconnaissent jusqu'à 32 acceptions. Ici, il convient de souligner notamment la précision philologique avec laquelle l'auteur analyse ses exemples. Contrairement à ce qu'indiquent les titres, les aspects onomasiologiques sont également traités: deixar s'avère être un verbe particulièrement saillant onomasiologiquement, en comparaison de ses quasi-synonymes abandonar et permitir et surtout compte tenu de l'absence de verbes simples exprimant des processus qui ne sont décrits que très insuffisamment par des périphrases comme não se opor, não alterar, não intervir, etc.

La partie diachronique fait tout un chapitre («O desenvolvimento semântico de deixar», 349-530): après avoir évoqué brièvement les problèmes d'étymologie (origine de la dentale à l'initiale) et les solutions proposées depuis les débuts de la philologie romane, l'auteur retrace, au départ du corpus latin (classique et tardif), le chemin qui mène du latin laxare «afrouxar, laxar» aux valeurs prototypiques du latin tardif que sont «largar - soltar - libertar». De là, la différenciation, entre le IIIe et le VIe siècle, des deux noyaux sémantiques actuels (voir le graphique N° 21, à la page 529), avec quelques réajustements au passage du portugais archaïque au portugais classique et au portugais moderne (XVIe siècle et suivants).

Les chapitres suivants («Gramaticalização, causatividade e o verbo deixar», 531-603, et «O problemo da polissemia à luz do verbo deixar», 605-658) sont consacrés

⁽¹⁾ KLEIBER, Georges (1990), La sémantique du prototype: catégories et sens lexical. Paris, PUF.

à des problèmes théoriques. Des processus de grammaticalisation s'observent à l'intérieur des deux noyaux sémantiques: pour (1) c'est notamment la périphrase aspectuelle deixar de + inf. qui exprime soit l'interruption d'un processus en cours, soit l'abstention, au sens d'une «opção da não-acção» [549], pour (2) la grammaticalisation consiste dans une construction causative négative (deixar + inf.) – négative, parce que le processus verbal exprimé par l'infinitif se déroule en l'absence d'une action réalisée par le sujet de deixar. Quant à la polysémie de deixar, il existe une apparente contradiction entre la perspective diachronique – les deux noyaux sémantiques sont le produit d'une espèce d'homonymisation – et la perspective synchronique qui met au jour un réseau d'acceptions polysémiques. L'auteur plaide pour une vision prototypique là encore (dernière ressource quand toutes les réflexions mènent dans une impasse...): «existem casos prototípicos e casos periféricos de polissemia, não é possível traçar as fronteiras da polissemia, nem defini-la à maneira de "condições necessárias e suficientes"» [658].

Dans la mesure où l'approche cognitive tient compte du «crucial role of intermediate informational structures in our encounters with the world» (préface de D. Geeraerts, II), l'auteur voit à juste titre dans la recherche psycho- et neurolinguistique la continuation logique de son travail [672]. En effet, il n'est pas inutile de rappeler que la sémantique cognitive n'est pas en mesure de décider de la réalité *physiologique* des structures qu'elle découvre; tout au plus peut-elle avancer des hypothèses quant à leur efficacité *psychologique*. Dans ce domaine, elle continuera d'ailleurs, croyons-nous, de se partager le champ avec des courants de recherche inspirés de la sémantique structurale.

Si l'auteur impressionne par sa précision et la facilité avec laquelle il manie l'appareil conceptuel qu'il met à profit, on ne peut pas ne pas déplorer les dimensions monumentales de l'ouvrage, qui tiennent, il est vrai, non seulement à des redondances, mais avant tout à des conventions périmées mais toujours en vigueur au sein de sa communauté scientifique d'appartenance. Qu'on ne lui tienne pas rigueur de cette faiblesse – il en subira les retombées de toutes façons: pour intéressant qu'il soit tant sur le plan de la matière que sur celui de la méthode, cet ouvrage n'aura comme lecteurs que les plus tenaces parmi les sémanticiens et lexicologues.

Bernhard PÖLL

DOMAINE ITALO-ROMAN

Il nuovo Etimologico, DELI - Dizionario Etimologico della Lingua Italiana di Manlio CORTELAZZO e Paolo ZOLLI, seconda edizione a cura di Manlio CORTELAZZO e Michele A. CORTELAZZO, Bologna, Zanichelli, 1999, 1856 pages.

On n'a pas besoin de présenter le DELI, le Cortelazzo - Zolli comme on l'appelle aussi. Nos collègues décrivirent leur projet au cours d'une séance de notre 14° Congrès, tenu à Naples en 1974. Leurs cinq volumes parurent entre 1979 et 1989 et tous les romanistes les utilisent quotidiennement. Il s'agit d'un dictionnaire éty-

mologique manuel du vocabulaire usuel de l'italien contemporain, qui contient environ 47.000 mots. Simultanément, le formidable LEI commençait sa rédaction. Les deux ouvrages se complètent bien. L'un est un super FEW, du fait de la très grande richesse des parlers italiens; l'autre est mieux qu'un Bloch - Wartburg (BW), même enrichi des datations du Dauzat - Dubois - Mitterand (DDM). Aux dates, il joint les sources, mais sans les références précises, celles-ci pouvant se retrouver dans le Battaglia, le Tommaseo - Bellini ou dans des concordances appelées à se multiplier. En outre, il est beaucoup plus généreux que le BW ou le DDM dans la description des divers sens, qui sont aussi systématiquement datés. La phraséologie est largement représentée et chaque expression est datée. Enfin l'étymologie offre, quand c'est nécessaire, le panorama des diverses hypothèses sérieuses qui ont été avancées, les discute à l'occasion et enfin cite les articles les plus utiles. Bref on ne peut que souhaiter un ouvrage comparable pour le français ou l'espagnol.

Dix ans après la parution du cinquième tome, Cortelazzo, sans l'appui du regretté P. Zolli, décédé prématurément en 1989, à l'âge de quarante-huit ans, a remis l'ouvrage sur le métier avec la collaboration de son fils. Il fallait tenir compte de l'apport de la soixantaine de fascicules du LEI (le dernier paru porte le n° 64), des volumes récents du Battaglia, des nouveaux dépouillements de la Crusca, réactivée par P. Beltrami, des données du GAVI et enfin des possibilités intéressantes qu'offre la LIZ (Letteratura italiana Zanichelli), riche sélection de textes informatisés. L'occasion était donnée aussi de modifier la typographie et la mise en page, dans une présentation en un gros volume sous la couverture rouge-sang de Zanichelli. À cela a été joint un CD-ROM qui donne la totalité du texte avec un moteur de recherche très commode, qui permet de retrouver instantanément toutes les attestations dans le DELI d'un mot, d'une date, d'un nom propre, d'un sigle.

L'italien s'est ainsi doté d'un outil qui, à tous les points de vue, dépasse de très loin le *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, compilé sous la direction d'A. Rey. Ainsi mis à jour, le DELI sera pour de longues années encore un véritable vade-mecum pour le lettré curieux d'étymologie romane.

Gilles ROOUES

KORZEN Iørn, L'articolo fra concetto ed entità, Copenhague, Museum Tusculanum Press, 1996, publication de l'Institut d'Études Romanes de l'Université de Copenhague n° 36, 2 vol., 737 pages.

L'auteur dont l'intention de départ était d'approfondir les différences entre article partitif (du type: *Mangio delle mele, Hai del pane?*) et article zéro en italien moderne (du type: *Non bevo vino, Luca vende libri*, etc. [17]), s'est trouvé entraîné, vu la complexité du problème, à «présenter une analyse sémantique et syntaxique des articles et des syntagmes nominaux accompagnés ou non d'un article»⁽¹⁾ dans cette langue [19], étude où l'article partitif cependant occupera une place privilégiée. Dans cette recherche, le déterminant absent (*mancante*) ne sera pas considéré comme un morphème «présent mais non réalisé» [21], car l'auteur en démontrera les

⁽¹⁾ Nous présentons, entre guillemets, les propos de l'auteur, traduits en français.

propriétés syntaxiques (par exemple de modificateur verbal) et sémantiques (caractérisées par la «non-extensité»).

Suivent trois chapitres préliminaires, consacrés à la présentation de l'état de la question et à la définition des outils de l'analyse. Dans le ch. 2, Saggi e studi sull'uso degli articoli [25-51], sont présentées les trois conceptions de l'article: 1° l'article comme signal de référence et marque du trait connu/non connu (Renzi, Manzotti, Kleiber, etc. [25-38]), 2° l'article comme élément individualisant/concrétisant, [42-44], dans une optique guillaumienne (cf. Stehlik, Rocchetti, Wilmet), 3° l'article indéfini comme variante atone du numéral 1, [45-50] (Perlmutter, Milner, et critique de cette conception par De Boer, Renzi); dans le chapitre 3 [53-72], La relazione tra lingua e mondo; sui termini «denotazione», «referenza», «estensione» e ed «estensità», Korzen met au point [53-70] les concepts qu'il utilisera dans les ch. 5-8 de sa description, et qu'il présente synthétiquement dans un paragraphe final [71-72]: l'«extension», dénotant les entités dénombrables ou non dénombrables, l'«intension» ou «concept», ensemble des propriétés du lexème liées à la catégorie des entités ou de la masse dénotée, l'«extensité» (estensità) du SN, consistant dans le nombre d'entités ou de quantité de substance désignée par un SN dans un texte; la «référence», acte linguistique par lequel le locuteur extrait un certain nombre d'entités extralinguistiques, et qui permet d'ancrer le texte dans le monde (l'auteur tire de cet examen préliminaire la conclusion qu'il est inexact de définir l'article comme un indicateur de référence (cette définition n'étant pas applicable dans certains cas): il est amené à le définir comme indicateur d'extensité); le ch. 4, Una proposta preliminare di analisi semantica e pragmatica del sintagma nominale [73-138], sert à mettre en place quelques oppositions sémantiques (Nomi numerabili, nomi massa), et syntaxiques (funzione sostantivale, funzione sostantivale/aggettivale), et à bien préciser ce que l'auteur entend par anaphore (Rinvio anaforico/coreferenza), catégories qui sont le fondement de son analyse.

Nous accorderons une attention particulière au ch. 7, Il sintagma nominale con l'articolo partitivo, il SNpart, qui correspond au centre d'intérêt primordial de Korzen, et où seront présentées des données nouvelles pour la linguistique italienne. Mais dans chacune des autres parties de la description du système de l'article (ch. 5, Il sintagma nominale senza determinante, il SNØ [139-265], dont la valeur fondamentale, purement conceptuelle, servant à exprimer les propriétés abstraites selon lesquelles une masse ou des objets peuvent être catégorisés (bevo whisky; vende frutta) ne se réalise qu'au singulier; ch. 6, Il sintagma nominale con l'articolo indeterminativo, il SNindet [267-335], dont la fonction essentielle est d'introduire pour la première fois une entité dénombrable, ignorée de l'interlocuteur, dont il indique une quantité délimitée (il contient donc une marque d'extensité: mi offre un caffè), dotée des propriétés de la tête nominale et appartenant à la classe d'entités dénotées par le nom; ch. 8, Il sintagma nominale con l'articolo determinativo, il SNdet [517-683], qui, en raison de la fonction démonstrative que l'article défini a conservé du latin ille, est un signe de renvoi soit à un élément du texte (fonction endophorique: Quel giorno...), soit à une entité hors du texte (fonction exophorique: Apri la porta) dont l'existence est présupposée et qui est en conséquence marqué du signe (+ «donné»)), l'analyse, organisée autour de grandes catégories syntaxiques (cf. 5.1 Il SNØ funzione sostantivale, 5.2 Il SNØ in funzione sostantivale/aggettivale), et sous-catégories (5.1.1 Al singolare / 5.1.2 Al plurale; 5.1.1.1 Il SNØ oggetto / 5.1.1.2 Il SNØ soggetto, etc.)

descend jusqu'aux cas particuliers, avec une ampleur, une exhaustivité et une minutie impressionnantes.

Le ch. 7 [337-516], consacré à l'article partitif et au syntagme le contenant (SNpart), se situe dans l'ouvrage au troisième degré dans la progression qui va de l'article le plus strictement conceptuel (SNØ) à l'article le plus spécifique (SNdet); il présente dans ses grandes lignes une structure similaire à celle des trois autres chapitres de description: une première partie, introductive (7.0.1) récapitule les travaux qui ont été menés jusqu'à présent sur le partitif (principalement par Fornaciari, Rohlfs, Krenn/Merz, Spore et Carlsson, Manzotti, Renzi, Bach et Jensen); sont présentés ensuite, sous forme de listes d'exemples réels, tirés pour la plupart de la littérature contemporaine, les manifestations de SNpart (7.0.2 [362-369]): en fonction de complément sujet (Della gente ci stava a guardare), de complément objet (...per prendere della farina), de complément de temps (Durano molto, anche dei secoli), de complément de syntagme prépositionnel (Non ci metteremo mai a sparare contro dei banditi), de complément prédicatif du sujet (Sembravano dei cinghialetti), de complément de comparaison après come et quanto (...come dei bambini scemi) etc.). À cet examen des occurrences du partitif selon sa fonction syntaxique, fait suite une analyse sémantique des noms qui apparaissent dans SNpart [365-369], au singulier, au pluriel, pour les noms concrets, pour les noms abstraits; puis Korzen se consacre à l'analyse syntaxique de SNpart [370-429], subdivisée en deux grands paragraphes (7.1 [370-416], Il SNpart in funzione sostantivale, (du type: Avremmo bevuto della birra), 7.2 [417-429], Il SNpart in funzione sostantivale/aggettivale (du type: I miei vicini sono degli studenti)), qui se ramifie de manière complexe, selon que la phrase est positive, interrogative, négative, que le nom est au singulier ou au pluriel; Korzen pour bien mettre en lumière la spécificité du partitif donne à son analyse un caractère contrastif (opposant particulièrement SNpart et SNØ): Veniva a chiedere in prestito del caffè / Se bevessi caffè; Ha del talento / Hai talento, (...) che non avevi dei libri da scrivere / (...) di non aver libri da scrivere; il parvient à des résultats convaincants mais d'une grande complexité, qui sont repris dans une synthèse (7.3 [423-425]: la fonction et le sens de l'article partitif sont fondamentalement 1° de marquer l'extensité, c'est-à-dire une quantité homogène explicitée, marquée comme non connue et non donnée (ho comprato del vino per stasera); 2° de désigner soit une quantité définie de masse concrète ou abstraite, au singulier et avec les noms de masse au pluriel (Ha del talento quel bambino; Fanno della musica; Le offrii dei soldi), soit au pluriel avec des noms non dénombrables, une quantité d'individus ou de sous-types, dotés d'une valeur générique (Dei banditi sono dei banditi), 3° de s'appliquer à des quantités généralement inférieures à la pleine extension de leur tête nominale (Questo è dell'aluminio).

Grâce à ces résultats, Korzen est en mesure maintenant de préciser ce qui distingue SNpart du cosiddetto «costrutto partitivo» (7.4 [430-446]), que certains linguistes ont tendance à juger comme identiques: alors que SNpart est une unité extensive qui désigne une unique entité, porteuse du trait «non connu», n'admettant aucun quantificateur exprimant l'idée de «partie» (du type un po' di, la metà di): Ho bevuto del vino ieri sera [440], le SP partitif au contraire, formé de di + SN, exprime une dualité sémantique (la partie et la totalité, celle-ci étant marquée par le trait «donné»), et peut toujours être précédé d'un quantificateur exprimant la partie: Vuoi

del vino? Vuoi un po' di vino? [441]); par ailleurs, alors que SNpart est l'antécédent de lo, la, li, le (7.4.2, Pronominalizzazione di SP partitivo [435-439]): Vuoi del baccalà? Lo vuoi ancora del baccalà?, le SP partitif ne peut être l'antécédent que de ne: Vuoi del baccalà? Ne vuoi ancora del baccalà? Les paragraphes suivants servent à approfondir les nuances sémantiques particulières qu'apporte l'emploi de SNpart (7.5 [447-465]); l'auteur en énumère quatre: 1° l'aggiunta attributiva, c'est-à-dire un poids sémantique supplémentaire (comparer Scriviamo al nostro amico delle lettere interminabili à Ci scrive lettere simili; une quarantaine d'exemples tirés d'auteurs contemporains permet de bien saisir cette nuance); 2° l'expression d'une particularité (l'entité délimitée par le partitif s'oppose fortement au reste de la catégorie, acquérant ainsi une intensité particulière): cf. C'è voluto del tempo prima che riuscissi a... qu'on comparera à Mi ci volle tempo per capire ch'era finita, 3° l'indication d'un sens métaphorique de l'entité, dans le complément prédicatif (comparer: Sono essi stessi (les Gémeaux) dei bambini che si stancano rapidamente... à Ma non siamo più bambini (au sens propre); voir encore: Voi anarchici siete dei poeti, I nostri colleghi sono delle bestie, etc.), 4° l'expression de la modicité (esiguità o irrelevanza) de la quantité dénotée: l'auteur oppose [459], Ho comprato del burro qui indique une quantité imprécise mais limitée, d'une part à Ho comprato burro, qui n'exprime que le concept générique sans indication quantitative, et d'autre part à Ho comprato il burro, qui évoque la catégorie, présupposée connue, mais il avoue que cette interprétation de modicité est parfois discutable.

Il existe des cas cependant où l'article partitif, au lieu de n'apporter qu'une nuance, devient un élément nécessaire, déterminé par le nom ou par le co-texte (7.6 [466-494]), lorsque par exemple il a une fonction substantivante (7.6.1 [466-485]) par laquelle il transforme en substantif un mot d'une autre catégorie: les cas sont très diversifiés et varient selon que le SN est au singulier ou au pluriel (dans ce dernier cas, sa fonction est le plus souvent celle de complément du prédicat: Sono degli stupidi; au singulier, la fonction syntaxique du SN est variée: C'è del nuovo; Non può fare che del bene, et il entre souvent dans des constructions de type idiomatique: Ha dell'incredibile; Dare del tu; Dare dello stupido); la fonction du partitif peut être de reclasser un nom propre comme nom commun (7.6.2 [485-486]): Disse che aveva trovato del Pommery; il peut être aussi un indicateur du pluriel (7.6.3 [486-487]), lorsque le pluriel n'est pas marqué morphologiquement (prendersi delle libertà, fare delle gaffes); il est préférable dans d'autres cas encore (7.6.4 [487-493]) particulièrement lorsque le sujet est en position post-verbale: Mi ospitarono dei contadini.

Dans le § 7.7, Korzen examine la distribution et la fréquence de SNpart (après un bref rappel des statistiques de Spore (1977) et de Carlsson (1987), qui ont surtout évalué la différence de fréquence entre SNØ et SNpart dans les diverses fonctions syntaxiques (7.7.1), et une allusion à la diffusion du partitif dans la langue par-lée actuelle de l'Italie, avec ses variations du Nord au Sud (7.7.2)); il présente les résultats de son enquête (7.7.3 [499-513]), centrée sur la distribution du partitif dans les diverses positions syntaxiques, sous forme de deux tableaux statistiques [501 et 503], d'où il ressort que le partitif apparaît au singulier pour plus de 70 % en tant qu'objet, et moins de 20 % en tant que sujet, alors qu'au pluriel, sa présence correspond dans la moitié des cas à la fonction d'objet et pour 20 % environ à celle de sujet (chaque tableau, qui contient de nombreuses données plus fines (position préverbale/post-verbale, différentes prépositions dans le SP, etc.) est accompagné d'un

nombre important d'exemples (voir [505] les cas de partitifs après préposition: verso delle braccia, in delle nicchie, etc.), qui illustrent les cas spéciaux); cette fréquence et cette distribution seront ensuite comparées à la fréquence des SN en général dans la langue italienne (7.7.4), relevée dans ces mêmes fonctions (tableau [511]), ce qui permettra une conclusion sur la spécificité de la distribution des SNpart (7.7.5 [512-513]): aussi bien au singulier qu'au pluriel le SNpart en fonction de sujet a une fréquence comparable à celle du SN général, alors qu'en position d'objet la fréquence du partitif est beaucoup plus élevée (4 fois plus au singulier); au contraire la fréquence du partitif dans le SP est très faible (4% au singulier) alors que SP représente presque la moitié des SN de la langue italienne; une autre différence est très marquée: dans la position sostantivo-aggettivale, au pluriel, la proportion de SNpart comme attribut du sujet est tout à fait notable (9%/1%). Korzen juge cette distribution, dans sa globalité, en parfaite adéquation avec le contenu sémantique di delimitazione estensiva vaga et astratta du SNpart.

Cette imposante recherche sur les différentes catégories d'articles de la langue italienne est une véritable somme, qui parvient à donner une vision cohérente de cette classe de morphèmes, souvent analysés soit isolément, soit de manière contrastive, mais où subsistaient jusqu'à présent des zones d'ombre. L'auteur est parvenu, en définissant préalablement des instruments sémantiques adéquats (en particulier le concept d'«extensité»), à mettre en lumière la spécificité et la complémentarité des quatre sortes d'articles. Sur certains points de détail, son interprétation peut être discutée, mais l'ensemble de sa présentation emporte l'adhésion. Ainsi se structure sous nos yeux un secteur de la grammaire italienne, dont les règles semblent mystérieuses autant au linguiste qu'à l'apprenant (on rappellera la phrase de l'une des informatrices italiennes à qui l'auteur rend hommage dans sa *Premessa: Vuoi vino, vuoi del vino o un po' di vino stasera?*), et dont la méthode complexe, exhaustive et minutieuse de Korzen, combinant les acquis de ces dernières décennies, présente un tableau éclairant.

Sylviane LAZARD

RHÉTO-ROMAN

Johannes KRAMER, Etymologisches Wörterbuch des Dolomitenladinischen, Hamburg, Helmut Buske Verlag, 8 vols., I (A-B), 1988, 395 p.; II (C), 1989, 380 p.; III (D-H), 1990, 474 p.; IV (I-M), 1991, 517 p.; V (N-R), 1993, 595 p.; VI (S), 1995, 516 p.; VII (T-Z), 1996, 413 p.; VIII (Indizes), 1998, 147 p.

Parmi les nombreux domaines de linguistique romane cultivés par J. Kramer, celui du ladin dolomitique (ou romanche central) occupe une place de choix. En effet, K. a commencé la série de ses publications il y a trente ans par un dictionnaire étymologique des dialectes d'une vallée dolomitique⁽¹⁾. Après sa grammaire histo-

⁽¹⁾ Etymologisches Wörterbuch des Gadertalischen, 8 fascicules, Cologne 1970-1975.

rique du ladin dolomitique⁽²⁾, il vient d'achever le dictionnaire étymologique de ces dialectes, basé sur le travail de ses débuts, aidé en cela par des subsides pendant six ans de la part de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*, subsides qui lui ont permis de constituer une équipe à laquelle il a rendu un hommage particulier (V, 12); les collaborateurs respectifs sont mentionnés au début de chaque volume.

Comme il se doit, K. présente le plan de son dictionnaire tout au début de l'ouvrage («Einleitung», I, 7-16, datée juillet 1987), plan qu'il a eu la bonne idée de confronter à la fin (VIII, 7-16 sous la date de novembre 1998) avec le résultat acquis, après avoir tiré un bilan provisoire en avril 1991 (V, 7-12). Afin de pouvoir réaliser son projet dans un laps de temps relativement bref, K. avait déclaré dès le début (I, 15) qu'il limiterait son corpus au vocabulaire répertorié dans les dictionnaires relatifs au domaine du ladin dolomitique, donc sans s'astreindre au travail pénible de dépouiller les données contenues dans les atlas linguistiques ou des monographies dialectales, etc. Ce choix est compréhensible, et K. a beau jeu de le défendre contre des critiques qui auraient préféré un autre type de dictionnaire, d'ailleurs pratiquement inédit (V, 8-10; VIII, 14).

K. commence son bilan (VIII, 7) par l'aveu qu'il avait dépassé le terme initialement prévu pour la publication du dernier volume vu que celui-ci «aurait dû paraître en 1993» au lieu de 1998. Mais il faut défendre Kramer contre Kramer: il a dû confondre les dates étant donné qu'au début il avait envisagé de présenter un dictionnaire de moins de dix volumes en moins de dix ans (I, 15⁽³⁾), par conséquent avant 1998 (ou 1997). On doit donc le féliciter d'avoir pratiquement réalisé son plan sous cet aspect. Il n'en est pas de même quant à l'intention initiale de compléter le dictionnaire, centré sur le vocabulaire du dialecte badiot particulièrement conservateur, par celui propre à chacun des autres vallées (Marebbe, Livinallongo, Gardena, Fassa); pour plusieurs raisons, ce projet a été abandonné (VIII, 7s.).

Dans l'introduction (I, 7-16), K. avait fourni les raisons d'être de son entreprise, puis il en avait indiqué le but et décrit la structure des articles. Celle-ci se présente de la façon suivante: lemme, suivi de la traduction (allemande) et de l'étymon en première ligne, ensuite les attestations par ordre chronologique des dictionnaires mis à contribution, séparées en dialectes, du ladin dolomitique dans un certain ordre, commençant par le badiot, suivies de formes correspondantes de dialectes romans avoisinants⁽⁴⁾ au bout desquels se trouvent le frioulan et le surselvan en même temps que l'engadinois. En choisissant cet ordre géographique grâce auquel les autres dialectes traditionnellement appelés rhétoromans sont relégués à la fin, K., préoccupé d'ailleurs par une présentation objective des faits linguistiques, fait entrevoir sa position au sujet de la «question ladine». On sait, en effet, que K. s'est rallié à la thèse «italienne» dont les représentants s'efforcent de démolir la thèse ascolienne de l'unité ladine, tandis que d'autres, surtout représentés par la recherche austro-allemande, tentent de la confirmer. Étant donné que les ladins dolomitiques aspirent à

⁽²⁾ Historische Grammatik des Dolomitenladinischen, Gerbrunn, (I.) Formenlehre 1976, (II) Lautlehre 1977.

⁽³⁾ K. (VIII, 7) renvoie à «EWD I, 4»; le texte de chaque volume commence par la page 7.

⁽⁴⁾ Cf. I, 13: «Vergleichsbelege aus benachbarten romanischen Mundarten».

la reconnaissance de leur idiome comme langue indépendante au lieu de le considérer comme un groupe de dialectes italiens, K., qui se croit «persona non grata» dans la région⁽⁵⁾, n'a pas cherché de contacts avec les institutions sur place (V, 9).

Après l'énumération des différentes formes, K. indique certains syntagmes, les composés et les dérivés du lemme. À la fin de l'article, il fournit généralement un commentaire qui vise à discuter le phonétisme de certaines de ces formes afin de justifier l'étymologie proposée, ou/et pour situer l'étymon dans le contexte latin et son histoire; la documentation latine est parfois plus fournie que celle de dictionnaires qui ont pu servir de modèle tels le FEW et surout le LEI. Dans le corps du commentaire, K. discute souvent des étymologies différentes proposées en citant in extenso la littérature qui s'y rapporte; l'article se termine par un renvoi à certains dictionnaires qui traitent de continuateurs de l'étymon (REW avec Faré, LEI, FEW, DRG, DELI, DESF, parfois DEI) auxquels est venu s'ajouter l'AIS. Ces sigles sont résolus dans une liste de 34 «Zeitschriften und Lexika» qui précède inchangée⁽⁶⁾ dans chacun des tomes I à VII le «Wörterbuch» proprement dit (I, 24; II et III, 14; VI et VII, *14, etc.). Ces titres - sans lieu ni date de parution ni édition - ne figuraient pas (à l'exception de Faré, Postille...) dans la bibliographie («Autoren und Werke», I, 22s.; II, 10s.; etc.) qui se limite aux ouvrages se rapportant au rhétoroman et aux langues susceptibles d'avoir fourni des emprunts au ladin dolomitique.

Il y manque surtout la phonétique historique de K. lui-même qui, étant donné qu'on doit souvent s'y référer au cours du dictionnaire, aurait même mérité l'honneur d'un sigle, ce qui aurait évité d'innombrables citations du type «J. Kramer, Historische Grammatik des Dolomitenladinischen - Lautlehre, Gerbrunn 1977,...». D'autres rubriques répétées au début de chaque volume (I-VII) sont une liste des abréviations (langues et dialectes): «Abkürzungsverzeichnis. Sprachen und Mundarten» (I, 20s.; II, 12s.; etc.), des remarques sur la graphie du ladin – pour le lemme, on a choisi l'orthographe enseignée à l'école – («Bemerkungen zur Schreibung des Dolomitenladinischen», I, 17; II, 9; etc.) suivi d'une table synoptique de 14 systèmes graphiques (de douze dictionnaires cités en plus de ceux adoptés par l'école et de l'AIS, I, 18s.; II, 10s.; etc.).

À la manière du *DRG*, chaque volume se termine par une liste des étymons (cf. I, 15) qui se trouvent réunis dans le vol. VIII (19-94). Ici aussi, K. a indiqué les comptes rendus du *EWD* d'une certaine importance et d'autres travaux parus entre 1988 et 1998 et qui se rapportent à l'étymologie ladine (97-99). Parmi les comptes rendus, K. a lieu de citer surtout ceux de G.B. Pellegrini et de cet excellent spécialiste qu'est O. Gsell. Ce dernier n'a pas seulement publié dans la revue *Ladinia* (n° 13, 14, 16-18, 20) 116 pages de comptes rendus critiques des six premiers volumes, mais aussi cinq contributions de 161 pages au total, appelées «Beiträge und Materialien zur Etymologie des Dolomitenladinischen» (n° 13-17). Malheureusement, G. a publié ces étymologies à une date si rapprochée de celle des volumes res-

⁽⁵⁾ Cf. I, 16 n. 1, où K. se plaint de partis pris envers son dictionnaire et des tentatives de le discréditer avant même sa publication.

⁽⁶⁾ Il semble que personne n'ait suggéré de changer *J. Corominas/J.A. Pascua*, auteurs du *DCECH*, en .../*J.A. Pascual*. Par contre, le prénom de Tiktin a été changé de *Hans* en *Hariton* probablement d'après *RLiR* 54 (1990), 562.

pectifs du *EWD* ou, selon K., «plus ou moins en même temps» (VIII, 10), que l'auteur n'a pu les prendre en considération lors de la rédaction de son dictionnaire. Mais il a bien fait d'indiquer par ordre alphabétique les lemmes traités ailleurs (VIII, 99-147); leur nombre est de 1484. Aussi recommande-t-il (VIII, 11) justement de ne pas se contenter de consulter le *EWD* (vols. I-VII), mais aussi la liste présentée à la fin (VIII). On voit par là que K. a atteint son but d'encourager la discussion étymologique dans le domaine du ladin dolomitique (I, 15; VIII, 9), et il serait intéressant de comparer les étymologies proposées par les uns et les autres.

Dans la région sous examen, la recherche étymologique est notoirement ardue. En effet, on doit compter, en plus des mots populaires, avec des emprunts non seulement à l'italien, mais aussi aux parlers germaniques et romans des régions plus ou moins proches. Étant donné que des mots d'origine germanique ne sauraient provenir, selon K. (I, 10), du gotique ni du langobard ni du francique, ils ont dû être empruntés à l'ancien ou moyen haut allemand au Moyen Âge ou, dans la majorité des cas, à l'allemand du type austro-bavarois dans sa variante tyrolienne, à l'époque moderne. Du côté roman, c'est moins aux dialectes avoisinants que K. peut ramener les emprunts, mais à ceux que le plus souvent les critères phonétiques ne permettent pas de préciser davantage que «italien septentrional» (nordit.); une spécification porte avant tout sur le vénitien, mais aussi sur le trentin, parfois sur le bellunois, etc. Quant aux mots savants, on a l'impression qu'ils ne sont jamais empruntés directement au latin, mais à l'italien ou à une variante septentrionale de cette langue. -L'évolution phonétique permet presque toujours de distinguer entre mots populaires et mots savants ou autres emprunts. Mais dans le cas de prigo 'péril', qui remonte évidemment au lat. periculum qui aurait dû donner *pridl, K. voit pourtant un mot héréditaire dans lequel la syncope de la syllabe posttonique n'aurait pas eu lieu. Mais une forme protoladine *prigol (V, 385) est justement le résultat d'un vieux latinisme comme le pg. perigo - à laquelle le ladin prigo fait immédiatement penser et l'esp. peligro réputés mots (mi-)savants.

Dans l'article *scàgn* 'fauteuil', l'en-tête suggère la survie de l'étymon latin ce qui se répercute dans les index (VI, 511, et VIII, 78), alors que le texte indique clairement qu'il s'agit d'un emprunt à l'it. septentrional (VI, 76); le même phénomène s'observe pour *paìsc* 'pays, etc.' (V, 143s.), mot indigène pour les index (V, 588, et VIII, 65). Tel n'est pas le cas pour *ressuscitè* 'ressusciter', indiqué comme emprunt à l'italien ecclésiastique, mais répertorié également comme mot populaire (V, 594, et VIII, 75)⁽⁷⁾.

Ce sont les emprunts qui bénéficient d'un régime de faveur dans ce sens que K. fournit – au-delà de *l'etimologia prossima* – l'étymon de la forme empruntée; dans

⁽⁷⁾ Il y a aussi, bien sûr, des fautes d'impression et autres bévues, p. ex. daβ (au lieu de das, I, 138), sd. baabaθíu (babbuθíu, 190), ablëse (ablësc, 33, titre courant); sapēre et sapēre ont été intervertis (VI, 55), Kramer (95), meutri (meurtri, 288), *SINGULTUS < SINGLUTTUS (*SINGLUTTUS < SINGULTUS, 289), Französischen (VII, 186), Beeinfluβung (282), Diphtongierung (296), Grammatica storia (storica, 315), weil aus kurzem lateinischen Ĭ kein lateinisches i resultiert (337), Der Versuch W. Th Elwert (386). «Das onomatopoet. Verb ŪRULĀRE lud geradezu zur konsonantischen Dissimilation ein... [>] Typ *ŪRULĀRE» (233).

la majorité des cas, il s'agit de l'italien ou d'une de ses variétés, mais aussi du latin lorsqu'on se trouve en présence d'un grécisme qui, de son côté, peut être pourvu de son étymon en cas d'emprunt (l'hébreu pour *amen*, etc.). K. a pris la sage décision de ne point discuter l'étymologie des italianismes et de se référer en principe au savoir acquis représenté par le dernier dictionnaire étymologique en date, à savoir le DELI de Cortelazzo/Zolli (I, 10)(8). Il en est de même pour l'étymologie romane dont K. prend pour base les ouvrages déjà mentionnés, à commencer par le REW (ib., n. 10).

Quant aux étymologies ladines proposées - et souvent discutées - on ne peut évidemment pas les passer au crible ici, ne serait-ce que celles qui ont été critiquées dans les comptes rendus, ou confronter les solutions offertes par O. Gsell avec celles contenues dans le EWD. Je ferai seulement remarquer qu'en matière de reconstruction, instrument indispensable en étymologie romane, K. ne tient pas toujours suffisamment compte des restrictions imposées par les règles de la formation des mots en latin. Aussi ne peut-on concevoir, à propos d'arp(e)jëia 'lézard', un dérivé de orbus sous la forme de *orbisicula (I, 150), ni un *arcoriola, diminutif de *arcora (pluriel tardif de arcus), pour arcoràra 'vrille (outil)' (I, 130) vu qu'on ne connaît pas d'exemples comparables (-ora suffixé avec -eola diminutif). De même, on voit mal un dérivé de *eligere* au moyen de *-uceus* (qui n'est pas déverbal) à propos de stligüc 'secret (en rapport avec le rosaire)' (VI, 430) ou un participe passé - si l'on admet un participe *sternitus analogique - suffixé au moyen de -umen afin de postuler un étymon *sternitumen(9) pour rendre compte de sterdùm 'litière' (VI, 422) - mieux vaut s'en tenir à l'explication fournie jadis par Ascoli et considérer le d comme consonne épenthétique(10). On ne trouve même pas de parallèle pour justifier *sorbentare en tant que dérivé de sorbēre, étymon présomptif de sorventè 'empoisonner, etc.' (VI, 318)(11).

Les mots populaires sont généralement situés dans le contexte roman qui peut servir, le cas échéant, de soutien à l'étymologie proposée. Vu la compétence quasi

⁽⁸⁾ Il peut paraître tout de même étonnant qu'un étymologiste averti comme J. Kramer ait pu écrire à l'occasion de öt 'vide': «Die für die Italoromania zu fordernde Form lautet: *VOCITUS...» Rien n'est moins sûr malgré «la persuasiva dimostrazione di V. Thomsen, Vide, vider, in 'Romania' IV (1875) 257-262» selon Cortelazzo/Zolli s.v. vuòto, vieille étymologie donc qui a été acceptée quasi à l'unanimité bien qu'elle présente des difficultés phonétiques extrêmement graves. De toute façon, elle ne saurait servir de témoin pour assurer de manière péremptoire que ce *vocitus «liegt auch den dolomitenladinischen Wörtern zugrunde, wobei die lautliche Entwicklung unproblematisch ist: *VOCITUS wurde über *VOCTU zu urladinisch *vuot...» (V, 130). Autrement dit, il n'y a pas de problème à condition toutefois de postuler une ancienne syncope. Or, «das einzige Beispiel für die sekundäre Verbindung C'T ist VOCITU...» (J. Kramer, Lautlehre, 144); malheureusement, *voctu ne saurait expliquer l'it. vuoto...

⁽⁹⁾ Par contre, on a pu attester sternumen à une époque tardive (Gradenwitz).

⁽¹⁰⁾ AGI I (1873), 370.

⁽¹¹⁾ Ce n'est pas pour cette raison que Gsell, *Ladinia* 15 (1991), 143, a proposé une autre étymologie.

panromane de K., on est fort étonné du sort qu'il réserve au sarde, langue dont nul ne saurait contester l'importance dans le cadre de la lexicologie romane. Or, malgré quelques (rares) mentions de cette langue, on pourrait avoir l'impression qu'elle n'existe pas. Qu'on en juge: parmi les étymons qualifiés de panromans sont mentionnées area (s.v. àra), audire (aldì)⁽¹²⁾, captiare (ćiacè), expingere⁽¹³⁾ (spënje), exsuctus (süt), ingannare (ingianè), lavatura (lavadüres), portare (portè), *salare(14) (sarè), sentire (sintì), subtilis (suti) qui n'ont pas été continués en sarde; d'autres sont désignés comme panromans sauf roumains(15), ainsi ad satis > *assatis (assà; manque aussi en romanche), anaticula (nìdla), astella (astèla), *battuaculum (pantoncél)(16), cofea (scùfia), examen (sànt 'Bienenstock'), excolare(17) (scorè), disparepallare (= *disparepaliare(18), sparpalié), fullare (folè), grandis (gràn), lamentare (lamentè), lavatorium (lavadù), manicus (manè), *mattia (màza), pīla, 'pile' (pìra), salvare (salvè), sapēre (savëi), trillix (terlisc), mais ils n'ont pas de continuateurs en sarde non plus, tout comme ligatura qui ne manque donc pas seulement à l'esp. et au pg. D'autre part, disculcius (au lieu de discalceus) 'nu-pieds' n'existe pas seulement en roumain et dans la partie nord-est de l'italoroman, mais aussi partout en Sardaigne ($iskur\theta u$, etc.) où il y a également la forme correspondant au lad. strënt 'étroit' (VI, 462), à savoir (i)strintu, de même divertere (> ladin deverti; il y a l'acamp. devertere).

À part cela, le renvoi au sarde aurait pu être utile à propos de àter 'autre' où il s'agit d'expliquer la chute du l de alter. K. pense à la généralisation de l'emploi souvent proclitique du mot (I, 171), explication qu'on ne saurait proposer pour le sd. $\acute{a}tteru$, attesté abondamment dès les premiers documents (CSPS, CSNT, etc.) aussi comme pronom, voire comme substantif. Quant à jaiùn 'jeun', le sarde jaunu et surtout des formes allant de l'espagnol ayuno jusqu'au (macédo-) roumain ajun parlent en faveur du lat. iaiunus, étymon proposé par H. Kuen, tandis que K. semble préférer ieiunus (IV, 118). Par contre, tempestas ne connaît pas de descendant sarde (VII, 30), malgré REW 8629 et FEW 13/1, 179. Quant à pulpa (p'olpa), le sarde purpa a aussi développé le sens de 'mollet'.

Mais il n'y a pas que le sarde qui se trouve à la base de certaines négligences observables dans la partie «romane» du commentaire. On y lit, p. ex. (s.v. rì) que le latin rīdēre serait passé à rīděre dans toutes les langues romanes (ce qui ne rend pas compte de l'esp. reir), ou que vīntī, hormis le macédo-roumain, serait la base de

⁽¹²⁾ M. L. Wagner avait noté, à propos de *intèndere*: «È l'unico verbo usato in Sardegna per 'udire, sentire'» (DES I, 638).

⁽¹³⁾ Ce verbe n'a pas été perpétué en ibéro-roman (esp., pg.) non plus.

⁽¹⁴⁾ Seul le sarde a continué le latin salire 'saler'.

⁽¹⁵⁾ La même remarque est faite pour *sedecim* (s.v. *sëdesc*), alors que ce numéral a aussi été abandonné en ibéro-roman (esp., pg.).

⁽¹⁶⁾ Le sarde *batadzu*, etc., a été emprunté à l'it. *battaglio*, cf. M. L. Wagner, *Fonetica storica del sardo*. Introduzione, traduzione e appendice de G. Paulis, Cagliari 1984 (*HLS*¹, Halle 1941), 259 n. 184 (§ 252) e Paulis, *ib.*, 556, qui défend cette explication contre Wagner (*DES* I, 186) lui-même.

⁽¹⁷⁾ M. L. Wagner (*DES* I, 354) considère le sd. *iscolare* comme dérivé de *colare*, probablement avec raison.

⁽¹⁸⁾ Le pg. ne semble pas connaître ce verbe non plus (à la place il y a *esparral-har*, *esparramar*, *esparranhar*).

toutes les formes romanes comme le ladin *vint* (ce qui n'explique ni l'it. *venti* ni l'esp. *veinte*, aesp. *vent*). À propos de *tlàlt* 'clou' nous apprenons que «In den romanischen Sprachen setzt sich jedenfalls ein Typ *CLAUDE* und daneben *CLAUDUS* fort», formes qui ne semblent pas attestées en latin et qui ont été construites (par qui?) afin d'expliquer l'it. *chiodo* et ses congénères dialectaux. Et on se frotte les yeux en lisant: «Die romanischen Etymologika gehen im allgemeinen davon aus, daß sich lat. TRĀNS nirgends erhalten hat» (VII, 173, s.v. *très*). Le contraire est vrai (p. ex. *REW* 8852, *FEW* XIII/2, 198), mais en roumain, en italien et en sarde, les descendants de *trans* n'existent qu'en tant que préverbes.

Heureusement, ces négligences⁽¹⁹⁾ n'influent pas sur les étymologies que K. prend souvent soin de justifier, dans la plupart des cas de façon convaincante. Et malgré certains partis pris d'ordre idéologique manifestes dans la discussion étymologique concernant les parlers ladins, K. est en droit d'affirmer que plus de 90 % des étymologies du *EWD* ne sont pas controversées (VIII, 14). On doit le féliciter d'avoir réalisé en l'espace de onze ans cette tâche. Grâce à lui, le ladin dolomitique, au moins dans sa variante du Val Gadera – ce qu'il a raison de souligner (VIII, 11) – est celle des langues romanes «mineures» qui est, au point de vue étymologique, la mieux connue.

Heinz Jürgen WOLF

VIDESOTT Paul / PLANGG Guntram A., Ennebergisches Wörterbuch. Vocabolar Mareo. Ennebergisch-deutsch mit einem rückläufigen Wörterbuch und einem deutsch-ennebergischen Index, Innsbruck, Universitätsverlag Wagner (Schlern-Schriften 306), 1998, 383 pages.

Con la pubblicazione di questo vocabolario marebbano (varietà del gaderano; circa 2500 parlanti) ci avviciniamo ad una conoscenza soddisfacente dei dialetti ladini atesini e cadorini: possediamo già dizionari bilingui affidabili dell'ampezzano, del livinallonghese, del fassano e del gardenese.

Gli autori hanno registrato 7293 lemmi⁽¹⁾ (cfr. nota 19, p. 23) con numerosi sintagmi e locuzioni, raggiungendo così un totale di più di 13.700 forme registrate. Come novità nella lessicografia ladina, il vocabolario marebbano-tedesco [75-256] è

⁽¹⁹⁾ On peut compter parmi celles-ci aussi l'assertion «übrigens liegt *SŌLU-CULUS auch in der Wallonie vor: soloill» (VI, 316), probablement d'après le FEW 12, 30 n. 99, qui avait postulé *soluculus à la place de *soliculu pour le groupe dialectal du (nord-)est (lorrain, champenois, wallon), suivant en ceci v. Wartburg, Zur Benennung des Schafes in den romanischen Sprachen, Berlin 1918, 18. (La forme soloill ne se trouve d'ailleurs pas parmi la multitude de formes en -oi-, -o- citées FEW 12, 25, mais awall. soloilh, alorr. solloil, afrcomt. soloi., Chrétien id., etc.). Or, les dialectes en question ont généralisé l'évolution ei > oi aussi devant l mouillé (p. ex. consoil) et nasale (type foin, avoine), cf. J. Chaurand, Introduction à la dialectologie française, Paris 1972, 58.

⁽¹⁾ La nuova edizione rivista del dizionario gardenese-tedesco di Archangelus Lardschneider-Ciampac (*Vocabulèr dl ladin de Gherdëina. Gherdëina-Tudësch* überarbeitet von Milva Mussner und Lois Craffonara, San Martin de Tor, ²1992) contiene ca. 6500 lemmi.

seguito da un dizionario inverso [259-294] e un glossario (l'ultimo solo parziale) tedesco-marebbano [297-383]. L'introduzione dovuta a Paul Videsott [13-64] contiene oltre alla presentazione sincronica del dialetto (con qualche appunto diacronico) utilissime informazioni sull'ortografia ufficiale gaderana e sulla trascrizione fonetica adoperata nei lemmi per distinguere le caratteristiche del marebbano rispetto al gaderano medio. Seguono un'ampia descrizione della morfologia verbale e della formazione del plurale, puntualizzazione necessaria dal momento che si tratta di un'area dialettale di transizione che presenta tanto plurali in -i che in -s.

Siccome si tratta di un dizionario di riferimento, le osservazioni che seguono non intendono in nessun modo sminuire suo valore, ma soltanto segnalare qualche aspetto da migliorare in una seconda edizione.

Innanzi tutto una questione di principio: dato che il vocabolario si rivolge non solo ai dialettofoni interessati (forse) in primo luogo agli aspetti normativi, ma anche ai linguisti [13]: «Einheimische und Wissenschaftler»), mi sembra poco condivisibile la decisione degli autori di concentrarsi sulla varietà innovatrice da Al Plan/St. Vigil (cfr. [27]: «Maßgeblich für das Wörterbuch sind hier die Formen des Hauptortes Al Plan/St. Vigil in Enneberg») e di escludere salvo poche eccezioni le varietà veramente conservatrici del dialetto, come Pliscia e dintorni, Biëi, Fordora, Frena. Le conseguenze per in vocabolario sono ovvie: mancano per forza parole e locuzioni di uso locale ristretto. Si potrà addure, a parziale scusante, che il dizionario è concepito come «synchrones Repetitorium» dell'uso indigeno e si limita quindi al lessico «tradizionale» – parole ereditarie e neologismi integrati – [24-25], ma allora, se vanno escluse per questa ragione le parlate periferiche, non è lecito includere parole antiquate, come fanno Videsott e Plangg.

Oltre a questo aspetto, i materiali raccolti, benché numerosi, non sono privi di omissioni⁽²⁾, fatto dovuto ad una scelta incompleta degli informanti e delle fonti. Accanto al dialettofono Videsott si ritrovano solo sei informanti fra i quali un pubblicista e un'intera famiglia (marito, moglie e figlia). Come fonti scritte gli autori hanno utilizzato i vocabolari esistenti, liste di parole, atlanti, qualche testo dialettale, senza fare uno spoglio totale dei testi (letterari) esistenti.

Un controllo rapido effettuato su un romanzo scritto da un autore marebbano, non schedato da Videsott e Plangg, Les vites de Elena R. da Iaco Rigo (Karo-Druck,

⁽²⁾ Nel campo semantico della parentela ad esempio, mancano parecchie forme. Non esistono forme corrispondenti ai significati tedeschi 'Enkel, Enkelin' (distinti in varii dialetti da 'Neffe, Nichte'); l'unica forma presa con questo senso è una perifrasi, möta de so nêne (s.v. möta), letteralmente 'ragazza del suo nonno', per sbaglio tradotta come 'Enkel' (masc.). Esistono invece i due significati 'Neffe' e 'Nichte', rispettivamente marebb. nu e neza; per l'ultimo gli autori hanno registrato anche una perifrasi occasionale, möta de mio fré 'ragazza del mio fratello' (s.v. möta). Perifrasi che non ricoprono l'intero significato appaiono anche per 'Schwiegermutter' e 'Schwiegersohn': accanto agli usuali jocera e jënder sono stati presi per il primo oma de mia fómena, per il secondo om de mia fia. Si possono ritrovare nel dizionario i corrispondenti marebbani per 'Stiefvater, -mutter, -bruder, -schwester', ma non per 'Stiefsohn' e 'Stieftochter', per i quali non si può immaginare un'assenza totale dal dialetto. Nell'indice tedesco mancano preposizioni che nella sezione marebbana esistono: ab, an, aus, außer, bei, seit ecc.

Eppan/Frangart, 1995), rileva sulle sole prime due pagine (pp. 3-4) almeno cinque forme che non si ritrovano nel dizionario: il plurale *ciampoprês* (nel dizionario solo sg. tantum *ĉiampoprê* 'Grund und Boden'), il sost. *bonora* 'mattina presto' (nel dizionario solo *bunori* agg. 'früh am Morgen'), il composto *anencëria* 'rundherum' (nel dizionario la forma senza preposizione *encëria*), le congiunzioni *da canche* 'seit, seitdem' (nel dizionario solo *canche* 'als, sobald, wenn') e *inće sce* 'obwohl' (nel dizionario solo *inće* 'auch')⁽³⁾. La lista delle forme riportate dallo scrittore marebbano e non incluse nel dizionario potrebbe ben inteso essere continuata: sembra ovvio che una seconda edizione del dizionario marebbano-tedesco dovrebbe prendere in considerazione un numero superiore di fonti rispetto a quello adoperato nella versione attuale.

Dall'altra parte, il numero apparentemente alto di voci registrate è dovuto in parecchi casi a imprecisioni nella lemmatizzazione. Sorprende per esempio il fatto che gli autori abbiano incluso all'interno del dizionario (e non, come sarebbe più funzionale, in una lista separata) gli antroponimi (prenomi) tipici della regione; su un'unica pagina [159], come caso limite, se ne contano sei (Lina, Linert, Lipo, Lisele, Lista, Lizia). In certe situazioni, Videsott e Plangg sembrano preferire la doppia oppure tripla lemmatizzazione (non giustificabile semanticamente) alla più usuale sottoclassificazione morfologica. Gli aggettivi che cambiano la categoria morfologica appaiono ogni volta come lemma autonomo: rio1 agg. 'schlecht', rio2 sost. masc. 'Schlechtigkeit' e rio³ avv. 'schlecht'. I sostantivi femminili costituiscono lemmi non solo quando sono formati tramite un suffisso (för 'Schmied': föria 'Frau des Schmieds', föriera 'Schmiedin') ma anche quando presentano una flessione identica all'aggettivo corrispondente: accanto all'agg. foresto1 (pl. foresti, fem. sg. foresta) 'fremd, ausländisch' compaiono il sost. masc. foresto² 'Fremder, Ausländer' ed il femminile foresta 'Fremde, Ausländerin', cioè tre lemmi invece di uno solo (foresto agg. e sost.) o eventualmente di due (foresto agg. e foresto, -a sost.). Il verbo analitico dé adöm '(Brautleute) trauen' si trova all'interno dell'articolo dé 'geben', mentre la forma sostantivata dé adöm 'Trauung' costituisce l'oggetto di un lemma separato.

La lemmatizzazione delle locuzioni è alquanto oscillante. Nessun utente del dizionario andrà a cercare le locuzioni a man ciampa 'links' e a man dèrta 'rechts' alla lettera a, dove dono state prese come lemmi, ma sotto man (dove compaiono infatti correttamente) oppure sotto gli aggettivi corrispondenti ciamp e dèrt (dove mancano). A na manira che 'damit, derart daß' e a secunda che 'je nachdem' si trovano solo alla lettera a come lemmi, e non sotto i componenti principali delle locuzioni, manira⁽⁴⁾ e secundo. A roèder 'auf Wiedersehen' può trovarsi tre volte nel vocabolario: sotto la preposizione a, come lemma intero alla lettera a e sotto roèder.

Nella lista delle abbreviazioni (*Verwendete Abkürzungen*, [38]) mancano i rinvii alle fonti citate in diversi articoli del dizionario; il lettore che vuole per esempio sapere quale è la fonte corrispondente all'abbreviazione abbastanza frequente *M12*

⁽³⁾ Partendo dalla stessa fonte si può corregere un esempio mal scelto nel dizionario: s.v. dan da 'vor', gli autori riportano come «temporale» la frase al s'an è jü dan da me 'er ist von mir weggegangen', che è ovviamente locale; cfr. un contesto temporale nel romanzo citato: dan da diesc agn 'vor 10 Jahren'.

⁽⁴⁾ Il fonetismo *manira* non è autoctono, ma proveniente da La Val/Wengen; il corrispondente marebbano è *maniera*.

deve leggere con attenzione il capitolo 1.4.1. Quellen [21-24], dove troverà finalmente il rinvio alla lista inedita di Johann Michael nell'interno del quinto paragrafo a p. 22; lo stesso vale per la maggior parte delle fonti citate (*P66*, *K80*, *K81*, *G23*, etc.) reintracciabili nel capitolo citato, ad eccezione di *D67* (rinvio nell'articolo *frosti*)⁽⁵⁾.

L'ultimo aspetto discuttabile è proprio non soltanto del presente vocabolario, ma della maggior parte dei dizionari dialettali sia ladini atesini, sia romanci grigionesi: si tratta della traduzione tedesca, che spesso non è letteraria, ma anch'essa regionale oppure dialettale. Se un tedesco riesce normalmente a indovinare il senso (con l'aiuto parziale del Duden Wie sagt man in Österreich), l'utente non-tedesco che deve utilizzare dizionari bilingui con punto di partenza altotedesco incontrerà delle difficoltà supplementari a tradurre termini come büsc da gramoré 'Flachsröste, Hanfröste' (s.v. büsc), ciaé maèstra 'Pech klauben' (s.v. ciaé), ciancün 'Apfelbutzen', ciaspa¹ 'Schneereifen', tablé 'Heutenne, Faißtheu, Grummet', etc. In altri casi la traduzione regionale si aggiunge alla letteraria, senza che sia chiaro se i significati sono identici: calogna 'Widum, Pfarrhaus'(6), ola 'Kanne, Topf, Hafen'(7), plinderné 'umziehen, zusammenpacken, «plündern»'(8).

Tutto sommato, il dizionario pubblicato da Videsott e Plangg resterà un lavoro di riferimento; speriamo che i piccoli difetti segnalati siano corretti in una seconda edizione.

Victoria POPOVICI

DOMAINE GALLO-ROMAN

Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes von Walther v. WARTBURG †. Publié sous la direction de Jean-Paul CHAUVEAU par l'Institut National de la Langue Française (CNRS). Ouvrage subventionné par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique. Fascicule n° 157, tome XXV (refonte du tome Ier), *auraticus - auscultare(1); Bâle (Zbinden Druck und Verlag AG(2)) 1998 (dépôt légal: avril 1999); p961 à p1056.

⁽⁵⁾ Si tratta della tesi di laurea di Helga Dorsch, Ladinisches Schrifttum in Enneberg von den Anfängen bis zur Jahrhundertwende, Innsbruck 1967, citata senza abbreviazione alla p. 23.

⁽⁶⁾ Widum è una forma regionale dell'ovest dell'Austria che significa 'Pfarrgut', quindi più generale di 'Pfarrhaus'.

⁽⁷⁾ Hafen è regionalismo austriaco e tedesco del sud per 'pentola'; nel tedesco letterario significa invece 'porto'.

⁽⁸⁾ Il significato alto tedesco di plündern è 'saccheggiare'.

⁽¹⁾ Ces mots latins comportent sur certaines voyelles des indications de longueur; je ne les reproduis pas, et n'en fais pas non plus figurer dans le reste de la recension, et cela, pour des raisons purement techniques.

⁽²⁾ L'adresse indiquée sur le fascicule est St. Alban-Vorstadt 16, CH-4006 Bâle.

0. Présentation du fascicule.

Frais et dispos, le FEW avance bon train: en l'espace de deux ans (1996-1998) sont parus quatre fascicules(3), dont celui-ci est le dernier. Il est vrai que le directeur s'appuie sur une brochette de rédacteurs hors pair puisque les articles sont signés (si l'on peut dire) «EBuchi» (AURIDIARE), «FLagueunière» (AURIFEX, AUSARE), «Roques» (AURICULA, AURICULARIS, AURICULARIUS), «Seidl» (AURELIANUS, AURELIUS, AURICOMUS, AURIFER, AURIFLUUS, AURIGA, AURIGARIUS, AURIGATOR, AURIGER, AURIGI-NOSUS, AURIGNAC, AURIGO, AURIPETRUM, AURORA, AURORA, AURUGO), «Thibault» (AUREUS, AURIPIGMENTUM, AURUM), et «Chauveau» en personne (AUREOLUS, AURI, AURICHALCUM, AURIGALBUS, AURIS, AURISCALPIUM, AURITUS, et AUSCULTARE, ainsi qu'on le verra dans un prochain fascicule, cet article devant occuper les pages 1046-1061⁽⁴⁾ du FEW 25). Le travail fourni est stupéfiant (et il n'a pas dû être simple de s'appuyer sur le manuscrit de Wartburg), l'apport d'informations énorme, et le résultat délectable: l'on nous offre même des recettes de cuisine – nous en reparlerons – et un fragment de poème heureusement réfractaire à de bien savantes tentatives d'explications(5). Comme les auteurs conservent leur façon de faire et leur vocabulaire (par exemple, André Thibault est je crois le seul à écrire «reflet» pour "représentant, produit, résultat", dans le sens où fr. cause et chose sont des reflets de lat. causa), il est plaisant de deviner leur identité avant d'arriver au bout des articles (j'espère n'avoir pas besoin de dire que j'ai tout lu). Qui plus est, cette dégustation en aveugle s'accompagne d'une exceptionnelle dégustation verticale, puisqu'il s'agit de comparer des crus de 1998 et de 1928(6): pour la même tranche alphabétique, le nombre de pages a plus que décuplé. La nouvelle cuvée ne déçoit pas: c'est que, même si accroissement des sources et changements d'approche ont appelé une refonte, le concept originel de Wartburg reste avec une force intacte: le FEW se remodèle, il ne se démolit pas.

1. Du FEW et d'enseignants.

Et je précise, à l'intention de ceux qui pour raconter l'histoire des mots puisent leur matière diachronique dans des manuels de énième main sans consulter ce dictionnaire ni parfois même en connaître l'existence⁽⁷⁾, que si le FEW est marqué de

⁽³⁾ Quelques rectifications d'ordre bibliographique au compte rendu des fasc. 155 et 156 par Takeshi Matsumura dans RLiR 62 (1998) p504-p508: le fasc. 155 relève du tome «XXX», non du tome «XXX» (p504) et il eût été bon de préciser qu'il recouvre *AUCTOR-AURATICUS*; p505 ligne 1, il faut lire «n° 154» et non «n° 155».

⁽⁴⁾ Je remercie monsieur Jean-Paul Chauveau d'avoir bien voulu m'envoyer la fin de l'art. AUSCULTARE.

⁽⁵⁾ P974b n15.

⁽⁶⁾ Je donne la date qui figure sur le tome 1 du FEW, lequel couvre les lettres A-B; les Bogen (terme employé dans ce tome) en ont commencé à paraître en 1922.

⁽⁷⁾ Au cours de l'automne-hiver 1999-2000, j'ai interrogé neuf des dix personnes de certaine université française qui dans le cadre de l'enseignement de notre vieille langue y donnent des cours (et parfois publient des fiches) sur l'histoire

l'étoile qui «signale les ouvrages plus techniques ou plus difficiles» (on ne spécifie pas plus que quoi) dans telles bibliographies réservées aux collègues et étudiants censément avancés⁽⁸⁾ (où la même étoile stigmatise l'ensemble de Gdf et GdfC et jusqu'au limpidissime TL, tandis que les pernicieuses réalisations greimassiques échappent à toute mise en garde), ces épithètes s'expliquent je suppose d'une part parce qu'autrefois l'ouvrage était rédigé en allemand et d'autre part, parce que le nombre et la nature des abréviations et métagrammes ont de quoi dérouter. Mais il faut tout de même savoir que le FEW est depuis quelque temps publié entièrement en français et qu'au relevé des attestations succède dans chaque article un commentaire nourri où tout ensemble sont justifiés le choix de l'étymon et - fréquemment - la façon dont sont rangées les attestations, sont retracées les grandes lignes de l'histoire de l'étymon, de ses reflets, dérivés et composés, et soulignées les hésitations possibles, le tout, dans une langue claire et ferme (les rédacteurs ne sont pas gens à se parer des oripeaux d'un jargon impénétrable). On ne saurait donc trop recommander à ceux qui enseignent l'histoire de mots de notre langue d'ouvrir un ouvrage rédigé par d'authentiques savants, et qui fait bien plus que donner des étymologies⁽⁹⁾. Un autre point à propos duquel le FEW peut être bien utile à un enseignant chargé de transmettre des rudiments, et qui serait pressé, concerne la prononciation des mots. Voici un petit exemple: il me souvient que madame Connochie-Bourgne et moi-même nous nous sommes bien interrogées pour savoir comment prononcer la syllabe tonique des formes en consoil(-), mervoille(-), vermoil(-) de la partie de PercL récemment mise au programme de certains concours pour l'étude d'oïl médiéval. Une des façons de s'éclairer était d'aller voir le résultat dans des parlers de l'Est

des mots français en leur demandant oralement et à brûle-pourpoint où en était rendu le FEW: pour quatre d'entre elles, le nom «FEW» ne signifiait rien, et ma question les a plongées dans la plus grande perplexité; trois autres ont déclaré qu'elles n'en avaient pas la moindre idée; une autre encore, qui n'a pas su répondre non plus, et à qui ma question paraissait inopportune, a excipé de la lenteur de la rédaction (et de celle du DEAF par la même occasion!) pour justifier avec humeur son ignorance. Le seul à approcher du vrai fut monsieur Denis Collomp, qui proposait – avec hésitation – la lettre C. Je souligne que beaucoup de ceux qui connaissaient l'existence du dictionnaire ne savaient pas qu'il est maintenant publié en français.

⁽⁸⁾ Olivier Soutet, Bibliographie pour l'épreuve de langue du CAPES et de l'agrégation /./ Ancien et moyen français, dans L'Information grammaticale n° 75 (octobre 1997) p59-p60, n° 79 (octobre 1998) p35, n° 83 (octobre 1999) p63. On rectifiera à ces trois endroits à propos du FEW la mention «en cours de refonte sous la direction de J.-P. Chambon», puisque depuis 1996 c'est Jean-Paul Chauveau qui dirige le dictionnaire; par ailleurs, on ne saurait trop s'attrister de ne pas voir le DEAF (cinq étoiles?) figurer dans ces bibliographies.

⁽⁹⁾ Voici par exemple comment certain public universitaire perçoit le FEW: dans un exposé sur l'histoire des mots sergent et écuyer, Élise Jessica Joubert opère un distingo significatif entre le FEW, qu'elle déclare avoir consulté «pour l'étymologie», et d'autres (dont ReyHist1992), utilisés «pour l'étude diachronique»: cf. May Plouzeau – avec la participation d'Anne Vallat, Élise Jessica Joubert, Christophe Sciarli –, Études de langue à propos de Perceval (édition F. Lecoy), Aix-en-Provence (Centre de Télé-Enseignement - Lettres - de l'Université de Provence) 1998 enregistrement 9.

d'aujourd'hui. Le lat. *auricula* présente – en principe! – les mêmes conditions de développement phonétique touchant *e* fermé suivi de *l* palatal, et comme c'est un mot qui désigne la plupart du temps une réalité concrète, il est souvent relevé dans les enquêtes: un coup d'œil p989a du présent fascicule à la liste des formes qui reflètent *auricula* dans les parlers de l'Est permet d'aller vite (si l'on n'a pas le moyen de consulter atlas linguistiques, etc.) pour trouver une réponse unique ou suspendre son jugement⁽¹⁰⁾.

2. Modestes suggestions d'aménagements à apporter au dictionnaire.

Reste que le FEW dispose d'un espace bien réduit si on le rapporte à la masse d'informations qu'il nous offre: l'on pourrait envisager plusieurs aménagements pour en faciliter le décompressage à l'utilisateur.

2.1. Abréviations.

La question des abréviations (nécessaires, vu le nombre des attestations) ne devrait, espérons-le, plus longtemps gêner: pourquoi ne pas ouvrir un site internet qui donne leur clé avec des mises à jour pas trop difficiles semble-t-il à réaliser?

On veillera par ailleurs à devenir constant dans l'usage des abréviations, car pour l'instant, il nous faut confronter par exemple d'un côté «CR pl.» de l'art. AUREOLUS [p962b] et «c. r. pl.» de l'art. AUSARE [p1043b] (les deux signifiant "cas régime pluriel") et de l'autre «CS» de l'art. AUREOLUS [p962b], de l'art. AURICHALCUM [p982a], «CS sg.» de l'art. AURICHALCUM [p981b] (signifiant les trois fois "cas sujet singulier").

2.2. Métagrammes.

Au plan visuel, je trouve que les renvois aux articles du FEW lui-même se détachent mal (par exemple j'ai dû bien scruter l'art. AUSARE pour savoir si et où il y est renvoyé aux art. AUDERE et AUSUS du FEW(11)); dans le FEW, ces renvois sont faits en petites capitales non autrement mises en valeur; elles ne sont pas italicisées et le FEW réserve les caractères gras aux vedettes d'articles; il faudrait imaginer un autre système de mise en évidence.

Dans un mode d'emploi succinct du FEW devra figurer l'explication des métagrammes utilisés dans la description des sources, en précisant en particulier au moyen d'exemples clairs l'usage de la virgule, du point virgule et du signe égal. Cet usage va de soi pour les rédacteurs, pas pour l'utilisateur occasionnel: comparer les références de *«abscoultant m.»*: «1389, GdfC; DC» (AUSCULTARE p1047b), celles de *«ascout m.* "écho"»: «ChastellK = Gdf» (AUSCULTARE p1047b), celles de «apr. aurin»: «14e s., Rn = EnfSageWSuchier, ms. B» (AURUM p1024b), celles de *«suroré* adj. "doré"»: «av. 1191-1400, VengAl; Bueve 3; Gdf» (AURUM p1024b) qui montre un

⁽¹⁰⁾ Dans le fasc. 157, recommandons les relevés du type ‡fil d'archal‡ (encore la désignation d'une réalité concrète) dans les parlers [p982b sq]: on peut étudier le devenir des (groupes de) phonèmes suivants des étymons: [1] devenu final après [i] et antéconsonantique, [ar] non tonique, [k] devant [a].

⁽¹¹⁾ Voir infra, Notes de lecture sur AUSUS.

emploi bien particulier du couple virgule/point virgule⁽¹²⁾. Les autres métagrammes seraient à définir et illustrer de la même façon; citons les deux jeux de guillemets de ce fasc. 157: guillemets simples et guillemets anglais⁽¹³⁾, ces derniers susceptibles de contenir des parenthèses – cf. «escoutie f. "lieu du guet"» (AUSCULTARE p1055a) et «acoute interj. "(cri adressé aux chiens qui courent le change pour les exhorter à se rallier à ceux qui chassent le droit)"»⁽¹⁴⁾ (AUSCULTARE p1047a). En outre, puisque les rédacteurs sont amenés tantôt à composer eux-mêmes des définitions et tantôt à citer celles des prédécesseurs, il serait bon de signaler explicitement que les guillemets anglais encadrent en fait l'un ou l'autre type, que ne distinguent aucuns métagrammes⁽¹⁵⁾. Je ne vois pas quelles difficultés matérielles empêcheraient de faire figurer ces renseignements sur les pages de couverture des fascicules – qu'on a d'ailleurs bien su remplir à l'occasion: voir celles du fasc. 145 (1985), où sont apportés de précieux renseignements en particulier sur les abréviations d'ordre bibliographique ou les signes [15]. Quant à la conception de ce FEW, mode d'emploi, elle devrait cela va de soi prendre appui sur BüchiStructures, où ces questions sont passées en revue.

2.3. Sourçage.

2.3.0.

En ce qui concerne le confort de l'utilisateur, le FEW pourrait aussi s'acheminer vers plus de détails, d'homogénéité et de cohérence dans le système de références aux sources utilisées dans les articles. Outre les questions liées aux métagrammes évoquées en 2.2, nous devons signaler plusieurs points.

2.3.1. Sourçage: vers plus de détails.

Tout d'abord, lors de renvois aux ouvrages lourds et fatigants à manipuler, tels que Lac, Gdf et GdfC, TL, Hu, etc., il serait bon de préciser tomes et pages (ou colonnes), comme il est fait pour les renvois au FEW lui-même.

- (12) Sur ce couple, comparer (opposer?) ce qui est commenté infra n35. Noter que de temps en temps l'absence de ponctuation est peut-être significative: comment par exemple doit-on interpréter la présence ou l'absence de virgule dans «Calv. Orne, Manche, IlleV. CôtesN. Morb. LoireI. Mayenne, Sarthe, MaineL. Vendée», etc. [p1020]? L'imprimeur a-t-il reçu ordre d'omettre la virgule de démarcation après un point d'abréviation? Cela ne fait guère de sens, me semble-t-il.
- (13) D'une façon générale, les guillemets anglais entourent des définitions et les guillemets simples, des cit. qui ne sont pas interprétées pas les rédacteurs comme des définitions (sinon, elles seraient entourées de guillemets anglais). Mais je vois des guillemets anglais entourant un titre et peut-être même une ou deux cit. dans *AURUM* p1040b n150. Dans la perspective d'exploitation électronique du dictionnaire, il y aurait lieu de réserver strictement certains types de guillemets aux définitions/ traductions.
- (14) Il est permis de se demander si les définitions-gloses ne pourraient pas être présentées dans un encadrement typographique moins déroutant.
- (15) Ainsi saurait-on si dans les définition et/ou traduction «"d'or, doré (couleur, metal, nuee /./)"» (art. AURUM p1024b) et «"écoute moi bien"» (art. AUSCULTARE p1046b), l'absence d'accents et de trait d'union remonte à des ouvrages cités. Nous sommes là devant une question qui se pose aussi pour le DEAF: cf. RLR 101 (1997) p250.

2.3.2. Sourçage: vers plus d'homogénéité.

2.3.2.0.

Mais surtout, on aimerait que les attestations soient sourcées de façon systématique. Car le FEW, nous ne l'utilisons pas pour le citer les yeux fermés, mais bien plus pour examiner les matériaux qui nous sont si généreusement offerts. Or, en essayant de procéder à de tels examens pour préparer le présent compte rendu, j'ai rencontré maintes difficultés⁽¹⁶⁾. Je ferai état de quelques-unes au moyen d'exemples sans prétention, fondés sur des cas où je souhaitais apporter des attestations supplémentaires au dictionnaire. On verra par ces exemples que dans ce fascicule la façon de référer aux sources n'est pas unifiée, et à quel point ce manque d'unité peut égarer.

2.3.2.1.

Pour qu'une attestation soit vraiment supplémentaire, elle doit manquer à la documentation dont fait état le dictionnaire. Voici des exemples simples: si je trouve dans mon fichier personnel «orillon "coup sur l'oreille" Gaydon ms b copie Subrenat v7104» et que je lise dans l'art. AURICULA «afr. orillon "coup sur l'oreille" GaydonG, mfr. oreillon (env. 1350; Cotgr)» [p994b], je me dirai que 'mon' attestation n'est pas nouvelle (ce qui est un peu faux), et ne la fournirai pas; par contre, je demanderai d'ajouter orillon GodinM v9447°. Maintenant, si je lis dans mon fichier personnel «osement "audace" (pris en mauvaise part) CesarC v1147° (le mot manque au glossaire de l'éd.)» et que je constate que l'art. AUSARE nous donne seulement ceci pour osement dans l'ancienne langue: «Afr. mfr. osement m. "courage, hardiesse" (BenSMaure; 1380, Aalma 809)» [p1043b], je suis à nouveau très fière de procurer une attestation supplémentaire de ce mot assez rare dirait-on. Dans les deux cas, j'ai semble-t-il (nous verrons que rien n'est sûr) apporté des compléments au FEW, et sans trop de peine. Mais si mon fichier me propose quelques attestations de sororer et que je lise dans l'art. AURUM «Afr. mfr. sororé adj. "doré" (12e-15e s., Gdf; TL; SgBarb 5046; PMor; FetR; PassEntrG)» [p1024b], même si 'mes' attestations ne proviennent pas des textes explicitement mentionnés ci-dessus, il est bien clair que pour être certaine qu'en les produisant j'apporte des compléments au FEW, je dois aussi consulter Gdf et TL, afin de m'assurer qu'elles ne s'y trouvent pas. Et si elles s'y trouvent, je peux considérer qu'elles figurent en quelque sorte à l'état latent dans le FEW, et donc ne pas me donner le ridicule d'apporter au dictionnaire de pseudocompléments. Il est évident que dans le processus de vérification, j'aurai dévolu moins de temps à orillon et à osement qu'à sororé parce que pour ce dernier mot, j'aurais dû me reporter aux dictionnaires (c'est particulièrement pour ce genre de travail qu'on apprécierait que fussent précisés tome et page: cf. supra 2.3.1).

2.3.2.2.

Je puis aussi être prise d'un doute (c'est toujours préférable), et me demander comment un mot aussi clair qu'osement dans sa forme et son sémantisme peut vrai-

⁽¹⁶⁾ Je ne parle pas ici de l'absurdité qui consiste à mener ce type de travail à l'université de Provence, dont pour la 'romanistique' la seule belle et bonne bibliothèque (selon mes informations et mon jugement) est celle de l'Institut des Études Créoles. Pas de chance: voir infra n53.

ment n'être attesté que deux fois dans la documentation du FEW. Par sécurité j'ouvre TL, et y trouve un art. osement, lequel (TL 6 col. 1335) me donne non seulement une attestation de TroieC (c'est-à-dire vraisemblablement ce qui se retrouve sous la forme «BenSMaure» dans AUSARE) mais d'autres attestations encore que celles qui sont fournies dans l'art. AUSARE du FEW (et renvoie aussi à Gdf). Moralités: pour être sûre qu'osement de CesarC v1147° est une attestation nouvelle par rapport à la documentation dont disposait en principe la rédactrice de AUSARE, je ne dois pas me fier à la simple mention des attestations fournies dans cet article, mais encore ouvrir quelques dictionnaires (étant entendu que rien n'empêche l'attestation d'osement que nous lisons aujourd'hui dans CesarC de figurer dans des dictionnaires antérieurs à l'édition).

Autre exemple: je trouve dans mon fichier personnel «Aprés venoit Sebile sor une oire sambue SaisnesB v1387A» et je voudrais savoir si je peux ajouter cette occurrence à AUREUS; d'après la structure de l'article, si mon attestation s'y trouve, ce ne pourrait être qu'au tout début, dans la section I.1: «Afr. oire adj. "d'or, doré (enluminure)" (env. 1200), "id. (coupe)" (av. 1284); oire porte /./» [p978a], suivent d'autres syntagmes où ‡oire‡ est incident à ‡porte‡ (je graphie à la TL), qui terminent cette section. Dans cette section sont fournies des dates, mais aucun titre de texte ou d'ouvrage de référence. Étant donné que la partie des Saisnes dont vient mon exemple a pu être composée aux environs de 1200(17), si je décide que «"d'or, doré (enluminure)"» laisse quelque latitude d'interprétation et qu'on puisse comprendre que la traduction «"d'or"» se réfère à toutes sortes d'objets, reste à parcourir les dictionnaires pour voir si l'on y trouve ce qui correspond à SaisnesB v1387A, qui serait alors tacitement passé dans l'art. AUREUS du FEW. L'attestation des Saisnes manque à l'art. oire3 de Lac 8, où ne se trouve qu'une Porte Oire; elle manque à l'art. oire de TL 6 où, quand il n'est pas incident à porte, l'adjectif ainsi écrit qualifie seulement une letre "lettrine": aurions-nous là notre «"enluminure"»? Nous y reviendrons. L'attestation des Saisnes manque à l'art. oire de Gdf 5 où, quand il n'est pas incident à porte, l'adjectif ainsi écrit qualifie seulement une cope. Naturellement, nous y reviendrons aussi. Il semble donc que oire de SaisnesB v1387A doive être ajouté aux occurrences relevées dans AUREUS du FEW 25. Mais on a vu que je ne puis être affirmative, et qu'en outre, pour parvenir à cette douteuse conclusion, il m'a fallu un certain temps(18).

2.3.2.3.

Chemin faisant, j'ai tenté de vérifier si les deux attestations de *oire* non incident à *porte* que nous présentent les dictionnaires examinés sont à identifier comme celles que nous donne *AUREUS* du FEW 25. Le mode de sourçage de cet article a bien compliqué les possibilités de vérification, nous allons le constater.

On lit dans TL 6 col. 1038 «He! Dex, quel color puet ce estre? En porroit on escrire letre?» Par assai le comence a metre Après l'autre letre qu'est noire, Mais cele resplent, qui est oire; Tote l'autre letre enlumine, cit. référencée comme suit: «Joh. Bouch. 472»; elle provient de SJeanBoucheW, éd. donnée par Weber de La vie de Saint Jean Bouche d'or dans R 6 (1877) p328 sq: l'éditeur ne date là ni le ms (qu'il

⁽¹⁷⁾ À propos de la date, voir RLR 94 (1990) p370, p373, p378, p381, p392 n1.

⁽¹⁸⁾ Signalons que LiPau n'a pas d'entrée ore ni oire.

croyait alors unique) ni la composition; pas plus de renseigements d'ordre chronologique dans R 7 (1878) p600 sq, où sont fournies les var. d'un deuxième ms; Bossuat, item 3309, se référant à l'éd. Weber dans R 6, dit que le texte est «du XIIIe siècle, par Renaut»; le DLFMÂ(2) p1342a 'précise' «fin du XIIIe siècle»: voilà donc qui disqualifie en apparence SJeanBoucheW comme source de «oire adj. "d'or, doré (enluminure)" (env. 1200)» de AUREUS du FEW 25; toutefois, on lit comme date dans Louise Gnädinger, Eremitica /./, Tübingen 1972 (Beihefte zur ZrP 130) p363 «Ende 12. / Anfang 13. Jahrhundert». Il est donc probable que «oire adj. "d'or, doré (enluminure)" (env. 1200)» de notre fascicule [p978a] fasse référence à SJeanBoucheW v472°. Mais la démonstration est longue⁽¹⁹⁾.

Voyons maintenant si une riche cope oire de l'art. oire de Gdf 5 p584c pourrait avoir été la source de «"id. {i. e. "d'or", "doré"} (coupe)" (av. 1284)» de l'art. AUREUS du FEW 25: pour cela, il faut que la cit. de Gdf soit datable «av. 1284». Gdf source comme suit sa cope oire: «De Vaspasien, Richel. 1553, f° 393 v°»; reste donc à trouver un commentateur qui date avec la précision requise «av. 1284» soit le texte soit le BnF fr. 1553 (les datations de oire de l'art. AUREUS du FEW 25 semblent se rapporter tantôt à la composition tantôt à une copie). Ça n'a pas été simple. Le Catalogue des manuscrits français {de la Bibliothèque Impériale}, tome premier, ancien fonds (Paris 1868), date le BnF fr. 1553 du 13e siècle, sans plus; Gryting, qui édite Vespasien, mais d'après un autre ms (VenjNSGryting), ne date pas celui-là; on y apprend tout de même que Suchier s'en est occupé; lequel Suchier démontre dans ZrP 24 (1900) p165-p166 que Vespasien (du moins pour les versions dont il traite, il n'est pas clair) n'a pas dû être composé avant la fin du 12° siècle; reste donc à présumer que le date «av. 1284» réfère au ms; or dans ZrP 24 (1900) p166 Suchier précise que le BnF fr. 1553 a été «nach der Angabe der Histoire littéraire um 1285 geschrieben»; allons donc consulter l'«Histoire littéraire»; on lit dans HLF 22 (1852)(20) p416: «/./ exécuté vers 1285, comme l'indique la date placée à la fin du roman de la Violette, transcrit un peu avant par le même scribe {que celui de Vespasien)»; reste à disposer d'une édition de ce texte point trop laconique; on lit dans VioletteB pVII que le ms BnF fr. 1553 «fut fait, d'après l'explicit, en 1284» et l'explicit se lit dans VioletteB p265: «Chi define li Roumans de Gerart de Nevers et de la Violete qui fu escris l'an de l'incarnation Nostre Signour Jhesu Crist Mil. cc. et. iiij. xx. et quatre el moys de fevrier»: ce sera peut-être là ce qui a été transposé en «av. 1284» dans le FEW(21).

⁽¹⁹⁾ Raccourci fulgurant dans DEAFBg93 col. 354: notre texte est dit «pic. ca. 1200».

⁽²⁰⁾ Merci à monsieur Denis Collomp de m'avoir aidée à mettre la main sur le volume à la bibliothèque universitaire du site d'Aix de l'université de Provence: il appartient en effet à une série qui ne semble pas répertoriée dans le catalogue de cette bibliothèque.

⁽²¹⁾ Après que je me fus livrée à ce travail, madame Chantal Connochie-Bourgne, que je remercie, a eu l'amabilité de me faire parvenir un extrait de sa thèse, où pour la datation du ms BnF fr. 1553 est renvoyé à un article d'Yvan Lepage dans *Scriptorium* 29/1 (1975) p23 sq.; on trouve là p25 que «on ne s'écartera sans doute pas beaucoup de la vraisemblance si l'on /./ conclut que notre manuscrit a été exécuté entre 1285 (n. st.) et 1290» (mais il me semble que tous les éléments de la démonstration ne sont pas fournis); la copie ni la composition de *De Vaspasien* ne font l'objet d'essai de datation dans cet article.

2.3.2.4.

On ajoutera encore entre autres cas de figure celui qui consiste à citer un ouvrage de référence comme source explicite d'attestations précises: «osei (Dial-GregF, TL; 13° s., Lac)» p1043b de l'art. AUSARE⁽²²⁾.

2.3.2.5.

En tout état de cause, dans ce fascicule les sources ne sont pas indiquées par tous de la même façon. Cette variance prête à confusion: dans les exemples que j'ai pris de l'innocent qui croit apporter facilement de nouvelles attestations au dictionnaire, puis qui se rend compte qu'elles y figurent peut-être déjà à l'état latent, deux choses se sont révélées gênantes: le fait de référer à des textes en les situant (si l'on peut dire) par une datation au lieu de les identifier par un titre⁽²³⁾, et sur un autre plan, le fait que les dictionnaires (dans mes exemples de 2.3.2: Gdf, TL, Lac) soient parfois cités explicitement comme sources et parfois non, car dans ce cas, on pourrait croire que le silence à leur sujet implique qu'on ne trouve rien chez eux, ce qui n'est pas forcément vrai, comme on l'a vu⁽²⁴⁾.

2.3.3. Sources mobiles.

Une autre question impliquée dans le sourçage concerne ce que j'appellerai les sources mobiles (on peut trouver une meilleure dénomination). Nous lisons dans l'art. AURUM à propos de fin or que cette «lexie {est} particulièrement fréquente en moyen français (60 attestations dans DocDMF), encore usitée au 16e s. (8 att. dans Frantext) et surtout au 17e s. (17 att. dans Frantext)» [p1035 n11]. Même si certains indices peuvent laisser croire que la Documentation du DMF serait un ensemble clos, Frantext bouge tout le temps; imaginons que depuis ces informations de l'art. AURUM Frantext ait connu un arrivage de 16e s. bien plus important que de 17e: à ce moment-là, les proportions entre les attestations auront peut-être changé. Donc ce qui aurait du sens, ce serait de préciser «Frantext à telle date». Or, les 'sources mobiles' du genre de Frantext seront vraisemblablement amenées à se multiplier.

⁽²²⁾ On aurait sans doute pu écrire à propos de afr. *orillon* "coup sur l'oreille" non seulement «GaydonG» [p994b] mais plus précisément «GaydonG, TL», ou peut-être même «GaydonG, TL = Gdf», puisque TL 6 col. 1240 ne documente *orillon* en ce sens que par une att. de GaydonG, laquelle est aussi dans Gdf.

⁽²³⁾ Ce mode de référence implique de toute nécessité que soient publiées par le FEW des tables de conversion qui partent des dates pour y faire correspondre des textes. C'est d'ailleurs une façon de référencer qui soulève d'énormes problèmes. Car bien souvent, si la date est précise, c'est qu'elle est arrondie, mais lorsqu'elle apparaît dans le dictionnaire, on ne voit plus trace du raisonnement (ou de ce qui en tient lieu) qui conduit à cette date, et on oublie sa fragilité; en outre, à une datation proposée correspondront probablement plusieurs textes, ce qui engendrera des ambiguïtés.

⁽²⁴⁾ En fait, la simple mention «afr.» invite à se reporter à Gdf et GdfC, TL, et quelques autres: cf. FEWBeiheft1950 p2 (mais, je suppose que si dans un art. du FEW un mot est précédé de la mention «afr.», cela ne garantit pas que ces ouvrages contiennent chacun au moins une occ. du mot en question). Les gens de loisir vérifieront donc si oire de SaisnesB v1387A, orillon de GodinM v9447° et osement de CesarCollet v1145° ne sont pas cachés quelque part dans les sources dont fait état le FEW.

2.4. Dates des fascicules.

Et ce qui aurait aussi du sens, ce serait que chaque article du dictionnaire s'accompagnât de ses dates de rédaction et lecture d'épreuves⁽²⁵⁾. Car le FEW renseigne non seulement sur l'histoire des mots, mais encore sur la façon dont les lexicographes au cours du temps ont affiné la connaissance de l'histoire de ces mots; il serait dans la logique même du dictionnaire que les données chronologiques de sa confection fussent précisées plus étroitement que par la date de publication des fascicules⁽²⁶⁾; on pourrait de la sorte mieux évaluer l'état de la science que lui-même nous apporte, en le comparant plus précisément à l'état de la science des sources dont disposaient les rédacteurs au moment de leur travail.

2.5. Façons de produire les attestations.

2.5.1. Schèmes syntaxiques impliquant des verbes.

S'il est sans doute difficile d'unifier certaines pratiques dans le dictionnaire, on pourrait faire un petit effort sur un point: je ne comprends pas pourquoi les «schèmes syntaxiques» (cf. DMF0 pXXI) représentant les constructions des verbes ne sont pas produits de façon uniforme (je ne parle pas ici des graphies) et traduits/définis avec une rigueur qui reflète exactement le schème présenté. On confrontera par exemple, dans l'art. Auricula «avoir l'oreille devers qch "diriger son attention vers"» [p990a], «bouter à qn en l'oreille "lui annoncer qch"» [p991a], «il monte en l'oreille à qn que "il lui vient à l'esprit de (faire qch)"» [p991a], «parvenir aux oreilles de "être entendu de qn"» [p991b]. Nous rencontrons même un ahurissant «Afr. croire que siech (= "je suis assis") sus mes oreilles» [p991b].

2.5.2. Typifications. Langue des reconstructions.

Lorsqu'un mot est attesté sous des vêtements graphiques variés, il arrive que l'on croie devoir transcender cette variation épidermique; et dans le cas des syntagmes et expressions, il s'agit non seulement de transcender la variation graphique, mais aussi de schématiser des constructions. Cela pose la question que j'appellerai des typifications. Au plan de la réalisation pratique, il m'a semblé que le fascicule mettait en œuvre plusieurs façons de procéder: celle qui consiste à typifier tacitement, comme dans «Mfr. desoreillé part. passé adj. "à qui l'on a coupé les oreilles" (hap. 14° s., Gdf; Palsgr 1530)» (AURICULA p997b), que je commente infra n50, celle qui consiste à afficher la variation tout en adoptant une forme synthétique, comme dans «afr. asco(u)ter» (AUSCULTARE p1046b) et celle qui consiste à encadrer une forme de marques spéciales qui montrent qu'elle est typifiée, comme dans «Fr. \[\text{orbatu} \] m. "or réduit en feuilles pour la dorure" (dp. Roland, GdfC)» (AURUM p1025a)(27). En ce qui

⁽²⁵⁾ Comme il est fait dans certaines publications; je lis par exemple au début d'un article de Douglas C. Walker «Received 23 July 1993; revised 2 June 1994» dans French Language Studies 5 (1995), p85.

⁽²⁶⁾ Le fasc. sous recension ne renferme pas d'achevé d'imprimer; une des pages de couverture pourrait en accueillir un.

⁽²⁷⁾ Sur ce passage voir infra, Notes de lecture sur AURUM.

concerne les syntagmes ou expressions, il m'a semblé que la typification est généralement (toujours?) implicite. Or, la typification implique des choix qui posent de redoutables difficultés liées d'une part aux dates et durées pendant lesquelles sont réalisées les entités que l'on veut typifier et d'autre part aux systèmes graphiques, morphologiques et syntaxiques des documents qui les comportent. Rien ne va de soi⁽²⁸⁾, et c'est pourquoi – selon mon sentiment – cette typification ne devrait pas être pratiquée implicitement, mais mise en évidence par des moyens typographiques clairement identifiables.

Une solution radicale consisterait à présenter les groupes typifiés dans la langue du FEW, c'est-à-dire dans celle des étymons, en s'inventant une grammaire latine ad hoc. J'ai l'air de plaisanter, mais en fait l'usage du latin ou langue des étymons est souvent un raccourci vers la clarté: témoins les suffixes schématisés dans l'art. AURICHALCUM; soulignons que cette présentation schématisée des suffixes sera particulièrement utile si l'on veut indexer non seulement les mots complets, mais encore les formants des mots; il est vrai qu'elle n'est pas possible pour tous les types d'attestations, et certains articles n'en font pas usage.

Pour ma part, je me suis aperçue que je ne pouvais esquiver ces problèmes dans la présente recension: j'ai éprouvé le besoin impérieux de distinguer entre ce qui est citation pure et simple (si courte fût-elle) et présentation typifiée; dans ce dernier cas de figure, j'ai pris la décision d'entourer mes apports typifiés des signes ‡ et de préciser chaque fois que faire se peut⁽²⁹⁾ quelle langue j'utilise pour présenter ces apports (en l'occurrence, pour le français, celle de TL ou celle du TLF selon la période impliquée; la question se pose aussi pour d'autres langues). Naturellement, cette solution n'est pas économique en termes d'espace pour un dictionnaire, et l'on frémit pour ceux qui seraient mis en demeure d'appliquer un système similaire dans la typification de l'occitan⁽³⁰⁾!

2.6. Organisation des articles.

2.6.0. Généralités.

Un des problèmes sans doute les plus difficiles à résoudre pour les rédacteurs est de classer la masse des attestions. Pour l'utilisateur du dictionnaire, c'est souvent de trouver quels principes de rangement ont été suivis. Plusieurs axes se dégagent: répartition dans le temps, répartition dans l'espace, répartition selon la formation (tel ou tel suffixe par exemple) ou les constructions (par exemple transitive directe ou indirecte), répartition selon les sens, héritages vs emprunts, prise en compte des syntagmes et expressions. Ce qu'il y a de très extraordinaire dans ce dictionnaire, c'est qu'à l'intérieur des subdivisions, les axes pour ainsi dire se chevauchent, et on est un peu bousculé dans la lecture. La chose est bien connue; je vais néanmoins l'illustrer par des exemples tirés du présent fascicule.

⁽²⁸⁾ Voir à ce sujet RLR 101 (1997) p247-p249.

⁽²⁹⁾ Le laiton m'a donné du fil à retordre: voir infra, Notes de lecture sur AURICHALCUM.

⁽³⁰⁾ Choisir une «grafio unitàri» et ce, «pèr enterrar li divisiouns dóu passat» (termes de Jean-Claude Bouvier, Presidènt de l'Assouciacioun Dralhos novos, dans un manifeste rédigé en août 1999, *Pèr l'unitat grafico de la lengo d'oc*).

2.6.1. Quelques exemples tirés de l'article AUSCULTARE.

La section I.1.b de AUSCULTARE est dévolue au sens «"appliquer son attention à percevoir par l'ouïe, prêter l'oreille à (des bruits, des paroles, des locuteurs)"» [p1048b] quand il se réalise dans des représentants d'un type latin ‡excultare‡(31). On commence par les attestations relevant de l'écrit (nord puis sud de la galloromanie) [p1048b], et l'on poursuit par les attestations relevant de l'oral (trouvées dans les atlas linguistiques, etc.), toujours en se déplaçant du nord au sud de la galloromanie [p1048b-p1050a]; mais vers la fin de ce que j'ai appelé «les attestations relevant de l'écrit», après en avoir terminé avec le sud («aauv. eycoutar (env. 1560, BullAuv 92, 354)»)(32) et avant de s'embarquer dans celles que j'ai décrites comme «les attestations relevant de l'oral» on remonte vers le nord avec une courte séquence «afr. esculter a (PhThComp, TL), esculteir a (PMor, TL), escouter a (SSagOct; Adenet-EnfOgier, tous deux TL)»(33). On tombe donc sans crier gare sur un ensemble dévolu à la construction ‡excultare ad‡ (je typifie en latin de cuisine), en plein milieu de listes dévolues aux formes du produit de ‡excultare‡: des attestations relevant de deux domaines notionnels différents (d'un côté évolution graphique et/ou phonétique et de l'autre construction du verbe) sont donc mêlées. Mais le mélange ne se réalise pas seulement selon le déroulement linéaire que je viens de décrire. En effet, si les formes esculter et escouter ont déjà été recensées (mais sans renvoi aux textes mentionnés dans la séquence que j'appelle ‡excultare ad‡) au début de la section I.1.b, il n'en va pas de même de esculteir, ce qui veut dire que cette séquence ‡excultare ad‡, apparemment dévolue à une construction particulière, contient aussi des apports nouveaux sur les formes que revêt ‡excultare‡ en afr. Par ailleurs, si nous savons que la forme la plus anciennement attestée du produit de ‡excultare‡ en afr. est eskolter (dans Eulalie), nous remarquons que cette graphie ne se trouve pas dans la section I.1.b: en fait, elle figure p1056b en I.2.b, section dévolue au produit de ‡excultare‡ pris dans le sens de «"écouter favorablement, suivre les avis, les conseils de (qn)"» [p1056b]. Ainsi, un linguiste peu averti pourrait croire que l'inf. esculteir est lié de façon nécessaire à la construction de type ‡excultare ad‡, ou que eskolter est lié de façon nécessaire au sens «"écouter favorablement"»; en d'autres termes, et pour ces exemples, que la graphie fait du sens au plan de la syntaxe ou de la sémantique, ce qui en l'occurrence est absurde. Certes, chaque étymon a développé une histoire particulière, qui fait que chaque article a son génie propre. Reste que voilà pour l'utilisateur une navigation un peu rude, surtout depuis que le DEAF nous a habitués à une mer d'huile, en regroupant pour un mot donné les formes en tête de chaque article ou rubrique avant de passer à l'exposé des sens et constructions, ou que le LEI nous éclaire en présentant d'entrée de jeu la structure des articles complexes⁽³⁴⁾.

⁽³¹⁾ Doit-on écrire *excultare? La fin de l'art. AUSCULTARE (voir supra n4) ne dit pas si cette forme est effectivement attestée.

⁽³²⁾ Exemple d'att. parfaitement sourcée.

⁽³³⁾ Encore un sourçage exemplaire; notons que l'imprimeur a séparé «AdenetEnf» de «Ogier» (rejeté en début de ligne), indûment je suppose.

⁽³⁴⁾ Voir par ex. le *sommario* de l'art. *auricula* (LEI 3/2 col. 2384 sq). De toute façon, il serait utile de rappeler devant les chiffres qui marquent les débuts de sous-sections le chiffre romain qui indique à l'intérieur de quelle grande division on se trouve. Il faut aller jusqu'au bout de la réforme de 1984 (cf. l'«Avis au lecteur» du FEW 25 fasc. 145): encore un effort...

Ne pourrait-on s'inspirer de ces jeunes frères, ou bien faut-il toujours qu'un article du FEW se mérite?

2.7. Indications d'ordre chronologique.

Notons que des attestations picardes du 17e s. sont dites tantôt de l'ancien picard, et tantôt du picard tout court: cf. «apic. oiraille (St-Quentin 1648), eureille (Compiegne 1649, tous deux FlutreMoyPic» (AURICULA p989a) et «pic. ehcouté (1634, Flutre 191)» (AUSCULTARE p1048b), «pic. ozoir (env. 1654, Flutre)» (AUSARE p1042b); il faudrait justifier ces divergences, à défaut de pouvoir harmoniser.

Par ailleurs, on se reportera plus haut aux sections 2.3.2.2 et 2.3.2.3 ainsi qu'à la n23 sur le mode de sourçage qui consiste à remplacer un titre par une date.

Enfin, je donnerai infra dans les *Notes de lecture* quelques nouvelles datations; elles procèdent de hasards de lecture et n'ont rien à voir avec les modestes suggestions d'aménagement ici présentées.

2.8. Indications d'ordre spatial.

2.8.0. Généralités.

En ce qui concerne les localisations, il me semble que le FEW met souvent mal en évidence la variance géographique dans les documents antérieurs au 18e siècle. Je vais illustrer mon propos par des exemples empruntés au vieux français, simplement parce que je connais un peu ce domaine. Mutatis mutandis le traitement de la variance géographique de l'ancien occitan poserait des problèmes similaires. Lorsque nous sommes en présence d'un scribe médiéval (via ce qu'il a copié), nous cherchons à déterminer dans quelle région il a écrit. Et nous y réussissons souvent, parce que chaque région a ses habitudes graphiques (qui peuvent éventuellement refléter des habitudes de prononciations particulières): sur ce point, la consultation de Dees-Atlas Chartes est parlante. Par exemple, dans un ms du 13e s., le produit de lat. auricula écrit avec -roi- est typique de l'Est, écrit avec -lh- est typique de Wallonie, écrit oreille n'est pas typique de ces régions. Et là, les choses se compliquent: devons-nous dire qu'il est typique des autres régions, ou bien, parce que la forme oreille est à l'origine de celle du français général d'aujourd'hui, qu'elle n'est typique de rien? On sait que la réponse n'est pas innocente. Il reste qu'une foule d'attestations de français médiéval se reconnaissent comme relevant de régions particulières.

2.8.1. Quelques exemples.

Ce qui arrive souvent dans le FEW, c'est que des formes que le médiéviste sait relever d'une région particulière ne sont pas marquées comme telles. Voici quelques exemples. Nous lisons dans AURICULA: «afr. oreilhe (DialGregF, BartschHorning), mfr. oireilhe Jd'OutrMyrG» [p989a] puis «afr. ouroile sg. (Floov; 14° s., BiblEntS 4434 = GdfC)» [p989a]. En fait, les deux formes en -lh- sont dues à des copistes wallons pour les deux textes allégués, et par ailleurs, «Floov», i. e. FloovA, a un ms de base visiblement copié dans l'Est (sans doute la Bourgogne), et le ms de base de BiblEntS accumule aussi les traits de l'Est. Que la localisation ne soit pas précisée, on pourrait décider de s'en accommoder, mais cela conduit à des contradictions

internes dans le dictionnaire. La première, c'est qu'il s'introduit un déséquilibre entre la multitude des formes simplement étiquetées «afr.» - comme si elles étaient interchangeables au Moyen Âge sur le territoire d'oïl - et la multitude des formes attestées dans les parlers oïliques modernes, qui, elles, sont assignées à des endroits précis. La deuxième, c'est que, parmi les formes oïliques anciennes, nous en trouvons qui bénéficient d'une localisation à côté d'autres qui n'en bénéficient pas et sont simplement étiquetées «afr.» (ou «mfr.»), alors que nous savons qu'elles se concentrent en certaines régions: c'est ainsi que la séquence complète des formes en -oile pour le produit de lat. auricula en ancien oïl dans le début de l'art. AURICULA se présente en fait comme suit: «afr. ouroile sg. (Floov; 14° s., BiblEntS 4434 = GdfC), afrcomt. oroile (Dole 1274, Dondaine 351)» [p989a]. Il y a là quelque chose de très dérangeant: parce que le oroile attesté à Dole n'est pas moins 'afr.' que les ouroile de FloovA et de BiblEntS. Si l'on cherche une cause à la différence d'étiquetage, on pourra supposer que oroile bénéficie de l'appellation 'afrcomt.' parce qu'il provient d'une charte, ce qui n'est pas le cas pour ouroile. Reste que cette façon de procéder ne rend absolument pas justice à la répartition des formes en ancien oïl, et qu'elle introduit une symétrie trompeuse entre les dénominations «afr.» et (ici) «afrcomt.». Enfin (et c'est la troisième contradiction interne que je note), l'hypothèse que je viens de formuler selon laquelle c'est parce qu'elles proviennent de documents d'archives localisés et/ou datés que des attestations telles que oroile de Dole reçoivent des dénominations localisantes comme «afrcomt.», cette hypothèse ne tient pas: en particulier, l'étiquette «agn.» "anglonormand" est très fréquente, et la plupart du temps adjointe à des attestations qui ne proviennent pas de chartes; ce qui veut dire qu'un étiquetage comme «agn.» ne s'explique pas du tout dans sa genèse comme «afrcomt.». Cela engendre une quatrième contradiction interne: quand on examine dans les articles les attestations d'oïl ancien, on note que la seule marque de localisation à être fournie avec constance est «agn.», comme s'il y avait d'un côté les documents en 'agn.' et de l'autre la quasi-totalité du reste, massivement qualifié d'«afr.». Voici une séquence parlante: «afr. arkal (Mousket, GdfC; TL; Lac), agn. arcal (Horn var. [ms 13° s.]» (AURICHALCUM p981b); or, vérification faite, GdfC, TL et Lac à eux trois n'attestent arkal que chez Mousket (35): en l'occurrence, la forme arkal aurait tout autant de raison d'être assignée à une région (le Nord, qui est aussi la région du copiste) que celle du Roman de Horn. En outre la présentation est parfois telle qu'on se demande si l'«agn.» est englobé dans l'«afr.» ou s'il est une race à part. Témoins le début de AUSCULTARE «I.1.a. Agn. ascuter /./, acuter /./, afr. mfr. ascouter /./» [p1046b] (où d'ailleurs je vois une dissonance avec ce qu'on lit plus loin dans le même article: «{I.}1.b. Afr. esculter v.a. "appliquer son attention à percevoir par l'ouïe, prêter l'oreille à (des bruits, des paroles, des locuteurs)" (Alexis; Roland; GuernesSThomas; Wace; QLivre 9 = Li; AdamN v. 129; AND), escolter /./» [p1048b]: tous les textes cités comme comportant esculter relèvent de l'anglonormand, par le copiste ou par l'auteur(36)).

⁽³⁵⁾ La parenthèse qui contient «Mousket, GdfC; TL; Lac» fait des signes de ponctuation un usage assez fréquent dans le FEW, mais bien singulier.

⁽³⁶⁾ Il est possible aussi que l'étiquette «agn.» du FEW couvre une notion que je ne cerne pas.

2.8.2. Propositions.

Ces contradictions (que BüchiStructures paraît absoudre à l'occasion à l'aide du concept de cellule inactivée) pourraient être décrites de façon plus synthétique comme suit: les indications «afr.» et «mfr.»⁽³⁷⁾ fonctionnent tantôt comme des indicateurs de périodes tantôt comme des indicateurs de périodes doublés d'indicateurs de régions (désignant... tout ce qui n'est pas localisé), ce qui produit⁽³⁸⁾ un certain brouillage. Il vaudrait mieux je crois structurer avec des emboîtages nets (ou seraient-ils trop nets?): par ex. «afr.», avec à l'intérieur, des indications comme «agn.», «awall.», «afrcomt.», «français central» etc. et, explicitement, «non localisé». Cela, au moins pour les parties des articles dévolues aux relevés de formes (qui devraient s'intéresser bien plus aux scribes qu'aux auteurs). Quant aux parties dévolues aux relevés de sens, aux constructions, aux syntagmes et expressions, qui viendraient après, il faudrait recommencer à réfléchir à la question. Toutefois je suis en train de raisonner sur un dictionnaire qui aurait opté pour une présentation séparée des formes et du reste, ce qui n'est pas le cas⁽³⁹⁾.

2.9. Formes fléchies.

Une autre question que m'a suggérée à l'origine mon examen du traitement de lat. auricula, c'est celle de l'accueil fait aux formes fléchies dans le FEW. Ainsi, en ce qui concerne la séquence -roi-, afr. (de l'Est) oroille ind. pr. 3 est aussi intéressant que afr. (de l'Est) oroille nf; mais si l'art. AURICULA enregistre la forme du nom, il ne donne du verbe ‡oreillier‡ (je graphie à la TL) pour «afr. mfr.» [p996a] que des infinitifs; or, concernant notre connaissance/ignorance des graphies et des prononciations, oroille ind. pr. 3 (ou oroilles ind. pr. 2, etc.) a le même poids que oroille nf et les copistes les utilisent de pair; par exemple dans RenartCFMA, dont je cite la forme oroille du nf infra, Notes de lecture sur AURICULA, l'ind. pr. 3 du verbe ‡oreillier‡ est aussi oroille v9958°, v9959 (CFMA 85 p23). L'abondance dans le FEW de listes relevant de la variance graphique ou phonétique (et non sémantique) fait que nous utilisons aussi ce dictionnaire (à un certain niveau de recherche) pour retrouver graphies et prononciations: voilà pourquoi il n'est pas impertinent de se demander quelle pourrait être la place des formes fléchies dans le dictionnaire, puisqu'il est tout autre chose qu'un ouvrage donnant des définitions de mots. Dans l'exemple que j'ai choisi, inclure la variance liée à la conjugaison serait tout indiqué. L'on voit toutefois les questions pratiques (temps de préparation, volume de l'ouvrage, lisibilité des articles) que soulèverait la présence systématique de ce type d'information.

3. Vers l'avenir?

Mais somme toute, nous aurions là un exemple – il est vrai poussé à l'extrême – de ce qui travaille ce dictionnaire, étant donné ses ambitions: comment donner le maximum d'informations, tout en disposant d'un espace par définition restreint, en demeurant clair et utile.

⁽³⁷⁾ La dénomination français préclassique ne se trouve pas dans le fascicule. Nous avons par ailleurs «frm.» "français moderne", mais pas encore de français post-moderne.

⁽³⁸⁾ Pour moi du moins: la logique du dictionnaire m'échappe sur ce point.

⁽³⁹⁾ Voir fin de 2.6.1.

La question revêt une allure si générale qu'on pourrait y voir un simple ornement de fin de discours. Ce n'est pas ainsi que je la conçois.

La nature même du FEW fait qu'en lui convergent toutes les réalisations de la galloromanie. Nous allons donc utiliser le FEW comme le lieu d'où, cette convergence étant réputée réalisée, nous divergerons pour remonter aux attestations. Que faut-il pour cela? Je vais commencer par le plus évident. En premier lieu il faut que nous possédions la clé des abréviations qui désignent les sources (et de préférence une clé, et non pas comme il se produit maintenant, un trousseau dont les éléments qui existent sont dispersés – Beihefte au FEW, DEAFBg93, etc. – et dont les autres sont à forger). Cette clé est à fournir non pas dans, mais à côté du dictionnaire, sans donc augmenter son volume.

Toutefois, cette première demande suppose en effet que la convergence est bien réalisée.

Je voudrais d'abord prévenir une objection. On dira sans doute - et on n'aura pas tort, cela va de soi - que le FEW est avant tout dévolu à l'étymologisation et à l'histoire des mots, et donc qu'il nous suffit de lire ces histoires que constitue chaque article du dictionnaire. Mais dans le FEW (contrairement à ce qui se produit dans ReyHist), outre que ces histoires sont argumentées, elles se fondent sur la collecte des attestations, et par ailleurs il est facile de constater que le nombre des sources alléguées prend dans les articles une ampleur considérable. Si par exemple nous nous bornons aux sources écrites d'oïl, cela s'explique parce que bien souvent sont cités directement de très nombreux textes ou auteurs au lieu qu'ils soient pris en compte tacitement par un simple renvoi aux Gdf, Hu, et autres ouvrages de référence: c'est que les éditions de textes se multiplient, et les lectures personnelles des rédacteurs innombrables. On pourrait objecter, donc, que si nous avons le sentiment que d'une part le FEW est bien le lieu de convergence dont je parlais à l'instant et que d'autre part par conséquent il est légitime de partir du FEW pour retrouver tout le reste afin de diverger, ce sentiment se fonde sur le foisonnement des sources alléguées à l'heure actuelle dans les articles du dictionnaire, mais qu'il n'a pas de base objective.

Quand bien même cela serait, reste que nous devrions être en mesure de remonter aux sources dont font état les articles du dictionnaire, ce qui serait déjà énorme. Mais les faits sont un peu différents: parce que pour étymologiser au mieux et exposer le devenir des étymons avec le plus de justesse, il faut au préalable avoir recueilli le maximum d'informations. Ce qui veut dire que le FEW est effectivement le lieu de convergence dont je parlais, au moins dans l'étape de la constitution de la documentation. Si donc, maintenant, nous voulons diverger, il nous faudrait connaître les principes qui ont organisé la convergence. Wartburg expliquait comment il constituait sa bibliothèque, ce qui lui manquait, ce qu'il retenait, comment il fallait se méfier de certains. Le tout en des termes très simples, et qui, joint aux pièces qui suivaient, constituait un véritable mode d'emploi du dictionnaire⁽⁴⁰⁾. En ce moment, ce discours nous manque, et l'utilisateur ne peut plus 'diverger' que de façon hasardeuse, sans pouvoir remonter systématiquement aux sources, ni connaître leur fiabilité ou comment elles ont été utilisées: il n'est plus en mesure de contrôler la valeur des informations, ni – en mettant les choses au pire – de comprendre la logique du diction-

⁽⁴⁰⁾ Voir par ex. FEWBeiheft1950 pIII sq.

naire (or, chaque article du FEW relève aussi du genre démonstratif): l'infalsifiabilité de l'ouvrage, comme diraient nos jargonautes, ne serait pas du meilleur aloi.

Nous connaissons des livres, souvent anciens, qui comportent une partie de *Preuves*. À notre époque, les preuves se constitueront dans une articulation multiple, souple, explicite, et bien entendu hiérarchisée entre les articles du FEW, la documentation dont ont disposé les rédacteurs (cette documentation allant des ouvrages de référence aux monographies en passant par éditions de textes, manuscrits et archives sonores), un discours critique sur cette documentation, et un discours réflexif sur le FEW lui-même. Bien évidemment, l'architecture de cette articulation, parfaitement concevable, suppose entre autres abandon du support papier, financement adéquat, connexions entre différents responsables de ressources numérisées, et, du côté du maître d'œuvre, abnégation et endurance surhumaines: les qualités invraisemblables du directeur et de sa dream-team peuvent laisser entrevoir plus que la mise en route de cette architecture.

4. Notes de lecture.

Art. AUREOLUS. «Frm. loriot jaune m. "loriot"» [p965a]: ne vaudrait-il pas mieux donner de nouveau une définition de type encyclopédique, comme il est fait p962a, et d'ailleurs en cet endroit, aj. la traduction en frm. "loriot"?; - à propos d'auréole p970 et p976 je note l'att. suivante: son cher frère /./ immaculé, si propre malgré l'auréole d'ordure p39 de la traduction par Michel Bulteau (Paris 1997) de Denton Welch, Soleils brillants de la jeunesse; - le commentaire sur certaines dénominations du loriot fait référence au «chant» [p972b] de l'oiseau. Pierre Larousse avait une perception un peu différente, puisque nous lisons dans son Grand dictionnaire universel du XIXe siècle 10 (date malheureusement devenue illisible sur mon exemplaire) p683b: «Son cri {au loriot} est un sifflement répété deux ou trois fois, qu'on peut exprimer par ces syllabes o hiou, hiou, hiou; de là sans doute ses noms latins et français, oriolus et loriot.» Cette note ornithoétymologisante inspire le désir d'en savoir plus. Selon le Guide des oiseaux d'Europe de Roger Peterson et al., 7e éd. revue et augmentée (Neuchâtel, Paris, 1976), p406, on entend un «sifflet sonore, flûté: didelio ou didlia didlio». En ces matières de Wörter und Sachen, on attend des atlas linguistiques rehaussés de couleurs (qui a vu l'or des loriots?) et de son: j'espère par exemple que le Thesoc (essayer http://ancilla.unice.fr) nous fera entendre des gosiers non seulement occitans, mais aussi animaux.

Art. Aureus. P978a section I.1: sur oire voir supra 2.3.2.2 et 2.3.2.3; – toujours p978a section I.1: le syntagme portes oires se réaliserait encore après le 13e s. puisqu'on le lit dans un texte daté de «ca. 1356» dans DEAFBg93 col. 188: Devant Jhérusalem sont venu ly baron: // Voient les portes oires qui sont à ung coron, Et la porte dorée //, v16132 de GodBouillBruxR t. 2 p451 (l'ex. manque aux art. oire de TL et de Gdf 5); – p978a section II.1: ore "doré" se réalise aussi dans le ms de base de SJeanBoucheW, v472° (voir supra 2.3.2.3); en effet, le copiste du ms Paris Arsenal B. L. fr. 283 a écrit ore, que l'éditeur a changé en oire pour la rime (avec noire): cf. R 6 (1877) p335; – p978a section II.2.a.α noter encore oriflambe dans Jourd-BlAlM v22586; – p978b aj. la graphie olliflambe qui se réalise en moyen français dans LionK à l'intérieur du vers 21701 (copiste lorrain); – toujours p978b aux réf. d'auriflamme aj. Phebus ay non qui porte en mon hëaulme L'auriflamme qui le trosne

enlumine, v64 de La Cene des dieux (texte daté de «c. 1492» dans le DMF0) p108 du Recueil Trepperel, t. 2 (éd. par Eugénie Droz et Halina Lewicka, Genève 1961).

Art. AURICHALCUM. P987b: «Comme nom de métal, archal a subi la concurrence de fr. laton, leton, etc. à partir de la fin du 12e siècle (Meaux env. 1190, VVGam 63; dp. 1260, ici 19, 106-7, LAŢUN)»: dans cet art. LAŢUN, la date d'att. (du moins explicite) la plus ancienne n'est pas «1260», qui est donnée dans le premier alinéa, dévolu au type ‡laton‡, mais «1225, Bueve 2», dans le deuxième alinéa, dévolu au type ‡laiton‡ (je graphie à la moderne); il est vrai que cette date de 1225 est une date de composition présumée, et non de ms; en outre, les attestations pour l'afr. (tous types confondus: le troisième est ‡loton‡) données dans cet art. LATUN sont très lacunaires et exigent d'être complétées. Il me semble toutefois que la mention par Jean-Paul Chauveau de «dp. 1260» provient d'une lecture rapide de l'art. LAŢUN du FEW 19, qui est structuré sur des formes et non sur des sens; or, ce qui nous intéresse ici, dans l'histoire du remplacement d'archal par laiton, ce n'est pas de dater l'apparition de tel ou tel type, mais celle de l'hyper-type $\ddagger lVton\ddagger$: je typifie en indiquant par Vl'emplacement de graphème(s) vocalique(s). En rédigeant cet alinéa sur AURICHAL-CUM, j'ai voulu d'une part donner un exemple de la difficulté de transposer visuellement ce que nous sentons intuitivement comme relevant de types communs (voir 2.5.2) et d'autre part montrer comment la structure même des articles peut conduire à des interprétations curieuses.

Art. AURICULA. P988b «Bartsch Horning» ne devraient-ils pas être soudés comme p989a ligne 3?; - toujours p988b, pour oraille, cf. aussi orailles petites (pl.) dans Henri de Ferrières, Les livres du roy Modus et de la royne Ratio, éd. Gunnar Tilander (Paris 1932) t. 1 p151; - p989a sont énumérés des produits de auricula en ancien oïl; pour oroille on lit seulement «13e s., TL; PercB 6482 var.»; en se rapportant à l'art. oreille de TL (6, col. 1230 sq), on constate qu'il ne renferme aucune att. de Chrétien; on en trouvera 14 d'un coup (et pas seulement celle qui correspond à PercB v6482 var.) chez son copiste Guiot dans l'ouvrage de Marie-Louise Ollier, Lexique et concordance de Chrétien de Troyes d'après la copie Guiot /./, dernière édition revue et corrigée, Montréal et Paris 1989 [1re éd.: 1986]; aj. aussi (si l'on y tient) oroille dans RenartCFMA v6537° (CFMA 81 p31), v12541° (CFMA 85 p101)(41); aj. pour le mfr. deux formes absentes semble-t-il: orelhe de JPreisLiègeB t. 2 p625 v10155° (je préciserais «scribe wallon») et orrelles pl. dans YsaÿeG p50 (je préciserais «scribe picard»); - en ce qui concerne aureille, peut-être noter l'att. de Gilles Le Bouvier, Le livre de la description des pays, éd. Ernest-Théodore Hamy (Paris 1908) p74; - p989b à propos de «Frm. par l'aureille "lieu de la conception et/ou de l'accouchement dans les contes de nourrice)" (1534 /./)» rapprocher il /./ fu /./ concheüs par /./ l'aümbrement del Saint Esperit, qui descendi par l'orelle de la Puchiele dedens le glorieus vaissiel de son beneoit ventre dans GraalPonCFMA §84; - j'ai l'impression qu'on pourrait classer p989b ou p990a l'ex. suivant de Rutebeuf: Tu as en ton saint chief l'oreille Qui les desconseilliez conseille RutebF t. 2 p243; les éditeurs se demandent ibid. «l'oreille, "la pensée" (?)», mais peut-être vaut-il mieux interpréter "faculté d'attention"; - p990a aj. ‡metre l'oreille à‡ (je graphie à la TL) "écouter" dans SJeanAumU v6001; - toujours p990a, aj. peut-être ‡estoper l'oreille‡ (je graphie à la TL), qui se réalise dans Or ne puis je estouper l'orelle Que la belle mette en

⁽⁴¹⁾ Mais oreille nf dans RenartCFMA v10571° (CFMA 85 p41).

oubli (FroissPrisF v1673), où les vers semblent signifier "je ne puis me boucher les oreilles de façon à oublier la belle" (ou "je ne puis me boucher l'oreille de façon à lui faire oublier la belle"?), comme si le souvenir parlait aux oreilles (le glossaire de l'éd. ne relève ni orelle ni estouper; noter que dans le contexte me puis serait aussi acceptable que ne puis); et quand le FEW s'égaiera de vignettes, on n'omettra pas de miniature de serpent qui s'estope les oreilles de sa queue; - p990b pour «ouir à ses oreilles», documenté par une att., aj. de se reporter à TL 6 col. 1231/33 et à FouletGlossary p207, où on trouvera en outre ‡oïr à oreilles‡ (je graphie à la TL), absent de l'art. AUDIRE du FEW 25; - toujours p990b, rapprocher les mentions de mfr. «faire grandes orelles» et «faire grandes oreilles (à)» réparties entre deux rubriques différentes (ou expliciter la logique du classement); - p990 ou p991a pourrait être noté mfr. ‡avoir ses oreilles appareillées à‡ (je graphie dans le système du TLF) qui se lit dans incontinent a ses oreilles appareilliés {sic} ad ce que on luy dit dans Juvenal des Ursins p88 du t. 1 des Écrits politiques éd. par P. S. Lewis et Anne-Marie Hayez (1978); - p991a: à propos de «tendre l'oreille (à)» je note Certains tendront même une oreille vers Alain Aubert (dans un tribunal), Nathaniel Herzberg dans Le Monde du 19 octobre 1999 p12; - toujours p991a, à «mfr. baisser l'oreille», aj. ‡baisser les oreilles‡ (j'utilise l'orthographe du TLF), cf. Au iourduy parents {lire parens avec le ms} et amys Promettent et mons et merveilles Mais quant voient quon est bas mis Ilz baissent estos {lire avec le ms trestous} les oreilles dans The Danse Macabre of Women, éd. Ann Tukey Harrison (Kent 1994) p88; - toujours p991a, «Afr. mfr. en l'oreille "(dire qch, parler à qn) à voix basse" (RouH 2, 1935-Stær 1625; TL: DiStefanoLoc)»: corr. «RouH 2, 1935» en «RouH 3, 1935» et noter les deux ex. suivants, absents de TL et de DiStefLoc, si m'apiela et si me dist en l'orelle se je voie nului entour son lit GraalPonCFMA §232 et Et li dist en l'oreille: «Fieux de noble princhier /./» JourdBlAlM v20967; - toujours p991a, aj. peut-être ‡mostrer/enditier en l'oreille‡ (je graphie à la TL) qui se rencontre dans SiègeBarbP v5745 et var.; - p991b se lit une séquence qui comporte mfr. «entrer par une oreille et saillir par l'autre», «passer par l'oreille», «passer par une oreille et sortir par l'autre», frm. «entrer par une oreille et sortir par l'autre»; préciser que ces expressions remontent à l'afr., témoins les exemples suivants, dont on pourra lire les réf. dans TL 6 col. 1231, Le bien d'une oreille escoutoit Et par l'autre hors s'en issoit et quanque li hermites li enseignoit par une oreille, s'en issoit par l'autre; - p992b: noter peut-être ici l'ex. suivant, il mist la main soubz l'oreille et /./ commença a penser PercefR3/2 p16/36 où ‡la main sous l'oreille‡ (je graphie à la TLF) a pris le relais de ‡sa main à sa maissele‡ (je graphie à la TL); - toujours p992b: noter peut-être ici ja soit ce que celluy exemple si aplanisse lez orailles dez escoutens /./ dans SongeVergierS t. 2 p78 qui supposerait un mfr. ‡aplanir les oreilles‡ (je graphie à la TLF); - p993a (ou ailleurs?) aj. ‡mener par les oreilles‡ (je graphie à la TLF), qui se réalise dans les enfants, le vulgaire, les femmes et les malades sont plus sujets à être menés par les oreilles MontaigneEssaisT livre I 27 p303; - la loc. ‡les murs {ou murailles ou parois} ont des oreilles‡ (je graphie à la moderne) n'est pas traitée dans cet article mais on nous conseille de «V. encore ici /./ 6, III 241a, 243a, MURUS, aj. DatLex² 38» [p993a]: on la trouvera donc à ces trois endroits, avec les var. que j'ai données; il y aurait peut-être lieu de s'intéresser au castillan ‡las paredes oyen‡, ‡la paredes tienen oidos‡ (j'utilise le système graphique du Diccionario de la lengua española de la Real Academia Española, 21º éd., Madrid 1992) pour préciser le cheminement de la locution; - toujours p993a, on renvoie entre autres à l'art. AUDIRE du FEW 25 p842a; deman-

der de se reporter aussi au FEW 25 p848b: on y lit en effet «ses ouroiles oiiant» tiré de FloovA et aj. un autre ex. de ce type de syntagme: mes oreilles oiant AlexParA branche 3 v1671; - toujours p993a, sur ‡oreille‡ avec ‡prêter‡ (je graphie à la TLF), on renvoie entre autres à «DiStefanoLoc 615b»: corr. je suppose en «/./ 618b»; - toujours p993a: pour ‡oreille‡ avec ‡puce‡ (je graphie à la TLF), aj. sans doute à la documentation à quoi on renvoie J'ay si grosse pusse en l'oreille, v3103 et v3106 de MistSRemiK; - toujours p993a, il est renvoyé à l'art. surdus du FEW 12 p453a: là sont traitées «faire sourde oreille» et «faire la sourde oreille»; pour des ex. de ‡faire sorde oreille‡ (je graphie à la TL), noter maintenant les att. suivantes (absentes de l'ensemble des art. sort/sourd/surdus et oreille des Lac, Gdf, GdfC, TL, FEW): SilenceTh v3534, MélJungMR p528, et pour ‡faire la sorde oreille‡ (je graphie à la TL) MeliSa v5008, CoincyMirNDK t. 4 p230; - p993b pour afr. «orill(i)er» nm noter peutêtre VioletteB v1958° à propos de deux combattants évanouis Ensi andui li chevalier Jurent el champ sans orillier (att. absente de TL et GdfC; et avons-nous affaire à une expression du cru de l'auteur ou non?); - toujours p993b, pour l'afr. la forme «orellier» nm n'est documentée que par «GlDouai 1290, 300»: aj. par ex. PercL v1931, v8006 (orellier CRS), PercL v4125° (orelliers CRP)(42); - peut-être pourraiton mentionner quelque part p989b-p993a ‡prendre son cul parmi l'oreille‡ (je graphie à la TL), dont on trouve deux occ. dans TL 2 col. 1149, et aussi le syntagme qui se réalise dans uns vilainz plate oreille CoincyMirNDK t. 4 p159 v138; - p994a sur le proverbe «pour la pitié de la nonnain baise le moine l'oreiller» cf. Takeshi Matsumura dans TraLiPhi 37 (1999) p177; - p994b pour «orillon "coup sur l'oreille"» aj. GodinM v9447° (voir supra 2.3.2.1); - en ce qui concerne ‡horion‡ (graphie du TLF) [p995 et p1004a n17, n18], je ne comprends pas pourquoi TL n'est pas cité avec les autres dictionnaires de référence [p995a]; il fournirait en particulier un ex. de la graphie horrion avec -rr-, graphie non reprise dans l'art. AURICULA (voir infra), et qui se retrouve encore en mfr. dans Molinet: cf. GdfC (pourtant cité dans les sources [p995a]) 9 p767c. Pour les plus anciens textes, citer le mot sous la forme ‡horïon‡, ce qui montrerait la syllabation dans la vieille langue⁽⁴³⁾ (or la syllabation est très importante en ce qui concerne les discussions sur l'étymologie du mot): opposer la façon de faire dans l'art. AURUM, dont l'auteur ne recule pas devant le tréma: «Type 「auréin¬. – Mfr. aurein /./» [p1024b], ou dans l'art. AUREOLUS: «Afr. oriol m.» [p962a](44). La n17 p1004 commence ainsi: «Les emplois du mot {horion, et en l'occurrence afr. et mfr. ‡horion‡(45)} semblent être jusqu'au milieu du 15e s. limités aux textes de langue picardisante: AdHale; Lycorne; BerinB 2, 144; /./ MistHag6S. L'étymologie en est discutée depuis longtemps.» La coupure que j'ai pratiquée dans la citation recouvre neuf sigles désignant des textes; la séquence des sigles cités ne

⁽⁴²⁾ J'ai fourni toutes les occ. du nom (trois) dans PercL; noter le système graphique de Guiot: *oroille(s)* (cf. supra section 4 à propos de p989a) vs *orellier(s)* (comme *consoil*, etc., vs *conseilla*, *consellier*, etc.): alternance liée au déplacement de l'accent tonique.

⁽⁴³⁾ Sur la nécessité de ne pas ménager le tréma, voir ConcireP p623.

⁽⁴⁴⁾ Mais les att. sont trématisées ou non, parfois en fonction des façons de faire des éditeurs, cf. «euriel Elie» [p962b], correspondant à ElieR v1368 édité euriel mais à syllaber euriel.

⁽⁴⁵⁾ Toutes les att. supplémentaires du mot que je fournis tirées de textes en vers montrent la syllabation *horïon*.

comporte aucun signe (comme points de suspension ou «etc.») qui pourrait laisser croire qu'elle n'est pas complète par rapport à la documentation de l'auteur de l'article. Ce qui est étonnant, parce qu'il est facile de relever des att. supplémentaires de ‡horïon‡ dans des textes composés ou recopiés dans le Nord avant le milieu du 15e s. ou peu après: BastS(46) (voir l'art. horion de TL); BaudSebB (aux deux ex. de BaudSebB cités dans l'art. horïon de TL 4 aj. laisse 22 v968, d'ailleurs autre forme en -rr-); DoonMayPi0 v168° du ms b: seule occ. du mot dans le ms b de Doon-MayPi0, noter que le ms a, plus ancien, n'en contient pas, mais que le ms c, plus récent, en comporte dix (sur horïon dans ce ms, voir le glossaire de l'éd., qui compare avec les att. de caup/coup dans le même ms); HugCapL (voir l'art. horïon de TL); JourdBlAlM glossaire (trois att.)(47); tant lui en donna {d'un coutel} et piquota de horions par le visage p50 de GarMonglprK; LionK v3079°, v4255°, v6300, v6977, v7138°, v11207°, v15861°, v19495 (le copiste lorrain du 15e s. n'a donc pas supprimé le mot; le mot manque au glossaire de l'éd.); PercefR3/1, PercefR3/2 (cf. glossaire des éditions), PercefR4 p627, p666 (le glossaire de l'éd. mentionne seulement p968); TristNantS v4756, v5963, v11502; et surtout SoneG v5181 Mout grans horions se donnoient (l'occ. est bien au glossaire, qui n'en a pas d'autre): Sone de Nansay ayant été «composé vers 1270-1280 par un clerc brabançon» (DLFMÂ(2) p1401a) nous aurions là une datation plus ancienne que celle qui est proposée dans l'art. AURICULA: «dp. 1285, TLF» [p995a](48). Voici maintenant quelques occurrences qui, contrairement à celles qui précèdent, ne sont pas forcément attestées avant le milieu du 15c s. et ne se rattachent pas nécessairement au Nord; je les fournis seulement parce qu'elles manquent explicitement à l'art. AURICULA (sans exclure qu'elles puissent se trouver dans la documentation - assez démesurée - à quoi renvoie l'article): DeschampsQ 5 p296; Raoul Lefèvre, Le Recoeil des histoires de Troyes éd. par Marc Aeschbach (Berne etc. 1987) p254; Jean Molinet, Le Mistère de saint Quentin éd. par Henri Chatelain (St-Quentin 1909) v7702°; PacJobM p108 (dans des var. d'imprimés correspondant au passage v3608-v3610 du ms, où le mot n'apparaît pas); JAvesnesSalC p162⁽⁴⁹⁾; - p995b la première att. du type ‡oreillard‡ (je graphie à la TLF) est datée «1560»; on remonterait dans le temps en prenant en compte feu Angerbert Oreillart, désignation d'une seule et même personne qui apparaît dans des documents de Troyes de 1239 et 1241: voir Dominique Coq, Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans les départements de l'Aube, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne (Paris 1988) doc. 2 ligne 16 et doc. 3 ligne 15; mentionner aussi au 15e s. le personnage appelé Orillart dans GrebanJ, bourreau du Christ avec Brayart et Dentart (et

⁽⁴⁶⁾ L'unique ms qui contient le *Bâtard de Bouillon*, BnF fr. 12552, n'est pas lorrain: rectifier la notice dévolue à BastC dans DEAFBg93 col. 50.

⁽⁴⁷⁾ Le savant éditeur de JourdBlAlM aurait donc peut-être pu compter *horion* au nombre des régionalismes qu'il a relevés dans ce texte: cf. Takeshi Matsumura, *Les régionalismes dans Jourdain de Blaye en alexandrins*, dans RLiR 62 (1998) p129-p166.

⁽⁴⁸⁾ Naturellement, le copiste de *Sone*, qui est du Nord, a pu substituer *horïons* à une autre leçon; quant à la date de 1285 elle est censée être celle de la composition de *Robin et Marion*, mais elle ne peut être fixée avec certitude; d'ailleurs le TLF 9 (1981) p916b assigne plus prudemment la date de «*ca* 1285» à cette œuvre.

⁽⁴⁹⁾ Rectifier la notice de JAvesnesSalC dans DEAFBg93 col. 217: le ms de base est le BnF fr. 12572 et non «Ars. 5208».

cf. MichelPassJ); noter que les relevés du type ‡oreillard‡ (je graphie à la TLF) p995b-p996a ne comportent aucune att. en -art; - p996b: puisqu'il est renvoyé au Gl p997a à propos de «Vaud \(\textit{asoratare} \) ">, pourquoi ne pas faire de même à propos de «Vaud asoroti "prêter l'oreille, écouter"» en indiquant de se reporter au Gl 2 (1934-1954) p53b; - toujours p996b: peut-être renvoyer quelque part à l'ensemble de l'art. essoriller du Gl 6 fasc. 75 (1983) p726b-p727a; - p997b: le mot ‡desoreillié‡ «"à qui l'on a coupé les oreilles"» (je graphie à la TL, l'ex. du 14e s. donné dans Gdf 2 p619b est d'ailleurs écrit desoreilliez (50) est très mal attesté dans l'ancienne langue à lire l'article; aj. L'en m'appelle le Desorillié de la Joieuse Garde, n'oncques puis n'euch aultre non que Desraé du Chastel Douté me coppa lez orrelles dans YsaÿeG p50 (pour des var. graphiques et nombreuses occurrences supplémentaires de ce nom voir l'index des noms de personnes et de lieux de YsaÿeG); - p998a ligne 5 commence un alinéa introduit par la mention «Composés:». Il comporte entre autres le verbe «Mfr. suroreiller» et des verbes se ramenant tous à un type ‡*inauriculare‡: nous avons dans le terme de 'composés' appliqué à ces verbes, soit une transposition de Wartburg, lequel pouvait utiliser un terme signifiant "composé" à propos de certains mots en a- ou en- (cf. BüchiStructures p109), soit un emploi de Gilles Roques lui-même(51). Les habitudes actuelles(52) en matière de terminologie pourraient faire préférer le terme de dérivés préfixaux pour ces verbes. Ils pourraient être traités dans un paragraphe isolé, tandis que les autres mots du même alinéa comme «Pic. lõgzorey» relevant de types auxquels d'aucuns en ce moment réservent semble-t-il le terme 'composé', pourraient former un paragraphe particulier; cette question de terminologie continue donc à susciter des contradictions internes dans le FEW, puisque par ex. dans l'art. AURUM des verbes comme «Mfr. endorer» ou «Apr. sobredaurar» sont classés parmi les «dér. préfixaux» (cf. p1029); - p1001a au type «tirer l'oreille (au vin, à une bouteille)» aj. MistSRemiK v7805, et Ung po vous fault haper l'oreille MistSRemiK v11602, et par ailleurs noter je li diray en l'oreille {à une bouteille Deux mos de l'Ave Maria MistSRemiK v5610-v5611; - p1002: puisque dans ce fasc. du FEW 25 figurent plusieurs allusions au créole réunionnais (cf. p1040 n139, p1041 n157, et, sous la plume de «EBuchi»(53), p961a n2), j'en profite pour étoffer le stock: le mot transcrit zorey p570 du Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien, Deuxième partie /./ publié sous la direction de Annegret Bollée (Hambourg 1993), car ce mot pourrait correspondre au fr. oreilles. Voir ibid. p571 l'exposé d'arguments empruntés à ChaudensonLex qui justifient l'étymologisation de zorey par oreilles. Notons que dans son compte rendu de ce dictionnaire (RLiR 58 p231 sq), Robert Chaudenson n'est pas revenu sur ce mot. En décembre

⁽⁵⁰⁾ Tandis que l'ex. de Palsgrave cité ibid. dans Gdf 2 est écrit desoreillé; nous avons dans le FEW 25 p997b un cas de normalisation graphique implicite: les att. de Gdf 2 p619b, écrites respectivement desoreilliez et desoreillé; deviennent «Mfr. desoreillé» (voir supra en 2.5.2).

⁽⁵¹⁾ Voir par exemple dans Aina Moll (éd.), XVI Congrés Internacional de Lingüistica i Filologia Romàniques, Actes, Tom II (Palma de Majorque 1985) p223 sq: sont appelés 'composés' derachier, arachier, esrachier, decrachier, escrachier.

⁽⁵²⁾ J'écris ceci en 2000.

⁽⁵³⁾ Qui nous rappelle ailleurs que «Les créoles français ne font en principe pas partie de l'objet du *FEW*» (BüchiStructures p89 n23).

1999, j'ai interrogé sur sa perception du mot M. Jean-Pierre Aho, réunionnais et très actif à la bibliothèque de l'université de Provence. Il m'a dit qu'il était souvent employé, et d'autre part m'a fourni spontanément les éclaircissements suivants: selon lui, les Réunionnais expliquent l'origine de ce terme qui désigne les Métropolitains ou les blancs de deux façons; il est dû soit au fait que ces gens ont de grandes oreilles par opposition à d'autres, soit au fait que le piment leur donne des oreilles rouges. Explications et/ou remotivations à ajouter à ChaudensonLex; - toujours p1002 (ou p990a?): signalons l'emploi de grandes oreilles au sens de "espion": cf. par ex. Le Monde du 23 février 2000 p3 (deux fois dans la même page, chaque fois entre guillemets, et avec des emplois métaphorique et/ou métonymique assez complexes dans le contexte) ou Le Monde du 10 mai 2000 p1 (le travail dit des 'grandes oreilles' dans le corps d'un article, mais grandes oreilles sans guillemets dans le titre de cet article), et j'imagine que le balayage électronique de la presse parue vers les dates que je donne apportera de nombreuses attestations; - p1003a-p1003b «/./ des formes qui postulent une base monophtonguée à l'initiale /./, connue dès les lt. oricilla (Catulle), oricula (Lettre de Cicéron) /./». Aurions-nous des autographes de ces auteurs? Non: affirmer que o- remonte à eux, c'est céder à la croyance qu'une chaîne de manuscrits dont en l'occurrence, comme nous le verrons, nous n'avons pas de témoins antérieurs à la fin du Moyen Âge transmette fidèlement, de relais en relais, un graphisme figé. Que cette croyance soit répandue et qu'elle ait (naturellement) quelque fondement ne fait rien à l'affaire: ses tenants mêmes la modulent en fonction des circonstances. En ce qui concerne la «Lettre de Cicéron», il s'agit de Ad Quintum fratrem II 13 (ou II 14 ou II 15: le numéro change avec les éditeurs), écrite en 54 avant J.-C., qui porte me // fore oricula {ou auricula: tout dépend de l'éditeur} infima scito molliorem: voir par ex. l'éd. de la Correspondance de Cicéron par L.-A. Constans, t. 3, Paris (Les Belles Lettres), 5e éd. revue et corrigée, 1960 (sur mon exemplaire), p65; les principes d'édition suivis par Constans sont 'expliqués' par luimême: cf. L.-A. Constans, éd. de la Correspondance de Cicéron, t. 1, Paris (Les Belles Lettres), 5° éd. revue et corrigée, 1962 (sur mon exemplaire), p40-p41; l'exposé est confus, mais reste, si j'interprète bien Constans dans ce même t. 1, que le plus ancien ms à avoir conservé cette lettre est du 14° siècle. En ce qui concerne oricilla, le mot se retrouve dans différentes éd. de Catulle pièce 25 v2; mais il est le produit d'une correction de Scaliger aux moricilla, moricula etc. des mss. Il est vrai que la correction est très séduisante: elle rétablit la mesure ruinée par d'autres leçons⁽⁵⁴⁾, le m- de moricilla s'explique bien comme une reprise étourdie de celui de medululla qui se trouve un peu avant dans le vers, et le texte devient Thale, mollior /./ imula oricilla: voir Cicéron supra. En d'autres termes, si nous ne sortons pas de la pièce 25 de Catulle, le mot, bien que produit d'une conjecture, paraît très acceptable. Toutefois, si nous quittons cette pièce, les choses se compliquent: cet oricilla est un hapax, et en outre, il ne semble pas avoir laissé de traces dans les langues romanes: cf. LEI 3/2 (1991) col. 2381 n7(55). Notons que pour cette pièce, nous

⁽⁵⁴⁾ Voir CatulleBenoistRostand t. 2 p426-p427 et FriedrichCatulle p156.

⁽⁵⁵⁾ Mais il n'est pas évident que «Cicerone accenna al verso catulliano con la perifrasi *oricula infima*» (LEI 3/2 (1991) col. 2381 n7): voir par ex. l'éd. D. R. Shackleton Bailey des *Epistulae ad Quintum fratrem et M. Brutum* de Cicéron (Cambridge, etc., 1980) p199.

n'avons pas non plus de ms antérieur au 14e siècle. En résumé, il ne me paraît pas heureux de convoquer Catulle et Cicéron pour attester de l'ancienneté de la monophtongaison de l'initiale dans des diminutifs de *auris*; – p1003b ligne 17: écrire le deuxième mot grec avec un esprit doux.

Art. AURICULARIS. Tenir compte maintenant de tu cauterizes sus le dos dou piet entre l'auriculaire et l'anulaire produit par David Trotter dans RLiR 63 (1999) p39 d'après le ms BnF fr. 1318 qui est «du XIIIe siècle, plus précisément du milieu ou du troisième quart», RLiR 63 (1999) p24 (l'art. AURICULARIS ne fournit pas pour le sens "cinquième orteil" le nom auriculaire); – remonter la datation de ‡doigt auriculaire‡ (je graphie à la TLF) grâce à doy auriculaire dans Nicole Prevost, La cirurgie de maistre Guillaume de Salicet, Lyon (M. Husz) 1492⁽⁵⁶⁾.

Art. *AURIGALBUS. P1008b à propos de l'évolution phonétique: si l'on suppose que l'aphérèse de la diphtongue initiale est ancienne, la prétonique interne devient initiale, et son maintien n'a rien d'étonnant; on pourrait peut-être ajouter à la bibliographie DalberaThesocMartinet, parce qu'il y figure une carte éclairante (en couleurs) des dénominations du rouge-gorge en occitan: la zone des représentants de *aurigalbus (pour étymologiser comme le FEW fasc. 157) est nettement délimitée(57).

Art. AURORA. P1016b à propos d'«aurore adj. inv.»: on est étonné que l'emploi ne soit pas exemplifié; ajouter, donc, le consommé aurore «au fumet de tomates lié légèrement au tapioca»(58).

Art. Aurum. Il me semble que dans l'art. pourrait figurer étalon-or, qui se lit dans le TLF 12 (1986) p567a et dans RobertPet1993 p825a (mais étalon or sans trait d'union p1541a), et franc(-)or qui se lit dans le TLF 8 (1980) p1208a et 12 (1986) p567a (mais manque aux art. franc et or du RobertPet1993); – p1022a «mfr. ne pour or ne pour argent (14e-15e s., Lac; DiStefanoLoc)»: le syntagme n'est pas attesté dans l'art. argent de Lac 1 ni dans l'art. or de Lac 8, qui dans cet ordre d'idée donne seulement Ne por or, ned argent d'Eulalie (cité aussi p1022a du FEW 25, avec une var. de ponctuation) et pour or, ne pour argent de «Percef. vol. V, f. 1»(59); ce dernier ex. montre d'ailleurs (en principe) que le type ‡por or ne por argent‡ (je graphie à la TL) n'est pas seulement attesté en afr., mais aussi en mfr., témoins encore Jourd-BIAIM v13062, v16675: rectifier en conséquence ce qui est écrit p1022a ligne 15; le type ‡ne por or ne por argent‡ (je graphie à la TL) se rencontre dès l'afr. (ce que

⁽⁵⁶⁾ J'ai trouvé cette att. dans l'art. anneau du DMF en préparation, où la référence à cette Cirurgie pour le passage qui contient anneau et doy auriculaire est «I, 42».

⁽⁵⁷⁾ Mais dans cette étude, Jean-Philippe Dalbera, qui ne semble pas connaître l'étymologie par *aurigalbus, propose un type *ros-gab "rouge-jabot"; de son côté, Jeanine Elisa Médélice, Les désignations du rouge-gorge en gallo-roman de France, dans Géolinguistique 7 (1997, imprimé en 1998) écrit p68 que occ. [rigáw], [rejgáw], etc., est «formé sur riga (< rik = querelle)» et rattache à l'art. RIK- du FEW 10 406b sq. (en fait ces dénominations du rouge-gorge n'apparaissent pas à cet endroit du FEW). Ni Jeanine Elisa Médélice ni Jean-Philippe Dalbera ne mentionnent l'art. *aurigalbus /./ du LEI 3/2 (1991), col. 2498 sq.

⁽⁵⁸⁾ Th. Gringoire et L. Saulnier, *Le répertoire de la cuisine* (Paris 1969) p29; la recette est nettement plus sobre que celles qui émaillent l'art. *AURORA*. Merci pour leur aide à monsieur Florent Arcin et à monsieur Alain Vachon, traiteur à Aix-en-Provence.

⁽⁵⁹⁾ Voir Lac 8, art. or: début de l'art. et rubrique n° 35.

ne dit pas l'art. AURUM): par ex. dans RenartCFMA branche 8 v7594 (CFMA 81 p63, base: BnF fr. 371, dont l'«écriture est de la fin du XIIIe siècle» selon Mario Roques, RenartCFMA t. 1 pVII); - p1023a est renvoyé au FEW 8 p190b, art. PENSARE: là se trouvent traitées des loc. (je graphie à la moderne) comportant son pesant d'or, seulement avec acheter et valoir. La seconde y est dite attestée «seit Est 1538». En voici de plus anciennes: pour d'or sen pesant BelleHélR v3011, pour d'or fin sen pesant BelleHélR v5756 (ces deux att. communiquées par monsieur Gilles Roques), un faisant /./ qui vault son pesant d'or v9600 de MistSRemiK. Et voici une att. du tour avec un autre verbe: je ne le donneroie pour .IIII. fois son pesant d'or \$77 de PercefR2/1; - p1024b au type « auréin » aj. la graphie aureyn, représentée dans l'att. suivante: pour leur {à des métaux} donner coulleur aureyne "d'or" dans Colart Mansion, Le dialogue des créatures éd. par Pierre Ruelle (Bruxelles 1985) p149, texte non mentionné dans cette section ni dans les articles correspondant de Lac, Hu et GdfC, seuls ouvrages de référence à quoi renvoie la section pour l'adj.; - p1025a: je n'ai pas l'impression que «Fr. [orbatu] m. "or réduit en feuilles pour la dorure" (dp. Roland, GdfC)» présente une typification réussie; en effet, l'ex. de Roland donné dans GdfC 10 p236a porte a or batud; le -d, dû au copiste anglonormand, n'appartient certes pas au mot de façon essentielle, mais le frm. écrit or battu (cf. Robert-Pet1993 p205b). Que faire? Devant ce problème, j'écrirais «fr. ‡or battu‡ (graphie du TLF)». Sur ces questions de choix graphiques, voir supra 2.5.2; - p1025a-p1025b, la section dévolue à dorer commence comme suit: «Afr. dorer v.a. "ferrer d'or (les sabots d'une mule)" WaceRouA 3, 374 {lire v3074}, fr. "couvrir d'une mince couche d'or (ou d'un métal donnant un aspect doré)" (dp. env. 1180, TL; Li)». Le sens dans Wace est tellement isolé que je me suis reportée au contexte. On lit donc dans RouA: A la mule ke il chevauchout /./ Fist d'or les quatre piez ferrer - Ne voil mie dire dorer, Kar ceo est enuis de parler. Tout s'explique: le fin linguiste qui écrivait ces lignes s'amusait de sa création lexicale. TL, qui les rapporte, commente doctement: «also lehnt es Wace ab, dorer für das Beschlagen mit Gold zu gebrauchen, da es nicht Sprachgebrauch sei; doch fühlt er, daß d'or ferrer eigentlich nicht gut ist. Andresens Text befriedigt hier nicht» (TL 2 col. 2031). Qu'à cela ne tienne: Gaston Paris avait arrangé le texte dès 1880 (R 9 p524), en changeant le dernier vers en Car ce n'est mie us de parler. Pour ce faire, il avait emprunté la leçon de D, copie du 17e siècle. Si maintenant nous nous reportons à RouH, nous lisons: /./ Fist d'or les quatre piez ferrer, Puis fist a ses baruns veer 3 v3063-v3064; et l'on constate que les vers qui nous intéressent, qui portent dorer et parler, figurent (avec quelques variantes) dans trois mss sur quatre (BCD), mais manquent à la vénérable base A de RouH; base qui était aussi celle de RouA, mais que Hugo Andresen avait ici complétée, tandis que A. J. Holden s'en tient à A, puisque que nos deux vers «ne sont pas indispensables» (RouH t. 3 p224). Moralités: un sens tout à fait isolé, produit d'un jeu sur les mots, figure en tête d'article simplement parce qu'il se trouve être attesté quelques années avant (si l'on peut dire: voir infra les dates des mss) le sens courant; si Hugo Andresen, en bon reconstructeur du 19e s., ne s'était pas ici écarté de sa base, cette att. n'aurait peut-être pas trouvé son chemin jusqu'au FEW: dans RouH, elle ne figure qu'en var., et A. J. Holden ne l'accueille pas dans son glossaire: on ne saurait souligner à quel point il importe que les éditeurs mettent en relief le lexique de leur varia lectio; enfin, si les dictionnaires fixaient les att. avec les coordonnées temporelles des dates présumées de composition et des copies, nous pourrions pour notre verbe au sens de "ferrer d'or" avoir quelque chose comme

années 1170 ('auteur': cf. DEAFBg93 col. 342) - fin 13c, fin 14c, 17c s. (mss); la première des deux dates implique naturellement qu'on ne refuse pas à Wace la paternité de ce petit jeu sur dorer (60)!; - p1027b «prison dorée f. "situation où l'on se trouve riche mais asservi et privé de liberté"» et les références des att. sont d'abord celles d'auteurs ou textes isolés (Sand, Ponson du Terrail, Béguin, Le Monde) et pour la lexicographie vient «LarPt 1998». En fait les dictionnaires prennent en compte le syntagme depuis pas mal de temps, du moins dans une certaine mesure: s'il est absent des art. doré et prison du RobertGd1977, s'il manque encore à l'art. doré du TLF 7 (1979), on le lit dans l'art. prison du RobertGd1985 7 p776b «Loc. Vivre dans une prison dorée, richement mais privé de liberté» (repris textuellement dans l'art. prison du RobertGd1992 et du RobertPet1993), puis dans l'art. prison du TLF 13 (1988) p1216a, où il est plus ou moins autonome; - p1029b: en ce qui concerne ‡endorer‡ (j'utilise le système graphique du TL), on s'aperçoit que le verbe pronominal n'est pas consigné pour l'afr.; on relèvera donc l'att. suivante (absente de Lac, Gdf, TL) Cors, tu t'endores, tu t'engoles, Tu te farsis, tu te saoules dans le Dit du cors éd. par Françoise Peyre d'après le ms BnF fr. 12471 (mémoire de maîtrise de l'Université de Provence, octobre 1983), strophe 22 v1; l'éditrice note que le verbe doit signifier «"se parer"», en rapprochant de ces deux passages des Regrés Nostre Dame (qui entretiennent d'étroits rapports avec le Dit du cors), Li cors se dore et si s'estame et Si est del cors qui tant se dore, qu'on trouvera dans TL 2 col. 2031, où le verbe dorer pronom. est traduit «"sich schmücken"». Je remarque que dans le ms BnF fr. 19152, on lit tu te dores (fol. 35r°c) au lieu de tu t'endores; p1035b n18: cf. encore bon or massiz FlorRomeChansW v5318, qui manque aux articles dévolus à or et à massi, massif, massiz dans Gdf, GdfC et TL ainsi qu'à l'art. MASSA du FEW 6/1; - p1036a n26: aux ex. de réalisations de la «matrice phraséologique» de type pour tout l'or + déterminant, aj. les att. suivantes (qui ne sont pas citées non plus dans TL, art. or, ni dans ParDuchP p326 n531, où j'en recense un certain nombre): pour tout l'or d'Abilant BastC v3546, pour l'or de Galilee Jour-BIAIM p927, pour tout l'or de Laon JourBIAIM v9180, por tout l'or Seint Denis FLorRomeChansonW v6182 var., pour tout l'or de Surie JourBlAlM v8947, pour d'or une charee BastC v3495; l'or d'Orient est mentionné dans AuberiT p224 et dans Bueve3S v7396; l'auteur fait remarquer à juste titre que cette construction est «très figée» en français moderne; notons que la découverte des gisements aurifères du Nouveau Monde n'a pas semble-t-il amené beaucoup de nouvelles créations et profitons-en pour rectifier une assertion de Kurt Baldinger dans RLiR 56 (1992) p440, selon laquelle l'art. PÉROU du FEW 8 p257b n'enregistrerait des occ. du syntagme or du Pérou qu'à partir de la fin du 17e siècle: dans cet art. du FEW apparaissent différentes loc. avec Pérou, mais aucune ne comprend le mot or; Kurt Baldinger (ibid.) montre que le syntagme existe dès le 16e s. en renvoyant aux satires de Mathurin Régnier, mais une fois vérifié, on constate que le passage n'est pas un ex. d'utilisation de notre «matrice phraséologique» puisqu'on lit Ma basse fortune, Qui n'abaye

⁽⁶⁰⁾ Or Wace manifeste un grand intérêt pour la formation des mots; voir par ex. Laurence Mathey-Maille, La pratique de l'étymologie dans le Roman de Brut de Wace, dans les Mélanges /./ François Suard (Villeneuve d'Ascq 1999) p579-p586 (mais pour moi, les excursions étymologisantes de Wace tiennent bien plus du divertissement que de l'expression d'une quelconque nostalgie ou d'un pédantisme de clerc).

et n'aspire ainsy que la commune Après l'or du Perou dans Mathurin Régnier, Euvres, éd. Gabriel Raibaud (Paris 1958) satire 3 v171; mais il est vrai que pour tout l'or du Pérou se rencontre dans les dictionnaires depuis «Fur 1690», comme il est écrit p1022a; - p1036a n27: aj. PonthusC chapitre 5/100; - p1036b n47: but en or n'est pas encore bien intégré, témoins les guillemets qui entourent la lexie dans Le Monde du 4 juillet 2000 p1, et les audibles hésitations de reporteurs pendant l'été 2000: c'est que les connotations ne sont pas seulement d'excellence! Notons aussi «/./ pour les convertir en but. Après celui, en or, du dimanche 2 juillet /./», toujours dans Le Monde du 4 juillet 2000, mais p18, et joignons le penalty en or (sans guillemets) dans Le Monde du 2-3 juillet 2000 p20 et p21; - p1038a-p1038b n92 sont proposés des ajouts concernant ‡orfèvre‡ et ‡orfèvrerie‡ (je graphie à la TLF), mots qui ne sont pas traités dans AURUM, où est renvoyé à l'art. FABER du FEW 3 p342a: aj. mfr. orfaivier LionK v30993° et mfr. orphevre (li orphevres BelleHélR v2062), formes qui manquent à l'ensemble relevé dans cette n92 et dans le FEW 3 p342a, et concernant la forme orfaverie (qui est bien relevée dans le FEW 3 342a), joindre PercefR4 p25 (le mot manque au glossaire de l'éd.) et JourdBlAlM v17812°; - p1038b n94 sont proposés des ajouts concernant ‡orfroi‡ (je graphie à la TLF) et ‡orfroisier‡ (je graphie à la TL), mots qui ne sont pas traités dans AURUM, où est renvoyé à l'art. PHRYX du FEW 8 p402a; aj. encore orfré ainsi édité et en rime avec endré "pays" dans le chant III p126 de Frédéric Mistral, Mireille, éd. par Charles Rostaing (Paris 1978); je précise que dans cet art. PHRYX du FEW 8 on lit entre autres «orfrein (hap.)» sans explication; en fait, la forme est relevée dans TL 6 col. 1249, avec renvoi pur et simple à Gdf 5 p631c; à cet endroit se lit l'ex. suivant: Sor lor chevaus tres beaux orfreins dorez, où, de la façon dont il est cité, orfreins peut en effet être interprété comme un synonyme d'orfrois, pour reprendre la déf. de Gdf; mais Olivier Collet a montré de façon convaincante (CesarC p464 note au v6069), que l'ex. de Gdf est tronqué et qu'il faut de toute nécessité éditer quelque chose qui soit à comprendre "aux freins dorés"; cet orfrein est vraisemblablement un fantôme, ce qui est d'autant plus probable que les dictionnaires (à tout le moins Gdf, GdfC, TL, les FEW 8 art. PHRYX et FEW 25 p1038b n94) ne relèvent aucun dérivé suffixal qui puisse laisser supposer l'existence d'un type orfrein; il est vrai qu'ils ne connaissent pas orfrené de Si ert {la crinie d'une dame} d'un cercle d'or estrainte et orfrenee précisément dans CesarC v6069°; aj. par ailleurs orfroissie part. fém. à valeur adjectivale dans JourdBIAIM, dont auteur et copiste sont du Nord, v14345°, v20059°, plus les att. relevées au glossaire (toutes les att. sont en rime): cette forme manque à Gdf et GdfC, TL, FEW art. PHRYX, qui ne recensent aucune graphie en -ss- pour orfroisier; - p1038b n96: en 1998 on lit toujours que dorer est attesté pour la première fois en 1080: cf. Rey-Hist1998 p1125a (dans la chronologie de ce dictionnaire «1080» est à comprendre Chanson de Roland).

Art. AUSARE. P1041 dans le recensement des graphies en ancien et moyen français aj. ouzer, qui est représenté dans le ms C de PercefR2/1, var. 374/18, 487/5, 559/4, 653/1, où le verbe est toujours suivi de l'inf.; notons que dans l'art., le seul (sauf erreur) représentant du radical en oïl écrit ouz- est «ouzé "téméraire /./" PercefR» [p1043b]: il provient d'un passage de PercefR4 fondé sur le ms B; – p1041a aux textes cités comme portant auser aj. Gerson, dans Scriptorium 2 (1948) p237 (ause ind. pr. 3); – mettre un tiret après «Naiss» je crois; – p1043b à propos de «Fr. osé adj. "hardi, audacieux" /./, mfr. ozé (BastS, TL; Amyot, Li)» aj. dans Jourd-BlAlM ozés CSS v1942° et osé CRS v8990° (le mot manque au glossaire de l'éd.); –

toujours p1043b, «champ. ossé "hardi" T»: «T» signale des matériaux collectés par le très négligent et peu informé Tarbé: il conviendrait de vérifier quelle signification donner au -ss-, qui étonne ici (alors qu'il s'explique dans des documents écrits du Moyen Âge); – p1044a «Nant. bmanc. hmanc. nouser v.a. "ne pas oser, craindre"» est accompagné d'une note p1046a: «Il a n'ousé "il n'a pas osé" suppose un verbe nouser "ne pas oser" Montesson.» Il se trouve que Montesson a été lu, très attentivement, par un Sarthois, homme de terrain, qui conteste le il a n'ousé produit par le comte de Montesson: «/./ je doute de l'intégrité de cette forme verbale {un nouser conjugable à tous les temps}, que je n'ai jamais enregistrée que dans les temps simples», Roger Verdier, Dictionnaire phonétique, étymologique & comparé du patois du Haut-Maine (61), p213; mais les informateurs de Roger Verdier (dûment cités et localisés), ont bien enregistré nouseux, voir ibid.; – p1044b à propos de «paro(u)ser» noter maintenant mais il n'a parosé JourdBlAlM v13175 (seule occ. relevée au glossaire de l'éd.); – enfin, il me semble que cet art. AUSARE devrait renvoyer quelque part au futur art. AUSUS du FEW 25.

Art. AUSCULTARE. Il vaudra la peine d'examiner la répartition géographique du type ‡ascouter‡ (j'utilise la graphie de TL) en ancien et moyen français: notons donc ce type dans le ms C de PercefR2/1, var. 400/3, 582/1 et 321/4 (cette dernière att. mérite de nous retenir: chevauchoit au long des murs et ascoutoit de jour en jour qu'ilz se rendissent). Reculer la première datation en mfr. du nm «mfr. fr. escoutant (1531-/./)» [p1052a] "auditeur" avec cette att. d'un ms du 15e s.: trop porroit {ce livre} /./ ennuier aux liseurs ou aux escoutans GarMonglprK p96; – voici un exemple d'écouteur "auditeur" absent de la documentation dont fait état l'art. [p1054a]: les écouteurs de la radio française, dit Paolo Grassi, directeur du Piccolo Teatro, le mercredi 15 avril 1970 à France Culture; – p1055a écrire je suppose en un mot «MystRésAngersS».

May PLOUZEAU

Conventions diverses; métagrammes; abréviations d'ordre bibliographique; autres abréviations.

0. Divers.

J'ai écrit la recension en O. É.

Je ne fais pas figurer les indications de longueur sur les voyelles des mots latins, même si je cite des fragments du FEW où sont données ces indications.

En dehors de ce cas, lorsque je cite le FEW, je reproduis au plus près le dictionnaire.

Les explications fournies infra concernent mes propres façons de faire dans le présent compte rendu, et non celles du fasc. 157 du FEW; il peut naturellement se produire que certaines coïncident, en particulier dans l'usage des abréviations.

⁽⁶¹⁾ Le Mans, sans date (préface de février 1951).

I. Métagrammes.

Dans le cours du compte rendu sont en *italiques*: les mots commentés (isolés ou avec un contexte, également italicisé), les titres d'œuvres, de travaux, de collections, d'articles, de périodiques qui ne sont pas abrégés; les titres à l'intérieur de titres n'ont pas été contrastés au moyen de dispositions typographiques particulières: on lit par exemple n47 «Takeshi Matsumura, *Les régionalismes dans Jourdain de Blaye en alexandrins*» et non «Takeshi Matsumura, *Les régionalismes dans Jourdain de Blaye en alexandrins*», ou «Takeshi Matsumura, *Les régionalismes dans Jourdain de Blaye en alexandrins*», etc. En principe, les titres abrégés ne sont pas en italiques: on opposera ainsi «*Bâtard de Bouillon*» et «BastC» n46; mais quelques cas de figure amènent à italiciser des titres abrégés, par exemple dans la séquence «Louise Gnädinger, *Eremitica //*, Tübingen 1972 (*Beihefte zur ZrP* 130)» en 2.3.2.3.

Un mot-article du FEW est en *PETITES CAPITALES ITALICISÉES* (sauf si ce motarticle est mentionné à l'intérieur d'une citation du FEW qui y réfère lui-même, parce que le FEW n'imprime jamais en italique les petites capitales: ex., début des *Notes de lecture* sur *AURICHALCUM*).

Je cite les textes en vers sans aller à la ligne, mais en munissant d'une majuscule toute initiale de vers.

‡ ‡: ces signes encadrent des mots typifiés par moi-même; – /./: indique que je pratique une coupure dans mes sources; – " ": les guillemets anglais encadrent des définitions ou des traductions (ils peuvent se trouver à l'intérieur de guillemets français); – « »: ces guillemets encadrent des extraits de modernes, réalisés ou éventuellement souhaités (dans le cas où ils encadrent des propositions de corrections); en particulier, ils encadrent des extraits du FEW, si courts soient-ils; on prendra donc garde que les guillemets français peuvent contenir des séquences placées entre guillemets anglais ou imprimées en italique; – { }: encadrent des interventions que je fais à l'intérieur de citations; – °: ce signe placé après un numéro de vers indique que la forme ainsi référencée est à la rime ou à l'assonance.

II. Abréviations.

Rappel: je ne traite que les abréviations que j'emploie, et non celles du FEW, qui sont pourtant nombreuses dans les citations que je fais du dictionnaire.

II.1. Abréviations d'ordre bibliographique: auteurs, ouvrages, articles, collections, périodiques.

Rappels. Je donne généralement les noms de lieu d'édition en français et non dans la langue originale (ex.: «Majorque», non «Mallorca»); je ne fournis pas nécessairement les dates d'éditions de maisons qui confondent édition et tirage; je n'indique pas toujours les noms des éditeurs commerciaux.

AlexParA = Armstrong (E. C.) et al., éd., The Medieval French Roman d'Alexandre. Volume II. Version of Alexandre de Paris; Princeton (Princeton University Press), Paris (Les Presses Universitaires de France) 1937. – AuberiT = Tobler (A.), éd., Mittheilungen aus altfranzösischen Handschriften von Adolf Tobler. I Aus der Chanson de geste von Auberi; Leipzig (Hirzel) 1870. – BastC = Cook (R. Fr.), éd., Le Bâtard de Bouillon; Genève (Droz) 1972. – BastS = Scheler (A.), éd., Li Bastars de Buillon /./; Bruxelles (Mathieu Closson) 1877. – BaudSebB = Li romans de Bau-

duin de Sebourc IIIe roy de Jhérusalem; Valenciennes (B. Henry) 1841; 2 vol. (et réimprimé à Genève par Slatkine Reprints en 1972 en 1 vol.). - BelleHélR = Roussel (Cl.), éd., La Belle Hélène de Constantinople; Genève (Droz) 1995. – Bossuat = Bossuat (R.), Manuel bibliographique de la littérature française du moyen âge; Melun 1951 (t. 1); Paris 1955 (t. 2: Supplément); Paris 1961 (t. 3: Second supplément). -BüchiStructures = Büchi (E.), Les Structures du «Französisches Etymologisches Wörterbuch». Recherches métalexicographiques et métalexicologiques; Tübingen (Niemeyer) 1996. - Bueve3S = Stimming (A.), éd., Der festländische Bueve de Hantone. Fassung III; Dresde 1914, 1920; 2 vol. - CatulleBenoistRostand = C. Valeri Catulli Liber. Les poésies de Catulle. Traduction en vers français par Eugène Rostand. Texte revu d'après les travaux les plus récents de la Philologie. Avec un Commentaire critique & explicatif par E. Benoist; Paris (Hachette & Cie) 1882. - CesarC = Collet (O.), éd., Le Roman de Jules César; Genève (Droz) 1993. - CFMA = Les Classiques français du moyen âge. - ChaudensonLex = Chaudenson (R.), Le lexique du parler créole de la Réunion; Paris (Champion) 1974; 2 vol. - CoincyMirNDK = Koenig (V. Fr.), éd., Les Miracles de Nostre Dame par Gautier de Coinci; Genève (Droz); 4 vol. - ConcireP = Plouzeau (M.), éd., D'un concire; dans Le clerc au Moyen Age (Senefiance 37, 1995) p621-p630. – DalberaThesocMartinet = Dalbera (J.-Ph.), Les cartes à lemmes modulés du THESOC: un instrument d'analyse motivationnelle et étymologique. Le cas de rouge-gorge et martinet; dans Actes du colloque international Les aventures de la Romania à la fin de ce millénaire (Université de Provence 15 et 16 mai 1998) éd. par J.-Cl. Bouvier et V. Rusu [j'ai consulté cet art. sur épreuves en mars 2000 et remercie monsieur Valeriu Rusu de m'y avoir donné accès]. - DEAF = Baldinger (K.), puis Möhren (Fr.), dir., Dictionnaire étymologique de l'ancien français; Québec (Université Laval), Tübingen (Niemeyer), Paris (Klincksieck) 1974-. -DEAFBg93 = Baldinger (K.), Dictionnaire étymologique de l'ancien français. Complément bibliographique 1993 par Frankwalt Möhren; Tübingen (Niemeyer), Québec (Université Laval), Québec 1993. - DeesAtlasChartes = Dees (A.), Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13e siècle, avec le concours de Pieter Th. van Reenen et de Johan A. de Vries; Tübingen (Niemeyer) 1980. - DeschampsQ = Queux de Saint-Hilaire, Raynaud (G.), éd., Eustache Deschamps, Œuvres complètes; Paris 1878-1904; 11 vol. - DiStefLoc = Di Stefano (G.), Dictionnaire des locutions en moyen français; Montréal (CERES) 1991. - DLFMÂ(2) = Dictionnaire des Lettres Françaises publié sous la direction du Cardinal Georges Grente. Le Moyen Age, ouvrage préparé par Robert Bossuat, Louis Pichard et Guy Raynaud de Lage, Édition entièrement revue et mise à jour sous la direction de Geneviève Hasenohr et Michel Zink; s. l. (Fayard) 1992. - DMF = Martin (R.), dir., Dictionnaire du Moyen Français (DMF) 1350-1500; cité soit d'après DMF0 (qv), soit d'après des épreuves. - DMF0 = Martin (R.), dir., Dictionnaire du Moyen Français (DMF) 1350-1500. A-AH; s. l. (CNRS: INalF) 1998. – DoonMayPi0 = Le Texier épouse Pinvidic (M.-J.), Édition et étude des «Enfances» de «Doon de Mayence», chanson de geste; Lille (Atelier national de reproduction des thèses) 1996 (thèse soutenue à Aix-en-Provence en 1995). -ElieR = Raynaud (G.), éd., Elie de Saint Gille; Paris 1879. - FEW = Wartburg (W. von), Französisches Etymologisches Wörterbuch; Bonn, puis Leipzig, Berlin, puis Bâle 1922-. - FEWBeiheft1950 = Wartburg (Walther von), Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes von Walther v. Wartburg. Beiheft. Ortsnamenregister. Literaturverzeichnis. Übersichtskarte. Zweite Auflage; Tübingen (Mohr [Siebeck]) 1950. - FloovA = Andolf (Sv.), éd., Floovant; Uppsala 1941. - FlorRomeChansW = Wallensköld (A.), Florence de Rome, chanson d'aventures du premier quart du XIIIe siècle; Paris 1907, 1909; 2 vol. - FouletGlossary = The Continuations of the Old French Perceval of Chrétien de Troyes Edited by William Roach. Volume III, Part 2. Glossary of the First Continuation by Lucien Foulet; Philadelphie (The American Philosophical Society) 1955 [«Reprinted 1970»]. FriedrichCatulle = Catulli Veronensis Liber erklärt von Gustav Friedrich; Leipzig, Berlin (Teubner) 1908. - FroissPrisF = Fourrier (A.), éd., Jean Froissart, La Prison amoureuse; Paris (Klincksieck) 1974. – GarMonglprK = Keller (H.-E.), éd., La Geste de Garin de Monglane en prose; Aix-en-Provence (CUERMA) 1994. - GaydonG = Guessard (Fr.), Luce (S), éd., Gaydon; Paris (Franck) 1862; – Gdf, GdfC = Godefroy (Fr.), Dictionnaire de l'ancienne langue française /./; Paris 1880-1902; 10 vol. (et 'reprint' Vaduz, New York 1961); GdfC désigne le Complément, allant du milieu du vol. 8 au vol. 10. - Gl = Gauchat (L.), Jeanjaquet (J.), Tappolet (E.), fondateurs, Glossaire des patois de la Suisse romande; 1924-. - GodBouillBruxR t. 2 = Reiffenberg (F. A. F. T. de), éd., Le Chevalier au cygne et Godefroid de Bouillon; t. 2; Bruxelles 1848. - GodinM = Meunier (Fr.), éd., La chanson de Godin; Louvain (Université de Louvain) 1958. - GraalPonCFMA = Ponceau (J.-P.), éd., L'Estoire del saint Graal; Paris (Champion) 1997; 2 vol. - GrebanJ = Jodogne (O.), éd., Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban; Bruxelles (Palais des Académies) 1965, 1983; 2 vol. -HLF = Histoire littéraire de la France. - Hu = Huguet (E.), Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle; Paris (Champion, puis Didier) 1925-1967. - Hug-CapL = La Grange (marquis de), éd., Hugues Capet. Chanson de geste publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Paris; Paris (Franck) 1864. - JAvesnesSalC = Crist (L. S.), éd., Saladin. Suite et fin du deuxième Cycle de la Croisade; Genève (Droz) 1972 [mon exemplaire ne porte pas de date d'achevé d'imprimer, mais porte «© 1972»]. - JourdBlAIM = Matsumura (T.), éd., Jourdain de Blaye en alexandrins; Genève (Droz) 1999; 2 vol. - JPreisLiègeB t. 2 = Borgnet (A.), éd., Ly myreur des histors, chronique de Jean Des Preis dit d'Outremeuse; t. 2; Bruxelles 1869. – Lac = Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV par La Curne de Sainte-Palaye // publié par les soins de L. Favre // avec le concours de M. Pajot //; Niort (L. Favre) s. d. -1882; 10 vol. - LEI = Pfister (M.), LEI, Lessico etymologico italiano; Wiesbaden (Reichert) 1984-. - LionK = Kibler (W. W.) et al., éd., Lion de Bourges; Genève (Droz) 1980; 2 vol. - LiPau = Littré (É.), Dictionnaire de la langue française /./; Paris (Gallimard-Hachette) 1964; 7 vol. [éd. «conçue par J.-J. Pauvert» (pièce liminaire du t. 1); la date de 1964, fournie par l'éditeur, n'a aucune valeur scientifique: l'achevé d'imprimer de certains volumes est bien antérieur à cette date]. - MeliSa = Saly (A.), éd., Girart d'Amiens, Meliacin ou le Cheval de Fust; Aix-en-Provence (CUERMA) 1990. - MélJungMR = Rossi (L.) et al., éd., Ensi firent li ancessor. Mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-René Jung; Alessandria (Edizioni dell'Orso) 1996; 2 vol. - MichelPassJ = Jodogne (O.), éd., Jean Michel, Le Mystère de la Passion (Angers, 1486); Gembloux (Duculot) 1959. - MistSRemiK = Koopmans (J.), éd., Le Mystère de saint Remi; Genève (Droz) 1997. - Montaigne EssaisT livre I = Tournon (A.), éd., Essais de Michel de Montaigne. Livre I; s. l. (Imprimerie Nationale) © janvier 1998, achevé d'imprimer octobre 1997. - PacJobM = Meiller (A.), éd., La Pacience de Job, mystère anonyme du XVe siècle (ms. fr. 1774); Paris (Klincksieck) 1971. - ParDuchP = Plouzeau (M.), éd., Parise la duchesse (chanson de geste du XIIIe siècle). Édition et commentaires; Aix-en-Provence (CUERMA) 1986; 2 vol. - PercB = Busby (K.), éd., Chrétien de Troyes, Le Roman de Perceval ou Le Conte du Graal; Tübingen (Niemeyer) 1993. - PercL = Lecoy (F.), éd., Les romans de Chrétien de Troyes édités d'après la copie de Guiot (Bibl. nat. fr. 794), t. V et t. VI, Le Conte du Graal (Perceval); Paris (Champion); 2 vol. - PercefR2/1 =

Roussineau (G.), éd., Perceforest. Deuxième partie, tome I; Genève (Droz) 1999. -PercefR3/1 = Roussineau (G.), éd., Perceforest. Troisième partie, [tome I]; Genève (Droz) 1988. - PercefR3/2 = Roussineau (G.), éd., Perceforest. Troisième partie, tome II; Genève (Droz) 1991. - PercefR4 = Roussineau (G.), éd., Perceforest. Quatrième partie, tomes I et II; Genève (Droz) 1987; 2 vol. - PonthusC = Crécy (M.-Cl. de), éd., Le roman de Ponthus et Sidoine; Genève (Droz) 1997. – R = Romania. - RenartCFMA = Roques (M.), éd., puis Lecoy (F.), éd., Le Roman de Renart; plusieurs volumes; Paris (Champion). - ReyHist1992 = Rey (A.), dir., Dictionnaire historique de la langue française /./ par Alain Rey, Marianne Tomi /./; Paris (Dictionnaires Le Robert) 1992; - ReyHist1998 = Rey (A.), dir., Dictionnaire historique de la langue française /./, édition enrichie par Alain Rey et Tristan Hordé; Paris (Dictionnaires Le Robert) 1998. – RLiR = Revue de Linguistique Romane. – RLR = Revue des langues romanes. - RobertGd1977 = Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française par Paul Robert. Les mots et les associations d'idées. Ouvrage couronné par l'Académie française; Paris 1977; 7 vol. (le dernier étant un supplément) [en dépit du titre, ceci n'est pas exactement la première édition]. - RobertGd1985 = Le Grand Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de Paul Robert. Deuxième édition entièrement revue et enrichie par Alain Rey; Paris 1985; 9 vol. - RobertGd1992 = Le Grand Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de Paul Robert. Deuxième édition entièrement revue et enrichie par Alain Rey; Paris (Le Robert) 1992; 9 vol. [les vol. portent la mention «mise à jour pour 1992 © 1992»]. - Robert-Pet1993 = Le Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Nouvelle édition remaniée et amplifiée sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey du Petit Robert par Paul Robert; Paris (Dictionnaires Le Robert) 1993. - RouA = Andresen (H.), éd., Maistre Wace's Roman de Rou et des ducs de Normandie; Heilbronn, Paris 1877, 1879; 2 vol. - RouH = Holden (A. J.), éd., Le Roman de Rou de Wace; Paris (Picard) 1970, 1971, 1973; 3 vol. - RutebF = Faral (E.), Bastin (J.), éd., Œuvres complètes de Rutebeuf; Paris (Picard). Tome premier (Quatrième tirage) 1977 (dépôt légal «2e trimestre 1959»); Tome second (Troisième tirage) 1976 (dépôt légal «1er trimestre 1960»). - SaisnesB = Brasseur (A.), éd., Jehan Bodel, La Chanson des Saisnes; Genève (Droz) 1989; 2 vol. - SiègeBarbP = Perrier (J.-L.), éd., Le Siège de Barbastre; Paris (Champion). - SilenceTh = Thorpe (L.), éd., Le roman de Silence. A thirteenth-century Arthurian verse-Romance by Heldris de Cornuälle; Cambridge (Heffer & Sons) 1972. - SJeanAumU = Urwin (K.), éd., The Life of Saint John the Almsgiver; Londres (Anglo-Norman Text Society) 1980, 1981; 2 vol. - SJeanBoucheW = Weber (A.), éd., La vie de Saint Jean Bouche d'or; dans R 6 (1877) p328 sq. - SoneG = Goldschmidt (M.), éd., Sone von Nausay; Tübingen 1899. - Songe Vergier S = Schnerb-Lièvre (M.), éd., Le Songe du Vergier édité d'après le manuscrit Royal 19 C IV de la British Library; Paris (Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique) 1982; 2 vol. - TL = Tobler (A.), Lommatzsch (E.), Altfranzösisches Wörterbuch; Berlin, puis Wiesbaden, puis Wiesbaden et Stuttgart 1925-; à partir du t. 11, a été weitergeführt par H. H. Christmann. - TLF = Imbs (P.), puis Quemada (B.), dir., Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960); Paris (Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique) 1971-1994; 16 vol. - TraLiPhi = Travaux de linguistique et de philologie. - TristNantS = Sinclair (K. V.), éd., Tristan de Nanteuil, chanson de geste inédite; Assen (Van Gorcum) 1971. – VenjNSGryting = Gryting (L. A. T.), éd., MS 1374 du Fonds Français de la Bibliothèque Nationale, The Oldest Version of the Twelfth Century Poem «La Venjance Nostre Seigneur»; Ann Arbor 1952. – VioletteB = Buffum (D. L.), éd., Le Roman de la Violette ou de Gerart de Nevers par Gerbert de Montreuil; Paris (Champion) 1928. – YsaÿeG = Giacchetti (A.), éd., Ysaÿe le Triste; Rouen (Université de Rouen) 1989. – ZrP = Zeitschrift für romanische Philologie.

II.2. Autres abréviations.

afr. = ancien français; - aj. = ajouter; - A.P.I. = Alphabet phonétique international; - art. = article(s); - att. = attestation(s); - BnF = Bibliothèque nationale de France; - cit. = citation(s); - col. = colonne; - CRP = cas régime pluriel; - CRS = cas régime singulier; - CSS = cas sujet singulier; - dir. = directeur; - doc. = document; - éd. = 1/ édité(e)(s); 2/ éditeur(s); 3/ édition(s); 4/ éditrice; - ex. = exemple(s); - fasc. = fascicule(s); - fém. = féminin; - fr. = français; - frm. = français moderne; - ind. = indicatif; - inf. = infinitif; - lat. = latin; - loc. = locution(s); - mfr. = moyen français; - ms = manuscrit; - mss = manuscrits; - n: collé devant un chiffre = note; - nf = nom féminin; - nm = nom masculin; - occ. = occurrence(s); - O. É. = orthographe épargnée: voir André Eskénazi dans RLiR 63 (1999) p419 et suivantes (rectifier un «croissant» p428 n22); - p: collé devant un chiffre = page; - part. = participe; - pl. = pluriel(s); - pr. = présent; - pronom. = pronominal; - réf. = références; - s. = siècle; - sv = sub verbo; - t. = tome; - v: collé devant un chiffre = vers; - var. = variante(s); - vol. = volume(s).

Il est bien des gens qui ont répondu de bonne grâce à mes questions mais que, contrairement à beaucoup d'autres, je n'ai pas encore eu l'occasion de remercier au cours de la recension. Ils seraient peut-être fâchés de ne pas trouver leur nom s'ils posaient les yeux sur ces lignes. Je dois donc exprimer ma reconnaissance à mesdames ou mesdemoiselles Pascale Baudinot, Adriana Berchenko, Eva (et pourquoi pas Ève?) Buchi, Élodie Burle, Valérie Gontero, Marie-Christine Hazäel-Massieux, Michèle Houdeville, Valérie Naudet, Romaine Wolf-Bonvin, messieurs Jean-Claude Bouvier, Benoît Chapuis, Jean-Philippe Dalbera, Ollivier Errecade, Jean-Louis Jouanaud, Yuji Kawaguchi, Robert Martin, Takeshi Matsumura, Gilles Roques, Jacques Tourrel. Je salue tout particulièrement madame Annie Gachon, ex-directrice du Service de la documentation de l'université de Provence, pour les efforts tenaces et courageux qu'elle a menés dans l'espoir d'améliorer les désastreuses et dégradantes conditions de travail des usagers des bibliothèques qu'elle dirigeait. En particulier, en aménageant à Aix une (pas deux!) salle qui fût à la fois correctement éclairée et relativement propre et silencieuse (ce n'est pas un détail: l'auteur des présentes lignes a fait cours en 2000 dans un baraquement très sale installé pratiquement sous une voie ferrée et coincé entre une rocade et une autoroute, tout contre cette dernière). Grâce à madame Gachon, on pouvait même entrevoir la possibilité de venir un jour avec un ordinateur portable, de disposer de fichiers interconnectés des différentes bibliothèques du 'site d'Aix', et d'accéder à la bibliothèque pendant la durée des congés scolaires. Il a été mis bon ordre à ces ambitions insensées.

Kurt BALDINGER, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, publié sous la direction philologique de Frankwalt MÖHREN, fasc. H 3, Tübingen, Niemeyer, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1999, col. 381-573. Le fascicule est dédié au fondateur de l'œuvre à l'occasion de son 80^e anniversaire.

- 0. Chaque lecteur d'ancien français s'est probablement fait une idée de la forme que prendrait le dictionnaire idéal, et quand il ouvre le dernier fascicule du DEAF, il s'attend toujours à trouver cette idée réalisée. Mais il est difficile à la rédaction de satisfaire à la fois ceux qui souhaitent que le moyen français soit pris en considération⁽¹⁾ et ceux qui jugent que cela donnerait à l'ouvrage des proportions gigantesques⁽²⁾; ceux qui pensent que les sigles du DEAF devraient être utilisés partout⁽³⁾ et ceux qui les trouvent hermétiques et à changer si possible⁽⁴⁾; ceux qui jugent que le DEAF est publié à une vitesse admirable⁽⁵⁾ et ceux qui voudraient qu'il augmente considérablement sa vitesse de parution⁽⁶⁾. Ces critiques, ou ces déceptions, sont la marque de la solidarité du monde scientifique avec l'œuvre dont Fr. Möhren assume désormais la direction philologique: chacun est personnellement intéressé à la réussite des travaux de l'équipe du DEAF (S. Tittel, St. Dörr, Fr. Möhren et Th. Städtler), parce que celui-ci est un des objets les plus précieux de nos études. On considérera comme découlant des mêmes causes les remarques générales qu'on va lire.
- 1. Considérations générales. 1.1. Un grave problème auquel est nécessairement confronté un travail de ce type est celui de la durée de sa publication. Le lecteur qui sait compter a compris qu'il mourrait avant l'achèvement du dictionnaire, et les rédacteurs ont dû faire le même calcul. Le DEAF est donc pris, fonctionnellement, entre deux exigences contradictoires: assurer à long terme l'existence d'un dictionnaire complet, cohérent, où le lecteur trouvera tout le vocabulaire de l'ancien français, et donner chaque année le dernier état, sur des problèmes particuliers, de la recherche étymologique et de la philologie française, comme une monographie. Il est également contradictoire de devoir renoncer à contrôler une leçon sur manuscrit, faute de temps (le fascicule doit paraître avant la fin du mois) et d'écrire des articles qui seront encore dans 150 ans (si l'ancien français est toujours étudié à ce moment) la référence sur la question. Or le DEAF force l'admiration par sa capacité à concilier ces deux aspects de sa tâche: on assiste certes à un accroissement de la fonction 'suite de monographies' dans les derniers fascicules, et à certaines innovations techniques, mais l'apprentissage de la lecture du dictionnaire n'est pas à refaire (cf. cependant ci-dessous 1.4.); les nombreux renvois internes (même si le lecteur reste songeur quand on lui demande d'attendre la parution de la lettre E) prouvent la confiance des rédacteurs dans la profondeur chronologique de leur travail; en même temps, on a l'impression d'une grande maîtrise de l'ordre des urgences: dans quelques cas il est nécessaire de vérifier une leçon sur manuscrit, dans d'autres on peut laisser ce soin à d'éventuels lecteurs curieux. De nombreux articles sont mis entre parenthèses⁽⁷⁾, pour plusieurs raisons: éliminer un mot-fantôme, signaler un mot de mfr. ou d'une langue étrangère et indiquer qu'il n'a pas à être traité dans le DEAF, ou rattacher telle forme aberrante à une famille examinée ailleurs; ces articles sont souvent parmi les plus précieux; les rédacteurs ne se contentent jamais

⁽¹⁾ T. Matsumura, R 117, 1999, 577.

⁽²⁾ R. Martin, ici, 63, 312.

⁽³⁾ P. ex. G. Roques ici passim.

⁽⁴⁾ P. ex. Ph. Ménard, Z 112, 1996, 145.

⁽⁵⁾ P. ex. T. Matsumura, ici, 62, 265.

⁽⁶⁾ P. ex. Fr. Lebsanft, ici, 62, 264.

⁽⁷⁾ Nous en avons compté env. 40 sur les 120 articles env. du fascicule.

d'un simple renvoi, mais justifient brièvement leur classement, et nous donnent ainsi d'utiles indications, étymologiques et philologiques, sur certaines familles qui attendront encore longtemps leur analyse complète(8). Quelques critiques néanmoins. - 1.1.1. Les remerciements à des collaborateurs occasionnels sont assez fréquents dans les notes: ils seraient mieux à leur place sur les pages de couverture ou dans les préfaces; le collaborateur mérite certes l'expression de la reconnaissance du dictionnaire, mais celle-ci n'aura plus de fonction dans 20 ans dans le corps du texte. - 1.1.2. La note de la première colonne du fascicule, comme la suivante, est un addendum à la partie de l'article herbergier parue une année auparavant; selon nous, des corrections de ce type sont trop périssables pour figurer dans le texte même du dictionnaire: le lecteur peut très bien attendre deux ans les corrigenda qui termineront le volume H. - 1.1.3. À de nombreuses reprises on indique qu'une forme manque dans GdfLex et FEW; il est intéressant, pour l'utilisateur scientifique, d'apprendre qu'un mot manque apparemment dans le FEW, mais il lui est indifférent de savoir qu'il est absent de GdfLex; si le but de ces remarques est de montrer que le FEW dépend de GdfLex, il s'agit certes là d'une question intéressante, mais qui doit être traitée dans le cadre d'un article de métalexicographie, et non dans les colonnes du dictionnaire. - 1.1.4. Le DEAF, il y a quelques années, n'était pas exactement en concurrence avec les autres dictionnaires de l'ancien français, car la part du vocabulaire de l'ancienne langue qu'il avait traitée n'était pas assez importante pour qu'il aide aussi souvent qu'eux la traduction, par exemple. Dès maintenant, la situation a changé, grâce en particulier au rythme soutenu de la publication, et le DEAF est devenu un dictionnaire de consultation courante, moins complet pour le moment que TL, mais avec une étendue déjà considérable. Ce progrès doit nécessairement modifier le processus majoritaire d'utilisation du dictionnaire: moins de lecture (proportionnellement) et plus de consultation.

1.2. Dans un ouvrage d'une telle ampleur, qui brasse des matériaux considérables et veut traiter tous les détails, c'est un problème réel que d'assurer une lisibilité complète et aisée. Le DEAF y parvient fort bien, et de mieux en mieux, grâce en particulier à un savant dosage entre rigueur et souplesse dans le respect de la structure canonique des articles: les remarques et les notes, mais aussi les commentaires étymologiques aux sous-entrées, permettent d'introduire ces commentaires toujours différents et toujours nécessaires qui n'auraient pas leur place dans le commentaire étymologique ou les définitions; nous pensons en particulier aux très nombreuses remarques philologiques (élimination de formes, de faux sens, discussion du choix des leçons), fruits de la vérification systématique des textes, et aux corrections apportées à la lexicographie antérieure⁽⁹⁾. Nous n'avons pas toujours très clairement saisi, cependant, comment s'est fait la répartition entre ce qui figure dans les remarques et ce qui figure dans les notes, mais cela n'a pas grande importance. Les notes apparaissent en bas de colonne, ce qui est commode, mais comme la numérotation se fait par article, cela a pour inconvénient qu'on trouve parfois deux notes 1 à la suite. La structure interne d'un article est la simple succession linéaire des dérivés et composés, sans numérotation; le lecteur d'un dictionnaire étymologique voudrait parfois

⁽⁸⁾ Citons, entre autres, *hoctel, hine1, hir.

⁽⁹⁾ Parfois, le souci critique est poussé un peu loin, comme à la note 1 de l'art. *herlage.

être mieux renseigné sur l'ordre et le mode de dérivation, et il semble que la place n'est pas vraiment prévue pour cela: à l'article hoc (c. 508-510), des indications sont données à la suite des définitions; dans l'article hochier, on n'a pas juxtaposé *hoqueter1 et hoqueter2, ce qui semble indiquer que la proximité locale entre sousentrées signale une plus étroite parenté étymologique. Parfois, une fonction d'explicitation de la structure des articles, ou du procédé de dérivation sémantique, est dévolue aux définitions. Il y a là, à notre avis, un déficit de lisibilité de la structure étymologique des familles de mots, qui pourrait être résolu de deux façons: par l'introduction d'une numérotation arborescente des dérivés et composés, ou, mieux, par l'ajout systématique d'un commentaire discursif sur ce sujet dans les commentaires étymologiques des articles longs. Les quelques mots de langue étrangère enregistrés entre crochets (par exemple hildevraeth), et donc exclus de ce que les rédacteurs se donnent strictement pour tâche de traiter, sont très bienvenus: le lecteur attend du DEAF qu'il se prononce sur la francité de mots au statut douteux contenus dans des textes français, et le dictionnaire le fait bien, et sobrement. Nous n'avons pas bien compris, cependant, pourquoi hillereberie, hiltoref et *hin, enregistrés respectivement comme mots mangl., mnéerl. et hébreu, n'étaient pas mis entre crochets. Une dernière remarque: les renvois internes sont faits non à la colonne et à la ligne, mais à l'entrée ou à la sous-entrée (ou encore au commentaire ou à la remarque, globalement). Nous sommes bien convaincu que la rédaction a vu l'inconvénient de cette méthode, et qu'elle y est contrainte pour des raisons techniques, mais on peut regretter qu'une pratique courante à l'époque de la composition manuelle soit devenue impossible à celle des traitements de textes perfectionnés.

1.3. Le DEAF s'est depuis toujours fixé comme un de ses devoirs d'assurer sa propre critiquabilité; il le fait avec un soin et une probité parfaits. Le lecteur a toujours en main les arguments utilisés par le rédacteur pour se faire son opinion; les propositions rejetées le sont explicitement; le lecteur connaît même dans certains cas le rythme du travail de rédaction, sait quand il est accéléré, et pourquoi. Les membres de l'équipe expriment honnêtement leurs doutes, ainsi que le degré de plausibilité de leurs conclusions; tout cela inspire une grande confiance. On est très heureux, en particulier, de voir signalés très complètement les arguments ou les faits dont les rédacteurs ont renoncé à tenir compte (fausses lectures, faux sens, parentés étymologiques illusoires, fausses dates): le lecteur critique perdrait souvent du temps sur de fausses pistes que le rédacteur a explorées; la place, même assez importante, consacrée à ces fins, est très bien employée. Une seule réserve à ce sujet: on voudrait voir indiqués spécialement les lieux où le dictionnaire corrige la ponctuation des éditions utilisées (puisque, d'après son système de sigles, il cite les éditions et non les textes ou les versions des textes). Une des pièces indispensables pour assurer la critiquabilité de l'ouvrage est la possibilité d'interpréter les sigles: on croit comprendre qu'il est impossible au DEAF d'assurer la parution régulière de versions remaniées du Complément bibliographique, et la solution qui consiste à faire donner les nouveaux sigles DEAF dans des comptes rendus n'est pas utile à tous les utilisateurs du dictionnaire(10). Serait-il possible d'utiliser, par exemple, une des pages

⁽¹⁰⁾ Un étudiant qui travaille sur un exemplaire de bibliothèque, par exemple, ne pourra pas reporter les sigles. Mais l'utilisateur non spécialiste exclusif de l'ancien français peut-il prendre le temps de le faire? Et quel est le statut des

de couverture pour donner une brève explicitation des nouveaux sigles, ou au moins d'en joindre une à la future préface du volume $H^{(11)}$, $H^{(12)}$?

- 1.4. Sur un point, le DEAF a complètement changé d'orientation depuis ses débuts: garde avait vingt-trois sens numérotés, aucun mot du fascicule H3 n'en a plus de quatre. Le changement a été justifié théoriquement par le directeur de la publication⁽¹³⁾, et de façon convaincante, mais on nous permettra de souhaiter que le DEAF, sans rigorisme, continue à donner largement les diverses valeurs d'emploi d'un mot, y compris quand elles se rattachent à un même noyau de sens⁽¹⁴⁾. Quand TL est, comme parfois, très laconique, et classe sous un même sens (ou une même traduction allemande) trois colonnes d'exemples, le lecteur peut toujours les lire pour trouver la valeur exacte susceptible de l'intéresser; cette opération lui est interdite dans le DEAF, qui ne cite qu'un petit nombre d'exemples, et s'oblige par là même à plus de loquacité dans le commentaire.
- 1.5. Le moyen français apparaît à plusieurs titres dans le DEAF. 1.5.1. Plusieurs articles indépendants (dix, sauf erreur) sont mis entre crochets: il s'agit de mots attestés non en afr., mais seulement en mfr. Dans le cas de mots traités par TL, on comprend qu'ils soient repris ici, dans un but de critique, mais sinon, il nous semble que le dictionnaire sort du cadre qu'il s'est fixé, au risque d'une perte de place et de temps. Ces articles sont certainement intéressants en eux-mêmes, mais ils sont inutiles à l'accomplissement de la tâche du dictionnaire. 1.5.2. Dans le cadre d'articles importants, certaines sous-entrées sont mises entre crochets parce qu'il s'agit de mots ou de sens attestés seulement en moyen français. Cet ajout est utile dans un cas du type de mfr. hisder (col. 493), où le mot non attesté en afr. est l'étape manquante pour comprendre la formation de enhisdé (même chose col. 388, 30-37), ou dans celui du sens 2° de hoberel (col. 501), qui n'apparaît réellement qu'en 1377, mais que les dictionnaires signalent depuis 1195; mais il ne l'est pas quand il ne sert qu'à signaler un changement sémantique ou une dérivation posté-

sigles indiqués dans des publications: ont-ils toujours reçu la garantie de la rédaction, ou sont-ils formés par l'auteur d'après les règles formulées dans la Préface générale du dictionnaire?

⁽¹¹⁾ Nous avons relevé un cas où l'incomplétude de la bibliographie pourrait induire le lecteur en erreur: col. 389, s. v. herde, la seule attestation d'un sens secondaire se trouve dans un texte référencé RutebJ¹. On pourrait croire qu'il s'agit d'une œuvre de Rutebeuf, dans l'édition Jubinal (son titre, Dit de la mort larguece, indiqué ici, inciterait certes à réviser ce jugement, mais comme les titres changent selon les manuscrits...); en réalité, c'est un texte sans rapport, cité par Jubinal à propos du vers 603 de la Voie de Paradis, et qu'il a édité complètement à partir du ms. BNF fr. 837.

⁽¹²⁾ À quelques reprises, peu nombreuses, un renvoi n'a pas la forme du sigle DEAF qu'on attendrait: 382, 3; 382, 26; 386, 51; 395, 39; 405, 30.

⁽¹³⁾ Nous pensons à "Bilan sur les travaux lexicologiques en moyen français avec un développement sur la définition" in *Le Moyen français, philologie et linguistique, Approches du texte et du discours*, Actes du VIII^é Colloque international sur le moyen français, publiés par B. Combettes et S. Monsonégo, Paris, 1997.

⁽¹⁴⁾ Cf. par exemple, infra, notre commentaire à ahoquier.

rieure à la période traitée par le dictionnaire. – 1.5.3. Le DEAF essaie de toujours indiquer la durée de vie d'un mot ou d'un sens (par exemple heru²: fin 12e s. - ca. 1425, ou heu: ca. 1160 - mil. 16e s.); il est très utile, également pour la compréhension du fonctionnement d'un mot dans le lexique d'afr., pour connaître sa vitalité, de savoir s'il a disparu immédiatement à la fin de la période ou longtemps après. Ces indications, certes, ne sont pas la tâche prioritaire du dictionnaire, mais elles y sont bien à leur place. – 1.5.4. En conclusion, le moyen français nous paraît prendre un peu plus de place qu'il ne devrait dans le DEAF: il est certain que le dictionnaire a dans ses fichiers des attestations très intéressantes; on ne doit pas douter non plus que le DMF, quand il paraîtra, souffrira comme n'importe quel ouvrage de certains défauts, et par exemple que certains mots rares lui manqueront peut-être; cependant, il nous semble que le DEAF a bien assez de travail sans courir deux lièvres à la fois.

- 1.6. Il est inutile de répéter ce que chacun sait: que le DEAF est le meilleur dictionnaire de l'ancien français, qu'il est le lieu de la plus grande concentration d'excellentes monographies sur les problèmes étymologiques du français, que ses rédacteurs ont une connaissance très étendue de la littérature secondaire, que les commentaires philologiques, même parfois très brefs, y sont de la meilleure veine, qu'il renouvelle notre connaissance de l'ancienne langue par la reprise de tous les problèmes à nouveaux frais, qu'il impressionne, entre autres choses, par sa capacité à aller rechercher les formes intéressantes dans les variantes ou les leçons rejetées, etc. On remerciera particulièrement les rédacteurs pour l'une ou l'autre remarque à caractère encyclopédique (478, 10-43, par exemple, mais bien d'autres aussi), et on remarquera avec satisfaction que le plus grand sérieux n'empêche pas certaines touches humoristiques (537, 44).
- 2. Considérations ponctuelles. herde, 387, 23: dans la liste des graphies, S. Tittel indique qu'il faut corriger plusieurs formes herce en herte. Dans le cas de Lanc-PrM IXa, 18 au moins, il est certain que Micha était conscient du problème que posait la forme herce (cf. sa remarque au glossaire, s. v.); il ne s'agit donc pas d'une faute d'impression. Il aurait fallu justifier la correction. - Ibidem: nous aurions voulu voir commentée l'alternance [herde] / [herte]. - here1, 399, 40: Th. Städtler semble bien admettre que le sens "visage" existe en afr., mais en 402, 11-20, il est placé entre crochets. - *heriton, 405, 31: Th. Städtler propose de lire hericon de SegrMoineBN 698 heriçon. Il faut signaler 1° que le mot rime avec bacon; 2° que la leçon est isolée; 3° qu'il s'agit d'une correction, le ms. portant «hercon»; 4° que le texte de B est malgré tout peu satisfaisant (selon l'éd., il n'est pas sûr que le copiste ait bien compris). Dans ces conditions, le problème ne nous semble pas définitivement réglé. - herlot, col. 410, 8: on remarquera tout d'abord la grande complexité du traitement de la famille et l'effort conceptuel du rédacteur (Fr. Möhren); le lecteur admiratif prend une claire conscience, dans un article comme celui-ci, de la complexité des problèmes que pose l'étude de l'ancien français. La remarque de 412, 1 («le groupe est essentiellement picard») laisse entendre(15) que la famille se divise principalement (deux hapax d'étymologie problématique lui sont aussi rattachés) en deux groupes:

⁽¹⁵⁾ Cf. notre 1.2. Le lecteur doit reconstruire lui-même cette organisation, dont la formulation est dispersée dans les commentaires étymologiques à chaque sousentrée.

a) herlot et son dérivé harloter; b) herler, herlir, herliier et les dérivés de herler (herle, harel, harele, harelos), c'est ce groupe qui serait essentiellement picard. Harele s'y laisse mal intégrer, pour des raisons géographiques et chronologiques: les attestations ne paraissent pas spécialement centrées sur la Picardie, et surtout le mot est attesté très antérieurement (4e q. 12e s. vs 2e m. 13e s.) à la tête de groupe (herler), et déjà dans une région distincte (Ouest). - Ibidem: la remarque à herlot (413, 9-20) («...Tristan... que l'auteur n'aurait pas dénigré à ce point [en lui adressant des insultes à caractère sexuel]») ne nous a pas convaincu: dans les passages cités, herlot est placé dans la bouche de personnages qui insultent Tristan, franchement ou par feinte (comme Iseut), et ces insultes ont précisément un caractère sexuel. La définition proposée ("vagabond motivé par l'ascèse, éventuellement vivant d'aumônes") ne convient donc pas bien(16). Pourrait-on rapprocher la valeur représentée ici d'un sens "qui mène une vie sans règle", qui s'insérerait bien dans le cadre dessiné en particulier par les attestations mlt. citées col. 412, 23-29? - Ibidem, col. 416, 20-38: cet alinéa, qui corrige des définitions passe-partout des dictionnaires pour les remplacer par un sens très spécifique et concret, nous a vraiment paru excellent. - Ibidem, col. 418, 6 corr. norm. mérid., qui renvoie à la Seine-Maritime; d'ailleurs, la localisation dans le Pays de Caux se concilie beaucoup mieux avec l'orientation généralement picarde du groupe. - Ibidem, col. 419, n. 16, ms. harele] l. ms. BN fr. 795, cf. 418, 32. - herluïn, 422, 9, se termine par une définition qui additionne les spécifications du contexte et celles de l'étymon pour aboutir à un sens très (trop) précis: "celui qui trompe de façon folâtre en usant de dissimulation". Il nous semble que l'élément commun nécessairement attendu dans la famille étymologique et supposé par le contexte est celui d'"illusion trompeuse", et qu'on pourrait traduire "hypocrite" (il faut donc, selon nous, éliminer la folâtrie de la définition). - hermoiz, 423, 37: on ne voit pas très clairement en lisant l'article que les deux formes, mal classées dans FEW 21, 124b, sont aussi rangées dans FEW 25, 361b, d'après TL I, 539. Comme l'indique Th. Städtler, un problème sémantique subsiste (hermoiz "patience" et non "armoise"; iermoise ne serait pas non plus "armoise", selon l'éditeur de RecMéd-Cambrai, cité par TL), auquel s'ajoute une difficulté formelle: la terminaison -oiz (FEW considère que le mot est masculin, à cause de cette terminaison probablement et contre l'avis de TL, ce qui est une discordance supplémentaire), qui ne peut pas venir de ARTEMÉSIA. Hermoiz, passablement déviant comme on voit, serait le plus ancien représentant attesté de la famille. Ces difficultés ne suffisent probablement pas à remettre en cause le rattachement étymologique. - herneis, 427, n. 3: si harnois de jambes désigne la partie de l'armure qui couvre les jambes (?), nous ne comprenons pas le processus métonymique par lequel ce syntagme peut désigner un chevalier tout équipé (harnois désigne-t-il parfois, métonymiquement, un chevalier tout équipé?)(17). – *Ibidem*, col. 431, 22-26, dans l'exemple suivant (NoomenFabl n° 53,

⁽¹⁶⁾ On attend bien des insultes à caractère sexuel, puisque Tristan est déguisé en lépreux, et non en un mendiant quelconque.

⁽¹⁷⁾ Le cas bien connu des *lances* ou des *chevaux* qui désignent des soldats n'est pas parallèle: la lance est ce qui caractérise le lancier, ou plus exactement le fait de porter une lance (et de l'utiliser) est la fonction du lancier. Nous ne voyons pas bien en quoi le fait de porter une armure sur les jambes peut caractériser militairement un soldat.

v. 255), Th. Städtler définit⁽¹⁸⁾ harnas "parties sexuelles de l'homme": (le chevalier couche avec sa femme) Si a tant boté et empoint Que li cosse est venue a point, Et que li sos fist se besogne, Si con li fabliaus nos tesmogne, Plus de deus fois en un randon: Car tot li fu mis a bandon, Et li harnas et li ostius Qui molt estoit entalentius. Il exclut une synonymie au sens étroit (avec ostius; n. 5) «pour des raisons syntactiques (et... et...)». Les raisons syntactiques ne nous paraissent pas dirimantes, et nous comprenons plus volontiers "parties sexuelles de la femme": ce qui est abandonné au chevalier, ce ne peut pas être ses propres organes sexuels, mais ce qui ne dépend pas de lui, c'est-à-dire ceux de la femme. Un référent semblable étant attesté dans un texte mfr. cité en n. 6, on n'a pas de raison de refuser d'admettre l'existence de cette valeur⁽¹⁹⁾. - hernu, col. 436, 43: la définition qu'on pourrait tirer des contextes cités serait "canicule, période de l'année où Sirius se lève et se couche avec le soleil", et non celle qui est indiquée ici, issue du sens de l'étymon proposé. - hernuer, col. 437, 18: St. Dörr situe exactement ce qu'on peut dire du sens du mot dans les deux contextes où il est attesté. Des remarques de ce type sont très représentatives du grand apport du DEAF à la description sémantique de l'ancien français: le dictionnaire se tient à une égale distance de la solution hypothétique et du lâche point d'interrogation, deux écueils qui ôtent le statut de matériel utilisable à bien des définitions qu'on rencontre dans d'autres ouvrages. - Ibidem, col. 437, 32: la présentation de l'étymologie du FEW (en particulier le rattachement à hernu) est suivie de la simple phrase: «Cette proposition n'est pas convaincante.» Il nous semble que pour rejeter une étymologie de Wartburg il faudrait produire soit une contre-argumentation, soit une autre proposition. - heuquette, col. 445, 21: après une citation de Gdf, on lit la phrase suivante: «Il n'y a aucune raison pour douter de cette explication contemporaine [à savoir l'explication donnée dans le texte cité par Gdf de ChronPBasS] et pour ne pas identifier le nom de la maladie avec le hoquet». Mais il y a une raison de ne pas identifier la maladie en question avec le hoquet: c'est que la description nosographique ne convient pas(19bis). – enheuder, col. 451, 13: à la suite du FEW, St. Dörr traite ici le sens "animer qn à faire qch", comme «transfert sémantique» de enheuder "garnir (une épée) d'un heut" (même chose pour renheuder, enheudir, enheudissement)(20); cette explication est adoptée sur la base du parallèle d'emmancher(21). On précisera que l'évolution sémantique de ce verbe, limi-

⁽¹⁸⁾ En accord avec le glossaire du NRCF.

⁽¹⁹⁾ Nous n'avons pas compris pourquoi le sens figuré "parties sexuelles de l'homme" était classé comme dérivé du sens 4° "ustensile de ménage, de cuisine, de toilette, etc.; ensemble de ces ustensiles".

⁽¹⁹bis) Comme le signale G. Roques, le rapport entre heuquette «maladie contagieuse» et heuquette «vêtement à capuchon» fait penser à coqueluche. On pourrait peut-être envisager aflandr. heuquette «maladie contagieuse» à la famille de huque «vêtement à capuchon», particulièrement bien représentée en Belgique (FEW 16, 258a).

⁽²⁰⁾ À ces trois sous-entrées, il n'y a pas de renvoi au commentaire donné à *enheuder*, qui s'applique à elles par analogie, et quand bien même elles ne lui sont pas subordonnées dans la structure de l'article.

⁽²¹⁾ Dans l'article de Wartburg, le parallèle se faisait avec le sens "entreprendre (un voyage)" (EnfOgH 764), de sens en effet très semblable à celui d'emmancher;

tée à la langue populaire, n'est attestée (FEW 6¹, 223a) qu'en frm. On aurait voulu que le rédacteur précise aussi, à la suite de RoquesRég 153 (qu'il cite), que ce transfert sémantique est spécifiquement et étroitement régional (à l'exception de Prov-SalSanI (454, 22) seul exemple non cité, 1re attest. du sens et dont le rattachement est délicat: contrairement aux autres attestations, le sujet de enheuder n'y est pas un animé). - Ibidem, col. 452, 5-9 (enheuder): le même exemple est cité col. 453, 14-17, d'après d'autres mss, pour attester enhouldrer; un renvoi aurait été utile. - Flandr. heuwier est rattaché à la famille de mnéerl. hover "monceau, tas". On remarquera que ce rattachement implique une nette antédatation de l'emprunt (jusqu'à présent, le plus ancien représentant de la famille était anorm. houel (1407; FEW 16, 235a)), et que morphologiquement, heuwier est isolé à deux titres: il n'y avait pas jusqu'à présent d'emprunt fr. connu à mnéerl. hover(22), mais seulement à mnéerl. hovel (la terminaison est donc différente); le vocalisme initial noté eu ne se rencontre pas chez les membres de la famille cités par FEW. On doit donc supposer un emprunt distinct de ceux qui étaient attestés jusqu'ici en français, ce qui d'ailleurs n'est pas une grave difficulté. La définition donnée ici ("tas de blé"), semble tirée de l'étymologie plutôt que du contexte(23): il est question de droits à payer pour le passage de marchandises, et les taxes sont exprimées en fonction de la quantité, selon le modèle De le navee de (nom de la marchandise), deus deniers. Dans le contexte, et comme contenu de la mesure de quantité (navee), «tas de blé» se comprend mal, référentiellement (remplit-on sa barque avec des tas de blé, ou avec un élément non dénombrable? On attendrait plutôt «blé», par exemple) - hez, col. 457, 44: cette interjection (1er q. 13e s. - fin 13e s.) paraît très bien attestée en domaine picard. Le commentaire sur la valeur de l'affriquée aurait pu indiquer qu'on admet généralement que dans cette région et à cette époque elle s'est réduite, et qu'en tout cas «au 13e s. (...) les chartes ne présentent que fort peu d'exemples de -z.» (GossenP-Gramm, p. 74). L'interjection, dont on ne connaît pas, semble-t-il, de variante hes, semble avoir un caractère phonétique spécial, qu'on pourrait attribuer à son statut de mot expressif. - hié, col. 465, 20 «selon le mètre du vers la deuxième syllabe est à interpréter comme e accentué»: le mètre permet également d'interpréter la forme comme paroxytonique, et de lire hie. - hiier¹, col. 469, 50 "cogner sur ou contre qch" aj. "ou qn" - hillereberie, col. 475, 16-23: pour comprendre certains mots, un détour par la chimie organique est nécessaire, et le succès de son utilisation remplit ici d'admiration. - hiraut: nous aurions souhaité que le commentaire étymologique nous renseignât sur la voyelle radicale (germ. *hariwald > fr. hiraut). - hisde, col. 486, 49: dans l'excellente discussion de l'étymologie, nous ne comprenons pas bien la justification de «... hisdos qui serait (...) à la base de la famille fr. n'aurait guère fourni un substantif hisde [note: Le dérivé hisdor est pensable]». - Ibidem, col. 487, 2: «le développement "âpre, hérissé" > "qui provoque un vif sentiment de frayeur" ne s'impose pas»; certes, mais il suffit, pour qu'on puisse admettre l'étymologie, qu'il

il est moins satisfaisant si on supprime cet intermédiaire (l'exemple des EnfOgH, défini "mettre en train qch.", est traité ici comme un sens dérivé de "animer qn à faire qch.", analyse d'ailleurs très convaincante).

⁽²²⁾ Qu'on ne confondra pas avec mha. *hover*, dont les représentants en domaine d'oïl sont étroitement circonscrits géographiquement.

⁽²³⁾ L'éd. (que nous n'avons pas consultée) indiquait en note "glui".

soit vraisemblable, ce qui est le cas. - Ibidem, col. 491, 27: à la définition indiquée ("qui provoque un sentiment vif de frayeur, mêlé d'horreur et d'épouvante") nous proposons d'ajouter "ou qui est de nature à provoquer un tel sentiment", ce qui permet de mieux rendre compte de certains exemples. - ho¹, col. 495, 5: la datation de l'interj. prononcée pour arrêter une bête de selle par exemple et aussi l'action d'hommes (ca. 1195-1486) paraît exagérément prudente en aval: elle nous paraît connue en frm. (cf. par exemple, pour des attestations écrites, Morris, Lucky Luke, La Diligence ou Saint-John Perse, La Gloire des Rois, Chanson du Présomptif). hoc, col. 506, 25: on propose une émendation au texte de GodBouillBruxR 15640: de telles remarques (elles sont fréquentes dans le fascicule) sont des plus précieuses; dans des cas de ce type, le rédacteur est la personne la plus à même de corriger un texte. - ahoquier, col. 511, 20-50: à chaque exemple cité, ou presque, est joint le commentaire «dans une image», ou «emploi figuré»: c'est que la définition ("immobiliser par un crochet ou sim.") n'est pas issue des contextes mais de l'étymologie. Il nous semble que le noyau sémantique commun aux exemples cités⁽²⁴⁾ contiendrait plutôt l'idée d'être arrêté par un obstacle dans le développement ou le mouvement qui lui paraissait propre (d'un événement ou d'une personne); il n'est pas exclu, naturellement, que l'obstacle en question soit un crochet. D'autre part, dans l'exemple tiré de ChevFustSa Mais de Gloriande estoit drois Que tristre fust et couroucie K'a tel vieuté s'ert ahochie, Et s'ert plus bele que nesune, nous comprenons le s' de s'ert ahochie comme pronom réfléchi, et préférerions donc voir le verbe classé avec les exemples cités col. 511, 43 de v. pron. - *ahoqueor, col. 512, 19: «DMF° 536b [indique à tort que le mot est dans TL et Gdf]». Il nous semble bien inutile de corriger une prépublication. - hochier, col. 512, 34: Th. Städtler a séparé quelques mots de l'article hoc du FEW pour les ranger ici, et «notamment la désignation de la composition à plusieurs voix, caractérisée par l'effet de vivacité qu'elle produit (...) qui nous semble bien motivée dans le champ sémantique de 'secouer'». En effet, l'idée paraît convaincante sur le plan sémantique(25); mais un problème sérieux subsiste: tout l'article hochier est passible d'une division morphologique, entre type en [-k-] et type en [-tš-]. Dans le second se rangent avec une régularité parfaite hochier, hochet aux sens 2° "jouet d'enfant" et 3° "sorte de jeu, prob. osselets", hochete, hochepot, etc., tandis que les mots de la terminologie musicale, hoquet, hoqueterie, hoqueter², relèvent toujours du premier. Seules exceptions apparentes: deux mots attestés chacun une seule fois en afr., les deux fois dans un texte picard: Bueve1S hoqueter1, LicorneG hoquetement. En particulier le mot lemmatisé ici hochet, très bien attesté, est toujours [hoquet] au sens 1° (terminologie musicale), toujours \(\text{hochet} \) aux sens 2° et 3°. Une répartition aussi massive et aussi nette du matériel rassemblé ici semble être une contre-indication assez claire au rattachement étymologique de hoquet et ses dérivés à hochier, et on regrette que le commentaire ne fasse aucune allusion au problème. On préférera donc revenir à l'étymologie du FEW. - Ibidem, col. 514, 17: hochier les dez "jeter les dés" est improbable. Dans l'exemple cité de BodelNicH 1119 (Gietes, en hochant, devant les dois), on comprend que en hochant et devant les dois sont deux conditions du lancer (gietes) qui assureront qu'il n'y a pas de triche; le sens est donc "agiter, remuer". A. Henry traduit

⁽²⁴⁾ En particulier ceux qui sont tirés de ChevFustSa et OresmeDivC.

⁽²⁵⁾ Même s'il n'est peut-être pas très précis de dire que le hoquet est *caractérisé* par l'effet de vivacité qu'il produit. Il a des traits plus spécifiques (cf. *infra*).

d'ailleurs ce vers par: "Eh bien, jette, mais en agitant, main bien ouverte" (26). - Ibidem, col. 514, 46: «hochier les pendanz dans une image "faire l'amour (en parlant d'un homme)"»; le noyau sémantique ("remuer avec force, par des mouvements réitérés, dans un sens puis dans l'autre, secouer") convient assez bien au procès coïre. Il n'y a pas de raison, nous semble-t-il, de supposer de figure. - *hochos, col. 516, 22 et hochu, col. 516, 28: il faudrait renvoyer à 515, 7, où est expliquée l'évolution sémantique. - hochet, sens 1°, col. 517, 6: le hoquet peut être caractérisé par le fait que la phrase musicale est tronquée et répartie entre les deux voix(27). hoqueterie, col. 518, 24: aj. à la déf.: (pris en mauvaise part). - hode, col. 522, 6, est détaché de hoder pour les raisons suivantes: «D'une part, la rime exige la leçon hodes et non hodés; d'autre part la sémantique de hoder ne convient pas pour hode qui désigne un trait de caractère négatif.» À la première objection on rétorquera que hodes peut être l'adjectif dérivé de hoder: FEW 16, 217a en cite plusieurs exemples. Pour répondre à la seconde, on examinera le seul contexte où apparaisse hode, Bibl-MacéL 39711, où l'adj. qualifie Hérode, li veillars ausotiz et hodes. La caractérisation psychologique d'Hérode, telle qu'elle est transmise par Mc VI, 26 et Mt XIV, 9, est marquée surtout par l'incapacité à prendre une décision, la dépendance, l'absence de volonté (la dépression diraient nos contemporains)⁽²⁸⁾. Il nous semble justement qu'un adjectif dérivé de hoder "causer de la fatigue à qn" conviendrait particulièrement bien, colloqué à assoti(29), pour qualifier le vieil Hérode, épuisé de débauches et tombé en quenouille. - hoer, col. 527, 32: v.a. "travailler qch. avec une houe (ou un objet semblable)": cette définition est un élargissement de la définition du sens de base v.n. "travailler la terre avec une houe". En effet, dans certains exemples, un objet direct indique que ce n'est pas la terre que l'on travaille; parfois aussi, un complément de moyen précise que ce n'est pas avec une houe que l'on travaille; et on pourrait même ajouter que 'travailler' aussi peut perdre beaucoup de sa spécificité, comme dans chardons hoer, où nous comprenons "arracher des chardons à l'aide d'une houe". Mais à force de s'élargir, la définition se délite ("faire subir quelque chose à un objet à l'aide d'un instrument"), et ne convient plus (à moins d'admettre que le mot ait un sens peu précis). Il nous semble que ce qui est commun aux exemples cités (ainsi qu'à celui qui est rangé sous «v.a. au fig. "arracher la vie à quelqu'un"»), c'est l'idée d'un mouvement spécifique, qui consiste à faire passer un outil derrière ou sous quelque chose, puis à tirer vers soi. On peut donc être amené parfois à traduire par "creuser" ou "arracher". Il paraît vraisemblable, en outre, que dans les exemples cités une certaine violence soit toujours associée à ce mouvement. Nous proposerions donc de définir "se livrer, à l'aide d'un instrument qui s'y prête, et sur des objets susceptibles de la subir, à l'action à laquelle on se livre éminemment lorsque l'on houe"(30). - hoge, col. 532, 16: «Le FEW 16, 181a fait remonter

⁽²⁶⁾ Cf. aussi son glossaire: *hochier* "agiter (en parlant des dés)" et la note au v. 800: "agiter les dés avant de les lancer".

⁽²⁷⁾ Cf. The New Grove Dictionary of Music and Musicians, éd. St. Sadie, Londres, 1980. Remerciements à Adr. Giardina.

⁽²⁸⁾ Et contristatus est rex, dit la Vulgate.

⁽²⁹⁾ Adjectif qui dénote lui aussi la décrépitude intellectuelle due à l'âge.

⁽³⁰⁾ Col. 527, 42, St. Dörr renvoie à RLiR 62, 568, pour une attestation supplémentaire du verbe, en mfr. On constatera en s'y reportant que G. Roques y

agn. hoge à l'anord. haugr "colline", ce qui nous paraît exclu parce que hoge n'est attesté qu'en agn.» Cette argumentation est très laconique, et nous la déplions ainsi: 1° Il faut interpréter hoge comme distinct formellement des nombreux \[\text{hogue} \] de même sens rassemblés par Wartburg sous le même étymon. 2° Les deux types sont sans lien étymologique. À propos de 1° on notera qu'il est très vraisemblable en effet que hoge doive être interprété [ože] au vu, par exemple, du système graphique du ms. H des Lais de Marie de France. Nous aurions souhaité être renseigné sur le processus d'adaptation (a-t-il des parallèles?) de mangl. hough (l'étymon que propose St. Dörr) à une forme fr. en /-že/. - holdragier, col. 540, 19 "curer, nettoyer une rivière, un fossé, en arrachant les herbes et en enlevant la boue": St. Dörr trouve aventuré l'étymon du FEW mnéerl. dragen, pour des raisons sémantiques (le sens utilisé par Wartburg, enregistré par la lexicographie néerlandaise, ne serait attesté qu'une fois, ce qui serait insuffisant). L'étymon qu'il propose en remplacement (mnéerl. TRAKEN), avec point d'interrogation, nous paraît peu satisfaisant: le FEW ne connaît pas, sauf erreur, d'adaptation française en dr- d'un étymon germanique en tr-(31). - enholer, col. 542, 30 «le mot figure dans deux articles du FEW»: non. Cf. FEW 17, 757a, dans les corrections, qu'il aurait fallu consulter, où Wartburg demande de biffer enholer sous *HULLA et renvoie à HOL. Ce dernier mot (FEW: "hohl") est jugé «problématique pour des raisons sémantiques» (col. 542, 39) comme étymon de enholer (contexte: le cors est en terre enhulez, De vers mangez et defolez; il paraît naturel de comprendre, jusqu'à plus ample informé, "enfoui"): on s'en étonne, puisque dans sa descendance on trouve les sens de "fosse", "cavité", etc. Il nous semble au contraire que enholer s'insère très bien dans la série⁽³²⁾. De toute façon, il se comprend beaucoup mieux ainsi que comme descendant de mangl. holet⁽³³⁾. On corrigera donc la définition de enholer. - homlon, col. 547, 41: St. Dörr, qui discute ici l'étymologie de houblon, adopte la proposition d'A. Steiger, ds Festschrift Tschudi, pour qui le mot descendait d'abfrq. *HUMILO, comme homlon. L'étymologie de Steiger avait été rejetée par Wartburg, qui rangeait houblon sous mnéerl. hoppe "houblon, bière houblonnée". Steiger supposait une évolution hum(o)lone > *homblon > houblon, que Wartburg rejetait car la forme *homblon n'était pas attestée. Avec raison, le rédacteur juge cet argument faible: l'introduction d'un son de passage est régulière et on trouve mlt. humblonis, 10e s, ainsi que des

rejette précisément l'idée que heuer (dont il est question, ds JAvesnesPropr) soit une forme du verbe houer.

⁽³¹⁾ Cf. FEW XVII, 363a (TRINKEN); 364a (TRINKGELD); 371b (TROSSE). Seul exemple peut-être, éloigné chronologiquement: *TRUGIL, FEW XVII, 375b: «Unerklärt ist der sporadische wandel von t- zu d- [note 2: Formen mit d-begegnen in den deutschen glossen aus dem 11. und. 12 jh., hartdrugil, harddrugel usw. Ob diese schreibungen aber mit der stimmhaften aussprache des konsonanten im fr. im zusammenhang stehen, ist ungewiss.]»

⁽³²⁾ Par contre, nous sommes pleinement convaincu par la réinterprétation sémantique et le reclassement étymologique de *holet* et *holete* sous l'étymon mangl. *holet*, plutôt que sous germ. *hol* (même si le processus de dérivation de *holet* à *holete* est expliqué elliptiquement).

⁽³³⁾ D'autant plus que la famille serait étrangement divisée entre holet et holete, d'une part, exclusivement agn., et *enholer*, de l'autre, seulement norm.

noms de lieu en -bl- dès le 13° s. (n. 3). Mais Wartburg (FEW 16, 226b, n. 5) invoquait une autre raison, non mentionnée ici, de rejeter l'étymologie de Steiger: les plus anciennes formes romanes de houblon seraient non en -bl-, mais en -belon, -billon ou -beron⁽³⁴⁾. On peut y ajouter un argument d'ordre géographico-chronologique: houblon, sous diverses formes, apparaît massivement en français dans la seconde moitié du 15° s., mais jamais auparavant: peut-on supposer une carence dans la documentation avant cette date? D'autre part, il apparaît dans une seule région (grossièrement dit: Belgique), avant de se répandre dans tout le domaine. Si on admet que houblon descend de homlon, etc., il faut supposer qu'après son emprunt il a eu une longue période (plusieurs siècles) de léthargie, avant de refaire surface brusquement, en un lieu bien délimité, et de se répandre ensuite rapidement dans l'ensemble du domaine. Il paraît plus simple de supposer un emprunt au mnéerl, au 15^e s., dans la région où il est attendu, indépendant de celui, nettement plus ancien, d'abfq. *humilo. On évite encore ainsi de devoir séparer, en ne tenant pas compte des formes en -belon, etc., la famille groupée par Wartburg sous hoppe, qui frappe par sa cohérence géographique et chronologique. - honir, col. 556, 19: «honir "couvrir de honte" employé dans des jurons». On aurait pu préciser qu'ils ont tous la forme honi(e)(s) soi(en)t... qui. - Ibidem, col. 557, 8: honir, v.n. "se couvrir de honte": deux seuls exemples, le second étant jugé douteux par Th. Städtler («ou v.pron.?»); il nous semble que le premier (MarieFraisneR 91 Pur mei defendre de hunir, Un des enfanz m'estuet murdrir), lui aussi, s'analyserait volontiers comme v.pron.⁽³⁵⁾ (cf. Ménard, Syntaxe, § 127c): «aux formes nominales du verbe (...) le pronom réfléchi est fréquemment absent», ellipse qui se serait produite d'autant plus nécessairement ici que mei apparaît déjà comme objet de defendre). - Ibidem, col. 557, 35: pour la justification de la définition, Th. Städtler s'en remet, sans fierté mal placée, à un article paru, excellent procédé, économique. - Ibidem, col. 558, 24: l'exemple d'EneasS1 2050 Sor cez dras voil fenir ma vie Et sor le lit o fui honie est rangé sous "posséder (une femme) contre sa volonté", ce qui ne convient pas: Didon était (pour le moins) parfaitement consentante, même si ses amours étaient illégitimes et infamantes; un long développement (vv. 1531-1614) sur l'impudeur avec laquelle elle les affichait ne peut laisser aucun doute à ce sujet. - Ibidem, col. 558, 35-40: honir de (une femme) "posséder (une femme) contre sa volonté": le seul exemple (CommPsIA²G² XLIX 363 Car il est assez de ceals ki volroient que lor voisin ou lor enimi fussent ocis qui nes volent ou nes osent ocire, et que un lor emblast lor avoir et hunesist de lor femmes et de lour filles) doit être rangé col. 559, 36 s. honir (qn) de sa fame (hunesist est coordonné à emblast lor avoir; il régit directement le même pronom que celui-ci régissait indirectement (lor) et qui n'est donc pas répété)(36). honte, col. 567, 39: il aurait convenu de relever le syntagme lexicalisé male honte. -Ibidem, col. 569, 31-2: l'exemple de MarieLanvW² 374 serait mieux à sa place, nous semble-t-il, col. 567, 11. - hontage, col. 573, 31-2 par extension "action qui cause du déshonneur humiliant": il nous semble plutôt qu'il s'agit ici d'un sens technique, qui

⁽³⁴⁾ En réalité, la plus ancienne (RoisinB 206) est houblon.

⁽³⁵⁾ Malgré l'avis de l'éd., au gloss.

⁽³⁶⁾ Il n'y a pas de doute, cependant, quant au fait qu'il s'agit bien, dans l'exemple en question, de violer les femmes et les filles.

doit être mis en relation avec honir une femme et honir qu de sa femme. Nous comprenons faire hontage "(d'une femme) avoir une relation sexuelle illégitime" (37).

3. Conclusion. Nous prions le lecteur de bien vouloir prendre ces critiques ponctuelles pour ce qu'elles voudraient être: une participation, par la discussion, à cette œuvre admirable qu'est le DEAF. La critique est toujours plus facile à mener que le travail qui y est soumis, et cela est particulièrement vrai ici: plus encore que leurs classements ou leurs interprétations, c'est le matériel qui permet de juger de leur bien-fondé que les rédacteurs présentent avec un soin particulier. Le postulat du DEAF selon lequel la critique philologique et le dépouillement de nouvelles sources permettent dans un grand nombre de cas de corriger et de mieux fonder l'étymologie est splendidement vérifié dans le fascicule H3, et il est impossible de citer tout ce qu'il contient de très précieux, à moins d'être aussi long que le fascicule luimême. L'Académie des Sciences de Heidelberg, qui finance et soutient le projet, a droit elle aussi à la reconnaissance des romanistes.

Si la consultation du DEAF est toujours utile, agréable et satisfaisante, sa lecture approfondie est bien mieux encore: intellectuellement excitante. Quand on a lu cent pages du dictionnaire, on se trouve avoir fait des progrès en afr., non seulement à cause des données factuelles nouvelles qui sont présentées, mais aussi parce qu'on a appris des règles de méthode, qu'on a vu à l'œuvre la philologie la plus précise, qu'on a entraîné ce qu'il y a de plus acéré dans son esprit critique. Les rédacteurs du DEAF font un beau métier.

Yan GREUB

Kurt BALDINGER, Dictionnaires onomasiologiques de l'ancien occitan et de l'ancien gascon, Index, numéros 1-1185, A. L'Univers, I. Le ciel et l'atmosphère; II. La terre; III. Les plantes, d'après le Begriffssystem de Hallig-Wartburg, Rédigé par Nicoline HÖRSCH, Tübingen, Niemeyer, 2000, XVIII + 251 pages.

À l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de K. Baldinger, la rédaction du DAO/DAG a publié un fascicule bibliographique dont il a été déjà rendu compte ici (v. 64, 223-5) et le présent volume où sont indexés les matériaux contenus dans les

⁽³⁷⁾ Quelques coquilles: 436, 7 FEW 16, 290b] 16, 206b. – 440, 33 "eaux sûres"] sures. – 443, 28-30: l'article devrait être entre crochets. – 444, 9-30: l'article devrait être entre crochets. – 445, 54 Ren] RenChab. – 457, 3 DEAF G 1649] 1651, 8. – 466, 40 DEAF H 36n1 n'existe pas; lire 36n2? – 474, 19: ajouter au début de la ligne: pic. – 474, 50-55: il serait plus rapide d'indiquer: cf. ici, 472, 19. – 487, 26 De Coincy] Coincy. – 487, 53 Interpolation dans le] Ajout au. – 507, 46 Gdf 4, 296a; 296b] Gdf 4, 496a; 496b. – 512, 48 Jean de Grocheo] Jean de Grouchy. – 513, 30: ajouter au début de la ligne: v.a. – 518, 38 v. hoquet] hochet. – 547, 44 aouestnord.: cette abréviation n'apparaît pas dans la liste de G 1, p. xxxv; on comprend naturellement "altwestnordisch". – 549, 33 vestüe] vestuë. – 550, 38 faite revenir] rissolée. – 554, 19 éditeur] éditrice. – 573, 28 honte] hontage.

trois chapitres intégralement publiés de la première partie (le quatrième et dernier étant seulement entamé), selon le système conceptuel de Hallig-Wartburg, des trois ouvrages coordonnés que sont le DAO, le DAOSuppl et le DAG. Ce sont les matériaux contenus dans les 22 fascicules parus, sur 1662 pages, qui sont ici rangés selon l'ordre alphabétique. Après la préface [IX-XI] et une liste des abréviations linguistiques, lexicographiques, historiques et géographiques [XIII-XVIII], commencent les cinq index dont se compose l'ouvrage. Le premier [3-23] classe alphabétiquement les concepts traités, soit les titres des 1185 articles, et le dernier [213-251] les près de 2000 étymons auxquels il est renvoyé dans ces articles. La matière lexicale est répartie entre les trois index qui recensent respectivement les formes occitanes et gasconnes [25-169], c'est-à-dire la partie centrale et la plus volumineuse, puis les formes latines [171-185], enfin les formes françaises [213-251]. Bien entendu, ces répartitions sont fondées sur celles qui ont été faites dans le corps des ouvrages, ce qui explique que l'index occitan/gascon enregistre également «les formes dialectales des zones périphériques» [X], mais aussi des données telles que neuch. la neige pousse (DAO 592) ou pomme court pendue (DAO 129). Il faut souligner, outre la parfaite lisibilité, assez peu courante dans ce genre de listages, la précision des renvois. Ceux-ci n'indiquent pas seulement le numéro de l'article où la forme en cause est traitée, mais aussi la division et, si nécessaire, la sous-division de cet article. Mieux même, chaque forme est caractérisée par l'étiquette géolinguistique (apr. agasc. alang. abéarn., etc.) qui l'accompagne dans le corps des articles et le renvoi combine le numéro de l'article et son libellé. Toute forme de l'index est ainsi, plus ou moins précisément selon les cas mais au minimum approximativement, localisée et sémantisée. Cela permet entre autres de distinguer immédiatement des homographes comme les deux coma, les deux fer, les deux mana, etc. Voilà des index conçus pour faciliter au maximum la consultation de l'ouvrage! La préface indique qu'on n'a pas retenu la totalité des formes citées et explicite les orientations qui ont guidé les choix. Les formes anciennes, les plus courantes et leurs variantes principales, ont été plus largement retenues que les formes modernes, les formes de l'occitan et du gascon que celles des dialectes périphériques. En fait les éliminations sont peu nombreuses et sans conséquences dommageables. De la sous-division 1.1 de l'article 926 du DAO «lin (plante et matière textile)», tous les sept types de formes qu'elle contient ont été retenus, ont seules été éliminées les formes de mars. Aix, gasc. lin et lang. li. Ce choix est le bienvenu puisque ces deux types de formes sont déjà signalés comme apr. agasc., information que l'on cherche expressément dans l'ouvrage. De la sous-division 1.1 de l'article 41 du DAO on a retenu apr. estela, stela, stella, abéarn. estelle, alyonn. estelle, Aix estelo, Pons ételle, vel. estiava, Gren. eitéla, choix parfaitement suffisant et qui ne fait pas regretter l'omission d'apr. estella, Vauel. estello, mars. estèlo, poit. esteile. De plus les locutions sont, en règle générale, indexées sous chacun de leurs éléments constitutifs. Mais il y a des exceptions. On ne trouvera pas gênant que les locutions nominales composées de deux éléments ne soient classées que sous le premier, lorsque l'adjectif des lexies substantif + adjectif est banal, comme dans le cas d'apr. linier salvage, malva salvatge, mil salvage, etc. ou encore d'apr. figua negra, menta negra, arouerg. erba negra, agasc. prunier negre, abéarn. milh negre, etc. Mais ce l'est un peu plus lorsque c'est le premier élément qui est banal et non le second comme dans les lexies suivantes toutes indexées sur le substantif initial: apr. aybre ortenc, agasc. arbre mesche, apr. erba sana, herba sarracena, agasc. erba ferieyra, apr. goma dragant, jun sipero, tous cas où le texte, d'ailleurs, étymologise d'abord ou même exclusivement le second élément. Mais lorsque le texte n'étymologise pas ce second élément comme dans le cas d'apr. grana vermelha, ou bien ne se prononce pas pour une étymologie comme pour apr. erba presal, erba bresal, même l'index étymologique ne permet pas d'atteindre ces quelques données. Semblablement on n'a pas hésité, pour les lexies à plus de deux éléments, à retenir des éléments tels que les prépositions ou les négations: apr. a l'intran de la nueyt est indexé sous a, intran et nueyt, apr. no prezar una figa sous no, prezar et figa. Mais ce n'est pas systématique: apr. al clauzen de la niech n'est signalé que sous al et niech, abéarn. au falhit deu dia sous au et dia. Dans apr. no prezar una poma porria, non preizar un codoing, no valer una poma porria seuls la négation et le substantif ont été retenus. Ces rares discordances, toutefois, n'empêchent pas que ces index constituent un moyen d'accès très précieux et commode aux matériaux publiés des DAO, DAOSuppl et DAG.

Jean-Paul CHAUVEAU

Raymond ARVEILLER (†), Addenda au FEW XIX (Orientalia), Édités par Max Pfister, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 298), 1999, XI + 645 pages.

Entre 1969 et 1996 Raymond Arveiller a publié dans la Zeitschrift für romanische Philologie un ensemble de 25 contributions qu'il présentait comme des compléments au volume XIX du FEW consacré aux emprunts du galloroman aux langues du Proche-Orient, mais qui constituent en fait une révision de la plupart des articles de ce volume. L'imperfection de celui-ci était due à sa «genèse mouvementée», rappelée par M. Pfister [V], mais sa révision se fondait sur un ample et minutieux dépouillement personnel des sources primaires, depuis la période médiévale jusqu'à l'époque contemporaine. Une base documentaire singulièrement élargie et scrutée méthodiquement, jointe à la vérification scrupuleuse des attestations relevées par la lexicographie historique débusquant fausses datations et fantômes permettaient de renouveler l'histoire de ces emprunts et des voies qu'ils ont suivies, voire les étymologies. Le grand intérêt factuel et méthodologique de ces travaux est suffisamment connu pour qu'il ne soit pas nécessaire de le commenter. Leur dispersion à travers 23 volumes de la Zeitschrift n'en rendait pas la consultation aisée. La réunion en un ouvrage maniable des quelque huit cents pages publiées était souhaitée. Mais leur auteur aurait voulu remanier au moins ses premiers articles en tenant compte des matériaux nouveaux qu'il avait accumulés et de l'expérience qu'il avait acquise depuis. Sa santé l'en empêchait et nul autre que lui ne pouvait retoucher son travail. Aussi cette édition reproduit-elle les textes publiés sans autres retouches que les corrections typographiques faites par Arveiller lui-même sur tirés à part. La seule modification concerne la bibliographie des sources qui s'était accrue au fil du temps et dont les données dispersées ont été réunies dans une liste unique placée en tête de l'ouvrage [1-10], avec indication de la date à partir de laquelle chaque source a été utilisée. En outre une liste [IX] signale les orientalismes traités par Arveiller dans une dizaine d'autres publications que la ZrP et non reproduits ici. Un index des types lexicaux galloromans traités n'aurait pas été inutile. Tel qu'il pouvait être réalisé, ce témoignage de fidélité honore la mémoire d'Arveiller et permettra aux praticiens de la lexicographie historique d'apprécier à leur juste valeur ses apports et d'en tirer tous les bénéfices.

Jean-Paul CHAUVEAU

Mechthild BIERBACH, Grundzüge humanistischer Lexikographie in Frankreich, Tübingen / Basel, A. Francke Verlag (Kultur und Erkenntnis, Band 18), 1997, 522 pages.

J'ai le plaisir de pouvoir annoncer une excellente étude des œuvres françaises lexicographiques publiées au XVIe siècle. Trente ans après la parution de plusieurs livres sur l'histoire des dictionnaires français (Quemada, Matoré), Mme Bierbach a repris ce thème, en partie aussi traité par Wooldridge en 1978, pour réviser ce que l'on a écrit sur ces œuvres de l'époque de l'humanisme. Elle analyse douze «dictionnaires» (cette dénomination apparaît surtout chez Robert Estienne) imprimés entre 1517 (Guy de Fontenay, Magna Synonima) et 1618 (Pierre de la Noue, Synonyma et aequivoca Gallica). Le but de ce nouveau livre est d'élaborer les traits communs de ces œuvres pour obtenir une caractérisation de ce qu'elle appelle la lexicographie propre de l'humanisme, qui est, selon elle, conçue et réalisée sous la perspective des futurs usagers.

Cette thèse, soutenue en 1995 à l'Université de Düsseldorf, est divisée en trois chapitres, le premier s'occupe des principes de l'histoire d'idées [67-242], le deuxième embrasse les principes didactiques [243-371], et le troisième les aspects rhétoriques [372-445]. Ces chapitres sont précédés d'une introduction [4-66], et suivis d'un résumé [446-456], d'une bibliographie et d'un registre des noms et des choses [457-499] ainsi que de la reproduction de portées et de quelques pages de ces œuvres.

En partant de Fontenay 1517, Mme Bierbach constate que l'orientation vers l'enseignement caractérise tous les livres qu'elle analyse en détail. C'est pourquoi elle réfute la thèse que ces textes du XVIe siècle peuvent être analysés au moyen d'une théorie métalexicographique moderne qui, selon les paradigmes typologiques, critique souvent ces œuvres comme étant des dictionnaires imparfaits. Toutes ces œuvres ne sont pas analytiques ni descriptives, mais ont été réalisées en traitant les deux langues, le latin et le français, de manière parallèle. Les Jésuites, au XVIIe siècle, ont continué sur cette base en rédigeant leurs dictionnaires scolaires.

Le livre de Mme Bierbach est une importante contribution à la métalexicographie française; la diffusion des résultats sera cependant difficile puisque le livre est écrit en allemand. L'auteur n'a pas eu beaucoup de confiance dans les connaissances en latin de ses lecteurs, puisque toutes les citations sont traduites en allemand.

Dieter MESSNER

Laurent BRAY, Matthias Kramer et la lexicographie du français en Allemagne au XVIII^e siècle, avec une édition des textes métalexicographiques de Kramer, Tübingen, Niemeyer (Lexicographica, Series Major, 99), 2000, VIII + 519 pages.

L. Bray, à qui l'on doit déjà de beaux travaux sur Richelet, nous donne ici le résultat d'une douzaine d'années de recherches sur un grammairien et lexicographe allemand méconnu, le maître de langues M. Kramer (1640-1729), spécialisé dans la lexicographie bilingue.

En fait M. Kramer n'a pas été toujours méconnu; de son vivant, sa réputation était bien établie, même si elle ne le nourrit guère. À la suite de la bibliographie des grammaires françaises de Stengel (1890), on l'a souvent cité comme auteur de grammaires et de manuels scolaires. Le lexicographe n'a été redécouvert qu'en 1943, par la partie de son œuvre consacrée au néerlandais. Puis c'est à partir de 1956 le lexicographe de l'allemand qui est réhabilité; le lexicographe de l'italien est mis en lumière à partir de 1968. En 1975, on s'intéresse au grammairien de l'espagnol. Le Colloque de Wolfenbüttel organisé en 1979 par M. Höfler, donne à W. Rettig l'occasion d'aborder le lexicographe du français. Depuis les travaux se sont multipliés et ce courant se trouve vivifié par la recherche qui se développe sur la pédagogie des langues étrangères. Le chapitre qui traite de la réception de l'œuvre de Kramer [5-15] décrit cela dans tous ses détails.

La biographie de M. Kramer est tracée à l'aide de nouveaux et importants documents par LB [17-57]. Jusqu'à présent on se bornait à relever les données biographiques, assez nombreuses, dont Kramer avait parsemé ses productions. LB a fait de belles découvertes, en particulier sur le passé de moine camaldule du lexicographe. Le catholique de Cologne, devenu moine à Vienne dans des conditions obscures, fut choqué par les excès anti-calvinistes de l'empereur et se décida à Presbourg, l'actuelle Bratislava, à fuir son monastère. Très vite, en 1670, il se convertit au protestantisme luthérien, se marie, s'installe à Nuremberg, devient Magister Linguarum en italien, français et espagnol et connaît les joies de la paternité. Il fait en 1673 une tentative, qui échoue, pour s'établir à Strasbourg. En 1682-89, il vit à Heidelberg où il est nommé à l'université palatine, mais c'est pour assister au sac de la ville par les troupes françaises, expérience qui sera la source d'une détestation virulente de la France. Il revient encore une fois à Nuremberg, où il publiera ses œuvres lexicographiques majeures: en 1693, Il nuovo dittionario reale italiano-tedesco; Fornito di richissima frasiologia, O vero Uso Genuino, Proprio e Natio de' Vocaboli, secondo le differenti loro Significationi, Costruttioni, e Applicationi; ... dal Signor Mattia Cramero, Professore della Lingua Tedesca, Toscana, Francese, Spagnuola, Fiaminga e Inglese; en 1712, Le vraiment parfait dictionnaire roïal, radical, etimologique, sinonimique, phraseologique, & syntactique, françois-allemand, ... par Matthias Cramer, Professeur des Langues Occidentales, & Membre de la Societé des Sciences, de Sa Majesté le Roi de Prusse.

On trouvera ensuite une bibliographie commentée des œuvres de Kramer [59-169], qui donne, accompagnée de toutes les indications souhaitables, la liste de ses productions, avec leurs rééditions jusqu'en 1808. Des tableaux synoptiques permettent de mesurer leur variété.

Vient l'étude du *Dictionnaire Roïal*, d'abord sa genèse et sa publication [171-182], puis ses sources françaises [183-214], qui sont essentiellement les trois grands dictionnaires de la fin du 17^e s., Richelet, Furetière et l'Académie, ainsi que Pomey 1709. LB montre, à partir de l'examen de la tranche alphabétique **Ba-**, que Kramer procède avec méthode dans la sélection des entrées: il reprend la nomenclature com-

mune aux quatre dictionnaires utilisés. Le Dictionnaire Roïal est d'une imposante dimension (un quart plus gros que le Sachs-Villatte 1979). Son auteur utilise la croix et l'astérisque pour marquer, l'une, ce qu'il faut éviter et, l'autre, ce qui fait partie du vocabulaire de base, mais il est vrai aussi que les critères de sélection des mots ainsi marqués paraissent plusieurs fois assez peu nets [218-220]. On serait d'ailleurs curieux de savoir ce que notre maître de langues connaît de la langue et de la civilisation française; on n'est même pas sûr qu'il ait mis les pieds en France! Mais c'est un technicien de la didactique des langues, comme on dirait maintenant. Le fait se voit dans l'étude de la macrostructure du dictionnaire. Il organise sa nomenclature par racines, d'une façon plus systématique que l'Académie 1694, en créant des quasiracines artificielles [221-233] et, mieux encore, il crée des mots français potentiels qu'il lemmatise, en précisant qu'ils sont inusités [234-243]; LB remarque qu'il rejoint ainsi les travaux de D. Corbin. Après avoir remarqué dans cette catégorie des mots qui ne seront attestés qu'un siècle plus tard, il en épingle d'autres qui étaient en usage en afr. et mfr.; pris par l'enthousiasme, il nous paraît alors accorder une confiance très exagérée à son lexicographe en écrivant [234]: «Le maître de langues a-t-il eu accès aux textes de ces périodes? On peut le supposer, mais rien ne permet de l'affirmer». Et comment ne pas sourire s. v. deliger de la remarque que «Kramer ne semble pas connaître la forme delire attestée en afr., mfr. et frm. cf. FEW 3, 34» [237]? Certes le FEW dit: «Afr.mfr. delire 'choisir, trier' (encore Voult 1613, Cresp 1627), nfr. délire 'trier' NMrust 1, 846», mais ceci masque le fait que le mot a toujours été très rare et régional. Il suffit plus simplement de se rappeler que l'ancien moine camaldule connaissait bien le latin et le vocabulaire italien, et que cela pouvait lui suffire pour forger des mots comme abneguer (fr. abnégation, lat. abnegare, it. negàre), accéder (fr. accès, lat. accedere, it. accèdere), acclamer (fr. acclamation, lat. acclamarare, it. acclamàre), aduler (fr. adulateur, ~ation, lat. adulare, it. adulàre), ambir (fr. ambition, lat. ambire, it. ambire), etc. De plus, il y a sur ce point quelques menus détails à rectifier: 235 antécéder, la date de 1195 attribuée à la mise en prose du Renaut de Montauban par TLF 1, 103 (recopié par DHLF, et aussi par FEW 24, 642b) est une grosse bourde; - 239, l'afr. jus «droit, raison» invoqué, sur la foi de l'article JUS du FEW, est une forme picarde de jeu.

On trouvera une brève description de la microstructure des articles, à partir de quelques articles [245-250] et une étude de l'orthographe [251-259]. Kramer offre peu de renseignements sur la prononciation [260-261] et ses étymologies sont heureusement sobres et leur but est plus pédagogique que scientifique [262-266]. C'est encore le souci pédagogique qui l'a poussé à mettre en pratique les théories du didacticien J. J. Becher, qui était déjà l'inspirateur du classement par racines, et sous l'influence duquel il prête une grande attention à la syntagmatique [267-283] et aux réseaux onomasiologiques [284-296]. Des conclusions [297-298] rassemblent tout cela et sont suivies de résumés plus nourris en allemand [299-304] et en anglais [305-309]; la version anglaise étant un peu simplifiée. La Bibliographie [311-330] est impeccable. Des annexes reproduisent les principales préfaces, en allemand, des divers dictionnaires de Kramer et donnent le résumé, en français, de la préface de 36 pages, en allemand, du *Dictionnaire roïal*.

Un travail solide qui constitue une synthèse de travaux longuement mûris et qui ouvre de nouveaux horizons à la lexicographie multilingue, tout en permettant, par contraste, de mieux mesurer la spécificité de la lexicographie unilingue française.

Gilles ROQUES

Jean-Claude RIXTE, Textes et auteurs drômois de langue d'oc des origines à nos jours. Essai de bibliographie avec notes et commentaires, Montélimar, Daufinat-Provença, Tèrra d'òc (Section de la Drôme de l'I.E.O.), 2000, 311 pages.

Voilà un travail bibliographique méritoire. L'auteur s'est efforcé de dresser l'inventaire de tous les auteurs drômois (auxquels sont associés quelques proches voisins comme ceux du Trièves) de langue d'oc, depuis le Moyen Âge. Le plus important concerne les XIXe et XXe siècles [55-292], et est riche de notices précises, allant jusqu'à donner la localisation dans les bibliothèques des ouvrages cités. Ainsi, on trouvera 33 pages sur l'abbé Louis Moutier (1831-1903), poète et linguiste, auquel on doit un Dictionnaire des dialectes dauphinois (inédit, constitué de 35.000 fiches conservées à la BM de Valence, dont la publication, hautement souhaitable, est envisagée; Jean-Claude Rixte a d'ailleurs mené, sur ce dictionnaire, plusieurs travaux importants qui contredisent la présentation de Wartburg, auquel reste au moins le grand mérite d'avoir su reconnaître l'importance du dictionnaire en question). On trouvera donc une bibliographie des publications de Moutier, de ses manuscrits, des œuvres non retrouvées, des œuvres douteuses, de sa correspondance (lettres reçues et envoyées), de la correspondance où l'on parle de lui, des pièces d'archives qui le concernent et enfin des travaux qui lui ont été consacrés.

Pour les documents anciens, l'ouvrage reste passablement tributaire de la Bibliographie de Louis Moutier. Mais tel qu'il est, l'ouvrage est appelé à rendre de grands services et son auteur aura fait de son mieux pour permettre l'accès aux œuvres de sa région à laquelle il a offert une belle preuve d'attachement. On ne peut que souhaiter que cette heureuse initiative produise des émules dans d'autres petites régions.

Gilles ROQUES

Martina PITZ, Siedlungsnamen auf -villare (-weiler, -villers) zwischen Mosel, Hunsrück und Vogesen. Untersuchungen zu einem germanischromanischen Mischtypus der jüngeren Merowinger- und der Karolingerzeit (Beiträge zur Sprache im Saar-Mosel-Raum, Bd. 12), Saarbrücken, SDV, 1997, 2 vol., XII + 1023 pages.

Les études d'onomastique historique. Parmi les grands secteurs de la linguistique historique romane, l'onomastique contient sans doute le plus grand potentiel d'innovations au regard des lacunes considérables qui la caractérisent. Il suffit pour s'en convaincre de considérer le décalage qui existe entre nos connaissances sur l'histoire et l'étymologie des noms communs et des noms propres dans le domaine de la Galloromania. D'un côté nous disposons d'une lexicographie et d'une lexicologie historiques des plus avancées comportant les ouvrages de référence exceptionnels que sont le FEW, le TL, le Gdf, le DEAF, le DMF et le TLF; de l'autre côté, nous possédons des répertoires et ouvrages interprétatifs partiels sinon approximatifs: Dauzat-

Rostaing et Nègre pour les toponymes⁽¹⁾ ainsi que les *Dictionnaires topographiques* pour 40 % du territoire de la France, Dauzat, Dauzat/Morlet et Morlet pour les noms de personne⁽²⁾, ouvrages certes indispensables et remarquables mais dont chacune des étymologies proposées reste sujette à caution.

Des travaux interprétatifs sur des parcelles bien définies du domaine onomastique ne sont pas non plus légion même si les dernières années du 20° siècle semblent annoncer un renouveau varié et encourageant⁽³⁾. L'un des projets novateurs les plus solides est celui de l'«Archiv für Siedlungs- und Flurnamen des Saarlandes und des germanophonene Lothringens» dirigé par Wolfgang Haubrichs et ses collègues sarrebruckois Hans-Walter Herrmann, Max Pfister, Reinhard Schneider et Frauke Stein. Cette entreprise conduite depuis près de vingt ans constitue peu à peu le répertoire de tous les toponymes et lieux-dits de la région Sarre-Moselle. Les collaborateurs de ce projet utilisent toutes les éditions de textes anciens disponibles ainsi que de nombreuses sources d'archives. Les toponymes – pour la plupart germaniques mais également romans – font l'objet d'une analyse étymologique, sont regroupés par types de formation et puis confrontés aux données archéologiques et historiques.

Le regroupement par types de formation est une étape particulièrement importante; d'abord parce qu'il fait entrer les noms de lieux (NL) dans la morphologie dérivationnelle historique et par là dans l'histoire du lexique; ensuite parce qu'il permet des observations pertinentes sur la chronologie des NL et par conséquent sur les dates de fondation ou de transformation de villages et hameaux. Dans la lignée des monographies imposantes de Monika Buchmüller-Pfaff sur les NL en -(i)acum (949 p.) et de Maria Besse sur les doublets toponymiques germano-romans (876 p.)⁽⁴⁾, Martina Pitz nous livre une thèse volumineuse, solide et riche sur les NL

⁽¹⁾ Albert Dauzat/Charles Rostaing, Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Paris, Guénégaud, ²1978; Ernest Nègre, Toponymie générale de la France. Étymologie des 35.000 noms de lieux, 3 vol. + 1 vol. Errata et addenda aux trois volumes, Genève 1990/91 + 1998.

⁽²⁾ Albert Dauzat, Dictionnaire étymologique des noms et prénoms de France, Paris 31961; id., Traité d'anthroponymie française. Les noms de famille de France, Paris 31977; id./Marie-Thérèse Morlet, Dictionnaire étymologique des noms de famille, Paris, 21997; Marie-Thérèse Morlet, Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du 6e au 12e siècle, 3 vol., Paris, 1968-1985; s'ajoutent pour le nord du territoire: Frans Debrabandere, Verklarend woordenboek van de familienamen in Belgie en Noord-Frankrijk, 2 vol., Bruxelles 1993 et surtout Jules Herbillon/Jean Germain, Dictionnaire des noms de famille en Belgique romane et dans les régions limitrophes (Flandre, France du Nord, Luxembourg), 2 vol., Bruxelles, 1996.

⁽³⁾ Cfr. pour un premier aperçu bibliographique le volume de présentation de PatRom (*Dictionnaire historique de l'anthroponymie romane*, éd. Dieter Kremer / Claudia Maas-Chauveau, Tübingen, 1997).

⁽⁴⁾ Monika Buchmüller-Pfaff, Siedlungsnamen zwischen Spätantike und frühem Mittelalter: Die -(i)acum-Namen der römischen Provinz Belgica Prima, Tübingen, 1990; Maria Besse, Namenpaare an der Sprachgrenze. Eine lautchronologische Untersuchung zu zweisprachigen Ortsnamen im Norden und Süden der deutsch-französischen Sprachgrenze, Tübingen, 1997; toujours dans le contexte

en villare/wilari dans la zone frontalière. L'auteur entend grâce aux témoignages onomastiques éclairer certains aspects de l'histoire du peuplement franc aux époques mérovingienne et carolingienne⁽⁵⁾.

Les NL en villare. Il faut supposer que le nom commun villare est né comme dérivé substantivé de VILLA en latin tardif vers la fin du 6° siècle⁽⁶⁾ et désignait d'abord un 'lieu apte à l'implantation d'une villa'; cette dénomination a pu s'appliquer au point de départ d'une opération de défrichement⁽⁷⁾, à un simple lieu-dit (notamment en cas de propriété d'une abbaye) ou à un lieu anciennement habité (comme dans le cas de découverte fortuite d'une villa romaine) [53s.; 611s.]⁽⁸⁾. Par métonymie, villare en vient à désigner dans la Galloromania un 'lieu habité', notamment un 'hameau'⁽⁹⁾. Le terme s'est généralisé dans la Gallo- et l'Ibéroromania pendant un demi-millénaire avant que sa fréquence ne diminue fortement, d'abord dans le domaine d'oïl: vill(i)er(s) y est supplanté dès le 11° siècle par un autre dérivé de VILLA, village, même si de façon épisodique le lexème apparaît encore jusqu'à la fin du moyen âge⁽¹⁰⁾. Il s'agit donc là d'un de ces mots précieux et si difficiles à cerner

- (5) Cfr. p. 779: «...im Sinne der eigentlichen Zielsetzung dieser Arbeit, nämlich aus den in den Bestimmungswörtern der Siedlungsnamen ermittelten Personennamen Erkenntnisse über die mutmaßlichen Ortsgründer und damit über den Siedlungsgang in den betreffenden Regionen zu gewinnen...».
- (6) La première attestation date de 616 [p. 613 n. 322]; M.P. identifie comme élément de formation le suffixe -āle (ici par dissimilation -āre) pour des dénominations d'habitation comme dans bordale, casale, hospitale, mansuale, mansurale, vicinale, quintanale et avec dissimilation castellare, molinare [604-607]; il est probable que la formation nominale n'est pas passée par une forme adjectivale antérieure comme on aurait pu l'attendre (il s'agit donc d'un 'dérivé sans base'): les quelques formes adjectivales antérieures du type villaris représentent des formations occasionnelles [560-564, 582-596].
- (7) Comme dans l'exemple *villare (eremum ad laborandum)* de 795, interprété par M.P. comme 'lieu où se trouve une *villa*' voire 'lieu où une villa pourrait être construite (pour défricher la forêt)' [611].
- (8) Ce sens primitif doit être à la base d'a.limous./a.rouerg. vilar 'terrain attenant à une maison de campagne', a.port. villar 'subunidad cultural o casal', galic. vilar 'campo en barbecho o en rastrojo', bret. (< lat.) gwiler 'place publique d'un hameau' (FEW 14, 456a: sens 1.).
- (9) Cfr. FEW 14, 456a, *sub* 2; les deux sens ont sans doute coexisté dans la langue d'oïl pendant plusieurs siècles.
- (10) M.P. a trouvé la mention dans un registre de comptes non publié du chapitre cathédral de Metz *lez villers d'ercancey* (1350, cp. 15^e s., A.D. Mos G 2) [623 n. 378]; pour les survivances occitanes et galiciennes cfr. le FEW.

du «Archiv für Siedlungs- und Flurnamen» ont été réalisées les thèses, tout aussi remarquables, de Christa Jochum-Godglück, Die orientierten Siedlungsnamen auf -heim, -hausen, -hofen und -dorf im frühdeutschen Sprachraum und ihr Verhältnis zur fränkischen Fiskalorganisation, Frankfurt a.M., etc., 1992, et de Roland W.L. Puhl, Die Gaue und Grafschaften des frühen Mittelalters im Saar-Mosel-Raum. Philologisch-onomastische Studien zur frühmittelalterlichen Raumorganisation anhand der Raumnamen und der mit ihnen spezifizierten Ortsnamen, Saarbrücken 1999.

qui sont nés après la chute de l'Empire romain et qui ont disparu avant que les sources écrites dans des langues romanes ne devinssent nombreuses.

La création du nom commun *villare* à l'époque mérovingienne n'est peut-être pas étrangère à l'apparition de défrichements de zones abandonnées auparavant (et qui ont donc connu une rupture de continuité dans le peuplement depuis l'Antiquité). En effet, le terme sert fréquemment dès le 7° siècle à la formation de NL dans des zones géographiques touchées par le développement rural à l'époque franque («fränkischer Landausbau»).

L'élément roman de formation de NL villare a pour autre particularité d'avoir été emprunté par le francique et de connaître la même diffusion de part et d'autre de la frontière linguistique germano-romane(11). L'analyse du terme doit donc tenir compte de son évolution à la fois dans le domaine germanique (surtout sur la rive gauche du Rhin et sur le versant occidental de la Forêt-Noire) et dans le domaine (gallo-)roman. C'est une des qualités premières du travail de M.P. que d'avoir traité de façon rigoureusement parallèle les formations romanes et germaniques dépassant ainsi d'emblée ses prédécesseurs comme Petri, Steinbach ou Kaufmann (cfr. pour l'évolution de la recherche [1-26]). La zone géographique étudiée qui sort légèrement du cadre du projet sarrebruckois en direction de la Lorraine romane [40-49](12), connaît une forte concentration des NL en villare aussi bien du côté lorrain que sarrois. Les résultats obtenus pourront sans difficulté être étendus à l'ensemble du territoire d'oïl ainsi qu'à toute la zone frontalière germanique, épicentres du phénomène. L'apparition et la diffusion de villare sur les autres zones d'influence alémanique ainsi que sur le territoire d'oc et la Péninsule Ibérique mériteraient encore des études particulières.

Les NL en villare simples et composés. L'étude de M.P. fait clairement apparaître l'importance de la distinction entre des NL simples en villare/wilari et des NL composés avec un nom de personne germanique, issu normalement du francique occidental (type Badonviller, Ballweiler) [720-736, 918 n. 8]. Ces derniers constituent l'archétype des NL en villare: ils s'appliquent à des fondations accomplies entre le 7° et le 9°/10° siècle et sont caractéristiques de défrichements de terrains de médiocre qualité; ces opérations menées par la basse (et haute) noblesse franque occidentale concernent autant le territoire d'oïl que le pays germanophone entre Moselle et Rhin [26-35; 721s.; 921-923]. L'ensemble de ces NL mixtes germano-romans du type

⁽¹¹⁾ La répartition des NL en *villare/wilari* est décrite dans les cartes suivantes: carte 1/1 «Verteilung der deutschen Weilernamen» (d'après Petri 1937) [21], carte 3/1 «*Villare* als Ortsname in der Iberoromania» (d'après Bruppacher 1961)» [571], carte 4/3 «Avricourt-Namen mit Grundwort *villare* in der nördlichen Galloromania» (M. Pitz) [669], carte 4/14 «Einfache *Villare*-Namen in der nördlichen Galloromania» (M. Pitz) [732]; le domaine d'oc reste à cartographier.

⁽¹²⁾ Non seulement les territoires actuels de la Sarre, de l'ouest du Palatinat, de Sarrebourg et du sud du Luxembourg mais aussi l'intégralité des départements de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

Avricourt⁽¹³⁾ succède ainsi dans la chronologie au type hybride gallo-romain en -(i)acu, répandu depuis le 4º siècle (cfr. supra n. 4).

L'éponyme germanique se réfère au fondateur ou au premier administrateur du hameau en question [36-40] – ce qui permet, soit dit en passant, d'identifier les protagonistes du peuplement franc, peu connus par ailleurs (cfr. *supra* n. 5). Les formations de NL sont approximativement identiques des deux côtés de la frontière linguistique à la seule différence que les NP apparaissent généralement sous une forme courte (d'appellation 'intime', p. ex. *Ado* [85s.]) du côté germanophone⁽¹⁴⁾ et plutôt sous une forme longue (de connotation 'publique', p. ex. *Adoald* [ib.]) du côté roman⁽¹⁵⁾ où il s'agit de noms alloglottes.

Les NL 'simples' en *villare*⁽¹⁶⁾ connaissent une diffusion plus large dans le temps, entre le 7e et les 12e/13e siècles, avec quelques résurgences jusqu'aux 17e/18e siècles. Ils ne sont pas aussi intimement liés à un genre particulier d'habitat et peuvent s'appliquer plus facilement à des lieux-dits. M.P. les définit à juste titre comme des 'semi-appellatifs' qui s'inscrivent dans des processus de dénominations non individuelles («schematische Namengebung») [920]. Ce type de nom est caractéristique d'une colonisation en profondeur («Binnenausbau»), une intensification de l'agriculture – et du peuplement – sur des territoires d'habitat ancien possédant des sols de bonne qualité.

Il est intéressant de noter que les deux types de NL en villare connaissent une distribution complémentaire dans l'espace: les cartes 4/3 et 4/14 de M.P. [669; 732] font apparaître que les noms simples couvrent de façon relativement uniforme le domaine d'oïl et celui du franco-provençal alors que les noms composés se concentrent dans trois zones assez cohérentes, en Lorraine/Franche-Comté, en Picardie et dans le sud-ouest de Paris. Les cartes plus détaillées sur la Lorraine et la Sarre confirment cette distribution [carte 1 + 2, post 555]: les formes simples sont bien réparties sur le territoire, les formes composées connaissent des concentrations parfois notables; dans le nord du département des Vosges par exemple, les formes simples s'arrêtent à la hauteur de Mirecourt (Villers n° 673, Avillers n° 44) et les formes composées poursuivent presque immédiatement l'extension vers le sud (Girovillers-sous-Montfort n° 243). Les cartes détaillées confirment également que les

⁽¹³⁾ Les NL dits d'Avricourt sont formés avec un nom de personne germanique et un nom commun roman (surtout curtis, villare, villa et mons mais aussi valle ou cella); ces composés suivent normalement l'ordre des constituants germaniques (Abbone-villare et non pas villare Abbone) [662-664; 681-683].

^{(14) [778]: 80 %} des noms dans la forme courte, 16 % dans la forme longue; les autres 4 % se répartissent entre noms germaniques féminins et noms romans.

^{(15) [777]: 45 %} de noms germaniques dans la forme longue, 37 % dans la forme courte, 18 % de noms romans.

⁽¹⁶⁾ La dénomination peut induire en erreur: le type comprend des NL simples (Villier, Weiler) mais aussi des NL composés à l'aide d'adjectifs romans (Beauvillé < Bellum villare) ou de noms communs germaniques (Auweiler, Nuβweiler), souvent introduits plus tard (Weiler am Berg > Bergweiler); s'ajoutent enfin des dénominations 'romantiques' qui utilisent un élément de formation ancien (fondation de Friedrichsweiler par le comte Friedrich-Ludwig de Nassau-Sarrebruck (1651-1728)) [734s.].

noms simples apparaissent dans des zones d'habitat ancien connaissant une agriculture relativement aisée, les noms composés dans des zones moins peuplées et plus pauvres (relief accidenté, marécages, sols sableux, éloignement des vallées et des voies anciennes de communications).

Méthode de recherche. Ces importants résultats nous permettent non seulement d'élargir nos connaissances sur les types de formation de NL, mais aussi sur la mise en place de l'habitat entre le Rhin et la Loire au moyen âge. M.P. a accompli là un travail remarquable de catalogage de 790 NL (un tiers du côté francophone, deux tiers du côté germanophone). Pour constituer son corpus, M.P. a travaillé intensément dans les Archives de Metz et de Nancy mais aussi à Paris, Bar-le-Duc et Strasbourg, à Sarrebruck, Trèves, Spire, Coblence et Wiesbaden ainsi qu'au Luxembourg, de façon ponctuelle à Briey, Épinal, Lunéville, Saint-Avold, Thionville et Toul, à Darmstadt, Munich et Bruxelles; elle a pu ainsi réunir de nombreuses attestations anciennes en dépassant l'enseignement des seules sources imprimées. De même, la localisation des toponymes mérite les plus grands éloges; pour se convaincre des difficultés à surmonter il suffira de considérer les quelque 180 NL simples en villare (n° 654 - 768 du catalogue des NL) qui décourageraient les scientifiques les plus téméraires; M.P. a pu localiser également des lieux abandonnés parfois depuis longtemps. L'auteur présente enfin une analyse étymologique et grapho-phonétique impeccable de chacune des formes relevées.

On pourra regretter que M.P. n'envisage pas dans le cadre de sa thèse une interprétation ultérieure des données élaborées à l'aide de l'archéologie, de la géographie et de l'histoire du peuplement [925]. Cette limitation volontaire est regrettable mais ne saurait être reprochée à l'auteur.

Cet ouvrage de qualité aurait également gagné à des exposés plus synthétiques et à une structuration plus rigoureuse et claire des différents chapitres. Afin d'aider le lecteur notamment francophone, je proposerais la table des matières suivante, inspirée par une approche romaniste:

- 1. Étymologie et histoire de villare/Weiler (nom commun et NL)
 - 1.1. La recherche sur les NL en villare/Weiler et la frontière linguistique [1-40]
 - 1.2. L'histoire du mot villare/wilari [557-661]
 - 1.3. Typologie des NL en villare [730-737]
- 2. Le corpus des NL
 - 2.1. Délimitation géographique du territoire étudié [40-50]
 - 2.2. Catalogue des NL avec une introduction méthodologique [50-55, 56-555]
 - 2.3. Catalogue et index des NP germaniques (et romans) dans les NL en villare [737-776]
- 3. Interprétation morphologique et grapho-phonétique du corpus
 - 3.1. Étude morphologique: composition nominale du type *Avri-court* [662-678], forme des NP germaniques dans les NL en *villare* [777-788], flexion des NP germaniques [678-713]⁽¹⁷⁾, types de dérivation des NP germaniques [713-721], les doublets franco-allemands dans les NL [721-730]

⁽¹⁷⁾ Notons que les exemples originaux réunis par M.P. pour le 7e et le 8e siècle ont tous, sans aucune exception, un cas régime en -o (voire en -e pour les noms

3.2. Étude grapho-phonétique: les éléments grapho-phonétiques romans dans les NP germaniques [788-807], particularités de la *scripta* lorraine dans les NL romans [815-867], particularités de *scripta* dans les NL germaniques [867-916]

La thèse s'achève sur une conclusion assez courte [917-925] et des annexes très importantes: liste des abréviations [926-932], sources archivistiques [932-940] et sources imprimées ainsi qu'une bibliographie secondaire [940-1023] comportant plus de 2.000 titres.

Notre critique sur la mise en forme de l'ouvrage ne doit cependant pas faire oublier la consistance et la précision inattaquable du travail de M.P. L'étendue et la densité de cette thèse ne permettent pas de résumer ici ses nombreux apports à la linguistique historique, parmi lesquels il faut relever notamment la preuve d'une grande présence franque occidentale dans la zone frontalière entre Meuse et Rhin, là où la recherche suppose encore plutôt un peuplement franc venu du Rhin inférieur (Cologne).

Je m'en tiendrai pour conclure à deux observations d'ordre méthodologique:

- Le catalogue des NL donne pour chaque toponyme des attestations anciennes datées entre le 7e et le 16e siècle essentiellement, au nombre de cinq à vingt dans la plupart des cas et en distinguant pour chaque forme le mode de transmission (original ou copie); en note, l'auteur donne les références des sources éditées ou très souvent manuscrites. Il est malheureusement peu aisé et parfois impossible de savoir quelle forme provient de quelle source puisque d'un côté l'auteur nous livre une liste de formes datées, de l'autre une liste d'éditions et de cotes d'archives. En principe cependant, les deux listes suivent le même ordre. On peut regretter que l'auteur n'ait pas adopté une présentation plus claire.
- L'étude des NP germaniques qui interviennent en composition dans 559 NL en villare conduit M.P. à traiter de façon détaillée les 176 bases de noms germaniques [738-765] ainsi que les 30 bases de noms non-germaniques (gréco-latins, romans ou celtiques) [765-769] et à constituer un index des NP [769-776]: cet ensemble pourra être de la plus grande utilité pour l'historien ou le romaniste, rarement initiés à l'étymologie germanique et souvent démunis devant les imprécisions pourtant flagrantes des répertoires de Dauzat, Rostaing, Nègre ou Morlet; les NP et les bases de noms germaniques qui interviennent dans les NL en villare sont connus également dans d'autres formations de noms de la Galloromania. C'est assurément grâce à cet apport à la méthodologie de recherche en onomastique historique que le travail de Martina Pitz intéressera le plus grand nombre de lecteurs venus d'horizons variés.

Martin GLESSGEN(*)

assimilés à la 3° déclinaison latine) [681-694]; M.P. attire par ailleurs notre attention sur les doublets de cas régime en -o/-one qui fonctionnent partiellement comme des variantes libres (*Immini villa – Imminune villa*) [695-701].

^(*) Le texte de ce compte rendu a été publié dans «Les Cahiers lorrains» (n° 2, 2000). Étant donné l'intérêt de l'ouvrage et vu que «Les Cahiers lorrains» ne sont guère répandus chez les linguistes, il ne nous a pas paru inutile, à titre très exceptionnel, de le republier ici.

Yvonne CAZAL, *Les voix du peuple - verbum Dei*. Le bilinguisme latin - langue vulgaire au Moyen Âge, Genève, Droz (Publications romanes et françaises, CCXXIII), 1998, 336 pages.

Le titre de ce livre – issu d'une thèse de doctorat de l'Université de Paris 7 / Denis Diderot – ne révèle pas son véritable contenu, constitué par une étude approfondie des épîtres farcies et des drames liturgiques bilingues des XIIe et XIIIe siècles.

Dans le premier chapitre l'auteur étudie les «antécédents» de ces textes liturgiques bilingues. Le chapitre contient d'abord un bon résumé de ce que nous savons des homélies faites en langue vulgaire⁽¹⁾. On sera d'accord avec Mme Cazal lorsqu'elle affirme que les témoignages respectifs prouvent que «l'Église maintient explicitement la langue vulgaire dans un statut d'expédient: cette dernière n'est admise dans le sermon qu'au titre d'une concession nécessaire à l'actualité du discours chrétien» [37].

La deuxième partie du chapitre est consacrée aux premiers monuments de la langue française, qui «seront ainsi convoqués pour servir à la préhistoire, ou parfois même à l'histoire, des textes bilingues comme autant d'antécédents, voire de *précédents*, des textes bilingues du XIIe siècle» [15]. C'est un domaine que l'auteur n'a pas étudié d'une façon approfondie. Autrement, elle ne parlerait pas de «cette estrade dressée en 842 sur un champ de bataille à Strasbourg, où deux rois frères et leurs armées prononcent tour à tour le serment qui fonde les frontières de leurs royaumes respectifs» [11] ni «du copiste qui écrit les deux poèmes [de sainte Eulalie] côte à côte» [45]. On est surpris également de voir citer le texte du *Sermon sur Jonas* d'après le *Altfranzösisches Uebungsbuch* de Foerster-Koschwitz (de 1884) et non pas d'après l'édition de D'Arco Silvio Avalle (de 1967)⁽²⁾. «Canzon audi q'es bella'n trescar» (sic) n'est pas «le premier vers de la *Chanson de sainte Foy*» [42]⁽³⁾ et pour ce qui est de l'interprétation des trois premières strophes de cette chanson [49-58], Mme Cazal ne paraît pas connaître les débats postérieurs à la publication du livre de J. W. B. Zaal en 1962⁽⁴⁾. Quant à l'*Aube de Fleury*, on ne la date plus «dans la

⁽¹⁾ Aux témoignages cités par Mme Cazal on pourrait ajouter celui des Sententiae de Pierre de Poitiers, étudié en 1987 par Siegfried Heinimann: «Ein unbeachtetes Dokument der französischen Sprachgeschichte», in: G. Lüdi / H. Stricker / J. Wüest (éds.), Romania ingeniosa. Festschrift für Prof. Dr. Gerold Hilty zum 60. Geburtstag, Berne - Frankfurt-am-Main - New York - Paris, Peter Lang, 1987, pp. 147-152.

⁽²⁾ D'Arco Silvio Avalle, Monumenti prefranciani. Il Sermone di Valenciennes et il Sant Lethgier. Torino, Giappichelli, 1967.

⁽³⁾ À la page 49 Mme Cazal cite elle-même la strophe qui précède.

⁽⁴⁾ Cf., en dernier lieu, G. Hilty, «Encore une fois le prologue de la Chanson de Sainte Foy», in: L. Rossi (éd.), Ensi firent li ancessor. Mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-René Jung, Alessandria, dell'Orso, 1996, I, pp. 33-45. – Il est évident que, pour des raisons chronologiques, Mme Cazal ne pouvait pas encore connaître la nouvelle édition de Robert Lafont: La Chanson de Sainte Foi. Édition et traduction par R.F., Genève, Droz (Textes littéraires français), 1998.

seconde moitié du Xe siècle» [45]. Pour son interprétation [45-48], Mme Cazal paraît s'appuyer exclusivement sur deux études, d'ailleurs contradictoires, de Paul Zumthor (de 1963 et de 1985) sans tenir compte des discussions récentes sur ce texte⁽⁵⁾.

Le livre présente d'autres aspects problématiques:

- Le soin de la constitution du texte laisse quelquefois à désirer. On constate trop de fautes d'orthographe et de morpho-syntaxe⁽⁶⁾ ainsi que quelques répétitions inutiles et une confusion⁽⁷⁾.
- On se demande selon quel critère l'auteur choisit de traduire ou non en français moderne les textes latins, anciens français et autres. À côté d'un grand nombre de textes dont la traduction ne me paraît pas indispensable, on trouve sans traduction le texte d'une chanson allemande écrite en ancien bavarois, que le lecteur français comprendra difficilement [203, n. 200].
- L'auteur mentionne un grand nombre de manuscrits, mais on ne sait pas toujours si Mme Cazal a copié elle-même les textes dans les manuscrits en question ou si elle s'est servie d'éditions existantes. Je donne deux exemples:
 - Mme Cazal cite abondamment des vers de la *Suscitatio Lazari* et du *Ludus super Iconia Sancti Nicolai* d'Hilaire d'Orléans, tirés du manuscrit B.N.Lat. 11331 [164-169]. S'est-elle oui ou non servie de l'édition de John Bernard Fuller⁽⁸⁾?
 - À la page 174 l'auteur cite les 28 premiers vers du jeu de *La seinte resur-* rection, tirés, à ce qu'il paraît, du manuscrit B.N.Fr. 902. Est-ce qu'elle a copié elle-même le texte? La question n'est pas sans intérêt parce que le texte imprimé contient une erreur de transcription évidente. Le nom de Joseph d'Arimathie apparaît deux fois sous la forme de «Joseph d'Arunachie». Il est évident que *im* a été mal lu comme *un* et probablement aussi *th*

⁽⁵⁾ Cf., en dernier lieu, G. Hilty, «L'énigme de l'Aube de Fleury est-elle déchiffrée?», Revue de Linguistique romane 62 (1998), pp. 321-330

⁽⁶⁾ En voici quelques exemples: «...quand un de leurs enfants décidaient» (p. 16, n. 22); «le message pastoral n'est pas si simple qui pourrait se contenter... (p. 18); «...des saint Pères» (p. 33); «la pozitione di Eulalia» (p. 44, n. 91, et p. 317); «ces textes dont la nature dramatique ont fait... l'objet de débat» (p. 153, n. 10); «si l'on admet cet origine» (p. 157, n. 28); «...l'office des Mâtines et de Vêpres» (p. 193, n. 164); «l'origine du dramatisation» (p. 280, n. 60); «l'une d'elle émane de...» (p. 300, n. 129); «V. Straka» (p. 318, = G. Straka); «formelhafte Wendugen» (p. 318); «anglonormanniches Mysterium» (319); «Ringer» (p. 324, = Ringger). Il est difficile de justifier le genre masculin de «le muwasshaha» (p. 46, n. 95) et le singulier visitatio dans «les premières Visitatio Sepulchri» (p. 276, n. 47).

⁽⁷⁾ Cf. par exemple «dans le drame latin du drame...» (p. 274); «...les spectateurs laïcs sont invités... à renoncer à renoncer au désespoir» (p. 312); dans la phase suivante il faut renverser l'ordre de premier et second: «Bien que le premier [manuscrit] remonte au deuxième quart du XIIIe siècle alors que le second date du XIVe siècle...» (p. 67).

⁽⁸⁾ Hilarii versus et ludi edited from the Paris manuscript, New York, Holt, 1929.

comme ch. Qui en est responsable, le copiste médiéval ou un éditeur moderne, par exemple Mme Cazal?(9)

Il serait injuste d'insister trop sur ces points problématiques. Dans ses parties essentielles, le livre contient une étude originale des épîtres farcies et des drames liturgiques bilingues, une étude qui se situe dans un domaine à cheval entre l'histoire de la liturgie et l'histoire linguistique. L'argumentation est répartie en cinq chapitres:

- I. Les épîtres farcies (I): Un texte double [57-94].
- II. Les épîtres farcies (II): Un trope en langue romane [95-148].
- III. Les drames liturgiques bilingues (I): «Ad fidem indocti corroborandam»? [149-210].
- IV. Les drames liturgiques bilingues (II): Formes et fonctions du refrain en langue romane dans les strophes à couplets latins [211-254].
- V. Les drames liturgiques bilingues (III): Le discours dramatique en langue romane: subordination et concurrences [255-304].

Dans le premier des chapitres consacrés à l'épître farcie, celle-ci est examinée de l'extérieur. Elle apparaît dans la première moitié du XIIe siècle⁽¹⁰⁾. Sa naissance est en rapport avec «la liturgie des quatre *tripudia*, jours de la fête de saint Etienne, de saint Jean l'Évangéliste, des Saints-Innocents et de la Circoncision, le 1er janvier. Les épîtres farcies s'inscrivent, en effet, dans la lignée des pièces liturgiques que les autorités ecclésiastiques substituent aux chants, danses et manifestations en usage ces jours-là, dont le caractère transgressif est jugé inadmissible» [93]. «Comme texte où s'introduit la langue romane, comme pièce nouvelle, l'épître farcie signale une concession à la langue et à l'univers des clercs les moins instruits – ceux-là mêmes qui introduisent des chants et des danses profanes dans l'église – tout comme elle s'affiche comme une ouverture à la langue des fidèles laïcs» [94].

Le deuxième chapitre consacré à l'épître farcie part du fait que celle-ci est au fond un trope, un trope qui combine avec la *lectio* scripturaire la *Vie de saint*, «un trope en langue romane, un texte liturgique bilingue, qu'on a pu croire à même de ramener dans l'église les clercs et les laïcs qui la désertent les jours des *tripudia*» [96]. Dans l'épître farcie la langue romane peut se révéler «une nouvelle mise en œuvre de la fonction du trope, l'actualisation du récit scripturaire» [139]. Mais la farciture

⁽⁹⁾ La réponse à cette question on la trouve dans l'édition de J.G. Wright (La Résurrection du Sauveur. Fragment de jeu édité par J.G.W., CFMA 69, Paris 1931). Aux pages 1 et 2 de cette édition, on lit un texte identique à celui de Mme Cazal, mais l'éditeur ajoute, en note, «Arunachie est évidemment une erreur de lecture du copiste, mais puisqu'il la répète toujours nous l'avons gardée» (p. 16).

⁽¹⁰⁾ À plusieurs reprises Mme Cazal affirme que la première épître farcie doit «être datée du tout début du XII° siècle» (par ex. p. 61). Une fois, cependant, elle parle de «la moitié [première moitié?] du XII° siècle» (p. 89). L'épître en question est une épître farcie de saint Étienne ajoutée à un missel du X° siècle. D'après l'*Inventaire systématique des premiers documents des langues romanes* édité par Barbara Franck et Jörg Hartmann, Tübingen, Narr, 1997, II, p. 227, les dates proposées pour cet ajout oscillent entre le début et la seconde moitié du XII° siècle.

romane peut aussi avoir une fonction exégétique en ce sens qu'elle présente une interprétation figurative du texte de l'Écriture dans lequel elle est interpolée. Ces allusions montrent comment Mme Cazal étudie, et cela d'une façon convaincante, le rapport entre le texte scripturaire latin et la farciture romane, rapport qui perd son équilibre au XIIIe siècle, ce qui fait disparaître le genre de l'épître farcie.

Dans le premier des chapitres consacrés au drame liturgique bilingue, l'auteur étudie, d'une façon approfondie, la naissance du drame liturgique en général et les raisons qui l'ont fait naître. Elle croit que le point de départ est constitué par la liturgie de Pâques. «...une fois inventée pour la liturgie de Pâques, la forme dramatique a été perçue comme disponible pour concurrencer les rituels de nature également dramatique des survivances des Calendes de janvier, si bien qu'elle a pu fournir, dès la seconde moitié du XIº siècle, la matière d'une cérémonie de substitution aux catégories de clercs les plus perméables aux influences profanes et païennes» [194]. Dès son origine à la fin du XIe siècle, le drame liturgique apparaît sous forme unilingue latine ou bilingue latine-romane. Les drames bilingues ne sont pas une étape intermédiaire ou quelque forme transitoire dans une évolution caractérisée par un remplacement progressif et linéaire du latin par la langue vulgaire dans la liturgie. «L'innovation de l'introduction de la langue romane ne paraît donc pas concurrencer le latin, dans la mesure même où, lorsque l'ensemble du discours dramatique est délivré dans la langue des fidèles, le latin est maintenu sous la forme du texte scripturaire latin. Le drame liturgique est le plus souvent latin, il devient parfois bilingue, il n'est jamais entièrement composé en langue romane» [210].

Le deuxième des chapitres consacrés au drame liturgique bilingue contient une analyse fine et détaillée des rapports entre les deux langues employées. Du point de vue de la forme, la langue romane montre une forte affinité avec le refrain dans des strophes bilingues, du point de vue de son contenu elle sert surtout à l'expression des émotions, tandis que le latin est réservé plutôt au discours dramatique. Mais – et c'est l'aspect étudié dans le troisième chapitre consacré au drame liturgique bilingue – la langue romane accède aussi au discours dramatique, et cela «sous la forme d'une farciture d'une réplique latine préexistante, d'une interpolation dramatique de la *lectio* latine ou de la création d'un rôle, jusque-là muet dans le récit scripturaire» [256]. Voici le résumé que Mme Cazal fait elle-même de cet intéressant chapitre:

La présence de la langue romane ne sécularise pas le drame et ne le détourne pas de sa fonction liturgique. Comme langue de l'interpolation, elle assure l'explication et l'actualisation du récit scripturaire latin de la *lectio*, qui prolongent et poussent à son terme, jusqu'au présent des fidèles, le fonctionnement traditionnel du trope. Convoquée dans le drame sous la forme de la langue quotidienne et ordinaire des auditeurs, elle réalise le mélange des styles – et des réalités – où, depuis les débuts du christianisme mais avec un regain d'intérêt au XIIe siècle, on voit la spécificité même du discours chrétien dont le modèle est l'Écriture sainte. Dûment subordonnée au latin scripturaire mais aussi à la vision ecclésiastique et chrétienne de la société, la langue romane fournit au drame liturgique un nouvel instrument d'édification: par le réalisme même du discours dramatique roman, le drame tend aux fidèles le reflet chrétien de leur propre image, de leurs rapports sociaux ou familiaux et de leur mode de communication. Le drame liturgique bilingue,

par le double niveau de fonctionnement, latin et scripturaire, roman et actualisateur, qu'il doit à sa nature de trope, cumule ainsi les fonctions d'outil de communication théologique, pastoral et idéologique» [303-304].

Pour terminer je réaffirme que le livre de Mme Cazal, malgré quelques aspects problématiques, est un livre important et riche, dont doivent désormais tenir compte tous les chercheurs qui s'intéressent aux épîtres farcies et aux drames liturgiques bilingues dans la France médiévale.

Gerold HILTY

Hervé CURAT, Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence, Librairie Droz, Genève-Paris, 1999.

Ce livre est présenté par l'auteur lui-même comme «le pendant» de son ouvrage Morphologie verbale et référence temporelle (Droz, 1991). Le cadre théorique est toujours celui de la psychomécanique du langage dans une version sensiblement revisitée par l'auteur, comme c'était déjà le cas du livre précédent. Des choix ont été faits parmi les différentes variantes de l'héritage guillaumien, que l'auteur enrichit de son propre apport et de références nombreuses et importantes à d'autres cadres théoriques, notamment à celui de G. Kleiber.

En guillaumien malgré tout fidèle, H. Curat réaffirme la primauté du signifiant et l'unité du signifié, ce qui le conduit à rejeter a priori une description en termes de polysémie ou d'homonymie, car «la multiplicité du signifié est indémontrable» [21]. Est également réaffirmée la distinction radicale entre langue et discours (à la première revient l'étude des paradigmes et des morphèmes; au second celle des syntagmes et des énoncés). Selon H. Curat, les travaux de G. Kleiber, de R. Martin et même ceux de M. Wilmet relèvent du discours et non de la langue; les deux approches sont complémentaires car «la sémantique du discours est le banc d'essai de la sémantique de langue, dont elle met les carences à jour» [22]. Autant dire que la démarche des guillaumiens est sémasiologique et que celle des autres linguistes est onomasiologique. Cela n'empêchera pas l'auteur de discuter avec précision et pertinence les analyses proposées par tel ou tel. À lire l'argumentation et les propositions dans le détail, on ne voit pas toujours de grandes différences imputables aux principes théoriques et méthodologiques.

La thèse présentée vise à montrer que «le déterminant est un pronom dont le rôle est d'opérer la référence du SN à un lieu spatial dans l'univers dont parle le locuteur et que seules la classification et la dénomination de ce référent sont le fait du substantif» [17].

Que le déterminant soit un pronom, voilà une affirmation qui d'emblée surprend le lecteur habitué à accorder une importance décisive à la distribution, même s'il sait que la procédure distributionnelle ne peut être menée jusqu'au bout (sauf à obtenir autant de classes que d'éléments). Mais cette affirmation trouve toute sa consistance quand on se rend compte qu'il s'agit de mettre au jour la parenté entre les deux types de mots. Les corrélations ne manquent pas, que la tradition grammaticale, comme le rappelle l'auteur, a depuis longtemps soulignées. Ce qui reste surprenant toutefois c'est que, selon H. Curat, le déterminant est une classe de mots auxquels

on peut substituer un groupe nominal [40]. Fort heureusement, l'auteur a pris soin au préalable de construire un test permettant d'identifier les déterminants [46]. L'application de ce test débouche sur la liste des déterminants habituellement reconnus par les linguistes comme tels.

La deuxième thèse est moins surprenante. Elle est même banale: c'est le déterminant qui permet au nom de référer.

De l'affirmation selon laquelle les déterminants sont des pronoms découlent, selon l'auteur, deux conséquences; la première, «syntaxique», est que «le déterminant réfère parce qu'il est nécessaire pour qu'un substantif soit sujet et qu'il est un pronom, sinon, l'unité de la classe serait compromise» [41]. Voilà qui ressemble un peu à une pétition de principe. Quant à la seconde, d'ordre «sémantique», elle est tout à fait acceptable et largement acceptée: c'est le déterminant qui est la tête du SN et non le substantif.

Pour le lecteur non guillaumien - et pour le guillaumien très orthodoxe peut-être - la lecture de cet ouvrage laisse d'abord une impression ambivalente: d'un côté des affirmations auxquelles on adhère sans difficulté, des analyses approfondies, des arguments pertinents, une bonne connaissance de la «littérature» sur la question à quelques lacunes près, inévitables; de l'autre, quelques propositions qui font «sursauter»: ainsi chapitre 3, la grammaire générative et la grammaire scolaire sont présentées [43] l'une et l'autre comme des «approches théoriques très variées», mises sur le même plan, donc! On s'étonnera aussi du fait que le nombre du nom soit présenté comme absolument indépendant du type de sens que celui-ci véhicule (si tel est le cas, pourquoi les noms de matières refusent-ils le pluriel, sauf au sens de «sortes de»?). On s'interroge aussi sur la nécessité d'introduire de nouveaux termes dans le métalangage grammatical déjà si encombré, notamment à propos de la distinction entre sens et référence. Il semblerait donc de prime abord qu'il faille «faire un tri». On pourra apprécier par exemple la manière drastique dont l'auteur critique l'approche la plus répandue des faits d'accord en genre et en nombre, et trouver très pertinents les tests mis au point pour comprendre le fonctionnement de l'accord dans les syntagmes subordonnés (chapitre 3). En revanche, si l'idée que la tête du SN est le déterminant ne pose en elle-même pas de problème (chapitre 4), on est plus dérouté par les arguments mis en avant au chapitre suivant: la structure Déterminant + Adjectif (les voitures françaises... les américaines) ne suffit nullement à prouver que le déterminant soit tête: on peut également poser une catégorie vide, ce qui non seulement est conforme à l'intuition mais encore repose sur de nombreux autres phénomènes corrélés, comme l'a montré la grammaire générative.

Mais au fil des chapitres, une autre impression se dégage qui devient vite dominante: l'étonnement devant la masse incroyable de faits rassemblés, classés, analysés. On peut ne pas être d'accord avec telle ou telle analyse, avec tel ou tel rapprochement, mais on ne peut qu'être saisi d'admiration devant le travail réalisé – et de reconnaissance envers l'auteur d'avoir mis à disposition des chercheurs un ensemble de faits d'une telle ampleur, d'une telle diversité, d'une présentation aussi claire. La consultation de la table des matières suffit pour s'en convaincre: H. Curat a rassemblé et classé tous les faits – ou à peu près – qui se rapportent à la référence du groupe nominal, dont beaucoup présentent des difficultés redoutables d'analyse. L'exhaustivité en la matière tient du tour de force.

L'influence de G. Kleiber est très sensible dans le chapitre consacré à la présentation et à la discussion des faits généraux relatifs à la référence du SN; mais l'auteur ne reprend pas toutes les thèses de son illustre devancier sans formuler des critiques. Qu'il s'agisse de généricité ou de référence à des particuliers, tout n'est pas pris pour argent comptant: ainsi, la thèse de l'article défini singulier analysé par G. Kleiber comme «massif». On suit plus difficilement l'auteur, par contre, lorsqu'il reprend l'idée du «broyeur universel» (de Pelletier – non cité – reprise par Galmiche (1989)) sans faire aucun sort à l'opposition animé / inanimé, laquelle explique pourquoi le partitif a un sens de pluriel dans Il y de la truite dans la rivière et un sens purement massif dans Il y a de la truite dans mon assiette. En revanche l'ouverture en direction des noms collèctifs est intéressante; on regrette que l'auteur n'ait pas poussé plus loin.

L'ensemble des déterminants non complexes est donc pris en compte: les définis comme les quantificateurs ou présumés tels. À propos de ces derniers, l'auteur suggère une «explication radicale» qui serait «que ces mots sont partout adjectifs et amènent une construction nue en antéposition» [174]. Mais il ne la retient pas. À tort peut-être, si l'on en croit les analyses de D. Van de Velde («Les indéfinis comme adjectifs», à paraître dans De la quantification à la qualification: les indéfinis, Artois Presses Université). Évidemment, on s'étonne de l'absence du partitif dans le tableau récapitulatif [175] et de sa qualification comme «déterminant complexe», alors qu'en français contemporain du et de la fonctionnent comme les articles indéfinis propres aux noms indénombrables. Corrélativement, en bon guillaumien, H. Curat refuse de voir dans des le pluriel de un: il s'en explique dans une simple note [272] qui est loin de convaincre.

Le nombre de problèmes soulevés par H. Curat est si important qu'on ne peut lui en vouloir de ne pas approfondir chacun d'entre eux; ainsi l'emploi de l'article défini dans le cas de la possession inaliénable soulève bien d'autres difficultés encore que celles qui sont évoquées; le statut de un appellerait des développements plus approfondis, qui conduiraient sans doute à la remise en cause de la notion d'extraction (voir D. Van de Velde, «Le défini et l'indéfini», Le Français Moderne, 1994, LXII, n° 1, pp. 11-35, et de la même linguiste, «Articles, généralités, abstractions» dans Entre général et particulier: les déterminants, Artois Presses Université 1997, pp. 83-136). Citons encore le statut de chaque / chacun «quantificateur flottant» mais aussi multiplicateur (cf. N. Flaux et D. Van de Velde, «Tous ensemble, chacun séparément», Langue française n° 116, pp. 33-48).

Comme l'annonce le titre, l'auteur examine également tous les cas où n'apparaît aucun déterminant, ce qui l'emmène fort loin, jusqu'aux syntagmes complexes dans lesquels le deuxième N n'est pas précédé de déterminant (dînette de poupée, arbre à fruits). Au passage, si l'on peut dire, sont évoqués les SN dits «monoréférentiels» qui correspondent en gros à ce qu'une certaine tradition appelle «les noms singuliers». Et l'on aboutit inévitablement aux noms propres, domaine déjà très «labouré» depuis les travaux pionniers de M. Noailly et de G. Kleiber. On ne s'étonne pas que l'auteur n'évoque pas les noms propres de temps car l'ensemble des linguistes spécialistes des noms propres n'envisagent guère cette possibilité, à quelques exceptions près (voir D. Van de Velde, «Existe-t-il des noms propres de temps?», à paraître dans Lexique). Quelques emplois métaphoriques du nom propre ont été oubliés (Il y a du Néron chez / dans cet homme-là) ainsi que l'emploi dit «emphatique» (les Tiberi, les Dumas et autres DSK n'améliorent pas l'image de marque des hommes politiques); mais comment être exhaustif?

Sans hésiter, l'auteur s'engouffre dans l'étude des épineux problèmes posés par la préposition de: de devant un adjectif antéposé, de qui pourrait avoir disparu devant des ou un partitif (c'est la fameuse règle dite «de cacophonie» découverte par Port-Royal et remise à jour par M. Gross), de dans les SN à noms d'insulte (ce fripon de valet), de dans les constructions dites «autonymiques» (le doux nom de mère), etc. Mais l'ambition de l'auteur ne s'arrête pas là: il examine encore les délicats problèmes que soulève la description de ce qu'il appelle «la juxtaposition référentielle» (nos amies les bêtes, Rackham le Rouge) mais aussi les noms introducteurs de complétives (le fait que, l'idée que, etc.), pour lesquels il tente de construire un classement par champ lexical. Il ne saurait être question de laisser de côté les constructions de type ceci que ni les superlatifs de type le N le plus beau. Sont étudiés également les faits de juxtaposition de coordination et d'apposition, dont chacun à lui seul exigerait plusieurs chapitres.

Après avoir rappelé «l'homologie entre le rôle de sujet et celui du déterminant», l'auteur signale encore, en conclusion, d'autres cas d'absence de déterminant ou de sujet, ce qui le conduit à évoquer, entre autres, les encarts publicitaires et autres emballages de produits commerciaux, sans oublier les petites annonces, les mots croisés et les annotations des carnets scolaires (*Pourrait mieux faire*)...

Encore une fois, on peut discuter telle ou telle analyse, contester tel ou tel rapprochement, regretter telle ou telle lacune ou tel ou tel fait trop peu approfondi (les adjectifs substantivés, par exemple, bien étudiés par ailleurs par F. Kerleroux, La coupure invisible, 1996, Presses du Septentrion); mais on ne peut que tirer le plus grand profit de ce tour d'horizon sans pareil de l'emploi et du non-emploi des déterminants (simples) en français. Le lecteur ne sera peut-être pas convaincu que le déterminant est un pronom (en dépit de leurs ressemblances formelles et sémantiques), il hésitera peut-être même à considérer le déterminant comme la tête du SN plutôt que le N luimême sur la base des arguments avancés; mais il saura infiniment gré à H. Curat d'avoir rassemblé une telle masse de faits, si bien organisés, si clairement présentés. Les lecteurs de Tintin regretteront que les exemples attestés fassent la part moins belle aux bandes dessinées d'Hergé, que le livre précédent. Mais, tintinophile ou pas, le spécialiste des déterminants trouvera dans l'ouvrage d'H. Curat un précieux outil de travail et un efficace stimulant pour ses propres recherches.

Nelly FLAUX

Annie BECQUER, Bernard CERQUIGLINI, Nicole CHOLEWKA, Martine COUTIER, Josette FRÉCHER, Marie-Josèphe MATHIEU Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. Préface de Lionel Jospin, Centre national de la recherche scientifique – Institut national de la langue française –, Paris, La documentation Française [sic](1), 1999, 124 pages.

Cet opuscule comporte, outre la Préface de M. Jospin [5-6], une Introduction [6-7], un Aperçu historique de la féminisation [10-19], l'exposé des Règles de féminisation

⁽¹⁾ On lit, ainsi qu'attendu, «La Documentation française» en quatrième de couverture.

des noms de métiers, titres, grades et fonctions [22-27] et des Objections et difficultés qui peuvent surgir, avec la réplique aux objections et des propositions de solution aux difficultés [30-39]..., enfin une liste indicative de 2200 termes [63-123].

Les partenaires de l'entreprise considèrent comme acquis qu'il y a en français un genre masculin et un genre féminin, et que la parité commande qu'on mette fin à l'«invisibilité linguistique des femmes» [16], dont la cause serait le conservatisme de la société du XIXe siècle (Prière d'insérer, p. 2). Je crois avoir montré(2) qu'il n'y a pas en français de genre masculin et de genre féminin, et que le problème du genre est strictement linguistique. Collaborateur d'une revue de linguistique, je suis donc fondé à défendre contre le Premier ministre, dont l'autorité en la matière est nulle, le point de vue qu'il ne regarde pas la société tout entière (préface, p. 5). La société tout entière n'est mobilisée ni par le problème du subjonctif, ni par celui du pronom, ni celui du nombre. Pourquoi le serait-elle par celui du genre? «Il n'est pas donné au premier amateur venu de s'occuper de la langue. Le spécialiste a seul la compétence voulue pour le faire.» Cette mise en garde d'A. Sauvageot (citée par Moignet, Études de psycho-systématique française, p. 20), n'est pas dépourvue de fondement: le premier amateur venu ne s'occupe pas de la physiologie du foie. Et le spécialiste qui s'occupe de la langue limite son objet à la description de ce qui est attesté: quant à réformer, personne n'a compétence pour le faire. C'est ignorer ce qu'est une langue naturelle que d'envisager une action volontariste: une langue naturelle est un système inconscient, organisé spontanément par ses usagers, et dans la constitution duquel aucune autorité instituée n'a la moindre part. On prétend que la loi des mâles infléchit l'existence des femmes, sans établir que les femmes, qui participent à l'élaboration du langage comme les hommes, soient résignées à la soumission, et jusque dans leur façon de s'exprimer. Soutenir que le français est sexiste n'a aucun sens.

«Insaisissable dans sa vie comme dans sa pensée, la jeune Hannah, née en Allemagne en 1906, *a fui* les nazis pour trouver «refuge» en France, où elle *est* finalement *internée* au camp de Gurs; elle *échappe* en 1940 à la déportation et s'*exile* aux États-Unis où elle *mourra* en 1975», lit-on dans *Télérama* (n° 2598, 27 octobre 1999, p. 20).

Le présent n'est donc pas un «présent», ni le futur un «futur». «Aujourd'hui, j'ai mis une chemise blanche» enseigne que le passé composé n'est pas un «passé»; et l'on peut douter que l'imparfait soit un «imparfait» quand on lit dans le «Carnet» du Monde (12-13 décembre 1999, p. 20): «Le 12 décembre 1821 naissait Gustave Flaubert». «Ma fille va sur ses un an» interdit de considérer ses comme un pluriel, ou un comme un singulier; et comme «mon taxi est rouge» peut appartenir aussi bien au discours de l'employé qui conduit le taxi, du client qui y prend place, du mécano qui le répare, du piéton qui a été renversé par un taxi, il apparaît que le possessif n'en-

^{(2) «}Madame *la* ministre? Mais non!», *Linx*, n° 39, 1998-2, pp. 185-253. Cet article commente environ 200 lieux, tirés notamment du *Journal officiel* du 1^{er} janvier 1998 et de quelque 150 éditions du *Monde*, principalement parues entre le 1^{er} novembre 1997 et le 10 avril 1998. Pour le présent compte rendu, nous avons consulté un certain nombre des éditions du *Monde* et de *Télérama* parues entre le début de juillet 1999 et la mi-avril 2000, ainsi que le *JO* du 14 juillet 1999 et du 1^{er} janvier 2000.

tretient qu'un rapport occasionnel et fortuit avec l'idée de «possession». Le noir et le blanc sont des non-couleurs; or on lit dans *Télérama*, n° 2615, 23 février 2000, p. 152 ce souvenir de Jacques Demy à propos de *Lola*:

[J'ai] donc dû travailler avec *le noir et blanc*, puisque c'étaient les deux seules *cou- leurs* que j'avais à ma disposition.

Jamais les désignations des réalités linguistiques ne correspondent à la nature de ces réalités, et ce serait une imprudence que de les prendre comme arguments lorsqu'on se propose une description qui tienne compte des faits. Il faut bien nommer les choses; la commodité exige le sacrifice de l'exactitude⁽³⁾.

Les rimes *foi: loi* et *piété: bonté* constituent des rimes "masculines"; or les noms sont dits "féminins". *Squelette*, *arbre* et *incendie* ont une finale "féminine"; or ce sont des noms "masculins".

«Le juge» est un "masculin", nous dit-on encore. Or un téléfilm diffusé sur TF1, par exemple dans la soirée 3 avril 2000, s'intitule Le juge est une femme. Ce n'est pas pour autant un "féminin", puisque, si ce peut être une femme, ce peut aussi bien être un homme. Pour la même raison, inspecteur de police n'est ni "masculin" ni "féminin", comme l'enseigne Télérama, n° 2601, 17 novembre 1999, p. 134: «Sue Hill est une des rares femmes à porter le titre d'inspecteur de police.»

N'en déplaise à un quarteron de notablesses, enfants gâtées dépouvues de cervelle mais non d'impudence, *ministre* n'est pas un masculin:

Le M., 15 septembre 1999, p. 11 [Visite d'Élisabeth Guigou à Izieu] Il s'agissait de la première visite d'un ministre de la Justice en exercice depuis l'inauguration du musée-mémorial.

Sénateur et sénatrice sont également aptes à désigner les personnes des deux sexes à en croire Le M., 4 septembre 1999, p. 1 [...] une certaine Hillary Rodham Clinton est candidate potentielle au siège de sénatrice de New York [...]~

ibid., 8 février 2000, p. 5 Hillary Clinton a officiellement annoncé, dimanche 6 février, sa candidature au poste de *sénateur* de l'État de New York.

Il est impossible de voir des féminins dans Européenne, directrice, oratrice, ambassadrice à considérer les énoncés suivants:

Télé 7 jours, n° 2679, 17-23 janvier 1998, p. 88 [Alexandra David-Néel] est, en 1924, la première Européenne à entrer à Lhassa;

Le M., (titre) 2-3 avril 2000, p. 7; 9-10 avril 2000, p. 8 Une femme directrice de cabinet;

ibid., 4 septembre 1999, p. 6 [...] Christine Boutin, députée des Yvelines [...] avait pu devenir la principale oratrice de son parti lors de la discussion parlementaire;

⁽³⁾ Dans les résumés de film, l'identité des comédiens, unique, permanente, est très souvent substituée à celle de leurs incarnations, multiples et transitoires: «On a droit à quelques œillades d'*Anouk Aimée* sur son esclave préférée» [à propos de *Sodome et Gomorrhe*, où A. A. incarne *la reine Bera*] (*Télérama*, n° 2614, 16 février 2000, p. 131).

[«]Les gifles que lui assène Dewaere resteront aussi célèbres que celles de Gabin à Pierre Brasseur dans *Quai des brumes*» [à propos de Bernard Blier dans *Série noire*] (*Ibid.*, n° 2592, 15 septembre 1999, p. 79).

Publicité télévisée des chocolats Ferrero-Rocher Une femme ambassadrice, ça surprend encore. Quelquefois, on m'appelle «Madame l'ambassadeur»⁽⁴⁾.

Si infirmière est le féminin d'infirmier, alors sablière est le féminin de sablier, théière le féminin de théier; si institutrice est le féminin d'instituteur, alors motrice est le féminin de moteur; si Danielle est le féminin de Daniel, et concubine le féminin de concubin, alors Murielle est le féminin de Muriel; carabine le féminin de carabin, rapine celui de rapin, et cabine celui de *cabin. Infirmière ne peut donc pas être le féminin d'infirmier, comme le confirme cette offre d'emploi:

Télérama, n° 2580, 23 juin 1999, p. 179 Bezons recherche en urgence [...] une infirmière D.E. homme ou femme.

Ce n'est pas nécessairement à une femme que s'adresse l'avis:

ibid., p. 177 La ville de Puteaux recherche [...] une puéricultrice,

puisqu'on lit aussi ibid., même p.:

[Le Conseil général du Val-de-Marne] recherche [...] des puéricultrices diplômées d'État (h/f).

L'existence d'un genre féminin, et partant, d'un genre masculin, est donc une illusion. C'est également par l'effet d'une illusion dénoncée par les généticiens que le commun établit un lien entre les succès des athlètes noirs sur les courtes distances et leur appartenance raciale; et si le même commun, séduit par l'identité prétendue du nombre des chômeurs et du nombre des immigrés d'origine non européenne, accepte l'équation «X millions de chômeurs = X millions d'immigrés», les économistes la rejettent. Il y a deux genres, le genre A et le genre B et il y a deux sexes, le sexe masculin et le sexe féminin; la corrélation «genre A = genre masculin; genre B = genre féminin» est aussi arbitraire, et aussi peu conforme à la réalité. Pourtant, le pouvoir politique regarde comme une évidence l'existence d'un féminin grammatical, et impose cette mystification, devenue vérité d'État.

Il y a deux sexes, et l'un est marqué par rapport à l'autre, le sexe féminin: les emplois destinés indifféremment aux deux sexes sont toujours offerts aux hommes puis aux femmes⁽⁵⁾; il y a aussi deux genres, et le genre "féminin", toujours mentionné en second, est marqué par rapport au "masculin". Or, le genre B est le genre faible – ce qui est faible est second par rapport à ce qui est fort, et non l'inverse –:

⁽⁴⁾ Ou *Madame* est un féminin et *ambassadeur* n'est pas un masculin; ou *ambassadeur* est un masculin et *madame* n'est pas un féminin. Contrairement à ce que déclarent cette diplomate et le Premier ministre (*Femme* [...], p. 5), ce n'est pas parce que les agents féminins sont rares dans certaines fonctions qu'on les appelle *Madame le.*.. À une exception près, nos relevés ne nous donnent que *le professeur* pour désigner les femmes, et elles sont très nombreuses dans l'enseignement, depuis fort longtemps.

⁽⁵⁾ Et les partisans de la parité cherchent à fixer un «quota de femmes», la participation des hommes étant un postulat. On note toutefois que les candidats aux élections s'adressent aux électrices et aux électeurs, aux Françaises et aux Français, et que les tenants d'une politesse analytique disent: «Bonsoir, mesdames, bonsoir, messieurs», par opposition aux tenants d'une politesse synthétique – «Bonsoir, messieurs-dames» –.

la langue en apporte de nombreux témoignages⁽⁶⁾. Le simple souci de la décence devrait interdire de désigner le genre faible comme "féminin".

Est-il concevable que le même substantif "féminin" puisse être déterminé, selon l'initiale de l'adjectif qui le qualifie, tantôt par un possessif "féminin" tantôt par un possessif "masculin" (sa charmante épouse~son exquise épouse)? Et si le genre A était un "masculin" et le genre B un "féminin", n'y aurait-il pas lieu d'être scandalisé de voir – mais ceux-là mêmes qui sont prompts à dénoncer le caractère sexiste du "vocabulaire" en France tolèrent apparemment cette énormité – la prééminence léonine du premier, qui «l'emporte» sur le second dans les accords: «J'ai quatorze agrégatifs, un étudiant et treize étudiantes»? La disproportion numérique des référents devrait imposer agrégatives; et l'exigence de parité rendre licite le choix entre historiens et historiennes dans

Le M., 19 avril 2000, p. 12 Un an plus tard, deux historiens supplémentaires viennent renforcer la mission: Claire Andrieu et Antoine Prost.

Ce n'est évidemment pas le "masculin" qui l'emporte sur le "féminin", mais le genre fort sur le genre faible. C'est parce qu'il est le genre faible que le genre B donne parfois l'illusion d'être dépréciatif – «Ce type est une vraie salope» –. Honni soit qui le déclare "féminin"! Et si le "féminin" est dépréciatif, comme il est dit à tort p. 7, pourquoi vouloir à toute force féminiser?

Le Premier ministre [5] dénonce une disparité⁽⁷⁾ à laquelle il a fait mettre bon ordre dans l'opposition directrice d'école~directeur d'administration centrale; il y voit un vestige de l'époque – révolue – où les hommes régnaient sur la haute administration. Or Le Monde du 3 septembre 1999 (p. 10) cite le cas de cette «directrice» qui signe ses courriers Le directeur. Le refus de «remettre en cause l'hégémonie des mâles»⁽⁸⁾ est-il pour autant avéré? Le même quotidien nous apprend (19-20 septembre 1999, p. 1 puis p. 8) que Pauline Bebe «unique femme rabbin de France» tient à être appelée «Madame «le» rabbin»; or, le 21 septembre, Pauline Bebe a déclaré sur France 3 au cours du journal d'Île-de-France de 19 h vouloir apporter à sa fonction «la spécificité d'un regard de femme». Rien n'autorise à mettre en doute sa sincérité. Interrogée par nous le 23 janvier 2000 à la Maison de la musique de

⁽⁶⁾ Le genre A distingue un nom personnel et un pronom personnel, non le genre B («Il le sait, lui»~«elle l'ignore, elle»; les formes des déterminants "pluriels" du genre B sont empruntés au genre A «les hommes»~«les femmes» et non *«las femmes»... Une conséquence de cette situation est que le genre peut changer selon la nature du signifiant. Une unité tronquée prend facilement le genre faible si le référent est une femme («le professeur»~«la prof»), et une unité complexe résiste à la "féminisation": avocate a été relevé passim sans aucune exception, mais nous avons lu «Marie-Christine de Persin, avocat de presse» dans Télérama, n° 2586, 4 août 1999, p. 11.

⁽⁷⁾ Il avait déjà déclaré, lors de la Journée internationale des femmes de 1998 (Le Monde, 10 mars 1998, p. 31): «Le vocabulaire doit changer, et la langue doit s'adapter aux évolutions de la société».

⁽⁸⁾ Intertitre d'une opinion on ne peut plus autorisée émise dans *Le Monde* du 2 septembre 1998, p. 12 par Élisabeth G. Sledziewski «maîtresse de conférences en science politique à l'Université Robert-Schuman de Strasbourg».

Nanterre, Édith Canat de Chisy, qui écrit une musique ferme et dense, se déclare compositeur. Ni son caractère ni sa féminité ne sont sujets à discussion.

Dans un "magazine" diffusé le 16 mars 2000 à 13 h sur La 5°, Marie-Françoise Mazerolles, identifiée par une incrustation comme *inspectrice*, se présente aux commerçants qu'elle visite comme *«inspecteur principal* de la Direction des fraudes». Nous allions oublier M^{me} Alliot-Marie, constamment désignée par la presse écrite et parlée comme *présidente* du RPR, mais qui se dit *président* de ce mouvement, par exemple le 15 mars 2000 sur France 2 (journal de 20 h), et M^{me} Carrère d'Encausse, qui «a décidé qu'elle se ferait appeler *Madame le secrétaire perpétuel*, sans féminiser sa fonction.» (*Le M.*, 23 octobre 1999, p. 36).

Le public, semble-t-il, répugne à féminiser les désignations des agents des fonctions transcendantes. Alors même que *Le Monde* donne dans ce travers, les anciens titres, prétendument masculins, sont très fréquemment conservés dans le «Carnet», conformément à l'usage encore en vigueur dans le *JO* en 1998 (voir sur ce point A. Eskénazi, *art. cit.*, pp. 212-221):

JO, 14 juillet 1999, p. 10491, col. 2 conservatrice générale des bibliothèques
JO, 1er janvier 2000, p. 17, col. 1; p. 25, col. 1 conservatrice générale du patrimoine
Le M., 14 septembre 1999, p. 35 La conservatrice d'Agde [= du musée d'Agde]~
«Carnet», 7 avril 2000, p. 12 [Brigitte Missonnier] conservateur des Bibliothèques;

Le M., 17 décembre 1999, p. 33 la directrice des musées nationaux, Françoise Cachin JO, 14 juillet 1999, p. 10484, col. 1 et passim directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique

Le M., 16 septembre 1999, p. 12 Irène Théry [...] est directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales~

«Carnet», 9 février 2000, p. 12 Colette Ysmal, directeur de recherche au CNRS;

JO, 14 juillet 1999, p. 10479, col. 2 Gilberte Beaux, née Lovisi, présidente-directrice-générale de société~

«Carnet», 23-24 avril 2000, p. 13 François Roussely, *président* d'Électricité de France [...] Anne Lauvergeon, *président* de la Cogema;

Le M., 5-6 mars 2000, p. 10 [et passim] Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES~

«Carnet», 26-27 mars 2000, p. 21 [Lila-Maurice Amour] [...] secrétaire général de la Société Chateaubriand, membre de nombreuses sociétés [...].

Selon Le Monde du 10 mars 1998, p. 31, Lionel Jospin «a rappelé que l'Académie française avait accepté le terme de «pharmacienne» en... 1935.» On le voit à ce mouvement d'ironique indignation: le Premier ministre ignore que les études de pharmacie sont plus longues que les études d'épicerie. La petite enquête que nous avons menée nous a appris que les femmes titulaires du diplôme se considèrent comme pharmaciens, ce dont leurs survivants tiennent compte dans les avis de décès («Carnet», 28 août 1999, p. 22; 23 mars 2000, p. 25; 7 avril 2000, p. 12).

L'ancien usage exprime efficacement l'interchangeabilité des agents des deux sexes:

Le M., titre du 5 mars 1998, p. 10 René Blanchet succède à Michèle Gendreaux-Massaloux au poste de recteur de l'académie de Paris;

Le M., 4 décembre 1997, p. 30 Anne Chiffert a démissionné de son poste de directeur de la musique et de la danse au ministère de la Culture [...]

Le M., 28 février 1998, p. 13 Dominique Wallon [...] a été nommé [...] directeur par intérim de la musique et de la danse, en remplacement d'Anne Chiffert, démissionnaire.

Il n'est pas certain que l'actuel y réussisse aussi bien:

Le M., 11-12 juillet 1999, p. 7 Mireille Riou-Canals, administratrice civile hors classe, a été nommée, par le Conseil des ministres du 7 juillet, directrice des affaires financières en remplacement de Michel Fernet, administrateur civil, qui va rejoindre le ministère de l'Économie et des Finances.

Comme le genre B est le genre faible, on peut craindre que l'opposition des correspondances «agent féminin~genre "féminin"»/«agent masculin~genre "masculin"» n'engendre le soupçon d'une différence dans la nature et la qualité des services, et l'identification d'un sexe faible. C'est uniquement dans le cas de l'agent féminin, et dans l'accomplissement des fonctions immanentes, que la spécificité naturelle du fonctionnaire est pertinente. Une infirmière est plus apte qu'un infirmier au contact avec les malades, une institutrice a plus qu'un instituteur la vocation de s'occuper des enfants; seul le sexe "faible" a accès à certaines fonctions peu valorisantes: une couturière n'est pas un couturier femme, ni une gouvernante un gouvernant femme, ni une caissière un caissière un caissier femme – aucun homme ne tient la caisse dans les boutiques et les grandes surfaces —; homme de ménage (Télérama, n° 2582, 7 juillet 1999, p. 122) fait sourire. La vocation aux emplois sans qualification est même donnée explicitement comme le lot des femmes:

Le M., 6 avril 2000, p. 15 Une femme seule, caissière ou femme de ménage en horaires décalés [...], a-t-elle d'autre choix que de laisser ses enfants livrés à euxmêmes jusqu'à son retour?

Aucune réforme linguistique ne semble avoir été projetée pour mettre fin à cette discrimination scandaleuse.

Lorsqu'il est à peu près établi que les agents des deux sexes sont interchangeables dans l'exercice d'une fonction, et que les sexes sont discriminés selon le genre, la fonction reste subalterne: «directrice~directeur» (d'école) s'oppose à «proviseur» (de lycée). C'est que l'image du référent dans la représentation est composée de deux traits, l'un qui le désigne dans son être personnel, l'autre qui le désigne dans son être institué; si l'agent est attaché à une fonction médiocre ou dépréciée, le trait «être institué» se trouve réduit, et l'équilibre de l'ensemble commande que, par un effet de compensation, le trait «être personnel» soit dilaté.

Les féminisateurs ont prétendu démolir ces hiérarchies. Il en reste néanmoins des traces révélatrices, jusque dans le pourtant saccagé Journal officiel. Les sénateurs, membres de la Haute Assemblée, sont des fonctionnaires discriminés des députés; le JO du 14 juillet 1999, qui a généralisé députée, comme toute la presse, ne connaît pas encore le sénatrice relevé dans Le Monde du 24 juin 1999, p. 10 et des 27-28 février 2000, p. 7: la liste des nominations et des promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur comporte les noms de trois femmes sénateurs (p. 10484, col. 2; p. 10485, col. 2; p. 10493, col. 1), quoique la première mentionnée, «M^{me} Joëlle Brana, née Dusseau» se déclare «sénatrice de la Gironde» (Maurice Druon, Le «Bon Français», éditions du Rocher, p. 164). Le JO connaît ambassadrice (ibid., p. 10486, col. 2), comme la presse écrite et parlée, mais Françoise Devaud, épouse Beseme est «premier secrétaire à l'ambassade de France à Lima (Pérou)» (ibid.), probablement

parce que *premier* est incompatible avec le genre faible: «la ministre» est seul attesté dans nos dépouillements, mais nous y avons trouvé deux occurrences de «le premier ministre» (Le M., 15 juillet 1999, p. 24; 16 février 2000, p. 32).

Nous avons également relevé dans le *JO* les oppositions «proviseur de lycée» ~ «principale de collège» (14 juillet 1999, p. 10484, col. 2); «professeur agrégé» ~ «professeur certifiée» (ibid.; id, 1er janvier 2000, p. 10, col. 2; p. 11, col. 2; p. 15, col. 1 et 2); «ancienne professeur de collège» s'y lit le 14 juillet 1999 (p. 10481, col. 2).

Bien loin d'être sexiste, l'usage aboli dit que, dans un régime comme le nôtre, les fonctions sont hiérarchisées, que les agents des transcendantes ne sont pas discriminés selon le sexe, que l'élitisme républicain, fondamentalement unificateur, sacrifie la réalité naturelle à la réalité culturelle et affirme le triomphe du politique sur le privé.

La tâche du linguiste consiste à étudier la façon dont est écrit le nom de la citoyenne dotée d'une fonction. À considérer les témoignages recueillis, la langue apparaît correspondre totalement à l'état de la société, où l'accès aux fonctions est ouvert indifféremment aux hommes et aux femmes⁽⁹⁾, où le tutoiement entre collègues des deux sexes est courant, où les femmes sont quelquefois désignées par leur seul patronyme, comme les hommes⁽¹⁰⁾. L'usage attaqué du genre est caractéristique du régime de la mixité. Dans un régime de parité⁽¹¹⁾, les candidats des deux sexes étant admis aux emplois en nombre égal, l'appartenance sexuelle pourrait devenir pertinente; les femmes seraient identifiées comme professeures, directrices de recherche, sénatrices, et «Madame la ministre» serait en situation⁽¹²⁾. Les candidatures masculines et les candidatures féminines à la présidence d'une république ne seraient recevables qu'en alternance; présidentes et présidents se succéderaient alors dans l'exercice de la magistrature suprême.

L'opinion du Premier ministre, selon laquelle le *vocabulaire*, en retard sur les mœurs, ne marquerait pas la mixité dans l'accès aux emplois est la marque d'une grave cécité politique; son initiative, qui privilégie la réalité naturelle, est proprement réactionnaire, puisque, selon le mot d'Alain, «la nature est à droite mais l'homme est à gauche». Les féminisateurs, qu'ils appartiennent à la classe politique ou à celle des

⁽⁹⁾ La précision des offres d'emploi «directeur homme ou femme»; «directeur /-trice» est tout à fait choquante; or elle ne semble pas susciter de réprobation. On imagine la réaction des associations antiracistes, et même du pouvoir politique, si la précision concernait l'origine "ethnique" des candidats sollicités («Français de souche ou issu de l'immigration»).

⁽¹⁰⁾ Comme en témoigne cette déclaration de Claude Allègre (*Le M.*, 4 avril 2000, p. 9): «Chevènement, *Aubry*, *Guigou*, *Voynet*, Védrine, Vaillant, Moscovici, Josselin... tout le monde souhaitait que je reste».

⁽¹¹⁾ Ce que M. Jospin (p. 6) appelle *parité* semble être la *mixité*, c'est-à-dire la participation des deux sexes dans une proportion aléatoire. Le régime de la *mixité* prive de toute pertinence la prise en compte de la particularité naturelle.

⁽¹²⁾ Dans l'état actuel des institutions, la "féminisation" convient au seul nom d'agent porté par M^{me} Royal, dont la fonction a été créée *ad mulierem*: «Nommer Ségolène Royal au poste de ministre déléguée à la famille et à l'enfance n'étonnera personne. Certains diront même que cette nouvelle fonction lui va comme un gant.» (*Le M.*, 29 mars 2000, p. 9).

intellectuels de salon, ont de la langue la vue naïve que Marie-Antoinette avait de l'élevage des ovins.

Il n'y a pas en français de genre masculin et de genre féminin. Comme il fallait féminiser, B. Cerquiglini, grand maître des cérémonies linguistiques du hameau de Matignon, et ses collaboratrices se sont abstenus d'identifier le système qu'ils étaient chargés de réformer: aucune enquête n'a été entreprise sur le discours attesté en 1999. Aussi avons-nous dû rassembler les matériaux que les auteurs du guide d'aide à la féminisation ont négligé de réunir: pour eux, les équations «genre A = genre masculin» et «genre B = genre féminin» sont des postulats aveuglément admis. Dès lors, le langage n'est plus l'expression du fonctionnement de la société immédiatement contemporaine; il cesse d'être l'instrument d'un usage intelligent (dire que Cerquiglini a été nourri au guillaumisme!); le signe linguistique est réduit au signifiant. Toutes les cautions sont recevables pour la fabrication des formes requises. On invoque les usages de la langue d'autrefois, sans se rappeler que, sous l'ancien régime, les femmes n'avaient accès ni au Conseil d'État ni à l'Inspection des finances, ni à l'internat des hôpitaux [8-16, 30], et que, dans le moyen français encore, les noms "féminins" n'étaient pas toujours qualifiés par des adjectifs spécifiques(13); on signale les usages des pays étrangers, sans considérer que les institutions de ces pays sont différentes des nôtres, et que les règles de constitution des signifiants ne sont pas toujours les mêmes dans tous les pays de langue française (haut de la p. 22; p. 24, 3,2 b; références bibliographiques des pp. 57-58...); on rappelle pieusement les avis de Damourette et Pichon, de Thérive, de Dauzat, de Grevisse [16-18, 55], mais ces opinions sont privées de toute autorité faute de reposer sur l'analyse systématique de l'usage constatable.

Pour éprouver la légitimité des règles de constitution des néologismes énoncées [22-27], le mieux est de faire des sondages dans l'index, et d'évaluer la viabilité des formes recensées. Le critère de l'inattestation ou de la faible attestation des réalisations proposées est d'un grand poids: la France d'avril 2000, intoxiquée par la propagande officielle, a pris en matière de "féminisation" un grand nombre des initatives imaginables, et l'on peut tenir que ce qui est intact ne peut que le rester. Commande du pouvoir politique, Femme, j'écris ton nom... n'a guère de chance d'exercer une influence que sur les publications de ce pouvoir, par exemple sur le Journal officiel. À moins que le Premier ministre, qui prétend p. 5 de sa Préface vouloir féminiser sans frein, n'y impose le retour à l'usage aboli: il déclare p. 6 ne voir «que des avantages» à la mise en œuvre des restrictions proposées par la Commission de terminologie!

On trouve dans l'index des unités admises depuis toujours, ou depuis longtemps – actrice, accompagnatrice, accordéoniste, acheteuse, agrégée, antiquaire, baby-sitter, bijoutière, prostituée (mais non tapineuse)... –; d'autres dont la formation va de soi, et que l'occasion ferait immanquablement naître sans le secours de Cerquiglini – boxeuse, cadreuse, cantonnière, menuisière... –; d'autres que l'usage récent a adoptées mécaniquement dès le signal reçu, parce que le signifiant "féminisé", quoique réfé-

⁽¹³⁾ Le ms. A de la Vie de saint Louis (milieu du XIVe siècle) ne comporte de formes refaites que tele et quele, attestés à côté des formes épicènes; nous avons relevé dans l'édition Monfrin grant (passim), fort (§ 306), gentilz femme (§ 418), desloial gent (§ 612)...

rant à l'agent d'une autre fonction, référait dans tous les cas à un agent humain – présidente désigne aussi bien la femme qui préside aux destinées de la République (Le M., 16 juillet 1999, p. 1) que celle qui préside aux destinées du prix Femina (ibid., 4 novembre 1999, p. 34); ambassadrice le fonctionnaire accrédité qui représente la France à l'étranger (Le M., 7 octobre 1999, p. 14), le top model employé par une marque de sous-vêtements (Télé 7 jours, n° 2077, 18 mars 2000, p. 78) et l'épouse de l'ambassadeur (Télérama, n° 2620, 29 mars 2000, p. 141)... –; d'autres enfin qui nous étaient inconnues – auteure, assureuse, camionneuse, couvreuse, tamboureuse, cuniculicultrice..., palefrenière, cochère (mais le "féminin" de charretier, d'ânier et de muletier n'est pas indiqué); sans compter le si peu féminin... prud'homme (14) –.

Nous nous bornerons à quelques remarques.

On lit 3, 1, [23] «Le féminin se construit normalement par l'adjonction d'un -e à la finale».

Cette règle est illustrée par les couples renégat~renégate, adjoint~adjointe, président~présidente, intendant~intendante, général~générale... Mais il ne semble pas y avoir de modèle pour *consule, *substitute, et *écrivaine (souverain~souveraine est un couple d'adjectifs). À côté d'ambassadrice, nous avons relevé «consul de France» dans le JO du 1er janvier 2000, p. 17, col. 1; substitut dans Le Monde (4 novembre 1999, p. 7; 12 novembre 1999, p. 7) et dans l'émission diffusée sur M 6 le 12 mars 2000, Le juge mène l'enquête. Écrivaine est quasiment inusité: des dizaines d'attestations d'écrivain, même dans le JO, et seulement 4 d'écrivaine, le référent étant dans tous les cas une féministe(15) – Le M., 9 septembre 1999, p. 11; 11 novembre 1999, p. 15; 12-13 mars 2000, p. 25; Télérama, n° 2617, 8 mars 2000, p. 107 –.

Et si «l'adjonction d'un -e» est prescrite, pourquoi *chèfe n'est-il pas proposé, pourquoi mannequine n'est-il mentionné que comme variante de mannequin (3. 1 Remarque 2, p. 24)? Cerquiglini, prompt à invoquer le Registre de la taille de 1292 (p. 15), a oublié le titre du roman de Beaumanoir, La Manekine, qui date de la seconde moitié du XIIIe siècle.

Il n'exclut pas, de même, que la relation -eur~-eure connaisse quelque fortune. Du temps qu'on rectifiait l'orthographe avec sa participation, il était entendu que «les modifications seraient mesurées», et conformes au «génie de la langue» (Présentation du rapport). Or il n'y a pour attester cette relation que le couple prieur~prieure, bâti sur l'idéellement contigu supérieur supérieure, couple d'adjectifs substantivés. Même donnés comme variantes des formes de "masculin", il n'était pas urgent de mentionner assesseure, auteure, gouverneure, ingénieure, procureure, professeure... En fait, mis à part le «professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Avignon» par

⁽¹⁴⁾ Cerquiglini juge seulement «envisageable» prud'femme. Pourquoi ce nostal-gique des usages médiévaux ne propose-t-il pas preudefemme, attesté, par exemple, dans Le Chevalier au lion (BN 794, v. 786)? On notera que pru-d'homme désignant l'agent féminin est proposé sans indication de déterminant; les autres noms d'agent épicènes reçoivent dans le guide un déterminant "féminin" quand le référent est une femme (la médecin, la ministre, la chef...).

⁽¹⁵⁾ Encore la féministe Catherine Valabrègue est-elle donnée comme *chevalière* de la Légion d'honneur, mais aussi comme *écrivain* et *poète* dans le «Carnet» du 17 juillet 1999, p. 10.

lequel une féministe se présente dans Le Monde du 8 mars 2000, p. 17, et le procureure relevé dans le JO du 1er janvier 2000, p. 14, col. 1, nos dépouillements ne livrent qu'ingénieur et proviseur, auteur (passim, même dans le JO)⁽¹⁶⁾, gouverneur («Christine Todd Whitman, gouverneur de l'État du New-Jersey» in Le M., 12-13 septembre 1999, p. 2); et procureur: au cours de l'émission Le juge mène l'enquête, nous n'avons noté dans le discours du juge Alain Reynal que Madame le procureur (5 fois), et nous avons relevé 19 fois procureur et procureur général dans Le Monde – par exemple «Le procureur de la République de Lille, Fabienne Roze» (11 novembre 1999, p. 10) et «Hélène Magliano, procureur général près la cour d'appel de Dijon» (21 avril 2000, p. 10) –.

Autrice, signalé comme d'usage helvétique, est étranger à l'usage français, parce que la relation -teur~-trice n'y est vivante que dans les calques savants; or le calque savant serait ici *aucteur.

Auteuse («attesté mais rare») l'est plus encore, parce que les formes en -euse sont acceptées seulement si elles dérivent d'une base verbale, principe déjà admis en 1986 (p. 24, 3, 2a); à ce compte, pourquoi recommander sapeuse et chauffeuse, et signaler comme modèle possible le procureuse attesté en Belgique? Pourquoi surtout mineuse («au Québec aussi mineure»), puisqu'on précise qu'en France la fonction de mineur est interdite aux femmes! Un mineur ne mine pas plus qu'un sapeur ne sape, qu'un procureur ne procure et qu'un chauffeur ne chauffe. Nous avons bien relevé chauffeuse:

Télérama, n° 2567, 24 mars 1999, p. 115 Adrienne, mère de famille et chauffeuse de bus bientôt quinquagénaire de la RATP, devient mannequin-vedette [...],

mais la même Adrienne est dite «conductrice de bus et mannequin-vedette» ibid., n° 2596, 27 octobre 1999, p. 134, ce qui paraît plus conforme à l'usage. Et en effet, Les Nuiteuses, séquence d'Envoyé spécial consacrée aux femmes qui conduisent des taxis à Paris (France 2, 3 février 2000) exclut absolument chauffeuse: nous n'avons relevé que des énoncés du type «les femmes chauffeurs de taxi», «elle est chauffeur de taxi»; «une femme chauffeur de taxi» est adopté par une sénatrice socialiste favorable à la «parité» (Le M., 3 mars 2000, p. 8).

Chercheuse est en revanche solidement attesté; il a complètement évincé chercheur, non seulement dans le JO mais encore dans Le Monde, où Ie "masculin" n'a pas été relevé après le 3 septembre 1999, p. 10: «Margaret Maruani, chercheur au CNRS» fait place à «Margaret Maruani, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) [...] la chercheuse [...]» (28 mars 2000, p. 16). Pourtant, un chercheur ne cherche rien; il «fait des recherches» – la relation avec «chercher» est en revanche établie lorsque l'activité est orientée, limitée à un objet: «chercheuses de nouveaux talents» (Télérama, n° 2615, 23 février 2000, p. 115) –; si l'on voulait à tout prix féminiser, on proposerait chercheure. De même, un assureur n'assure personne, un couvreur ne couvre rien – ils s'occupent l'un d'assurances, l'autre de couvertures –: Cerquiglini aurait dû recommander couvreur(e) et assureur(e) plutôt que couvreuse et assureuse.

⁽¹⁶⁾ Auteure paraît plus impraticable encore qu'écrivaine, vraisemblablement accrédité par l'obstination de M^{me} Groult à l'imposer. Donnée comme écrivaine dans Le Monde du 9 septembre 1999, p. 11, la féministe Florence Montreynaud est l'auteur du XX^e siècle des femmes dans Le Monde du 8 mars 2000, p. 13.

Quoique camionneur et avionneur ne soient pas dérivés de *camionner et d'*avionner, l'équipe de l'INaLF recommande camionneuse et avionneuse, sans nous expliquer pourquoi. On comprend davantage qu'elle propose chroniqueuse, qui se rencontre, quoique chroniqueur ne dérive pas de chroniquer⁽¹⁷⁾; les trois occurrences que nous avons relevées désignent l'agent d'une fonction spécifiquement féminine, la «chroniqueuse de mode» (Le M., 11 septembre 1999, p. 24; Télérama, n° 2615, 23 février 2000, p. 114; France 3 Île-de-France, journal de 19 h, 29 février 2000). S'occupant de la chronique financière, une femme serait chroniqueur.

Si basketteur~basketteuse, footballeur~footballeuse... sont attestés sans dériver de *basketter, *footballer..., ce n'est pas parce que ces formations dérivent de bases empruntées à l'anglais comme on le prétend (3, 2a, p. 24), c'est parce que les fonctions remplies sont de portée politique réduite (une grève des golfeurs aurait moins d'effet sur la vie de la nation qu'une grève des camionneurs), et parce que les épreuves sportives excluent le plus souvent la mixité.

La relation *inventer~inventeur (inventrice) est illusoire, comme les relations *éditer~éditeur (éditrice), *sculpter~sculpteur, *professer~professeur: le nom d'agent n'est pas dérivé du verbe, mais le verbe et le nom d'agent sont des calques savants indépendants l'un de l'autre. Si on signale, sans le proposer, mais comme une ressource digne d'attention - les usages étrangers mentionnés sont autant de fruits exotiques qu'on offre à la tentation, sans préciser s'il s'agit ou non de fruits défendus —, l'inventeuse des Suisses, il faut envisager aussi la possibilité d'éditeuse, et de sculpteuse, ce que Cerquiglini ne fait pas, et de professeuse, ce qu'il fait, bien à tort: professer "faire le métier de professeur" existe, mais il est rare et marqué(18), et il dérive de professeur. Rapporter «faire le rapport dont on est chargé» est de même refait d'après rapporteur; l'usage linguistiquement régulier est donc rapporteur, rapporteure si l'on y tient. Or Cerquiglini ne propose cette dernière forme que comme une variante du rapporteuse qu'il prescrit. Rapporteuse, forme linguistiquement illégitime, est attesté: M^{me} Gillot est rapporteur de l'Observatoire de la parité dans Le Monde du 30 juin 1999, p. 10; elle en est «rapporteuse» ibid., 11 septembre 1999, p. 8; rapporteuse a été relevé le 17 décembre 1999, p. 10.

La fonction d'engager des clients à danser dans un cabaret est remplie par les seules femmes, qui sont dites entraîneuses. La contiguïté de cette forme interdit entraîneuse «agent féminin de la fonction d'entretenir la condition d'un sportif», contrairement à ce que prétend l'équipe de l'INaLF. Le footballeur féminisant Fabien Barthez dit de «la mannequin» Linda Evangelista: «C'est un entraîneur. Fini la top model!» (Paris-Match, 2 décembre 1999, p. 56). L'homonymie gênante, dont nos auteurs mésestiment les effets (pp. 30-31), rend hautement improbable, pour la même raison, la viabilité de barbotteuse, lessiveuse, cafetière, matelote, pèlerine... (barbotteur, lessiveur, cafetier, matelot, pèlerin... femmes). Proposer la variante médecine pour doubler (femme) médecin revient à braver l'évidence et la congruité: en raison de la contiguïté du virtuel *«la médecine» pour désigner l'agent de la fonction médicale, «la médecin» même est banni, et n'a été relevé que dans Le Monde des 19-20 mars

⁽¹⁷⁾ C'est le nom d'agent qui a engendré le verbe. «Disque chroniqué» (qui a fait l'objet d'un compte rendu), a été lu dans *Répertoire des disques compacts*, janvier 1996, p. 51.

⁽¹⁸⁾ *Télérama*, n° 2584, 21 juillet 1999, p. 72 [à propos de Marie Curie à la Sorbonne] C'est la première fois qu'une femme *professe* dans cette vénérable institution.

2000, p. 30. Dans les cas où le discours requiert une désignation référant à la personne, et non à l'agent de la fonction (ce qui écarte *médecin*), l'exclusion de la relation *médecin~médecine* impose le recours à des substituts que l'on ne trouve pas pour désigner la *femme médecin* dans l'exercice de sa fonction:

Télérama, n° 2585, 28 juillet 1999, p. 93 [Commentaire du feuilleton Fréquence meurtre] Jeanne Quester, médecin dans un service d'urgence psychiatrique, anime le soir une émission de radio dans laquelle elle donne des conseils à ses auditeurs [...] Cette femme médecin, d'abord sûre d'elle, finit par devenir aussi inquiète que ses auditeurs nocturnes~

ibid., p. 81 [Commentaire du feuilleton télévisé J'ai horreur de l'amour] C'est l'été dans Paris déserté. Toubib élégante, Annie Simonin écoute les plaintes des uns et des autres

ibid., p. 71 [Commentaire du feuilleton *Les gens normaux n'ont pas d'histoire*] Depuis, Laurence Ferreira Barbosa a confirmé son art d'épauler les jeunes femmes en perdition avec *J'ai horreur de l'amour*, sur la solitude d'une doctoresse parisienne *folle de Joe Dassin*⁽¹⁹⁾.

C'est dans de pareilles circonstances que l'on constate l'utilité d'oppositions naguère encore licites, exclues désormais:

JO, 1er janvier 1998, p. 13, col. 2 Suzanne Sauvaigo, ancien avocat au barreau de Grasse, ancien bâtonnier, ancien député~

ibid, p. 11, col. 2 Gisèle Halimi, avocate, présidente d'un mouvement féministe.

L'INaLF recommande une mannequine à côté d'une mannequin; or nous ne l'avons jamais lu, et nous n'avons entendu une mannequine qu'une fois – dans la bouche de l'actrice Catherine Jacob (France 2, La Marche du siècle, 2 mars 2000) —. Mannequine paraît également exclu par un bloquage homonymique, la contiguïté de mannequin (d'osier): l'opposition dérivationnelle ferait se correspondre des référents sans commune mesure, être inanimé d'un côté, être animé de l'autre. Le couple mannequin~mannequine est à ce point rejeté que l'existence d'un agent masculin chargé de présenter des collections ne suffit pas à l'instaurer: la langue oppose «un mannequin» et «un mannequin homme» (Madame Figaro, n° 17179, 6 novembre 1999, p. 6); «la mannequin» n'a été relevé que dans l'exemple cité plus haut. La contiguïté d'un mannequin (être inanimé) et d'un mannequin (être féminin animé) est supportable parce qu'elle n'aggrave pas l'opposition des signifiés d'une opposition des signifiants.

On prétend imposer la fiction d'un genre féminin. Le discours, proprement incorrigible, fait apparaître qu'il s'agit en réalité d'un genre B, apte à désigner les femmes comme les hommes, ce genre B étant un genre faible. La langue laisse constamment apparaître ce que les "féminisateurs" prétendent occulter: un système sémantique est présent sous le jeu des signifiants, et le linguiste n'a aucune peine à conclure de ses dépouillements la prééminence de la notion d'institution dans l'inconscient collectif des Français.

C'est parce que la fonction est une fonction d'autorité sur les fidèles que le discours refuse certains "féminins" qui ont la faveur de l'INaLF: rabbine et pasteure (le dernier rendu envisageable par la contiguïté de prieure): outre les occurrences du

⁽¹⁹⁾ Contrairement à ce qui est dit p. 81, doctoresse est désuet comme désignation de l'agent dans l'exercice de sa fonction.

Monde citées plus haut, «le rabbin» désigne Pauline Bebe dans l'émission de France 2 Agapè, édition du 5 mars 2000; dans Télérama, n° 2616, 1° mars 2000, p. 103 et dans Marianne, n° 156, 17-23 avril 2000, p. 61⁽²⁰⁾; «Madame le pasteur» a été relevé dans Agapè, 2 avril 2000, et dans Télérama, passim, par exemple «Culte présidé par Anne Faisandier, pasteur de l'Église réformée de France» (n° 2620, 29 mars 2000, p. 175). La fonction de sommelier exige une formation scientifique, ainsi que le révèle Femme actuelle, n° 702, 9-15 mars 1998, p. 8; de sorte que Cuisine et vins de France, qui a "féminisé" tous les autres noms d'agent sans exception, a conservé sommelier pour désigner sa collaboratrice Pierrette Agulhon, dont l'appartenance sexuelle est proclamée par son portrait (le n° 62, octobre 1999, p. 76 et passim); en recommandant sommelière, Cerquiglini va, une fois de plus, contre l'usage établi (voir sur ce point Eskénazi, art. cit, p. 223).

Le compositrice qu'il propose également, a été relevé dans le JO (14 juillet 1999, p. 10492, col. 1) ainsi que dans Télérama, n° 2604, 8 décembre 1999, p. 159; n° 2614, 16 février 2000, p. 162; Le Monde de la musique, n° 241, mars 2000, p. 31), mais le compositeur que réclame Édith Canat de Chizy est dans Diapason, n° 464, novembre 1999, p. 121; Le M., 9 février 2000, p. 2; Télérama, n° 2619, 22 mars 2000, p. 181 et p. 183; une série d'émissions diffusée sur Radio classique en novembre 1999 avait pour titre Femmes compositeurs. La composition, qui suppose la capacité transcendante d'instaurer un ordre, est visiblement incompatible avec le genre B: «créatrice d'Annick Goutal Parfums», Annick Goutal est dite «compositeur de parfums» («Carnet», 29-30 août 1999, p. 17); sur compositeur~compositrice, voir A. Eskénazi, art. cit., pp. 223-225.

Pour la même raison, le *metteuse en scène* recommandé est presque inattesté: nous l'avons relevé une seule fois – «la metteuse en scène Coline Serreau» (*Le M.*, 29 octobre 1999, p. 9) –; pour *metteur en scène*, voir *Le M.*, 3 juillet 1999, p. 31; 16 février 2000, p. 32; *JO*, 1er janvier 2000, p. 23, col. 1.

L'art de réduire à sa volonté une matière résistante appartient au sculpteur, malgré Cerquiglini, qui n'admet la forme que comme variante de sculptrice et de sculpteure:

Télérama, n° 2599, 3 novembre 1999, p. 160 Le sculpteur américain Louise Bourgeois Télérama 2616 1er mars 2000 p. 158 [Georgia O' Keefe] peintre et sculpteur «Carnet», 23 février 2000, p. 23 M^{me} Hélène Accursi, peintre-sculpteur.

La peinture ne suppose pas le même héroïsme; aussi avons-nous relevé «la peintre Shirley Goldfarb» (*Télérama*, n° 2590, 8 septembre 1999, p. 170), et «le peintre Ida Karskaia» («Carnet» du *Monde*, 23 mars 2000, p. 25).

C'est la prégnance du signifié qui explique l'attestation constante d'agent – obnubilé par les couples du type régent~régente, Cerquiglini prescrit agente, mais nous n'en avons qu'une occurrence: «agente de la sécurité sociale» (Télérama, n° 2614, 16 février 2000, p. 80) –; l'idée d'agir est incompatible avec le genre faible, associé par définition à l'idée de passivité. Nos dépouillements mentionnent «femme agent de consignation» (Télérama, n° 2588, 18 août 1999, p. 114); «[Bénédicte] agent d'accueil» (Le M., 4 avril 2000, p. 16); «Élisabeth Larrieu, agent sur contrat» (JO, 14 juillet 1999, p. 10489, col. 1; 1er janvier 2000, p. 11, col. 1); agent immobilier (France 2, journal de 13 h, 8 février 2000)...

⁽²⁰⁾ Sous le titre *La rabbine fait sa révolution*. Que le niveau de langue faiblisse, et le genre faible s'impose.

Les désignations des titres honorifiques ont une évidente affinité avec le genre fort. Cerquiglini recommande en vain *chevalière*, *officière*, *commandeure* de la Légion d'honneur: le *JO* les ignore, et le «Carnet» du *Monde* ne nous a livré que l'exemple de *chevalière* cité à la note 15.

Le pompière et le policière proposés sont peu probables en raison de la nature des fonctions exercées par les agents désignés: ceux-ci n'interviennent qu'en cas de crise, ce qui exclut le contact personnel permanent avec le public. Il est à espérer qu'on n'aura jamais l'occasion de nouer avec son policier ou son pompier les relations familières qui nous associent à notre épicier. Pompière ne figure pas dans notre dépouillement. Dans un article du Monde consacré à la féminisation de la police (26-27 septembre 1999, p. 1 puis 10), l'agent féminin du maintien de l'ordre est une fois policière et une fois gardienne de la paix – une fois aussi gardien de la paix –, mais dans Télérama, n° 2619, 22 mars, p. 129, policière désigne Mary Lester, héroïne d'un feuilleton, saisie dans sa personne: «La blonde policière, dévoreuse de fruits de mer et de chocolat»; cependant que pour Télé 7 jours, n° 2076, 11 mars 2000, p. 60, la même Mary Lester, «la nouvelle femme policier de France 3», est une «irrésistible femme flic».

L'armée constitue aussi un milieu fermé, et le *soldate* proposé par Cerquiglini ne présente pas de vraisemblance. Au cours du journal télévisé de France 3 (8 avril 2000, 19 h 30), l'auteur d'un reportage sur les femmes dans l'armée nous a appris que «le *soldat* [Élodie] Beaulaton est un militaire comme les autres», et une inscrustation nous a présenté l'*«aviateur* Beaulaton, *conducteur* de chiens». Il n'est donc pas exact qu'*aviateur* et *conducteur* soient des "masculins", comme le croit Cerquiglini. La spécificité du milieu militaire est confirmée par l'énumération de noms d'agent relevée dans *Télérama* (n° 2605, 15 décembre 1999, p. 139):

Pourtant, Martha Jane Cannaery (1852-1903), poseuse de rails, éclaireur de l'armée, conductrice de diligence [...] fait partie depuis toujours de la légende de l'Ouest.

Contrairement à ce que déclare le Premier ministre [6], il y a quelque difficulté à féminiser les noms de métier. Les propositions contenues dans ce guide, insignifiant et bâclé, on l'a vu, mais non dépourvu de prétention(21), ne semblent pas appelées à une large diffusion. Il est téméraire de vouloir retoucher un système naturel; quant au code culturel, le fonctionnaire qui prétend en orienter les dispositions ne peut le faire que pour autant que les mœurs s'y prêtent. Le droit consiste simplement en une systématisation du donné; si la loi n'épouse pas le donné, elle ne peut être appliquée par ceux qui doivent s'y conformer tout en l'ignorant. Or, à consulter l'usage, on s'aperçoit que les principales innovations ont été, comme nous avons vu, les moins coûteuses - la présidente, la directrice, l'avocate, la secrétaire... étendus à tous les effets de sens -. «La ministre» s'est développé parce que le signifiant est épicène et que les médias ont voulu complaire aux femmes du gouvernement, tout en conservant «le Premier ministre», usage sur lequel Cerquiglini reste muet. D'autres féminisations sont apparues, mais de façon moins universelle, et c'est là un des embarras engendrés par l'entreprise. Comme le public est laissé libre de "féminiser" (p. 5), toutes les désignations "masculines" des agents féminins n'ont pas été

⁽²¹⁾ Cette publication du Centre national de la recherche scientifique procéderait, si nous avons bien lu [7], d'une «étude rigoureuse de la langue française».

uniformément adaptées; la modification des noms épicènes uniquement "masculins" dans l'ancien usage a parfois tardé, et elle n'est pas homogène. Pour *Le Monde*, comme pour Cerquiglini, Chantal Perdrix, «le juge» naguère encore (7 octobre 1999, p. 36), est désormais «la juge» (25 mars 2000, p. 13). Mais l'usage peut varier, dans une même synchronie, d'une publication à l'autre. Pour *Télérama*, l'héroine du feuilleton *Boulevard du Palais* est «la juge Nadia Lintz» (n° 2614, 16 février 2000, p. 147); pour *Télé 7 jours*, n° 2073, 19 février 2000, p. 116, «le juge Nadia Lintz» – si la personne est seule en cause, on lit *ibid.*: «Découvrez les secrets de beauté de la *jolie* juge d'instruction de *Boulevard du Palais*» (n° 2077, 18 mars 2000, p. 130) –. On a relevé «le chef d'orchestre Carla Maria Tarditi» dans *Le Monde*, 14 janvier 2000, p. 29; dans *Le Monde de la musique*, n° 241, mars 2000, p. 26, «la chef d'orchestre Gisèle Ben-Dor».

Des variations ont été enregistrées dans le même corpus au cours de la même synchronie. Comme les noms épicènes désignant un agent pourvu d'une autorité résistent à la "féminisation", il est loisible à une publication de répartir les réalisations selon la nature de l'autorité exercée, et le sens reprend alors ses droits. Il semble que Le Monde réserve «le chef» à la désignation des individus exerçant une autorité nationale: «Le chef de l'État, Mme Moscoso» (1er décembre 1999, p. 1); «la Grande-Bretagne hésite toujours, et son ancien chef, Margaret Thatcher [...]» (15 juillet 1999, p. 24); «le chef de l'opposition» (Le Monde Télévision, 9-10 avril 2000, p. 13). Si l'autorité s'applique à un champ plus restreint, l'agent qui l'exerce peut être désigné par un nom du genre A comme par un nom du genre B. Sous la plume de Nathaniel Herzberg, du Monde, Anne-Josée [sic] Fulgéras est «le chef de la section financière du Parquet» le 4 novembre 1999, p. 11, et Anne-José [sic] Fulgéras en est «la chef» le 5, p. 11. On lit dans le JO du 1er janvier 2000 «ancienne chef de service administratif» (p. 17, col. 1) et «ancien chef de délégation à la Commission européenne» (p. 18, col. 1). Il arrive que les deux variantes désignent le même référent dans le même article: le chapeau du Monde du 2-3 avril 2000, p. 6 présente Mme Voynet comme «la chef de file des Verts», et le corps de l'article comme «le chef de file incontesté des Verts».

Le cas des désignations de Lætitia Casta, qui exerce la fonction prestigieuse de «top model», est également caractéristique du trouble engendré par la "féminisation". La jeune personne est «le top model», puis «le top-modèle», dans Marianne, 3-9 avril 2000, p. 6; 10-16 avril, p. 82. Dans Le Monde, elle est «le top-model» le 26-27 mars, p. 1; «la top-model» le 4 avril, p. 36; et, le 7, dans les différents articles des pp. 6 et 7, «le top model» une fois et «la top model» 5 fois, sans cesser d'être «le mannequin» (4 avril, p. 36 et 7 avril, p. 6). Cette anarchie dans les usages, qui est spécifique de l'emploi du genre, montre que la "féminisation" est subie, qu'elle constitue une atteinte au schème sub-linguistique. Les nombreuses hypercorrections relevées – «une femme ambassadrice» – le confirment:

Le M., 8 février 2000, p. 3 [titre] Une femme élue présidente de la République en Finlande;

Télérama, n° 2590, 8 septembre 1999, p. 135 La nouvelle associée au cabinet d'avocats est une femme.

La volonté de féminiser à tout prix engendre des tentations et des initiatives interdites par la structure profonde, et que l'exemple des usages étrangers signalés par le guide d'aide à la féminisation ne pourrait que développer. On lit dans Le

Canard enchaîné, 15 septembre 1999, p. 8 «Quant à son «prédécesseur» (on ne dit pas encore sa prédécesseuse) Corinne Lepage [...]»; la même publication, la plus féminisante de toutes, voulant corriger l'occultation du genre dans «notre exministre», risque «notre ex-ministresse» (ibid., p. 5) à propos de Simone Veil. Tout serait-il permis, pourvu qu'il soit féminisant?

Cette rage a pour causes la terminologie en usage, acquise dès l'enfance, et la complaisance du pouvoir, qui, au lieu de la dénoncer, a cautionné et imposé l'imposture d'un genre "masculin" et d'un genre "féminin", le second étant réduit par le premier à la portion congrue. Et l'on a saisi l'occasion d'offrir aux femmes un hommage peu dispendieux, sans remettre en cause leur sujétion.

On accordera ici à mon impertinence une référence à Molière:

«Femme, dit M. Jospin, j'écris ton nom...; ne t'ai-je pas bien dotée?

- Fort bien, le mieux du monde, et nous aurions tort de nous plaindre», répondent la ministre, la garde des sceaux, la secrétaire d'État, la députée, la sénatrice, la rapporteuse du budget, la présidente de commission, la directrice de cabinet au nom de la pénicheuse, de la goémonière, de la shampouineuse, de la strip-teaseuse, de la sapeuse-pompière, de la tronçonneuse, de la cheminote, de la scaphandrière, de la marmitonne, de l'électromazoutière, de l'utilisatrice, de la tordonneuse, de la thanatopractrice («en Suisse thanatopracteuse»).

André ESKÉNAZI

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Cantigas do Mar de Vigo. Edición crítica das cantigas de Meendinho, Johan de Cangas e Martin Codax, éd. A. FERNÀNDEZ GUIADANES, F. MAGÀN ABELLEIRA, I. RODIÑO CARAMÉS, M. RODRÍGUEZ CASTAÑO, X. X. RON FERNÀNDEZ, M. d. C. VÀSQUEZ PACHO, Santiago de Compostela, Centro Ramòn Piñeiro para a Investigación en Humanidades, 1998, xiv + 376 pages.

Les efforts conjoints de la Xunta de Galicia et de la Real Academia Galega contribuent chaque année à mieux faire connaître la culture galicienne, illustrant admirablement ce qu'une volonté politique suivie peut permettre d'accomplir dans un domaine qui rencontre rarement un tel soutien. Le présent ouvrage constitue l'un des aboutissements de cette remarquable entreprise culturelle, en réunissant l'œuvre des trois jongleurs qui, au XIIIe siècle, ont chanté la mar de Vigo, parmi lesquels Martin Codax a toujours tenu une place privilégiée, et dont il nous reste respectivement, une, trois et sept cantigas de amigo. Les éditeurs appartiennent à l'équipe de la section de lyrique médiévale du Centro Raimon Piñeiro, dirigée par M. Brea, qui a déjà publié le corpus des trobadores(1) et qui travaille à l'élaboration d'une base de données (MedDB) présentant ce corpus sur Internet (http://www.cirp.es/)(2).

Lírica profana galego-portuguesa. Corpus completo das cantigas medievais, con estudio biogràfico, anàlise retòrica e bibliografía específica, éd. F. Magàn Abelleira, Ignacio Rodiño Caramés, M. Rodríguez Castaño, X. X. Ron Fernàndez,

L'introduction traite des problèmes textuels visant à la caractérisation des genres que la critique a constitués sous l'appellation de *romaría* et *mariña*, avec une table des motifs utilisés dans les pièces qui s'y rattachent, ainsi que celui de l'interprétation qu'il convient de donner au chansonnier de Martin Codax et à l'organisation interne que l'on a parfois été tenté de lui donner. Une partie est consacrée à la présentation des jongleurs, une autre à la tradition manuscrite, avec une attention spéciale pour le précieux parchemin Vindel, seul à conserver une notation musicale de l'œuvre des *trobadores*, précisément limitée au chansonnier de Martin Codax.

Les critères d'édition suivis sont scrupuleusement explicités. La transcription se plie parfois à des critères plus normatifs dans des cas non prédictibles, tels que la réduction des consonnes géminées à l'initiale (ssey) ou devant r (soffreu), l'abandon de y pour i (baylava), de l'h de mouillure pour i (Simhon, mha), de l'i secondaire pour r devant r (ueira > verra). L'apparat critique donne cependant toutes les indications utiles sur les formes manuscrites, et donne même dans une plage complémentaire les lectures des éditeurs précédents. De plus, et c'est là l'une des grandes qualités de l'ouvrage, les sources manuscrites sont soigneusement reproduites, assurant un contrôle permanent du texte établi.

L'édition est en effet très soignée. Les éditions diplomatiques et les éditions critiques sont mentionnées séparément. La situation dans les manuscrits est analysée, et une analyse «métrico-formelle» précède d'abondantes notes aux vers. Un commentaire suit chaque chansonnier, examinant les textes de façon fouillée, avec des commentaires linguistiques, faisant largement appel à l'intertextualité dans l'approche des aspects métriques et formels (mètre, rimes, refrains, parallélisme, leixa-prén), ainsi que du contenu (thèmes, style...), apportant toutes les identifications connues

sous la coordination de M. Brea, avec la collaboration de A. Fernàndez Guiadanes et de M. d. C. Vàsquez Pacho, Santiago de Compostela: Xunta de Galicia et Centro Ramòn Piñeiro para a Investigación en Humanidades, 1996, 2 vol.

⁽²⁾ Divers articles ont informé de la nature et de l'évolution du projet. Voir en particulier V. Beltràn, M. Brea et F. Magàn, «Il progetto Arquivo Galicia Medieval: un archivio elettronico del medioevo galego-portoghese», in Testi, manoscritti, ipertesti: compatibilità informatica e letteratura medievale, atti del Convegno Internazionale, Firenze, Certosa del Galluzzo, 31 maggio - 1 giugno 1996, Firenze: Sismel, ed. del Galluzzo, 1998, pp. 17-32; M. Brea, «Estado actual das investigacions sobre lírica galego-portuguesa (O Arquivo Galicia Medieval)», Revista de Lenguas y Literaturas Catalana, Gallega y Vasca, V (1995), pp. 367-75; I. Rodiño Caramés, «A lírica medieval e as novas tecnoloxías: Lírica Profana Galego-Portuguesa, o Proxecto Arquivo Galicia Medieval e a Base de Datos MedDB», I Xornadas das Letras galegas en Liboa, Actas, Santiago de Compostela, Xunta de Galicia, 1998, pp. 341-53; M. d. C. Rodríguez Castaño et M. d. C. Vàsquez Pacho, «O proxecto Lírica galego-portuguesa (LGP), primeira fase do Arquivo Galicia Medieval (AGM)», in Ondas do Mar de Vigo, Actas do Simposio Internacional sobre a Lírica Medieval Galego-Portuguesa, éd. D. W. Flitter et P. Odber de Baubeta, Birmingham, Department of Hispanic Studies, 1998, pp. 38-48.

nécessaires à l'interprétation des textes et examinant scrupuleusement l'apport de la critique. L'étude du chansonnier de Martin Codax est l'occasion pour les auteurs d'analyser *Altas undas* de Raimbaut de Vaqueiras et d'explorer plus avant le genre des *mariñas*.

Un glossaire indexé semble-t-il complet a la particularité d'intégrer des commentaires lexicologiques abondants dans une approche comparative qui explore des occurrences présentes chez d'autres trobadores. Suit un rimaire accompagné de notes conçues dans le même esprit comparatiste. La bibliographie est très complète. On signalera toutefois un commentaire rythmique de Pazzaglia à quelques textes de Martin Codax⁽³⁾, et surtout une importante étude de Dominicy qui revient sur l'analyse que Jakobson avait donnée de Quantas sabedes amar amigo du même jongleur⁽⁴⁾.

L'ouvrage constitue ainsi une édition exemplaire qui bénéficie des travaux considérables que le corpus des *trobadores* connaît depuis quelques décennies.

Dominique BILLY

Le Siège de Barbastre, canzone di gesta del XIII secolo. Edizione critica con saggio introduttivo, note al testo e glossario a cura di Emilia MURA-TORI, Bologne, Pàtron (Biblioteca di Filologia romanza della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Bologna, 9), 1996, 586 pages.

Le Siège de Barbastre édité par Bernard GUIDOT, Paris, Champion, 2000 (CFMA, 137), 485 pages.

Le Siège de Barbastre se lisait jusqu'ici dans l'édition que J.-L. Perrier avait publiée en 1926 (SiègeBarbP) d'après le ms. BL Royal 20 B XIX (= ms. C selon Perrier et Muratori, R selon Guidot). En voici deux nouvelles éditions, heureusement fondées sur deux mss différents. Tandis qu'E. Muratori (sigle du DEAF = Siège-BarbAM) a choisi comme base BL Royal 20 D XI (= ms. A selon Perrier et Muratori, B1 selon Guidot) en recueillant de principales variantes des autres témoins, B. Guidot (SiègeBarbBG) a pris un autre ms. du grand cycle, BNF f.fr. 24369 (= ms. B2 selon Guidot, B selon Perrier et Muratori) et a donné dans l'apparat un certain nombre de variantes. Disons tout de suite que la première brille par l'étendue des variantes enregistrées et que la seconde se distingue par le soin mis dans l'établissement de son texte. J'examine d'abord l'édition Muratori tout en renvoyant à l'édition Guidot pour compléments ou corrections.

L'introduction rappelle d'abord l'accueil réservé au texte par les critiques [13-22] tout en signalant la date présumée de l'œuvre (début 13e s. [17]), puis fait le point

⁽³⁾ M. Pazzaglia, «Problemi di una lettura ritmemica», *Metrica*, II (1978): 207-26, § 4.

⁽⁴⁾ M. Dominicy, «Pour une nouvelle lecture de Martin Codax», in *Le Souci des apparences*, Neuf études de poétique et de métrique rassemblées par M. Dominicy, Université de Bruxelles, 1989, pp. 137-61.

sur l'événement historique qu'est le siège de Barbastre en 1064-65 [23-36]. Après avoir critiqué l'édition Perrier [37-38], Muratori décrit ensuite les mss qui ont conservé l'œuvre [39-61] avec une table de concordance de leurs sigles [40]; ses informations pourraient être complétées par celles qu'on lit dans ChevVivM, puisque dans son édition (p. 15, n. 8) D. McMillan précise que le ms. de base de la présente édition date des premières années du 14e s. plutôt que de la 1re moitié du siècle (v. aussi l'édition Guidot p. 15). La classification des témoins est résumée par un stemma qui distingue deux familles [82]. L'introduction se termine avec un chapitre sur le choix du ms. [83-87] et celui sur la versification [89-93] où aurait pu être placé un tableau des rimes. Le texte proprement dit [97-447] est suivi de notes [449-463], d'un appendice, où est publié un extrait du ms. BNF fr. 1447 (ms. P, f. 160-163) [465-476], d'un glossaire [477-552], d'un index des noms propres [553-573] et d'une bibliographie [575-586] qui mentionne Greimas en omettant le FEW.

L'édition du texte qui comporte un apparat à deux étages (l'un est consacré aux var. à l'intérieur de vers et l'autre signale des vers omis ou ajoutés dans les autres mss) a une disposition claire et se lit agréablement. On aurait souhaité que les différences par rapport à l'éd. P fussent indiquées avec plus de netteté car cela aurait facilité une comparaison rapide des deux versions. Outre de nombreux vers ajoutés ou omis, on a les divergences suivantes: 1) M ajoute une laisse après la laisse 46; 2) la laisse 77 de P est divisée en deux (78 et 79) dans M; 3) à la laisse 78 de P correspondent trois laisses (80-82) de M; 4) la laisse 82 de P est divisée en deux (86 et 87) dans M; 5) la laisse 84 de P est remplacée par deux laisses (89 et 90) dans M; 6) la laisse 86 de P à la rime en -ier est remplacée par la laisse 92 à la rime en -on dans M; 7) à la laisse 87 de P correspondent deux laisses (93 et 94) de M; ainsi à partir de la laisse 95 de M (= P 88) jusqu'à la fin (M 210 = P 203), il faut toujours ajouter sept aux numéros de laisse de l'éd. P.

Quand Muratori donne comme var. les leçons du ms. C qui sont différentes de celles de l'éd. Perrier, elle signale parfois dans des notes que son prédécesseur a mal lu; voir 3651n, 5281n, 6904+7n, etc. Mais comme elle ne précise pas toujours ses différences, il arrive que les lecteurs ne puissent pas savoir laquelle des deux éditions est bonne. Par exemple, alors qu'on lit *Li dus Jeufroi: «Valee!» clerement et a ton* dans P 230 et que sauf erreur l'éditeur n'a pas modifié son ms. de base, l'apparat de M 236 donne comme var. du ms. C *J. valee clerment a h.* [= haut ton]; faute de commentaire, on est obligé de recourir au ms. pour vérifier quelle est la vraie leçon. Le cas n'est pas unique. Sur le vers 407 *Que je la cité rende...* l'éd. M indique que le ms. C donne *Que je cité rendisse...*, mais le vers 372 de l'éd. P donne *Que la cité rendisse...* De même, la leçon de C richor qu'on lit au vers 858 de l'éd. P n'est pas relevée comme var. du vers 929 de l'éd. M (l'éd. G n'est d'aucun secours pour ces trois cas; pour d'autres cas, voir ci-dessous). Ainsi la nouvelle édition ne dispense-t-elle pas de consulter l'ancienne et pose-t-elle parfois des problèmes embarrassants.

Le texte laisse un peu à désirer. Je noterai par exemple: 70 (et aussi en 1742, 1896, 2614, 3288, 3430, 4279, 4852, 4955 [x 2]) ni l. n'i; – 136 destendent l. descendent v. éd. G 136; – 174 la leçon de AB dore est corrigée en doine d'après CDE, mais le mot doine «sorte de cheval» (v. FEW 22, 1, 261a) est-il plus sûr que dore? cf. éd. G 172 qui a adopté une leçon banale destrier; – 236 l. fierement (?); – 424 la leçon de A contrarier peut être conservée; – 598 la var. de C si estoit aïreus (éd. P 549) n'est pas relevée; – 622D l. asamble (ou asanblé v. éd. G 618 var.); – 739 cor l.

col v. éd. G 735; - 763 jeus l. ieus; - 786 si on lit delivres le vers n'est pas faux; -842 l. escrier; - 942 fermer les guillemets à la fin (même erreur dans l'éd. P 871); -975 l. vienois; - 986P l. saillons (?), la var. mq. ds l'éd. G 980; - 993 l. qu'i; - 1193n arge n'est pas «l'insolita forma» v. FouchéVerbe 161, éd. G p. 34; - 1287 l. escrüez; -1545 conserver la leçon de A ivuire qu'on lit aussi en 3089; - 1603-04 mettre un point en 1604 plutôt qu'en 1603 malgré l'éd. P 1515-16 cf. éd. G 1596-97; - 1638 l. preïsmes comme l'imprime l'apparat; - 1746 l. vivier (v. éd. G 1738) et supprimer l'art. vinier dans le gloss.; - 1788 marramie l. arramie suivant le gloss.; - 2147 l. qui li v. éd. G 2140; - 2251 (et aussi en 4261, 4611, 5686, 6403) si l. s'i; - 2363 escriz 1. estriz comme ds l'éd. G 2356 (la var. de C ennemi est omise, cf. éd. P 2190) et corr. le gloss.; - 2731 aj. bien après molt cf. éd. G 2731; - après 2801P entracelant 1. entracolant (?); - 2806 a baner l. ahaner (v. éd. G 2797) et supprimer l'art. baner dans le gloss.; - 3084 conserver la leçon du ms. qu'il faut lire dessoivrement v. éd. G 3075; - 3094 l. ne les; - 3202 aj. Que ou Qui au début, cf. éd. P 2899 et G 3193; -3257 l'apparat a omis de relever une ou des var.; - 3289P l. laingne; - 3299 (et aussi en 3627, 3651, 3680, 4598) l. ja mar; - 3413 le vers n'est pas faux si on lit eüs au lieu d'ens v. éd. G 3404; - 3505 le l. el v. éd. G 3496; - 3540 qui l. qu'i v. éd. G 3531; - 4045 le vers n'est pas faux si on lit (ou ajoute) a devant entrer comme ds les éd. P 3638 et G 4023; - 4055 ce vers manque dans C cf. éd. P 3644 et G 4032; - 4119 l. crier; - 4142 aj. li avant don v. éd. G 4117; - 4151 le vers n'est pas faux; - 4167 corr. preïstes v. éd. G 4142; - 4224 biffer je (v. éd. P 3804) ou corr. porrai (v. éd. G 4199); - 4274 l. maltalent; - 4342 l. forest; - 4441 point d'interrogation au lieu de point d'exclamation; - 4533 la leçon de AB parmaine ne semble pas être impossible cf. éd. G 4504; - 4555 entre d'eus l. entre deus; - 4614 l. Dusques; - 4660 la leçon de AB Du fain c'il ot eü pourrait être conservée, cf. GossenGramm² p. 121; - 4719 ce vers ne manque-t-il pas dans le ms. C (cf. éd. P 4244)? - 4738 le sigle du ms. manque pour la 2e var.; - 4885 chargant l. charqant cf. éd. G 4853 charchant; - 4930 l. jeünerés; - 4997 l. droit; - 5180 l. a tant; - 5283 si on lit qu'ierent le vers n'est pas faux (pourquoi la var. de C qui sont est-elle omise?); - 5378 l. sor; - 5437 la leçon de AB changon s.m. «enfant substitué» est intéressante et peut être conservée comme le fait l'éd. G 5400, attest. à aj. au FEW 2, 120b; - 5865 m. l. ou corr. milliers v. éd. G 5826; le vers ne manque-t-il pas dans C? cf. éd. P 5384; - 5978 l. soiés; - 6054 la leçon rejetée de AB guegae est à lire gueage et à conserver, v. éd. G 6015; - 6254 la var. D delicer est-elle à lire deliter comme dans l'éd. P 5753 var.? - 6267 l. seürement; - 6321 l. que n'a; - 6388 le vers n'est pas faux si on lit l'un a l'autre comme ds l'éd. G 6346 ou si on a et en tête comme ds l'éd. P 5900; - 6455 la var. ladurez ne provient-elle pas du ms. C au lieu de D? cf. éd. P 5968; - 6459 le ms. C ne donne-t-il pas la leçon del parage à la place de du linage? Ou l'éd. P 5972 est-elle fautive? -6461 l. poïssiez; - 6543 l. cesti; - 6617 la var. de C esbaudie n'est pas relevée, cf. éd. P 6145; - 6705 le vers ne manque-t-il pas dans C? cf. éd. P 6235; - 6719 la var. de C lances n'est pas relevée, cf. éd. P 6249; - 6755 et s., dans les var. de C, les vers 8 et 9 ont été omis dans la laisse 168 de l'éd. P, lire rooille et cria au lieu de coille et ena d'après l'éd. G 6719-20 note; - après 6767CDP autrier est-il à lire l'autrier? cf. éd. P 6294; - après 6771CDP la leçon la cuire [l. cuirie] treperce semble être remplacée dans D par tresperce la quirie si l'on en croit l'éd. G 6728-29 note; - 6807C 1. renommez? cf. éd. P 6344; - 6878C 1. demein? cf. éd. P 6434; - 6885 1. corné; -6942 l. oublier; - 6998 le vers n'est pas faux si on lit maaille comme ds l'éd. G 6951 ou maille n'en ronpi comme ds l'éd. P 6592 (mais cette dernière leçon n'est pas relevée ds l'éd. M); – après 7088CDE cinons l. ti nons, cf. éd. P 6678; – 7162 on n'a pas besoin de corriger chiviere en siviere, la glose «pezza di stoffa» du gloss. est à corriger v. MöhrenVal 89; – après 7184, la var. C aberuz qui rend le vers faux serait à lire aguz, cf. éd. P 6807; – 7250 la leçon de C naser (cf. éd. P 6875) n'est pas relevée; – 7314 l. haïe; – 7526 pas de virgule à la fin.

Le passage que Muratori publie diplomatiquement en appendice [465-476] d'après le ms. P a été déjà édité avec ponctuation et signes diacritiques dans Prise-CordD pp. 114-126. La nouvelle publication remplace-t-elle l'ancienne? On peut se poser la question, car il y a des endroits qu'on peut compléter ou corriger d'après l'éd. D, ainsi: 467 3º ligne d'en bas, demore l. demoree; – 468 17º ligne, corpee l. cornee; – 470 1º ligne, droier l. droit; – 471 9º ligne, nos l. vos. L'éditrice aurait pu bien se dispenser de republier ce fragment, d'autant plus qu'elle ne l'exploite pas dans son glossaire malgré la présence de certains mots intéressants. J'en signalerai les cas suivants: [esgrumer] v.n. 470 «se briser»; – fesseur s.m. 474 «houe»; – fromage s.m. 472, attest. à aj. à MöhrenVal 130; – jarron s.m. 475 «branche d'arbre»; – martois s.m. 474 «marteau»; – poçon s.m. 475 «pot»; – poitevinal adj. 469 «de Poitou»; – potignon s.f. 475 (pocignon dans l'éd. D) «petit pot» 1º attest. v. FEW 9, 266b; – sejornee s.f. 468 «action de s'arrêter»; – tron s.m. 475.

Le glossaire est certes plus large que celui de l'éd. P mais il n'est pas exempt d'erreurs. Par exemple *balois* signifie «denier frappé par les princes-évêques de Bâle»; c'est une attest. à aj. à MöhrenVal 57. L'ouvrage classique de Möhren aurait permis aussi de comprendre le s.m. *roumesin* qui signifie «denier frappé prob. à Rouen, ayant cours en Normandie». Par ailleurs, *entracointant* et *entrecontant* ne peuvent pas être réunis sous [*entraconter*], de plus on lit en 7001 *entracointran*[t] et non *entrecontant*; on ajoutera *entracoitant* après 2807D et après 2811DP.

Le glossaire aurait pu souligner l'intérêt de certains mots comme arraissonee hapax cité par Gdf 1, 373b; - betison hapax; - descorner v.a. 7423 (et non 7421) 1re attest. mais on lit destorner ds l'éd. G 7376 leç. rejetée; – deviage hapax cité par Gdf 2, 698b; - deviance cité par Gdf; - eschergaite[rie] hapax; - plancete (pourquoi la var. C planchier n'est-elle pas relevée en apparat?); - [sorclore] v. FEW 2, 748a (l'attest. de Percef éd. 1528 citée par Gdf 7, 601a correspond à PercefR4 293/1126 fourclos); - verssa[ge] 1re attest., v. Gdf 8, 204a. Et les variantes méritaient d'être prises en considération, d'autant plus que leur présentation diplomatique ne nous permet pas toujours de les comprendre tout de suite. Parmi les var. on relèvera par exemple: acontoison (sanz point d'-) loc.adv. 6233E «sans réserve (?)» à moins qu'il ne s'agisse d'une répétition de la fin du vers précédent (en nom d'acointison = Gdf 1, 63b); - [afuier] v.n. 2405DEP «fuir»; - alface adj. après 6024DEP «arabe (d'un cheval)» forme d'aufage à aj. au FEW 19, 61a; - amendie s.f. après 6547CDP «réparation»; - angenois après 5263DP (neil neliparages doin est angenois) «?»; - aploitier v. après 688D forme d'esploitier; - arosment adv. 606D, aroment 1242D «vite» formes à aj. à TL 3, 779; - aufanois adj. 6727D (= éd. G 6684HR), après 6734CP «arabe (d'un cheval)» aj. au FEW 22, 1, 261a; - aversion s.f. après 6462C «adversité»; -[bandir] v.n. après 5843D «retentir» forme de bondir; - chainin adj. 5969D «de chêne»; - claviere s.f. après 7161C «plastron»; - combliere s.f. après 7157CDP «partie supérieure» (corriger le gloss. de l'éd. P) hapax pour ce sens, aj. au FEW 2, 1528a; - coreill s.m. 3407DE (le mot semble se lire aussi ds le ms. B, voir l'éd. G 3398) «verrou»; - crostement s.m. 7273DP «action de frapper (?)»; - definence s.f.

6706CD «fin»; - desfansage s. après 6030C «protection» hapax; - desfrochier v.n. 6689D «arracher (?)» ou une forme de desrochier? L'apparat de l'éd. G 6646 ne relève pas cette var.; - devisee s.f. 20C «récit»; 21P (= TL) «division»; - duret adj. 1943D «dur»; - eschagaitie s.f. 7628CDE (= éd. G 7581HR) «action de faire le guet» hapax relevé par TL 3, 856; - fiertaje s. après 6044C = TL; - [hachier] v.a. après 6548P (ala teste hachie) forme de hochier? - indien adj. 4997CD (indien [D andien] langage) «arabe (?)» d'après l'éd. G 4965HR la leçon de D (= H pour Guidot) est yndian; - iroison s. 477P «colère» aj. au FEW 4, 811b si ce n'est pas une leçon fautive; - mentoner s.m. après 7238C (desor [l. desoz, cf. éd. P 6867] lo mentoner) «mentonnière» hapax, aj. au FEW 6, 1, 754b; - mirmende s.f. après 3180DEP «donjon»; -[podroier] v.n. 2228C «dégager de la poussière»; - puisie s. 1227D (le mur de puisie) «?» on lit pursie dans l'éd. P 1144 var.; - rain d'une foichiere s.m. après 7166P, attest. à aj. à MöhrenVal 209; - ramesgrir v.n. après 4064DP «redevenir maigre» 1^{re} attest. v. FEW 6, 1, 7b; - replandie s.f. après 6525CDP «éclat» hapax, aj. au FEW 10, 309b; - [restanceler] v.n. 6012DEP; [restonceler] 6011P «briller»; - retornement s.m. après 5507DP «retour»; - taber v. 59D «frapper (?)» hapax? - taborage s.m. après 5782CDP «vacarme» hapax, aj. au FEW 19, 176b; - tanboisson s. après 6462P «vacarme (?)»; - [tresculer] v.n. 1057D «reculer».

Quelques compléments au gloss.: [aigrier] ce régionalisme se lit aussi après 6759DP; - aj. [amonceler] les piez loc. verb. 2075P «mettre les pieds de derrière juste derrière ceux de devant (d'un cheval)» attest. relevée dans ParDuchP 2163n; ses piez amoncelez loc. adv. 2088 (la seule occurr. relevée ds le gloss. de G) «en mettant les pieds de derrière juste derrière ceux de devant (d'un cheval)»; - anuitement aj. 7689 (le mot mq. ds le gloss. de G); - aj. chaure s.f. 5694 (leç. corr.) «chaleur» régionalisme; - aj. connu s.m. 5563 «celui qu'on connaît» le mot mq. ds le gloss. de G; -[desaloser] (cité par Gdf 2, 533b) signifie «blâmer» plutôt que «déshériter», aj. au FEW 5, 210b; - aj. doutement s.m. 5511 «crainte»; - aj. [enancrer] v.r. 1737 «jeter l'ancre»; - aj. encortinement s.m. 7658 «courtine» 1re attest. citée par Gdf 3, 118c; erbage (le mot mq. ds le gloss. de G) aj. après 6024C, p. 472 (erbaige dans l'éd. D); - espessete (le mot mq. ds le gloss. de G) aj. après 2664C; - aj. faillison s.f. 3851 «mensonge»; – aj. fierage s.m. 5766 (= Gdf, TL), 6034, 6036C «fierté» hapax, la 3e occurrence correspond à l'éd. P 5519 fiertage (= TL), laquelle des lectures est-elle bonne? - aj. folance s.f. 6712 «mauvais résultat» cité par Gdf et TL; - aj. glu s.m. 301 (absent du gloss. de G) «paille, comme expression d'une valeur minimale» aj. au DEAF G 912, 45; - aj. indois adj. 6733 «bleu foncé» le mot mq. ds le gloss. de G; - aj. irage s.m. 6036 «colère» hapax cité par Gdf 4, 607b, le mot mq. ds le gloss. de G; - aj. marbrie s.f. 1227 (mot absent du gloss. de G) «marbre» hapax, aj. au FEW 6, 1, 365b; - montenier est dans le syntagme faus montenier «espèce de faucon montagnard»; aj. après 6333CDEP «montagnard (d'un cheval)»; - aj. niecage s. 2069A, nietage 2069BP «parenté entre oncle et neveu (?)» aj. au FEW 7, 94b? L'éd. G 2062 lit meçages; - aj. oubliee s.f. 5523 «oubli» le mot mq. ds le gloss, de G; - aj. plante de lin s.f. 6746 «tige du lin» aj. aussi au gloss. de G; - putage, le mot se lit aussi en 6027 dans de putage v. TL 7, 2108, 35; - aj. [receindre] v.a. 7227 «ceindre de nouveau» le mot mq. ds le gloss. de G; - aj. refusement s.m. 5507 «action de refuser» aj. aussi au gloss. de G; - aj. [rembrasier] v.a. 5476 «embrasser de nouveau» le mot mq. au gloss. de G; - roion (régional) se lit aussi en 6665, le gloss. de G ne relève pas le mot; - [sospoier] est plutôt [souspeser]; - aj. suroré adj. 5076 (seule occurr. enregistrée ds le gloss. de G), sororé après 5533C, 6889DE «doré» FEW 25, 1024b cite

la 2º occurrence; l'éd. P 5610 a une occurrence de *sororé*, var. ignorée ds l'éd. M 6110 comme ds l'éd. G 6070; – aj. *tenret* adj. 1944 «tendre» aj. aussi au gloss. de G; – aj. *vaucele* s.f. 6001 «petite vallée» le mot mq. ds le gloss. de G; – *versee* aj. 5862 *verssee*.

Passons maintenant à l'édition procurée par B. Guidot. Son introduction commence par des remarques sur les éditions antérieures [11-12] (la note 1 de la p. 11 est consacrée aux corrections à apporter à l'édition Perrier). Elles sont suivies de notices sur les mss [12-21], dont les sigles sont malheureusement différents de ceux que Perrier avait utilisés et que Muratori a repris dans son édition. Après avoir choisi comme base le ms. de BNF f.fr. 24369 et expliqué comment il a établi son texte [22-26] (la lacune située entre les f. 134v et 135r est comblée à l'aide du ms. B1 [= A pour l'éd. M]; il ne faut donc pas oublier que les vers 3328-3677 proviennent de ce dernier), l'éditeur énumère un certain nombre de traits linguistiques de son ms. de base. Quelques notes: p. 29 pour l'emploi de l'art. fém. picard on peut signaler du fain 4630 v. ci-dessus; - p. 30 parmi les pron. pers., l'emploi régional de t' sujet 2132 mérite d'être signalé ainsi que celui, tout aussi régional, de le mes 3085, leçon corrigée à tort; - p. 30 l'occurr. de cil en 2075 résulte d'une corr.; - p. 31 pour les radicaux, on peut signaler vaudroit, cond. 3 de voloir, et corriger la note erronée de 4696; - p. 33 3e ligne, les attest. de voust en 3379 et de vost en 3437 ne proviennent pas du ms. de base mais du ms. B1; il en va de même des «deux occurrences de la désinence en -asse: amasse (3438), comparassent (3385)» relevées à la p. 35; p. 37 pour le renforcement affectif de la négation par l'expression d'une valeur minimale, renvoyer à MöhrenVal. Après une courte section sur la datation («au début du XIIIe siècle») [40-41] viennent une longue analyse [41-68], des remarques littéraires [68-80] et une bibliographie [80-83].

L'introduction est suivie du texte proprement dit [87-377], de notes [379-425], d'un index des noms [427-441] et d'un glossaire [443-484].

Le texte est bien établi (la numérotation par quatre n'est pourtant pas justifiée v. BEC 1910, 228) et il permet souvent de corriger l'éd. M comme je l'ai signalé cidessus. Juste quelques remarques: 40 virgule après escu; - 415 la leçon de B1 Li amirans se fet est préférable; - 994 l. qui malgré la note; - 1118 virgule à la fin, de même en 1881, 2248, 2580, 4234, 5548, 6263; - 2446 l. fachiez; - 2488 deux-points à la fin; - 2923 point-virgule à la fin; - 2932 point à la fin; - 2992 cavez l. canez cf. éd. M 3001 et corriger le gloss. s.v. cavez; - 3046 point d'interrogation à la fin; - 3114 virgule après enchaucent; - 3194 pas de virgule avant la; - 3354 corr. inutile; - 3541 1. doit; - 3890 biffer un des deux il; - 3971 corr. superflue; - 4025 l. procession; -4115 pas de point à la fin; - 4235 pas de virgule après Guibelin; - 4365 pas de virgule à la fin; - 4624 pas de virgule après feïssent; - 4746 pas de virgule après feront; - 4779 l. a huchier et biffer l'art. ahuchier ds le gloss.; - 4793 l. ses prent et modifier le gloss. s.v. esprendre; - 4868 issues corr. issue; - 4882H l. n'enn ert; - 4957 corr. peu fondée; - 5031 virgule après plest; - 5226 (et aussi en 5502, 5787, 5813, 6098, 6397, 7280) l. aprés; – 5403 le vis corr. le col v. éd. M 5440; – 5520 virgule après ars; – 6023 pas de virgule avant la; - après 7692 distinguer typographiquement le texte et le commentaire.

L'apparat critique donné en bas de page contient un certain nombre de variantes, mais les critères du choix ne sont pas très clairs. On trouve souvent des variantes purement graphiques (ou même des leçons identiques à celles du ms. de base, voir

434D) dont l'intérêt ne semble pas être très grand, tandis que les var. intéressantes (qu'on pourra lire dans l'éd. M) ne sont pas toujours relevées; parmi les attest. que j'ai signalées plus haut, celles qui se retrouvent dans l'éd. G sont plutôt rares. On peut être aussi embarrassé par le fait que les formes abrégées ne renvoient pas toujours au texte critique. Ainsi, pour comprendre la var. R de 38 d. H. sera as e. l. il ne faut pas la comparer avec le vers 38 (Dame Ermengart sera as faux cuivers livree) mais avec la var. HD (dame Herm. sera aus escuiers livree) donnée juste à côté. Quant à la var. R de 77, la f. est à lire la fu (cf. éd. M 77) bien que ni le texte ni les var. ne contiennent aucun mot commençant par la lettre f. Les cas similaires sont nombreux, v. 1386, 2322, 3317, etc.

Il faut savoir aussi que, bien que l'apparat n'y renvoie pas, on a des notes qui sont consacrées aux var. et qui les citent explicitement; v. les notes 4038-30, 4180-81, 4212-13, etc. On aurait préféré que ces leçons fussent enregistrées plutôt dans l'apparat. Ce qui nous gêne davantage, c'est que les notes ne citent pas toujours les var. dont elles parlent et que l'apparat qui les passe sous silence ne remédie pas à la situation; v. les notes 399, 1780-83, 6413-14, etc. Petits détails sur les notes: la note 216 et l'apparat se contredisent: en 216 l'apparat dit que le ms. de base est identique au ms. B1 («B1 comme B2») mais la note 216 indique que la corr. est faite «d'après B1 et H»; – 5116 pour la construction v. HasenohrIntr² § 102.

Le glossaire de Guidot qui complète parfois celui de Muratori ne souligne pas suffisamment l'intérêt d'un certain nombre de mots et il aurait pu être plus large, voir ci-dessus mes remarques sur le glossaire de Muratori.

Ainsi, les deux éditions ont chacune des qualités (Muratori a enregistré un choix très large de var. tandis que Guidot a procuré un texte soigné) et se complètent, mais elles ne constituent pas encore une édition définitive.

Takeshi MATSUMURA

GAUTIER DE COINCI, La Vie de sainte Cristine, édition critique par Olivier COLLET, Genève, Droz, 1999, XXIII + 181 pages.

La Vie de sainte Cristine, récit hagiographique en alexandrins que Gautier de Coinci aurait composé au début de sa carrière littéraire, vers 1218, ne se lit, contrairement aux Miracles du même auteur, que dans fort peu de manuscrits, trois au total. Par ailleurs, les deux seuls témoins permettant de publier ce texte dans son intégralité sont distants de deux siècles: le ms. de Carpentras (Bibliothèque Inguimbertine, cote 106) date vraisemblablement du dernier quart du XIIIe s., celui de Paris (B.n.F., f. fr. 817) très exactement de 1465. Le premier est à la base de l'édition⁽¹⁾ de A. C. Ott en 1922, le second est préféré dans le présent ouvrage. C'est une ver-

⁽¹⁾ Gautier de Coincy's Christinenleben, Nach den beiden Handschriften zu Carpentras und Paris, zum ersten Male ... hrsgg. von A. C. Ott, Erlangen, Junge & Sohn, 1922 (Beiträge zur Kenntnis der altfranzösischen hagiographischen Literatur, Band I).

sion nouvelle qui paraît donc avec tout l'apport linguistique qu'implique une telle démarche, mais aussi une version qu'O. Collet juge meilleure et qu'il présente de façon tout à fait particulière. Il conçoit, en effet, son édition comme le simple «complément de l'enquête lexicologique» [vii] sur l'œuvre de Gautier à paraître aux éditions Droz. Étude complète de langue, glossaire, notes du texte, etc., ne doivent donc pas y être cherchés. L'introduction est réduite aux «éléments indispensables qui regardent la situation matérielle de ce texte et sa mise au point» [VIII]: description des deux manuscrits cités⁽²⁾, respectivement C2 et p2, et des fragments provenant d'un ms. du dernier quart du XIIIe s., β, récemment découvert à la Bibliothèque Széchényi de Budapest [xiii-xvi], principes d'édition [xvii-xxiii]. Malgré sa concision, elle renseigne clairement, en particulier sur le choix du ms. de base, sur la langue de ce ms., peu marqué dialectalement(3), mais qui «pointe vers l'Est» [xiv], et démontre que l'origine de la copiste qui en signe le colophon, Marguerite de Chauvigny, ne peut être déterminée de façon certaine [xi-xiv]. L'établissement du texte est remarquable. En effet, quels que soient les choix éditoriaux d'O. Collet, l'apparat critique de bas de page, conçu sur deux niveaux, permet au lecteur d'en juger: le premier donne pour chaque correction introduite l'état de p2, le second les variantes de fond mais aussi celles de nature morphologique jugées pertinentes. Par ailleurs, les coquilles de transcription sont extrêment rares ou négligeables(4). Je me bornerai donc à relever les points particuliers qui ont retenu mon attention, en faisant une rubrique spéciale pour les remarques générales concernant le mètre. J'ai été frappée en premier lieu par le nombre relativement important de vers signalés comme hypoou hypermètres.

Le poème⁽⁵⁾ est composé de 3792 vers et 177 d'entre eux sont corrigés⁽⁶⁾, car faux par suite généralement du rajeunissement de la langue qui modifie la numération syllabique de l'alexandrin par l'apport de formes ou de constructions syntaxiques

⁽²⁾ Initialement C et P dans l'éd. d'A. C. Ott.

⁽³⁾ À ce sujet, voir le compte rendu de Gilles Roques (à paraître dans la *ZrP*), qui signale dans le ms. de Paris un certain nombre de régionalismes avec leurs aires de distribution géographique, et donne des indications intéressantes sur la langue de l'auteur et sur celle de la copie.

⁽⁴⁾ Corriger conseiller 299 (ms. conseillier), dieusse 490 (ms. dieuesse, cf. dieuesses/z 497, 539, 652, etc.), en 597 (ms. et après développement du sigle), son 1039 (ms sont), trahiz 2188 (ms. traiz), qu'un 3103 (ms. qu'en, avec barre de nasalité sur e).

⁽⁵⁾ Conventions particulières employées dans cet article: la barre oblique marque la fin du premier hémistiche ou le début du second; le signe «°» à la fin d'un mot signifie que celui-ci est à la rime; 55-56, *florir*°: *morir*°: ex. de présentation de la rime.

⁽⁶⁾ Sauf erreur de ma part dans le compte de ces vers, auxquels il faudrait ajouter 2111, 2211, 2845, 3094, dont l'hypermétrie n'est ni signalée ni corrigée, et 868, dont le premier hémistiche est corrigé mais non le second, déficient d'une syll. (dans ce compte rendu, les relevés de vers jugés inexacts pour telle ou telle raison ne prétendent pas être exhaustifs); l'éditeur signale ses interventions, selon leur importance, au moyen soit d'italiques soit de crochets, qui apparaissent dans les citations respectivement soit en caractères gras soit entre crochets.

nouvelles. Ainsi la désinence -e de l'ind. pr. 1 des verbes du premier gr. entraîne systématiquement un excédent d'une syllabe, cf. aime 161, 347, 372, 384, 1223, etc.; l'emploi de la prép. a devant un régime indirect de même, cf. Alés dites a mon pere/ 583 alors que la leçon de C^2 est Alés dites mon pere/, et cf. aussi 3550, 3773. Selon les règles traditionnelles en afr., les vers sont inexacts. D'une façon générale, la copiste (ou son modèle) semble négligente dans le compte des syllabes qu'implique la graphie: par ex., elle n'élide pas, devant un mot commençant par une voyelle, les monosyllabes susceptibles de l'être lorsqu'il y a lieu de le faire: /si a mon pere le dites° 575. Ce non-respect de l'élision est à l'origine de 29 interventions de l'éditeur pour supprimer une syllabe gênante à la lecture, alors que l'élision est bien marquée dans tout le texte, cf. S'en 2618, 2746, etc. Cependant l'aspect récurrent de certaines corrections autorise la question suivante: ne peut-on reconsidérer les règles en vigueur dans les textes d'afr. pour ajuster le numérisme d'un certain nombre de vers et accepter un texte moins «classique», mais témoignant mieux peut-être de l'évolution de la structure du vers et de la langue à la fin du XVe s. à travers une réécriture? Le problème se pose en particulier dans le cas de l'e final atone des polysyllabes à la césure ou dans l'hémistiche. Si la césure épique est la norme dans ce poème, la coupe lyrique, avec l'hiatus qui en découle dans certains cas, n'est pas encore rejetée⁽⁷⁾, et pourrait «sauver» une trentaine de vers⁽⁸⁾ tels que Sovent a lui mesme devise son courage° 156 corrigé Sovent a lui mesilsme devise son courage° (C2 meïsme), qui ne rend pas compte de la réduction de l'hiatus pour cet adverbe modifié pour les mêmes raisons en 2014 (voir aussi bensejoite 1920, 2772). Dans l'hémistiche, le problème de l'e final se pose aussi. Devant un mot commençant par une consonne, il compte généralement dans le texte, selon la norme, mais parfois ne compte pas comme le montre l'emploi de aime cité supra. Si cette irrégularité reflète l'évolution de la langue⁽⁹⁾, il semble nécessaire d'adopter la leçon de C² aim pour ne pas obliger le lecteur à se soucier constamment de la numération, ou d'éditer, peu élégamment, aim(e). Devant un mot commençant par une voyelle, l'e final s'élide régulièrement. Cependant, d'une part, l'élision a lieu parfois, semble-t-il, malgré une s régulièrement écrite⁽¹⁰⁾, cf. par ex. Por la tres grant destrece qu'elez eurent de sa mort° 165 (que au lieu de qu'elez dans l'éd., qui signale par erreur le vers hypomètre), et le vers 583 (cité supra). D'autre part et plus fréquemment, se produit un

⁽⁷⁾ Lote I, 202, note son abandon par Molinet après 1482 sous l'influence de Georges Chastellain et la généralisation de la réforme «grâce à Jean Lemaire des Belges (mort en 1514?) et à Marot»; quant à l'hiatus de l'e final à la césure lyrique, il apparaît «avec une fréquence croissante à mesure qu'on s'approche du XVIe», Lote III, pp. 81-82. Voir sur ce sujet la communication de C. Thiry, dans l'ouvrage recensé ici 64, 463.

⁽⁸⁾ Vv. 156, 194, 195, 515, 686, 775, 822, 837, 855, 857, 882, 1021, 1033, 1381, 1413, 1671, 1700, 1760, 1777, 1811, 1895, 1920, 2014, 2181, 2184, 2361, 2646, 2772, 3201, 3581, malgré la justesse de certaines corrections (cf. par ex. v. 3201 et la remarque d'A. Stimming, *ZrP* 42, p. 621); noter 11 hiatus à la césure lyrique (194, 195, 686, 1033, etc.).

⁽⁹⁾ Lote III, p. 105, en cite des exemples.

⁽¹⁰⁾ Lote III, p. 83, note qu'E. Deschamps a usé de ce procédé et mentionne, entre autres, les exemples catalogués par Tobler (VB., p. 71) montrant que cette licence est ancienne.

hiatus qu'O. Collet accepte dans certains cas (cf. /plus est froiche et roide° 3330, /que son pere enprent° 873; voir aussi 562, 1865, 1955, 3435) et rejette dans d'autres (cf. par ex. /en chartre ait esté° 2172 éd. /en [la] chartre ait esté°, Ou temple Apollin/ 461, 3759 éd. [Ens] u temple Apollin/). Même si cet hiatus est considéré sous certaines conditions(11) comme une licence que proscrivent les bons poètes, ne pourrait-on le garder ici dans tous les cas pour joindre huit autres vers⁽¹²⁾ aux trente cités précédemment? Enfin d'autres problèmes se posent et j'évoquerai l'un d'entre eux. L'évolution de la diérèse ou de la synérèse dans les groupes de deux voyelles n'est-elle pas envisageable? Cf. par ex. En assés brief tans/ 106(13) (éd. [termine]), où brief serait dissyllabique; cf. aussi /nostre loi anienta° 70 (éd. no), où anienta° formé à partir de nient monosyllabique (TL 6, 639) présenterait un hiatus réduit (cf. Gdf 5, 512a, anynter). La lecture du poème, jalonnée par les interventions de l'éditeur, montre à l'évidence que toutes ces questions trouveront leurs réponses dans une étude générale de la versification de ce remaniement, à laquelle songe certainement O. Collet dans le cadre de son «enquête lexicologique» sur l'œuvre de Gautier. Après le mètre, les points particuliers qui ont retenu mon attention sont les suivants.

- 1) La copiste (ou son modèle) emploie systématiquement un présent de l'indicatif là où l'ancien français mettrait régulièrement un futur: cf. la leçon du ms. Maugré sien sera arse, maugré sien est bruiee° 2493 et la correction de est par [iert] pour ce vers et les vv. 978, 1572, 1982, 2257, 2464, ou par [ert] pour le v. 2778. On a là un fait de langue qu'il serait peut-être intéressant de garder: la forme (i)ert n'est plus connue comme un futur à côté de sera (si ce n'est exceptionnellement, cf. erent v. 883) alors qu'elle est maintenue pour l'imparfait à côté de estoit. Le cas du v. 2111 Jamais ne sera liez si n'est morte et mesballie° se rattache aux précédents puisque la subordonnée hypothétique masque une construction plus ancienne impliquant un temps du futur, et A. Stimming l'a bien vu⁽¹⁴⁾ en proposant de corriger se n'est par s'iert. Cependant son hypermétrie autoriserait une remarque, à défaut d'une intervention⁽¹⁵⁾.
- 2) Un certain nombre de formes ne sont attestées qu'une fois dans la copie. Elles sont donc rejetées car elles sont vraisemblablement assimilées aux fautes d'orthographe qui apparaissent régulièrement dans le texte. Cependant, d'après les diction-

⁽¹¹⁾ Cf. Lote III pp. 82-83, ou la politique de Cl. Régnier dans son introduction d'*Aliscans*, Paris, Champion, 1990, p. 21, à propos de l'hiatus de l'e final d'un polysyllabe, admis devant monosyllabe et exceptionnel devant polysyllabe dans l'ancienne poésie (il garde cependant *virgë henoree* 6631, *lignagë armer* 7778 pour le ms. de base daté du milieu du XIIIe s.).

⁽¹²⁾ Vv. 461, 596, 1748, 2172, 2980, 3050, 3407, 3759.

⁽¹³⁾ Lote III p. 129, notant que «C'est au XVe s. que les poètes se permettent de prendre les libertés les plus inattendues», relève un bon nombre d'exemples de cas où la diphtongue *ie* compte pour deux syllabes. Pourrait-on aller plus loin et reconsidérer sous cet angle la non-élision récurrente et troublante des monosyllabes [cf. les ex. de Tobler (VB.), p. 72, cités par Lote III, p. 123]?

⁽¹⁴⁾ Cf. ZrP 42, p. 619; G. Roques, dans le compte rendu cité *supra*, fait la même remarque et traduit «jamais il ne sera heureux avant qu'elle soit morte ou mise à mal» renvoyant pour l'emploi de l'adv. *si* à TL 9, 624, lignes 15-42.

⁽¹⁵⁾ Voir la note 6 de ce compte rendu.

naires ou autres ouvrages, ce sont des formes possibles, que seule une étude de langue permettrait d'écarter définitivement. En particulier, le ms. p^2 «le seul à réunir la totalité de l'œuvre d'attribution certaine de Gautier de Coinci» [XI] et de la seule main de Marguerite de Chauvigny devrait fournir les réponses concernant la compatibilité, avec la langue de la copie ou de l'auteur, de mots⁽¹⁶⁾ tels que: - 2755 éd. gravele: ms. graveille, que l'éditeur corrige d'après le v. 2761, mais FEW 4, 255b relève des formes dialectales avec l palatalisé (par ex. Cum. grevaille, neuch. gravaille); - 3302 éd. [erent], leçon de C^2 : ms. estoint (cf. Pope, Eastern Region, Morphology, § XXIX, p. 496); estoi[e]nt aurait entraîné une hypermétrie.

3) Problèmes divers: 431-32 éd. Trop mal fu ton beau cors et ta face [ro]vente° Se deduiz de ce syecle ne rapeis ta jovente°: ms. Ses deduiz, à lire S'es deduiz comme le notait déjà A. Långfors dans son compte rendu(17) de l'éd. Ott (qui adopte pour certains vers la leçon de p^2); cf. aussi 2247 Des delices du monde rapaissez vo jovente° proche de sens; corriger en bas de p., le renvoi aux vv. 761-762, il s'agit de 1761-62; - 522-24 éd. Aus piés li sont cheües. «Damoiselez, ja tant° Ne deüssent», font eles, «nostre las de cors vivre° Que de loi chrestienne si vos veïssons yvre°: le sens général est clair «...nos malheureuses personnes n'auraient pas dû vivre assez pour vous voir ainsi...», mais le s final de Damoiselez pour cette apostrophe adressée à Christine est gênant⁽¹⁸⁾ (A. C. Ott corrige p² et édite, d'après la forme habiuelle du mot dans C2, Damoisiele); - 1061 éd. /que caienz poez v[o]oir°: la forme de mfr. voir est jugée insuffisante sur le plan métrique, mais le vers du ms. semble exact avec voir°; - 1410 éd. descorde[nt]: ms. descorde et correction d'après C² lui-même corrigé par le scribe, mais le verbe ne peut-il rester au sing, avec plusieurs sujets comme en 1748? (cf. Marchello p. 324); - 1440 éd. et ms. Autant le doiz amer com fai ton cors demaine°: ne faut-il pas éditer fai[s] comme l'éd. Ott (qui corrige p2)?; - 1709 éd. deux coute: ms. deux coutre; pourquoi ne pas garder la forme coutre, cf. FEW 2, 1492b CULCITA, afr. (Entree; Joufr; Gay) et mfr. (Cotgr 1611), et la mettre au pl. comme dans C^2 ?; - 1925-26 éd. noiee°: [netie°]: la correction d'après C^2 rejette ms. lavee°, rime insuffisante d'après l'éditeur, et aussi étrangère au texte, qui ne connaît que -iee: -ie (cf. par ex. 1775-76 conseilliee°: apareillie°) ou -iee: -iee (cf. par ex. 1311-12 criees°: oubliees°), mais la rime -iee: -ee s'est répandue⁽¹⁹⁾ comme en témoigne cette réécriture; - 1989-90 éd. Si tres gran[d]e senteur ist des sainz encensiers° Com cele qu'i envoie le riche despensiers°: ne faut-il pas garder la forme du ms. qui pour le pron. relatif régime et tenir compte de la remarque faite par A. Stimming (ZrP 42, p. 619)? Voir aussi qui 3456; - 2436 /ung **jui** que [je] li part $^{\circ}$ (vers omis dans C^{2}): ms. /ung juif que li part°; l'éditeur voit donc là l'expression partir un jeu «donner à choisir, mettre dans la nécessité de se prononcer entre deux choses» (Gdf 6, 10b), mais ne peut-on comprendre juïf comme une forme de l'afr. juïse, juïs (cf. FEW 5,

⁽¹⁶⁾ Pour plus de clarté, les citations extraites de l'éd. d'O. Collet sont précédées de «éd.», celles du ms. **p2** de «ms.».

⁽¹⁷⁾ Romania 50, p. 119.

⁽¹⁸⁾ Mais à rapprocher de C² Ne seut la pucielles qu'eles el temple furent 468 (cf. la note de Stimming, ZrP 42, p. 617, sur ce pluriel erroné sous l'influence du contexte).

⁽¹⁹⁾ Cf. Lote III, pp. 166-167.

59a, JUDICIUM, juif Cour Ren.)? Le sens serait «un jugement (ou «un supplice») que je lui ménage de deux façons» (que les vv. 2439-40 explicitent); cette interprétation justifie le mètre de ce vers (et non la forme jui, possible, cf. fuillee 1676 et fiullee 3094), cependant l'expression partir un jeu est attestée alors que partir un juïse semble ne pas l'être, et A. C. Ott (note 2436, p. 285) rejoint O. Collet dans ses explications; - 2524 éd. [Facent en] leur povoir/: la leçon du ms. En facent ne peut-elle être maintenue dans la continuité du vers précédent et de l'hémistiche suivant? (A. C. Ott ne corrige pas p2); - 2684 éd. ou cors: je lis dans le ms. on cors, à cause du second jambage caractéristique de n final, lié en haut et prolongé vers le bas (TL 5, 266 et Gdf 4, 741b donnent plusieurs ex. de cette forme de l'article défini contracté, mal répertoriée généralement dans les grammaires); - 2860 éd. Tout [revient] a nient/: O. Collet lit ms. rent et propose une résolution conjecturale pour cette abréviation inhabituelle; le signe suscrit en forme d'apostrophe, ici sur v et non sur n pour moi, se retrouve souvent dans le texte, et son développement er dans, par ex., a(d)versité 64, 3078, terre(s) 657, 665 autorise la transcription revert ; - 3415-20 éd. Mais n'en voi ung tout seul,/...Si la mort vient vers lui, tost ne l'ai acoisié°: ms. /tost ne l'ait acoisié° (même forme ait dans C2): si l'on comprend «Je n'en vois pas un seul... que l'approche de la mort n'ait pas calmé», il faut éditer ait (on a là, sans doute, une simple coquille de transcription); - 3744 éd. Qui de l'amor du siecle son cuer de partiraº: ms. /son cuer ne partiraº (même leçon dans C2) et, probablement, là aussi, transcription fautive.

Je terminerai ce compte rendu en notant que cette copie de la *Vie de sainte Cristine* présente de nombreux passages obscurs ou des formes difficiles à interpréter, et quelques notes ou un petit glossaire auraient peut-être été souhaitables. Je mentionnerai, par ex., un cas de graphies équivalentes. L'éditeur signale bien qu'«une séquence inhabituelle *uu* ou *vu*, clairement distincte de *w*, apparaît à l'intiale de quelques mots comme *uueil*, *uui*, *vuueille*» et qu'il respecte les deux graphies [xxi]. Cependant il n'est pas aisé de voir en *vuainz* dans le vers «*Fameilleux vuainz*», *fait ele*, «lou varous enragiéz° 1517, une forme dialectale de l'afr. gainz, cas sujet singulier de gaignon «mâtin, dogue, chien de basse-cour» (cf. wains, TL 4, 42, 1. 32-36, dans un ex. tiré de *Tourn. Chauv. Delb.* 1803; v. aussi DEAF G 45, 35-38). Cette forme n'est pas transparente puisque Gdf 8, 321a a fait de wain un substantif masculin et lui a donné le sens de «spectre, fantôme» dans un unique ex.: *Li deables qui tout brocha, A l'encontre si rest venus, Com un grans wains noirs et velus. (Mir. N.-D.*, liv. 1, ap. Duc, *Vanitas* [= I Mir 16, 58]).

Et le texte ne cesse de poser de telles questions, ou encore d'étonner: ainsi la construction *nostre las de cors* (cf. *supra* 522-24), qui place l'ajectif épithète avant le nom support, tout en le liant à lui par la prép. *de*, et ne se rencontre dans le texte qu'avec l'adj. *las* (*ton las de cors* 1504, *ma lasse de char* 1685, etc.), semble⁽²⁰⁾ attestée ici pour la première fois et n'appartient pas au registre familier. C'est dire que l'étude de langue qui complétera une si bonne édition sera la bienvenue et promet d'être passionnante.

Marie-Jane PINVIDIC

⁽²⁰⁾ R. Martin, consulté, n'en a pas d'exemple en mfr.

Abréviations utilisées:

1) ouvrages, auteurs (excepté les abréviations bien connues FEW, Gdf, TL): Fouché = Pierre FOUCHÉ, Morphologie historique du français. Le Verbe, Paris, Klincksieck, 1981 (2° édition refondue et augmentée, 2° tirage); Lote = Georges LOTE, Histoire du vers français, Aix-en-Provence, Publications-Diffusion Université de Provence (t. 1, 1991), Paris, Hatier (t. 3, 1955); Marchello = Christiane MARCHELLO-NIZIA, Histoire de la langue française aux XIV° et XV° siècles, Paris, Bordas, 1979; Martin/Wilmet = Robert MARTIN et Marc WILMET, Syntaxe du moyen français, Bordeaux, SOBODI, 1980; Pope = M. K. POPE, M. A., From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman. Phonology and morphology, Manchester, University Press, 1952 (revised edition); Romania, t. 50, Paris, Champion, 1924 (A. LÅNGFORS, «Gautier de Coincy's Christinenleben», pp. 117-122); ZrP = Zeischrift fur romanische Philologie, Tübingen, Niemeyer (Albert STIMMING, «Bemerkungen zu Ott's Ausgabe von Gautier de Coincy's Christinenleben», t. 42, 1922, pp. 609-632); Tobler (VB.) = Adolf TOBLER, Vom französischen Versbau alter und neuer Zeit, Leipzig, 1910 (5° édition).

2) Autres abréviations (les plus courantes ne sont pas mentionnées): afr. = ancien français; éd. = édité, édition; mfr. = moyen français; pr. = présent.

Signes conventionnels: voir note 6.

L'«Orphée» de Boèce au Moyen Âge. Traductions françaises et commentaires latins (XIIe-XVe siècles), textes réunis par J. Keith ATKINSON et Anna Maria BABBI, Vérone, Edizioni Fiorini (Medioevi, Testi 2), 2000, XXIX + 258 pages.

Les traductions de Boèce en français médiéval sont un chantier qui se porte bien et dont la capitale est l'Université du Queensland en Australie; nous avons déjà eu l'occasion d'en signaler deux éditions (v. ici RLiR 61, 289 et 62, 554). Elle a trouvé le renfort de l'Université de Vérone, ce qui nous a valu un recueil d'actes d'un Congrès tenu en 1998, *Le Metamorfosi di Orfeo*, éd. par A. M. Babbi. Dans son prolongement, les deux maîtres d'œuvre du présent volume ont réuni autour d'eux neuf spécialistes pour nous donner cette précieuse anthologie des extraits de la Consolation consacrés à Orphée.

Une introduction d'A. M. Babbi [IX-XXIX] dégage bien l'intérêt de l'épisode dans l'œuvre de Boèce et chez ses commentateurs médiévaux. Les traductions françaises sont ensuite présentées, dans une étude dirigée par J. K. Atkinson. C'était l'occasion de mettre à jour le travail de Dwyer, décrit comme DwyerCons dans le DEAF. Chaque extrait de chacune des 12 traductions françaises (correspondance avec la numérotation de Dwyer [XXIX]) est précédé d'une introduction due au meilleur spécialiste, qui en est souvent l'éditeur. Ce sont: I Del Confortement de Philosofie (= ConsBoèceBourg cf. RLiR 62, 554 = Dwyer I); - II Boesces de Consolation (= ConsBoèceTroy = Dwyer II); - III Li livres de Confort de Philosophie de Jean de Meun (= JMeunCons = Dwyer V); - IV Le Boece de Consolation de Pierre

de Paris (= ConsBoècePierre = Dwyer IV); - V Boeces de Consolation (= ConsBoèceLorr cf. RLiR 61, 289 = Dwyer VI); - VI Le Livre de Boece de Consolation (= ConsBoèceComp = Dwyer VII); - VII Le Boece de confort (= ConsBoèceAn-Meun = Dwyer VIII); - VIII La complainte de la tribulation et de la consolation de la Philosophie de Bonaventura de Demena (= ConsBoèceBon = Dwyer III); - IX Le Roman de Fortune et de Felicité de Renaut de Louhans (= ConsBoèceRen = Dwyer IX); - X Boëce de Confort (= ConsBoèceBen = Dwyer X); - XI Le texte du ms. d'Aberystwyth, 5038D (= ConsBoèceAber = Dwyer XII); - XII Le livre de Boece de Consolation de Phylosophye (= Dwyer XIII).

Les extraits vont de quelques lignes, le texte II, à 1250 vers, le texte VII, qui est aussi particulièrement difficile. Ils comportent chacun un large apparat et sont accompagnés d'un glossaire. Le travail a été mené avec beaucoup de sérieux.

Quelques remarques à propos des textes et des glossaires: p. 8 § 11 por li raveir est parfait; - p. 9 § 14 lire enforce; - p. 17 n. 8 pour La Vie et les Epistres Pierres Abaelart et Heloys sa fame, trad. de Jean de Meun, préférer renvoyer à l'édition d'E. Hicks (Champion, 1991); - p. 20 § 3 aus hostiex n'est pas inférieur à es h.; p. 27 § 7 lire come ill aura abandonés; - p. 29 gloss. lire: après (de) prép. «auprès de»; - p. 30 aj, furiosité f. «furie» (13) et supprimer tripoyer qui cache l'impft de triper; p. 51, v. 118 lire l'enlachent et supprimer lachier au gloss.; - p. 56, v. 297 on aimerait lire a la parsomme; - p. 63, v. 547 la forme creee est notable; - p. 64, v. 562 lire s'i compere; - v. 567 lire nuvime; - p. 68, v. 705 virgule à la fin du vers après cante; p. 75, v. 980 lire a bien pres («peu s'en faut») eslit et supprimer du gloss. preseslire; - p. 76, v. 1028 pooit va aussi bien que peust; - p. 77, v. 1058 on préférerait lire fauniant et même si l'on lit fauviant, il faut le traduire au gloss. par «tromper»; - p. 79, v. 1146 lire l'us («la porte») et supprimer au gloss. lus; - p. 80, v. 1175 on préférerait lire violenment; - p. 82, v. 1231, le texte du ms. est parfait; - p. 86 afflouir est probablement à lire afflovir cf. FEW 3, 616b; - p. 87, aj. assise ds donner d'a. «servir à manger» 254, probablement régional cf. faire a. de «servir (un mets)» (Tournai 1396), a. «service principal ou unique d'un repas» (Tournai 1407; [Bruges] 1484); - buffe lire «tromperie»; - calengier plutôt «refuser»; - p. 88 aj. cuisson f. «souffrance» 1166; curiel est curieus au sens usuel de «zélé» en 1190 et il signifie «recherché» en 987 dans vestimens curïeuls cf. habit curieus ds PropChosMirK 39, 141; - despaisier n'est pas despaïsier et signifie «s'en irrite»; - despareillier je comprends plutôt «séparer»; - destreindre ne peut pas donner destroite; - p. 89 espece lire 143; - aj. fuitice adj. f. «fugitive»; - replacer esprendre et eschiver à leur ordre alphabétique; - supprimer marchier qui dissimule marc(h)ir «flétrir»; - p. 90 parket signifie simplement «estrade»; - rasser signifie plutôt «effleurer»; - supprimer rere où reut est de rore «ronger»; - p. 91 supprimer voisier qui contient voisent subj. prés. 6 d'aller; - p. 108 entorchonnee signifie «vêtue de guenilles»; - p. 118 remplacer semoner par semondre; - p. 129 § 1, malgré le gloss. on pourrait préférer lire divisé; - p. 135 § 24 lire em partie boeufz; - p. 139 rate lire «rate».

On trouvera ensuite les extraits des commentaires latins, à commencer par celui de Guillaume de Conches. L'ouvrage se termine par une bonne bibliographie [235-250] – à compléter par un index [255-256] – et par des noms des œuvres et des auteurs [251-253].

Gilles ROQUES

Beate WEIFENBACH, Die Haimonskinder in der Fassung der Aarauer Handschrift von 1531 und des Simmerner Drucks von 1535. Ein Beitrag zur Überlieferung französischer Erzählstoffe in der deutschen Literatur des Mittelalters und der frühen Neuzeit, Peter Lang (Germanistische Arbeiten zur Sprache und Kulturgeschichte, 39), Francfort, 1999, 2 vol., 409 + 446 pages.

Ce travail très bien informé est consacré dans son tome second à une minutieuse comparaison des deux versions allemandes du cycle des Quatre Fils Aymon avec les textes français. On y trouvera aussi une table des noms propres [423-446], à compléter par un index qu'il faut aller chercher dans le tome premier [389-404]. Ce tome premier passe en revue les adaptations du cycle dans toutes les langues d'Europe. Un catalogue imposant [213-296] en recense sommairement mais précisément tous les mss et les éditions jusqu'à nos jours. La partie française [234-281] décrit, avec une bibliographie très riche, les 15 mss en vers, les 9 mss des versions en prose; parmi ces dernières, il y a celle en cinq volumes des mss Arsenal 5072-5 et Munich BSB 7, mss attribués à David Aubert mais non signés (cf. Straub [v. ici RLiR 60, 313], 120-22 et 123-27, qui a échappé à l'auteur, qui en a d'ailleurs édité un morceau dans un travail de Maîtrise préparé à Reims en 1990). Cette même partie française contient aussi la description de 28 éditions parues entre 1483-85 et 1531, de 32 parues entre 1536 et 1597, de 25 parues au 17e s., de 32 parues au 18e s., des 90 parues au 19e siècle. La bibliographie générale [300-378] mérite déjà le détour et fait de cet ouvrage une somme pour les études sur les Quatre Fils Aymon.

Gilles ROQUES

L'Histoire d'Erec en prose, roman du XVe siècle. Édition critique par Maria COLOMBO TIMELLI, Droz (Textes Littéraires Français, 524), Genève, 2000, 347 pages.

Jusqu'à maintenant on lisait la version en prose d'Erec (Bruxelles B.R. 7235, avant 1467) d'après la transcription publiée par Foerster. Maria Colombo Timelli a eu l'heureuse idée de l'éditer dans cet ouvrage (sigle du DEAF = ErecPrC) avec une autre version du roman contenue dans un ms. de Guiron le Courtois (P: B.N.F. fr. 363, ca. 1470) et un fragment transmis dans le ms. O (Oxford, Bodleian Library, Douce 383, ca. 1480-1500).

L'introduction donne d'abord [9-66] des informations détaillées sur les mss. ainsi que leurs rapports, qui sont résumés par un stemma [66]. Ensuite vient une bonne étude linguistique du ms. B [67-96], qui s'intéresse non seulement à la graphie et à la phonétique mais aussi à la ponctuation, à la morpho-syntaxe, au style, au lexique et aux locutions. Les paragraphes sur ces deux derniers soulignent à juste titre l'intérêt de certaines attestations; on aurait aimé que dans le gloss. les renvois fussent faits à ces pages. Juste deux petites remarques: à la p. 69 l'éditrice considère (je) saura et (je) dira comme monophtongaison ay > a; il s'agit plutôt de l'enclise du pronom sujet inversé puisqu'on lit saura ge et dira ge dans le texte, v. GossenGramm² 144; – à la p. 94 le v.r. entrevenir est cité parmi les mots rares, mais il ne me semble

pas être si rare v. TL 3, 645, 39 où l'on pourrait ajouter Aiol²N 7534; TristPrQ 8, 3; 52, 9; 74, 11; TristPrS 139, 3; 161, 64; BeaumJBlL 308; ContPerc⁴TW 8087; MerlinsR; TristPrnB I, 59, 12; TristPrnL; etc.

Après des remarques sur le traitement du texte [96-99], on a l'édition du ms. B et celle de la partie correspondante du ms. P [100-212] qui se lisent agréablement. Elles sont suivies de notes [213-223], d'un autre extrait du ms. P [224-236], du texte du ms. O [237-238], de diverses annexes [239-255], d'une table des noms propres [257-261], d'une table des personnifications [262-263], d'une table des proverbes [264-265] (où l'on en ajoutera un: de tel œuvre tel deserte P219rb, p. 231 cf. TraLiPhi 37, 183), d'un glossaire [267-326] et d'une bibliographie [327-345].

Le glossaire est fait avec sérieux. Il enregistre bien des attestations intéressantes qui seraient dignes d'être reprises dans le DMF; voir entre autres *administreresse*, *s'afuster* (aj. CligesPrF [= Cliges en prose publié ds CligesF] 319, 16), etc. On aurait aimé néanmoins que l'intérêt de certaines attestations fût souligné davantage. Je noterai les cas suivants: *enflamboier*, 2º attest. après JAvesnesProprF LXIII, 28 (= éd. Q LXXI, 29, mq. au gloss.; attest. citée par Gdf); LXVIII, 19 var. (= éd. Q LXXVI, 19); – *trace* (*de fresce*) la loc. qui se retrouve ds JAvesnesProprQ comme l'éditrice le signale à la p. 95 et qu'on lit aussi ds CligesPrF 314, 32 est à aj. à DiStefLoc. D'autre part, on peut regretter que seul le ms. B ait été pris en considération. Si l'on jetait un œil aux mss. P et O, on pourrait ajouter les références suivantes aux entrées existantes du gloss.: *bruit* P214ra; – *departement* P206ra; – *desadouber* P211rb et O142ra; – *entre-chargier* P202rb; – *impourveu* P195rb, P195va; – *lumier* P194rb cf. p. 93; – *ramentevance* P209va; – *a recoy* P194va; – *souvenance* P203ra, P203vb; – *tercelé* P196ra.

Voici quelques compléments au gloss.: aj. acheminement s.m. B19v «action de se mettre en route» 1^{re} attest. par rapport au FEW 2, 146a, le mot est à aj. au DMF⁰; - aj. adviengne qu'advenir pourra loc. B52r, v. FEW 24, 189b; - aj. beaucoup adv. B17r, B48r, B49r; beaucoup de P199ra, P207ra; - aj. bienviengnance s.f. P210ra «accueil amical»; - aj. une entrée chape pour renvoyer à piet; - aj. [colloquier] v.a. P199ra «placer»; - aj. composé adj. P196vb «sérieux (?)»; - conclusions (cf. p. 96) est plutôt un s.f. employé adverbialement, cet emploi qu'on retrouve ds CligesPrF 300, 9; 301, 14 est à aj. au FEW 2, 1011b; - aj. par telle condicion que loc. B24v «de sorte que» sens à aj. au FEW 2, 1019b; - desacemer la graphie -ch- se lit dans BaudSebB v. Gdf, TL, FEW 24, 76a; - aj. [desbillier] v.r. P211rb «se déshabiller» l'emploi réfléchi n'est pas relevé ds Gdf 2, 544c cf. FEW 1, 368a; - aj. desirant adj. P198rb «qui désire»; - desmarcier la graphie -cier se lit aussi ds JAvesnesProprF XLII, 27 et CligesPrF 314, 36; 316, 14; - s.v. destrochier, detrouce est plutôt une forme de destroissier «mettre dans l'angoisse» v. Gdf 2, 672a; - aj. discoloré (ou discolore?) adj. P212ra, O142va «qui présente deux couleurs différentes» v. FEW 2, 923b mfr. discolore (1546); - aj. [entrassaier] v.r. P202va, [entreassaier] P213vb «s'éprouver réciproquement»; - aj. [entrecontrer] v.r. P213ra «se heurter l'un l'autre»; - aj. erbage s.m. B35r, herbage B11v, B27v, aj. CligesPrF 307, 19; 312, 41; - aj. esroullié adj. P197vb «rouillé»; - aj. avant toutez euvrez loc.adv. B8v «avant tout»; - aj. fermaillet s.m. P208vb cf. note; - fin renvoyer aussi à procéz; - aj. [imputer] v.a. dans imputer blasme encontre qn B13r, P204ra «accuser qn»; - aj. ymaginatif adj. B39v, B55v «qui a des imaginations»; - aj. invisiblement adv. B38r, B55r «d'une manière invisible»; aj. pourveu que loc.conj. P207vb «bien que (?)»; - raïer «rayonner, briller», vu la forme raÿssoit (l. plutôt rayssoit) il vaudrait mieux reconstruire l'inf. raissir ou raissier, hapax à aj. au FEW 10, 15b; cf. un autre hapax rayssement du chault et ardant soleil d'amours ds CligesPrF 291, 8; – aj. [rembarrer] v.a. B26r, [rembarrer] P213va «repousser»; – aj. serviteur s.m. B15r, P205vb «celui qui est au service de qn»; – sup(p)licacion pourquoi donne-t-on deux graphies alors qu'on n'a qu'une seule attest.? – aj. [supposer] v.a. P204vb «présumer»; – aj. traverz prép. B3v, travers P195rb «à travers»; – aj. a toux venans B22r «à tous ceux qui se présentent» aj. CligesPrF 323, 42.

Cette bonne édition devrait inciter chacun à lire ou relire ErecPr ainsi que CligesPrF puisque celui-ci contient aussi des mots intéressants comme abonent 326, 8 (sens?); abordee (de prime –) 299, 15; [chocquier] 332, 16; rederie 311, 20; renouvellité 335, 15; [rensepvellir] 332, 23; tangrement 297, 31; temprement 324, 30.

Takeshi MATSUMURA

Le Roman de Guillaume d'Orange, t. 1, édition critique établie en collaboration par Madeleine TYSSENS, Nadine HENRARD et Louis GEMENNE, Paris, Champion (Bibliothèque du XVe siècle, 62), 2000, XII + 589 pages.

La mise en prose de la Geste de Guillaume d'Orange, sujet de la thèse pionnière de F. Suard, va bientôt être accessible aux lecteurs grâce aux soins d'une autre éminente spécialiste de la Geste, M. Tyssens, qui réalise ainsi un projet de trente ans. Ce premier volume contient, après une très brève introduction, l'édition de la première moitié du ms. BNF fr. 1497, avec les var. du BNF fr. 796 (qui en est la copie). Les normes d'édition ici présentées [VI-XII] sont parfaitement raisonnables, à l'exception, à mon avis, du choix d'écrire octire, octupoient, etc. pour occire et occupoient.

Le texte est parfaitement édité et se lit agréablement. Dans l'attente de la suite, on se bornera ici à quelques remarques sur le texte: II, 8 n. on pourrait comprendre: «'Gennes!' [le cri de guerre] du comte Régnier, père d'Olivier, qui se trouvait là»; -II, 11 je lirais: «...ta loi de neige, qui n'est que de deulx jours avenue et mise, avant veil je...» et je comprendrais: «et afin que tu ne me demandes plus de changer ma religion pour ta religion de neige, qui arrive et fond en deux jours, je veux auparavant mourir promptement dans ma religion»; - III, 9 lire: «soit il tenu et reputé pour tout proudomme», ce qui est naturellement ironique dans la bouche du chef des brigands; - III, 17 on préférerait lire vinetier au lieu de vinecier; - III, 21 on préférerait lire merrein au lieu de merrem; - VII, 7 on préférerait lire acertés au lieu d'acertes; - VIII, 19 on peut proposer de fermer les guillemets après empereur (l. 4) et de voir dans Qui m'en croira, ne sçay que plus en die une parenthèse de l'auteur; - X, 4 lire: «il se ingera» au lieu de il se jugera corrigé en il se jugea; - XI, 1 et XVI, 1 ne faudrait-il pas garder meesment, que TL 5, 882, 44 atteste (mal, il est vrai) mais qui se lit aussi sous la forme mesment, corrigée en mesmement ds GarinMonglPrK 14 v°, 15v°, 20 r° et passim? - XVI, 3 il vaudrait mieux lire: «et, lances baissies, quant ils aprouchierent l'un l'autre, brocherent les chevaulx»; - XVI, 20 n. 160 il y a contradiction entre le texte et l'apparat de sorte qu'on ne sait pas si a manque effectivement.

Gilles ROQUES

Recueil de Farces (1450-1550), Textes établis, annotés et commentés par André TISSIER, t. 12 et Tables, compléments et corrections, index du Recueil t. 13 et dernier, Genève (Textes Littéraires Français, 495 et 526), Droz, 1998 et 2000, 404 et 205 pages.

Le magnifique Recueil de Farces commencé il y a maintenant un quart de siècle par A. Tissier est désormais clos. Il permet de lire 65 farces dans un texte impeccablement édité, avec des introductions littéraires et dramaturgiques de grande qualité; la lecture est facilitée par des notes où les difficultés sont clairement exposées et savamment résolues et par des glossaires très rigoureux.

Le t. 12 est clos et dominé par La Pipée, contenue dans le ms. BNF fr. 25467, le ms. qui nous a transmis aussi le Pathelin. On sait que ce ms. est de lecture difficile et que le texte qu'il donne est souvent fautif; on attendait l'édition de cette farce par M. Rousse, qui l'avait déjà préparée dans sa thèse, et en avait à plusieurs reprises souligné l'intérêt exceptionnel. On espère que notre collègue aura l'occasion, soit de présenter ses propres lectures et interprétations, qui nous ont paru convaincantes sur plus d'un point, soit, ce qui serait le mieux, de nous donner enfin une édition de cette farce. Outre La Pipée LXV, qui pourrait être datée d'env. 1480 et nous venir de Normandie, les autres farces ici éditées sont: Les deux Savetiers LXI (n° 190 du Répertoire de Petit de Julleville), conservée dans une édition d'env. 1535; - Les Brus LXII (n° 80), datée d'env. 1536 et sans doute rouennaise; - Le Savetier Audin LXIII (n° 187), tirée du Recueil du British Museum, et son remodelage allongé, Martin de Cambrai LXIV, contenu dans le Recueil Cohen.

Quelques remarques sur les textes, hormis La Pipée: 61, 21n. sans lanterne, dans [je] fais mon tresor -, est traduit par «au grand jour», je préférerais «sans tergiverser», d'après lanterner 'perdre son temps à des fadaises; hésiter à agir'; - 61, 63 on pourrait corriger ce vers trop court en Il faict [le fait] et le deffaict «il peut faire une chose et son contraire» cf. DiStefanoLoc 326a; - 61, 89n., esclat 'partage d'un bien en héritage' est un fantôme; dans le passage allégué par Gdf 3, 402c il faut lire ses laiz cf. JSQuentO U55. Reste le sens à attribuer à Je vous bailleray un esclat. Je n'ai pas réussi à trouver une justification probante à esclat. Aussi je préférerais lire eschat ou eschac, à la rime avec sac, et y voir l'expression baillier/donner un -, dont DiStefanoLoc 281b donne trois exemples de la 2e m. du 15e, ici au sens de «je vais mettre en échec votre résolution»; on peut supposer que la forme du 15e, eschac, n'a pas été reconnue par les imprimeurs; - 64, 65n. mettre en ung beau play ne contient pas plait mais ploi forme de pli et signifie «faire prendre un bon pli, corriger»; - 64, 249n. le sens donné à trainée ne paraît pas approprié; il vaut mieux songer à des expressions comme savoir la trainée «être au courant de la machination» CentNouv et Mist, se percevoir de la traynée «se rendre compte de la machination» CentNouv, n'entendre point ceste trainée «ne pas comprendre cette machination» Mist, faire la trainnée «réussir dans son stratagème» Moralité de pouvre peuple H 613, expressions qui s'expliquent probablement à partir du sens cynégétique de trainée 'trace qu'on fait avec des morceaux de bête morte pour attirer le loup dans un piège' cf. FEW 132, 162a, et donner à escouter sa trainée le sens de «respecter le plan dressé par qn».

Le t. 13 prend congé du lecteur par une série de tables et d'index: table des 12 tomes, table des pièces selon les mss. ou les imprimés qui les contiennent (35 viennent du Recueil du British Museum; 14 du Recueil La Vallière; 5 du Recueil

Cohen + 3 mis en variantes; 3 du Recueil Trepperel), table alphabétique des pièces. Très précieux index des farces et œuvres dramatiques et des œuvres non dramatiques citées dans les introductions et les notes [109-169], index des personnages et des personnes citées, des saints et des noms géographiques. Quelques remarques sur l'index des œuvres non dramatiques: Advocacie Nostre Dame la date de 1521 est à lire 1321; - Amant (l') rendu cordelier n'est plus attribué à Martial d'Auvergne; - Grand Diablerie est un titre qui n'est pas usuel pour Le Livre de la Deablerie d'Eloy d'Amerval; - Invitatoire bachique est nommée imitatoire bachique au passage cité et comme c'est une pièce du Recueil La Vallière elle n'est pas à sa place dans cette section; - Respit (le) de la mort n'est pas cité dans Gdf d'après l'éd. de 1506 mais d'après le ms. BNF fr. 994 (cf. éd. G. Hasenohr-Esnos v. 1317).

On saura enfin gré à André Tissier d'avoir patiemment révisé ses 12 premiers volumes en tenant compte des remarques qui lui ont été faites; certes, il n'a pas connu toute la littérature parue, mais les compléments et corrections qu'il publie ici [27-106] montrent qu'une édition aussi riche et ambitieuse que l'est la sienne, appelle, et appellera, encore de constantes mises à jour. On pourrait souhaiter que ce travail admirable débouche sur un CD-Rom qui donnerait une version améliorée du texte, une version condensée des notes, un glossaire général et les transcriptions en français moderne. En tout cas, cette édition sert magnifiquement la cause des farces françaises.

Gilles ROOUES